



3 1761 05026541 2

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto



LE SACERDOCE ÉTERNEL



TOUS DROITS RÉSERVÉS



Le Sacerdoce Eternel

par Henri Edouard Manning,
Cardinal-Archevêque de Westminster.

Traduit de l'Anglais par l'abbé CHARLES
FIÉVET, avec l'autorisation de l'Éminent
Auteur.

« Tu es Sacerdos in aeternum. »
(HEB., V, 6.)

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée d'une biographie de Mgr MANNING.



Société Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET C^{ie},

LILLE. — 1889.



DÉDICACE DE L'AUTEUR.

Aux Prêtres du Diocèse de Westminster,
en Souvenir des années nombreuses et
heureuses d'un travail commun dans le
service de notre divin Maître, et comme
un témoignage d'affection plus durable
que la vie.





Oratio S. Gregorii Magni Anglorum Apostoli.

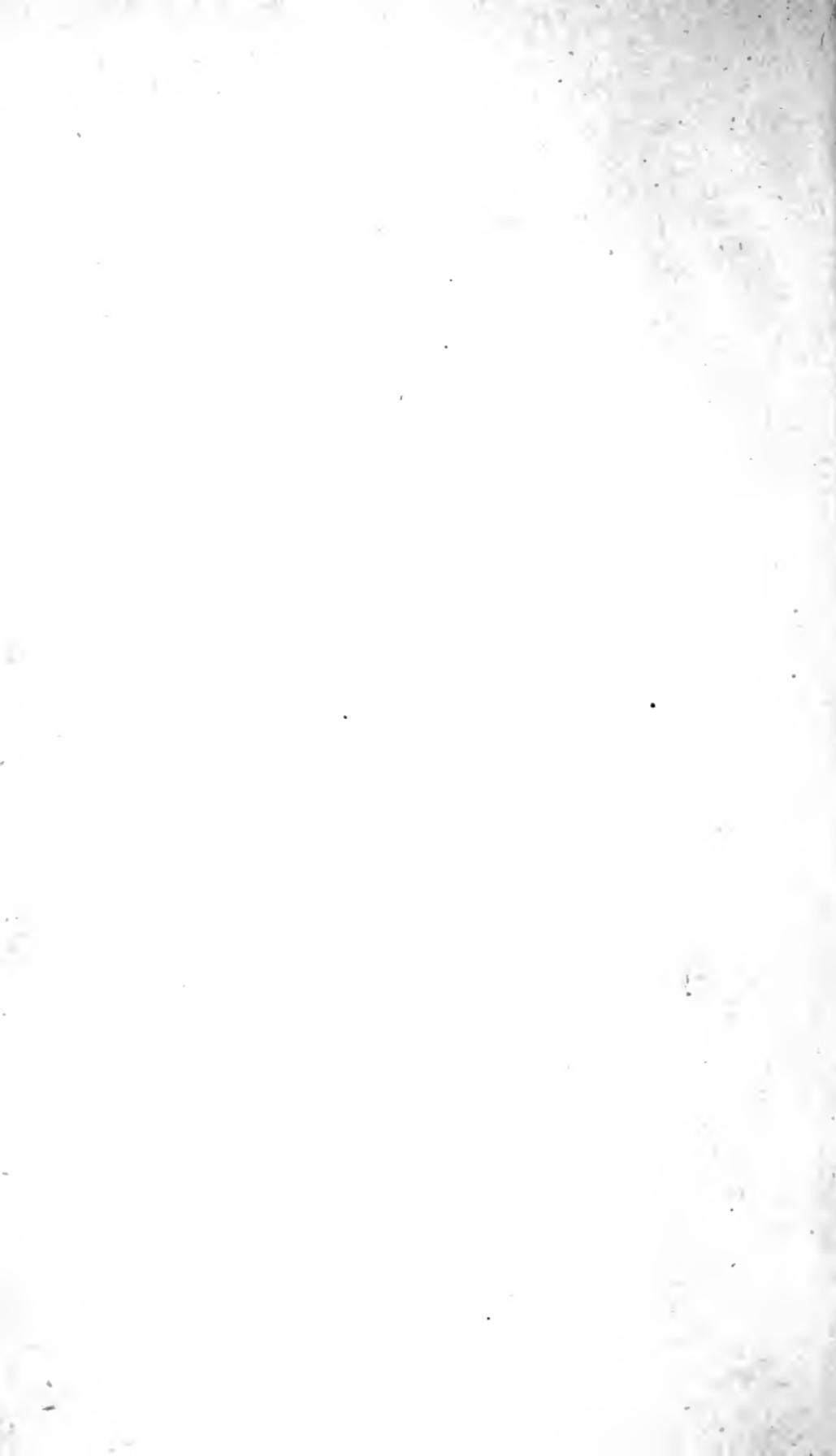
DEUS qui nos pastores in populo vocare voluisti, præsta quæsumus, ut hoc quod humano ore dicimur, in tuis oculis esse valeamus, per Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, qui vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

(*Opp.*, tom. I, p. 1400.)

Table des Matières.

	Pages.
CHAPITRE I. La nature du sacerdoce	5
» II. Les pouvoirs du sacerdoce.	16
» III. Les trois rapports du sacerdoce.	29
» IV. Les obligations du prêtre à la sainteté ...	41
» V. Les moyens pratiques de perfection pour le prêtre... ..	54
» VI. La fin du prêtre.	66
» VII. Les dangers du prêtre.	77
» VIII. Les soutiens du prêtre	90
» IX. L'office pastoral, source de confiance ...	109
» X. La valeur du temps d'un prêtre.	122
» XI. Les douleurs du prêtre	136
» XII. Le Prêtre sous le coup de fausses accu- sations	151
» XIII. L'ami du prêtre.	163
» XIV. Le prêtre prédicateur.	179
» XV. La liberté du prêtre... ..	195
» XVI. L'obéissance du prêtre	213
» XVII. Les récompenses du prêtre	230
» XVIII. Le presbytère	249
» XIX. La vie du prêtre.	265
» XX. La mort du prêtre	280
APPENDICE. Le cardinal Manning	297





PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

UN livre publié par Son Éminence Mgr Manning et adressé par Elle à son clergé « en souvenir des années nombreuses et heureuses « d'un travail commun dans le service de notre « divin Maître et comme un témoignage d'affec- « tion plus durable que la vie » — un tel livre ne peut être un livre ordinaire. C'est dans cette conviction, fortifiée en nous par une lecture attentive de l'ouvrage, que nous avons entrepris, après avoir reçu à ce sujet de grands conseils et de hauts encouragements, de traduire en français et d'offrir au clergé le *Sacerdoce éternel* publié à Londres, en octobre dernier, par Henri-Édouard, Cardinal-Archevêque de Westminster et Primat d'Angleterre. L'auteur est un théologien profond qui fut une des lumières du Concile du Vatican (1), un exégète savant, un écrivain de premier ordre dont les nombreux ouvrages apologetiques (2) exci-

1. Mgr Manning, Primat d'Angleterre, faisait partie avec Mgr Dechamps de la commission *De Fide* au Concile du Vatican.

2. Voici quelques-uns des principaux ouvrages publiés par Mgr Manning jusqu'à ce jour : *The certainty of divine faith*, *La certitude de la foi divine*, in-8°. — *The Church, the Spirit and the World*, *L'Église, l'Esprit et le Monde*, in-8°. — *Love of JESUS to penitents*, *L'Amour de JÉSUS pour les pénitents*, in-8°. — *The Good Shepherd*, *Le Bon Pasteur*, in-8°. — *The grounds of faith, four lectures*, *Les fondements de la foi, quatre lectures*. — *Last glories of the Holy See, greater than the first*, *Des dernières gloi-*

tent l'admiration des Anglicans eux-mêmes, et ont contribué pour une large part en ces derniers temps aux conversions dont l'Église d'Angleterre a le droit d'être fière, — un orateur puissant dont la parole a le privilège de soulever les masses, soit qu'elle se fasse entendre dans la chaire sacrée, soit qu'elle retentisse dans les « associations de tempérance », les congrès et les meetings religieux si fréquents dans la libre Angleterre. En traçant dans le chapitre XIV de ce livre (Le Prêtre Prédicateur) les règles de l'éloquence de la chaire et en plaçant au-dessus de toute éloquence la parole qui sort vivante et enflammée du cœur d'un homme apostolique, c'est son éloquence à Elle que Son Éminence a dépeinte à son insu, et c'est son portrait d'orateur sacré qu'Elle a crayonné. Car l'illustre Archevêque est non seulement un savant, un écrivain, un

res du Saint-Siège, plus grandes que les premières, trois lectures avec une préface, Le Pouvoir temporel du vicair de JÉSUS-CHRIST, in-8°. — The temporal Power of the Vicar of JESUS CHRIST, in-8°. — Unity in diversity, the perfection of the Church, L'Unité dans la diversité, perfection de l'Église, in-8°. — Moral entertainments on the most important practical truths of the Christian Religion, Entretiens moraux sur les plus importantes vérités pratiques de la Religion chrétienne, in-12. — Sermons on ecclesiastical subjects, Sermons sur des sujets ecclésiastiques, in-8° ; — The Holy Ghost, Le Saint-Esprit, in-8°, 1866. — England and Christendom, Angleterre et Chrétienté, 1867, in-8°. — The Centenary of S. Peter, Le centenaire de St Pierre, 1867, in-8° etc. — On a aussi de Mgr Manning une remarquable Histoire du concile du Vatican, traduite par Jean Chantrel, Rédacteur du journal Le Monde.

(Note du Traducteur.)

orateur ; c'est un de ces apôtres que Dieu a donnés en ces derniers temps à l'Église d'Angleterre, au moment où, sortant des ruines accumulées depuis trois siècles par une réforme menteuse (Spurious Reformation), elle prend hardiment sa place au soleil (C.XVII), enserme les deux royaumes dans le réseau de sa jeune hiérarchie, et ne demande, pour prospérer, s'étendre et couvrir de ses rameaux le sol britannique tout entier, que « l'indépendance » et « la liberté » (C.IX). « La vraie protection de l'Église en Angleterre, dit l'éminent auteur, c'est son indépendance et sa vraie puissance, c'est sa liberté. » « Nous sommes pasteurs d'un troupeau qui descend des martyrs et des confesseurs et leur ferveur n'est pas éteinte dans leur postérité » (C.IX).

Les lecteurs de cet ouvrage se convaincront facilement que la ferveur des apôtres qui ont fondé dans leur sang l'Église d'Angleterre, n'est pas éteinte dans le cœur de celui qui occupe en ce moment le siège laissé vacant en 1865 par Mgr Wiseman, le premier archevêque de Westminster depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique, et ils apprécieront quelle âme sacerdotale se révèle à chaque page et à chaque ligne du Sacerdoce éternel.

Le respect que nous inspire l'éminent auteur nous a fait une loi de le suivre pas à pas dans

notre traduction et de reproduire rigoureusement le texte anglais. Nous ne nous sommes départis de cette règle que dans les endroits où une traduction trop littérale nous eût exposé à rendre imparfaitement la pensée de l'éminent auteur, ou lorsqu'une trop sévère littéralité nous semblait incompatible avec les exigences de la langue française, si exacte dans ses termes, si délicate dans ses nuances. Puisse notre humble traduction ne pas nuire trop à l'original et le Sacerdoce éternel obtenir auprès du clergé du continent le bienveillant accueil et le succès que le The eternal Priesthood a obtenus chez nos voisins d'Outre-Manche !

LE TRADUCTEUR (¹).

Le 15 août 1884, en la fête de l'assomption de la très sainte Vierge.

1. Son Éminence, par une lettre datée du 12 novembre 1885, a bien voulu approuver sans réserve le travail du Traducteur.

(Note des Éditeurs.)



Le Sacerdoce Eternel.

CHAPITRE I.

LA NATURE DU SACERDOCE.



OMME aucun acte ne saurait surpasser en grandeur celui qui consiste à consacrer le corps de JÉSUS-CHRIST, aucun ordre n'est aussi élevé que la prêtrise (1). » « Aucun acte, dit saint Thomas, n'est plus grand que la consécration du corps de J.-C. » « L'évêque et le prêtre sont égaux quant à la consécration de la Sainte Eucharistie (2). » Saint Jean Chrysostome fonde la sainteté du sacerdoce, qui est absolument le même dans l'évêque et dans le prêtre, sur la double juridiction qu'exerce le sacerdoce sur le corps naturel et sur le corps mystique du Christ, — c'est-à-dire sur le pouvoir de la consécration et sur le pouvoir de l'absolution (3).

Il est de foi divine que Notre-Seigneur ordonna prêtres ses apôtres lorsqu'il leur dit : « *Hoc facite in meam commemorationem* ». Il leur conféra par là le pouvoir du sacrifice (4). Il est aussi de foi divine que lorsque, trois jours après, il souffla sur eux en disant : « Recevez le Saint-Esprit », il leur conféra le pouvoir de l'absolution (5). Le sacerdoce tout entier était renfermé dans ces deux pouvoirs. Les apôtres n'avaient

1. Albertus M. in lib. IV *Sentent.* dist. XXIV, art. 30.

2. S. Thomas, *Summa theol.*, lib. III, in suppl. q. 40, a. 4, 5.

3. De Sacerdotio, lib. III, § 4, 5.

4. Conc. Trid., sess. xx, c. IX, can. 2.

5. Ibid. sess. XIV, c. III, can. 3.

pas encore reçu l'autorité pastorale et la mission de porter l'évangile à travers le monde. Mais ils avaient reçu la double juridiction sur le corps naturel et sur le corps mystique de J.-C. et, en même temps, le pouvoir d'en investir d'autres par l'ordination, car leur sacerdoce était « le sacerdoce du Christ institué par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu : *Sacerdotium Christi ad Ecclesiam regendam a Spiritu sancto positum.* »

En conférant dans la suite la même juridiction, ils transmirent à d'autres le pouvoir sacerdotal dans toute sa plénitude — c'est-à-dire, avec le pouvoir d'en ordonner d'autres à leur tour, et, en même temps, avec la réserve expresse que le prêtre ordonné ne pourrait conférer à d'autres le pouvoir sacerdotal qu'il avait reçu. A cette exception près, le sacerdoce dans l'évêque et le sacerdoce dans le prêtre est identiquement le même, quoique l'épiscopat, à cause du divin pouvoir de l'ordination, soit plus grand que le sacerdoce. Seul, le pouvoir de l'ordination est un pouvoir distinct que Dieu n'a pas communiqué au simple prêtre. Saint Jérôme dit : *Quid enim facit, excepta ordinatione, Episcopus quod presbyter non faciat* (1)?

Il est de foi que l'épiscopat est l'état de perfection institué par JÉSUS-CHRIST. Il est certain aussi que le sacerdoce est renfermé dans l'épiscopat. Tout ce qui est vrai du sacerdoce en lui-même est également vrai de l'évêque et du prêtre. Et ceci nous montre pourquoi, au commencement de l'Église, les noms d'évêque et de prêtre furent pour un temps employés indifféremment. Les préceptes de perfection chrétienne que

1. S. Hieron. *Epist.* CI, ad Evangelium, t. IV, p. 803.

saint Paul donnait à Timothée et à Tite étaient adressés à la fois à l'évêque et au prêtre, ou au prêtre également (1). Et le livre tout entier de saint Jean Chrysostome, *De Sacerdotio*, s'applique expressément et également à tous les deux.

Saint Thomas nous dit que les prêtres participent au sacerdoce de notre Divin Maître et qu'ils sont la figure, la parfaite image du Prêtre Éternel. Arrêtons-nous à ces mots SACERDOCE, PARTICIPATION et FIGURE, tels qu'on les emploie dans cette matière.

I. Quel est donc le sacerdoce du Verbe incarné (2)? C'est la charge qu'il a assumée pour la rédemption du monde en s'offrant lui-même en sacrifice sous les livrées de notre humanité. Il est Autel, Victime et Prêtre par une éternelle consécration de Lui-même. C'est là le sacerdoce éternel selon l'ordre de Melchisédech, dont la vie, comme le dit saint Paul aux Hébreux, « n'a eu ni commencement ni fin » — et dont le sacerdoce est le type du sacerdoce éternel du Fils de Dieu, le seul Roi de la Paix (3).

II. Par participation, saint Thomas veut dire que le sacerdoce de JÉSUS-CHRIST étant le sacerdoce unique, perpétuel et universel, tous les prêtres ordonnés sous la Nouvelle Loi ne font qu'un avec lui et entrent en participation du sacerdoce unique du Fils de Dieu (4).

1. Théodoret, in Ep. ad Phil. i, 1.

2. « Proprie officium sacerdotis est esse mediatorem inter Deum et populum, in quantum scilicet divina populo tradit. » — S. Thomas, *Summa theol.*, p. III, q. XXII, a. 1.

« Et ideo ipse Christus, in quantum homo, non solum fuit sacerdos, sed etiam hostia perfecta, simul existens hostia pro peccato, et hostia pacifica, et holocaustum. » Ibid., a. 2.

3. Heb., VII, 3.

4. P. III, q. LXIII, 6 ; q. XXII, 5, 6.

Il n'y a pas deux sacerdocees comme il n'y a pas deux sacrifices pour les péchés. Un seul sacrifice a racheté le monde une fois pour toutes et il continue à être offert sans interruption dans le ciel et sur la terre : dans le ciel par l'unique Prêtre devant l'autel éternel, et sur la terre, par cette chaîne immense et non interrompue de prêtres qui ne font qu'un avec lui et participent à son sacerdoce. Ils y participent à ce sacerdoce non seulement en figure, mais en réalité, de même que le sacrifice qu'ils offrent n'est pas simplement figuratif, mais le sacrifice du vrai Corps et du vrai Sang de JÉSUS-CHRIST, réellement et substantiellement présents au saint autel et offerts de leurs propres mains à la divine Majesté.

Tel est l'argument de saint Paul dans son épître aux Hébreux. Le sacerdoce de l'Ancienne Loi était une ombre ; le sacerdoce de la Nouvelle Loi est la réalité. Il a reçu son accomplissement dans le seul Prêtre et dans le seul Sacrifice qui sont perpétués par le sacerdoce uni sur terre avec lui.

Mais ce mot *participation* a un autre sens plus personnel pour le prêtre. L'oblation de Notre-Seigneur pour nous nous oblige à nous offrir nous-mêmes entièrement à lui. *Christus... victima Sacerdotii sui, et Sacerdos suæ victimæ fuit... Ipsi sunt hostiæ sacerdotes* (1). Saint Ambroise, en parlant du sacrifice d'Abel, dit : *Hoc est sacrificium primitivum, quando unusquisque se offert hostiam, et a se incipit ut postea munus suum possit offerre* (2). Les prêtres offrent l'Agneau véritable et « le sang qui a une voix plus éloquente que celle

1. S. Paulinus, Ep. XI, § 8, ad Severum.

2. *De Abel*, lib. II, C. VI, l. I, p. 215.

du sang d'Abel (1). » Tout prêtre, chaque matin, offre au Père l'éternel sacrifice de JÉSUS-CHRIST ; mais dans cette action sublime il doit s'offrir aussi lui-même. Lorsqu'il dit : *Hoc est corpus meum*, il doit offrir son propre corps ; lorsqu'il dit : *Hic est calix sanguinis mei*, il doit offrir son propre sang ; c'est-à-dire qu'il doit s'offrir lui-même au divin Maître comme une victime, en corps, en âme, en esprit, avec toutes ses facultés, toutes ses puissances et toutes ses affections, à la vie et à la mort.

Saint Paul écrit aux Philippéens : « S'il me fallait devenir victime pour la foi que je vous ai prêchée et que vous avez embrassée, je m'en réjouirais et vous exhorterais à vous en réjouir avec moi (2). » Il a pu, par ces paroles, faire allusion au martyr qui l'attendait, mais ce langage lui était surtout dicté par le témoignage qu'il se rendait intérieurement de s'être, depuis longtemps et chaque jour, offert lui-même au divin Maître pour avoir part à son immolation pour le salut du monde (3). Saint Jean, bien qu'il dût mourir de mort naturelle, aurait pu écrire les mêmes paroles, lui qui avait le désir constant du martyr, et ces mêmes paroles sont répétées implicitement par tout prêtre chaque jour à la messe, lorsqu'il s'offre lui-même avec la divine Victime dans le saint sacrifice de l'autel. La participation du prêtre au sacerdoce du Christ requiert qu'il se soumette pour sa part à la loi de l'oblation volontaire (*self-oblation*) dont le prophète a écrit : *Oblatus est quia ipse voluit*, et dont saint Paul a dit en

1. Heb., XII, 24.

2. Phil., II, 17.

3. II Tim., IV, 6, 7, 8.

parlant de Notre-Seigneur : « Par l'Esprit-Saint il s'est offert lui-même à Dieu, lui qui était sans tache⁽¹⁾ » ; et saint Jean : « Ce qui nous a fait connaître l'amour de Dieu, c'est qu'il a donné sa vie pour nous ; et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères ⁽²⁾. » L'oblation du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST exige du prêtre en retour un esprit de sacrifice et d'oblation volontaires, sans réserve. La loi de la charité qui oblige tous les chrétiens à donner, s'il le fallait, leur vie pour leurs frères et les pasteurs à donner leur vie pour leur troupeau, oblige tout spécialement le prêtre à s'offrir lui-même lorsqu'il célèbre la messe qui est le sacrifice de JÉSUS-CHRIST.

III. Enfin le mot *ressemblance* exprime la conformité qui doit exister entre le prêtre et le Prêtre par excellence. Saint Paul dit que le Fils *est figura substantiæ ejus*, c'est-à-dire, la figure, l'image parfaite de la substance du Père. Le texte grec dit *χαρακτήρ της υποστασεως αυτου*, le caractère de sa substance ⁽³⁾. Le prêtre, à son tour, *est figura Christi*, l'image parfaite du Christ, le *χαρακτήρ*, le caractère du Christ, parce que l'image du sacerdoce du Christ est imprimée en lui et qu'une part lui a été donnée dans ce sacerdoce. Il est, comme dit saint Paul, *configuratus morti ejus* ⁽⁴⁾, rendu conforme à la mort de JÉSUS-CHRIST. Dans chaque messe nous annonçons « la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne ⁽⁵⁾ », et nous faisons oblation de nous-mêmes en conformité de l'oblation que le Christ

1. Heb., IX 14.

2. I Joan., III, 16.

3. Heb., I, 3.

4. Phil., III, 10.

5. I Cor., XI, 26.

fait de lui-même à son Père. Albert le Grand et saint Thomas ont donc dit vrai en affirmant que jamais il n'a été accordé à un mortel un pouvoir et un honneur plus grands que le pouvoir et l'honneur de consacrer le corps de JÉSUS-CHRIST et qu'on ne peut concevoir de sainteté et de perfection plus grandes que la sainteté et la perfection requises dans le prêtre par une si divine action.

Saint Thomas nous enseigne que l'ordination imprime en nous un caractère ; et que ce caractère est comme un sceau spirituel et ineffaçable que Dieu imprime dans l'âme pour la rendre capable ou d'exercer les actes du culte divin, ou d'apprendre aux autres à les exercer (1). Le sacerdoce de JÉSUS-CHRIST est la source de tout le culte divin (2). Tous les chrétiens ressemblent à JÉSUS-CHRIST par le caractère imprimé en eux par le baptême et la confirmation, et le prêtre a un trait spécial de ressemblance avec lui par le caractère qu'il reçoit dans l'ordination (3). Dans le Christ seul il n'y a point de *caractère*, parce qu'il est l'exemplaire

1. « Per omnia sacramenta fit homo particeps sacerdotii Christi, utpote percipiens aliquem effectum ejus ; non tamen per omnia sacramenta aliquis deputatur ad agendum aliquid, vel recipiendum quod pertineat ad cultum sacerdotii Christi ; quod quidem exigitur ad hoc quod sacramentum characterem imprimat. » — S. Thomas, *Summa theol.*, p. III, q. LXIII, a. 6.

« Character proprie est signaculum quoddam quo aliquid insignitur ut ordinatum in aliquem finem. » — *Ibid.*, a. 3.

« Character ordinatur ad ea quæ sunt divini cultus. » — *Ibid.*, a. 4.

2. « Totus autem ritus christianæ religionis derivatur a sacerdotio Christi. » — *Ibid.*, a. 13.

3. « Pertinet autem aliquod sacramentum ad divinum cultum tripliciter : uno modo per modum ipsius actionis ; alio modo per modum agentis ; tertio modo per modum recipientis... Sed ad agens in sacramentis pertinet sacramentum ordinis... Sed ad recipientes pertinet sacramentum baptismi... Ad idem etiam ordinatur quodammodo confirmatio... Et ideo per hæc tria sacramenta character imprimitur, scilicet per baptismum, confirmationem et ordinem. » — *Ibid.*, a. 6.

et le type de tous les *caractères*. Le Christ est le caractère ou l'image substantielle du Père; toute divine perfection est en lui, et le caractère que les sacrements impriment en nous, reproduit dans notre âme quelques traits et comme une esquisse du divin modèle (1).

Le caractère que nous recevons, ajoute saint Thomas, est imprimé, non dans l'essence, mais dans les facultés de notre âme, — c'est-à-dire dans les facultés intellectuelles et affectives — et ce caractère est *passif* ou *actif* (2). Le caractère du baptême est *passif* en ce sens qu'il nous rend capables de recevoir les autres sacrements et de reproduire en nous, en qualité de fils, les traits du Fils unique de Dieu. Le caractère de la confirmation est *actif*, en ce sens qu'il nous donne la force nécessaire pour confesser publiquement notre foi et pour la vie d'action et de patience qui convient à de dignes soldats du Christ. Le caractère de l'ordination est *actif*, en ce sens qu'il nous donne les facultés nécessaires pour l'exercice et l'administration du culte divin (3). Le caractère sacerdotal est donc une participation au sacerdoce de JÉSUS-CHRIST

1. « Et propter hoc etiam Christo non competit habere characterem ; sed potestas sacerdotii ejus comparatur ad characterem sicut id quod est plenum et perfectum ad aliquam sui participationem. » — *Ibid.*, a. 5.

2. « Character est quoddam signaculum quo anima insignitur ad suscipiendum, vel aliis tradendum ea quæ sunt divini cultus. Divinus autem cultus in quibusdam actibus consistit. Ad actus autem proprie ordinantur potentia animæ, sicut essentia ordinatur ad esse. Et ideo character non est sicut in subjecto in essentia animæ, sed in ejus potentia. » — *Ibid.*, a. 4.

3. « Divinus autem cultus consistit vel in recipiendo aliqua divina, vel in tradendo aliis. Ad utrumque autem horum requiritur quædam potentia : nam ad tradendum aliquid aliis requiritur quædam potentia activa ; ad accipiendum autem requiritur potentia passiva. Et ideo character importat quamdam potentiam spirituales ordinatam ad ea quæ sunt divini cultus. » — *Ibid.*, a. 3 et q. LXXII, a. 5.

et il crée en nous une ressemblance étroite avec lui dans son office de médiateur. — Le caractère est, enfin, la cause et la source de la grâce sacramentelle ; et cette grâce est particulière à chacun des trois sacrements qui impriment dans l'âme un caractère distinct et dispensent cette grâce conformément à la fin qui leur est propre et aux obligations qu'ils imposent.

Le mot « caractère » a pour signification précisée une esquisse, une empreinte produite par la gravure, comme celle qu'imprime un sceau sur la cire. Quand on dit que cette empreinte est gravée dans l'âme, cela signifie que l'âme conserve l'empreinte, l'image imprimée sur elle par le sceau divin, comme, par exemple, la pièce de monnaie conserve l'empreinte qu'y a fixée le coin du graveur. C'est là évidemment une métaphore, comme c'est aussi une métaphore que le sceau dont il est parlé dans l'Apocalypse et que les anges impriment sur le front des cent quarante-quatre mille élus au moment où les quatre vents de malheur vont se déchaîner sur la terre.

Saint Thomas, en enseignant que le caractère est imprimé non dans l'essence, mais dans les puissances de l'âme, veut dire qu'il est reçu dans l'intelligence par voie d'illumination et dans la volonté par voie d'amour.

C'est donc un travail opéré directement sur l'âme par l'Esprit-Saint, illuminateur et sanctificateur. Et ce n'est pas seulement un travail général et uniforme comme celui qu'il opère dans le baptême et dans la confirmation, mais c'est un travail spécial, une esquisse de choix burinée de la main de l'Esprit de Dieu sur

l'âme de tous ceux qui, par leur ordination, entrent en participation du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Les trois sacrements qui impriment un caractère distinct dans l'âme la mettent chacun dans un rapport déterminé avec Dieu. Le baptême nous rend fils de Dieu, la confirmation nous rend soldats de Dieu et l'ordre nous rend prêtres de Dieu. Ces trois rapports spirituels une fois établis sont éternels et conséquemment indestructibles. Que nous soyons plus tard dans la lumière de la gloire ou plongés dans les ténèbres de l'enfer, nous serons fils, soldats et prêtres, acceptés ou rejetés éternellement.

A chacun de ces trois rapports une grâce spéciale et proportionnée est attachée par le Saint-Esprit, C'est pourquoi saint Thomas dit que le caractère est la cause formelle ou la source de la grâce sacramentelle (1). Le caractère de fils a en lui toutes les grâces nécessaires pour que le chrétien mène une vie digne d'un enfant de Dieu ; le caractère de la confirmation a en lui toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour combattre le bon combat des soldats du Christ, même jusqu'à la confession publique de la foi et jusqu'au martyre ; le caractère du sacerdoce a en lui toutes les grâces de lumière, de force et de sainteté nécessaires à la vie sacerdotale dans ses multiples devoirs, combats et dangers. C'est ce que saint Paul rappelait à Timothée lorsqu'il lui disait : « Prends garde de négliger la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée, selon le décret d'en haut, par l'imposition des mains épiscopales (2).

1. P. III., q. LXIX, a. 10.

2. I Tim., IV, 14.

Tel est le sacerdoce du Fils de Dieu : la consécration et l'oblation de lui-même ; et telle est la part qui est faite à ses prêtres dans ce sacerdoce par leur participation à son sublime office, par leur ressemblance avec le divin Modèle et par l'impression du caractère sacerdotal sur toutes les puissances de leur âme.



CHAPITRE II.

LES POUVOIRS DU SACERDOCE.



SAINT Jean Chrysostome résume les pouvoirs du prêtre dans les deux suivants, savoir : la consécration du sacrement de l'Autel et l'absolution des péchés, ou, comme nous disons dans le langage théologique, la juridiction sur le corps naturel et sur le corps mystique du Christ. Le mot juridiction a ici une signification toute spéciale. D'ordinaire il exprime l'autorité qu'exerce un prêtre sur le troupeau confié à sa garde et le pouvoir judiciaire dont il est investi de nouer ou de dénouer les liens du péché. Mais quelle peut être la juridiction du prêtre sur le Saint-Sacrement ? Cette juridiction exprime toute l'autorité sacerdotale que le prêtre a reçue dans l'ordination, mais dont l'exercice est suspendu jusqu'au jour où il reçoit la licence d'user des pouvoirs de son sacerdoce. Cette juridiction lui vient de l'évêque qui la reçoit à son tour du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, en qui seul réside la plénitude de la juridiction sur l'Église universelle. L'acte principal et le plus sublime de cette juridiction est de consacrer et d'offrir le saint sacrifice de l'Autel. De là l'expression de juridiction *in corpus verum*, expression qui renferme en outre plusieurs sens très profonds.

I. D'abord elle nous découvre toute l'humilité de notre divin Maître. L'Incarnation est un abaissement qui a eu plus d'un degré : Il s'effaça lui-même en voilant sa gloire; Il prit la forme d'un esclave; Il se fit homme; Il s'humilia lui-même, et cela jusqu'à la mort,

et à la mort ignominieuse de la croix. On peut compter ici six degrés d'abaissement.

Et, comme s'ils ne suffisaient pas, il perpétue son abaissement dans le Saint-Sacrement, et il se place lui-même dans les mains de ses créatures, et il reçoit l'ordre (1), chaque matin, par une parole sortie de leurs lèvres, de se trouver présent sur l'autel ; il est élevé par eux aux regards du peuple, transporté par eux çà et là et enfin donné par eux en nourriture aux bons et aux indignes. Il se soumet lui-même aujourd'hui de cette manière divine à la juridiction de ses prêtres comme durant les jours de sa vie mortelle il se soumettait à la Loi et à tous ceux qui étaient les représentants de l'autorité, même à Caïphe et à Pilate. L'humilité est la racine de toute obéissance et la patience est la perfection de l'obéissance. L'oblation de JÉSUS-CHRIST est un acte d'obéissance qui se perpétue à jamais et cette obéissance doit être la loi et le mobile du sacerdoce qu'il a institué.

II. Ensuite, ce pouvoir de juridiction implique le pouvoir de divine intendance qui est confié au prêtre. L'Église applique à saint Joseph, le père adoptif du divin Enfant, ces paroles du Saint-Esprit : « Celui qui est gardien du figuier en mangera les fruits, et celui qui est gardien de son maître sera glorifié (2). » La garde du Saint-Sacrement est confiée au prêtre. La clef du tabernacle est confiée à sa fidélité. On peut dire de lui comme de son maître qu' « il ouvre sans que personne puisse fermer et qu'il ferme sans que per-

1. Obediente Domino voci hominis. Jos., X, 14.

2. Prov., XXVI, 18.

sonne puisse ouvrir (1). » Le prêtre est, dans le vrai sens du mot, le gardien de son Seigneur et aucune gloire plus grande ne peut lui échoir ; aucun rapport plus intime, plus étroit et plus incessant ne peut être conçu.

Et cette divine intendance comprend aussi le pouvoir de dispenser et de distribuer le pain de vie. Les disciples le donnèrent, ce pain, à cinq mille hommes dans le désert. « Ils étaient les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (2). » Mais ce qu'ils firent au désert n'était qu'une ombre comparativement à la divine réalité que nous offre la sainte Communion dont nous sommes les dispensateurs.

III. Troisièmement cette juridiction du prêtre sur la sainte Eucharistie nous montre le divin pouvoir inhérent au sacerdoce. Les paroles que nous prononçons ne sont pas les nôtres, mais celles de JÉSUS-CHRIST ; elles ne sont pas humaines, mais divines. La parole « ceci est mon corps », n'a d'égale que cette autre parole : « que la lumière soit ». Ces derniers mots créèrent la lumière. Les premiers ne créent pas, mais ils produisent et amènent sur l'autel la présence du Verbe Incarné. Ils élèvent le pain et le vin de l'ordre naturel à un ordre surnaturel.

C'est là un pouvoir non de création, mais de toute-puissance. Le pain et le vin ne sont plus désormais soumis aux conditions et aux lois de la nature quant à leur substance, mais seulement quant à leurs phénomènes sensibles. Un divin changement s'accomplit

1. Apoc., III, 7.

2. I Cor., IV, 1.

en eux, et ce n'est pas un changement naturel, car ils disparaissent quant à leur substance et cependant ils subsistent quant à leurs effets visibles. Pareil changement ne se rencontre pas dans l'ordre de la nature, car, dans les corps, la substance et les accidents subsistent ensemble ou disparaissent en même temps. Ici les phénomènes ou les apparences sensibles et les effets subsistent comme s'ils étaient dans leur état naturel. La substance passe et entre dans l'ordre surnaturel d'une nouvelle création. Les paroles : « que la lumière soit » eurent leur effet dans la première création de la nature. Les paroles « ceci est mon corps » ont leur effet dans la première et dans la seconde création, dans l'ancienne et dans la nouvelle création à la fois. Elles ont un rapport intime avec ces paroles : « Le Saint-Esprit descendra en vous et le pouvoir du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu (1). »

C'est pour ce motif que l'acte de consécration et l'acte de l'Incarnation ont entre eux des relations intimes. Après l'Incarnation, il n'y a pas d'action aussi sublime, aussi purement divine que la consécration et le saint sacrifice. C'est le prolongement de l'Incarnation et de l'oblation du Verbe incarné. La voix qui parle est humaine ; les paroles et les effets qu'elles produisent relèvent du souverain pouvoir de Dieu.

IV. Quatrièmement, cette juridiction exprime l'étroite intimité des rapports entre le prêtre et le Fils de Dieu. Il semble qu'après la participation du prêtre au sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, après l'impression du

1. Luc., I, 35.

caractère de JÉSUS-CHRIST dans l'âme du prêtre et la ressemblance du prêtre au divin Maître dont il est la parfaite image, on ne puisse concevoir d'autres rapports entre le prêtre et le Sauveur. Et cependant il y a encore deux autres rapports dont il nous faut parler. Le premier, c'est la société incessante et quotidienne du disciple avec son Maître et du serviteur avec son Seigneur. Le prêtre est serviteur, compagnon et ami. De même que Pierre, Jacques et Jean étaient, de tous les disciples, ceux qui suivaient de plus près notre Sauveur pendant sa vie mortelle, de même ses prêtres sont parmi le peuple fidèle ceux qui le suivent de plus près. Toute la journée ils sont près de lui et leur vie tout entière l'a pour unique objectif. C'est lui qu'ils quittent le matin et c'est auprès de lui qu'ils reviennent le soir.

Ensuite, il y a entre le prêtre et le Sauveur, à la sainte messe, un contact vrai, substantiel et vivant, aussi réel que le contact de saint Jean avec le divin Maître, lorsque, à la dernière Cène, il reposait sur la poitrine du Fils de Dieu ; aussi réel que le contact de saint Pierre avec JÉSUS-CHRIST lorsque le Sauveur lui lavait les pieds. Quand nous tenons le Saint-Sacrement dans nos mains nous sommes en contact avec Dieu, avec Dieu incarné, avec le Créateur, le Rédempteur et le Sanctificateur. La présence du Verbe incarné qui ne passera pas est plus réelle que la terre que nous foulons aux pieds et qui passera. Nous sommes en contact avec sa substance. « Celui qui est uni au Seigneur, dit le Prophète, est un même esprit avec lui. » Mais nous nous sommes unis de plus à la substance de son corps, nous sommes les membres de ce corps par une

réelle et substantielle participation. Saint Paul dit que nous sommes « les membres de son corps, de sa chair et de ses os » (1), et il nous ordonne de porter Dieu « dans notre corps (2) ». Ce contact et cette union, c'est la vie éternelle. Si, lorsque nous tenons le Saint-Sacrement dans nos mains, nos yeux étaient ouverts comme le furent les yeux de Cléophas à Emmaüs, nous reconnâtrions qu'après le contact sacramental et substantiel il n'y a d'union plus intime avec JÉSUS-CHRIST que l'union des bienheureux avec lui dans la lumière de la gloire.

Ce sont là les raisons qui ont éclairé l'esprit des docteurs de l'Église et les ont amenés à se convaincre qu'on ne peut concevoir de dignité plus élevée, de pouvoir plus grand que la dignité et le pouvoir sacerdotaux.

Dans l'ordre des actions divines, cette dignité, en ce qui regarde le pouvoir de la consécration, place le prêtre immédiatement après la sainte Vierge, le vivant tabernacle du Verbe incarné ; et, en ce qui regarde l'intendance qui est confiée au prêtre sur le Saint-Sacrement, immédiatement après saint Joseph, le père adoptif et le gardien du Fils de Dieu. Quel plus grand honneur le prêtre pourrait-il recevoir ? Mais aussi quelle obligation à la perfection peut égaler celle que crée pour le prêtre un tel pouvoir, une telle dignité et un contact aussi vivant avec le Verbe fait chair ? Saint Jean Chrysostome dit que les mains qui consacrent devraient être plus pures que la lumière du soleil. Et si les mains du prêtre doivent être telles, que doivent être

1. Ephes., v, 30.

2. I Cor., vi, 20.

ses yeux qui fixent la divine Présence, voilée mais à peine cachée, et ses lèvres qui disent : « ceci est mon corps », et ses oreilles qui entendent sa propre voix articuler les mots de la nouvelle création de Dieu ? Et si telle doit être la pureté de son corps, quelle doit être la pureté de son âme, de son intelligence avec toutes ses puissances et facultés, avec sa mémoire et son imagination, de son cœur avec toutes ses affections et ses désirs, de sa conscience avec ses discernements et ses ordres souverains, de sa volonté avec son empire constant sur tous les actes de la vie extérieure et de la vie intérieure ?

Il n'y a donc pas à en douter, le sacerdoce, par sa propre nature, ses exigences et les obligations qu'il impose, est essentiellement une règle de vie et le plus haut état de perfection divinement institué par Notre-Seigneur lui-même.

Mais ce n'est pas tout. Le prêtre exerce aussi une juridiction sur le corps mystique du Christ, c'est-à-dire sur les âmes de ceux qui ont été régénérés par l'eau et par l'Esprit-Saint. Saint Paul dit : « Nous sommes en face de Dieu la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST à l'égard de ceux qui sont sauvés et à l'égard de ceux qui périssent : à l'égard de ceux-ci une odeur mortelle qui leur cause la mort ; et à l'égard de ceux-là une odeur vivifiante qui leur donne la vie. Et qui est apte à de si grandes choses (1) ? » C'est-à-dire, qui ne tremblera de se charger d'un tel ministère ? Quoi de plus formidable que d'être placé ainsi entre la vie et la mort et d'être chargé, en vertu même de notre office sacerdotal, de rendre compte des âmes qui sont confiées à notre garde ? Les Pères de l'Église disent

1. II Cor., II, 15, 16.

que c'est là un ministère dont les anges eux-mêmes redouteraient de se charger. Gouverner un peuple, ou commander à une armée, et tenir ainsi entre ses mains la vie terrestre de milliers d'hommes, c'est une charge redoutable. Mais combien est-il plus redoutable d'être investi d'une autorité dont les actes ont des conséquences éternelles ? Quelle sainteté, quelle charité, quelle humilité, quelle patience, quelle sagesse, quelle fermeté, quelle équité seront à la hauteur d'une pareille fonction ?

Si les rapports qui unissent le prêtre au divin Maître dans le saint Sacrifice de la messe exigent en lui la perfection spirituelle, les rapports qui unissent le prêtre au Sauveur, comme docteur, guide et juge des hommes, ne l'exigent pas moins. Le prêtre est établi pour *exercere perfectionem*, c'est-à-dire pour être lui-même un exemple de perfection, pour modeler les âmes sur le type de la perfection qu'il doit reproduire en lui et les former à sa ressemblance. Il est donc requis avant tout qu'il soit parfait lui-même.

Ils sont nombreux les titres qui font ressortir avec éclat l'importance de ce dernier rapport du prêtre avec le Sauveur et nous montrent en même temps les multiples devoirs qui lui sont imposés. Sous l'Ancienne Loi déjà, les prêtres typiques étaient dépeints comme pêcheurs (1), chasseurs (2) et bergers (3). Sous la Nouvelle Loi, ils sont appelés pêcheurs d'hommes (4) et pasteurs (5) du troupeau. Mais ils sont plus que cela. Ils sont des

1. Jér., XVI, 16.

2. Ibid.

3. Ezech., XXXIV, 23.

4. Marc., I, 17.

5. I Petr., V, 2, 4.

intendants préposés à la maison du Père de famille pour donner à chaque homme sa nourriture en temps opportun, c'est-à-dire pour diriger et gouverner la maison de Dieu.

Ils sont ambassadeurs ⁽¹⁾ de Dieu ayant par cela même mission pour traiter et décider en son nom. Ils ont entre les mains les lettres de créance d'une divine ambassade, les conditions expresses à proposer aux hommes pour faire avec Dieu un traité de paix, et le pouvoir discrétionnaire de juger et de décider qui entre et qui n'entre pas dans les termes et dans les conditions du mandat dont ils sont investis.

Ils sont les collaborateurs ⁽²⁾ de Dieu dans le champ du monde et dans la vigne de l'Église. Ils sont laboureurs ⁽³⁾, semeurs ⁽⁴⁾ et moissonneurs ⁽⁵⁾. Le sacerdoce a pour mission de jachérer le sol en friche des nations et de détruire les racines de l'incrédulité qui empêchent ⁽⁶⁾ le travail de la charrue. « Je vous rendrai comme un chariot tout neuf qui foule les blés, qui a des pointes et des dents de fer. Vous foulerez et vous briserez les montagnes, et vous mettrez en poudre les collines. Vous les vannerez, et le vent les emportera, et la tempête les dissipera ⁽⁷⁾. » Ils sont des semeurs qui jettent la semence de la parole sur toutes les terres et au-delà de tous les océans ⁽⁸⁾. Ils sont des moissonneurs qui moissonnent en pleurant au milieu d'un monde

1. II Cor., v, 20.

2. I Cor., III, 9.

3. Ibid., IX, 10.

4. Marc., IV, 14.

5. Joan., IV, 38.

6. Heb., XII, 15.

7. Is., XLI, 15, 16.

8. Ibid., XXXII, 20.

stérile et mourant et qui un jour s'avanceront avec joie portant leurs gerbes dans leurs mains (1).

Mais ces titres, bien qu'expressifs, ne sont que des images et des figures allégoriques ; il y en a d'autres plus simples et touchant de plus près à notre vie sacerdotale et à nos besoins. Les prêtres sont les coopérateurs de Dieu dans l'œuvre de l'édification de l'Église et dans l'érection du temple du Saint-Esprit sur l'unique fondement que le Christ, le Maître-Constructeur, a posé. Ils sont les pères de tous ceux qui renaissent de l'eau et de l'Esprit-Saint, mais, dans un sens spécial, et avec des liens plus intimes et plus éternels, ils sont les pères de tous ceux qu'ils ont baptisés. Saint Paul dit aux Corinthiens : « Quand vous auriez dix mille maîtres en JÉSUS-CHRIST, vous n'avez pas pour cela plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai, par l'Évangile, engendrés en JÉSUS-CHRIST (2). » Ce titre de père est le plus simple et le plus intelligible pour tous, jeunes et vieux, savants et ignorants. La relation de père à fils est un lien universel dans l'ordre de la nature et elle est devenue comme un spirituel instinct dans l'ordre de la grâce. Le titre de père est le premier, le plus élevé, le plus puissant, le plus touchant, le plus honorable de tous les titres d'un prêtre. Il peut recevoir du monde et de ces fontaines élevées d'où se déversent les honneurs bien des noms et des titres honorifiques ; il peut ceindre son front de palmes académiques et se voir comblé de dignités ecclésiastiques ; mais aucun titre n'a pour lui un sens si profond et si élevé que le titre de père, et il n'emportera dans

1. Ps., CXXV, 5, 7.

2. I Cor., IV, 15.

l'éternité d'autre titre que celui de sa spirituelle paternité. Le monde a étouffé le titre de père sous les flots de ses adulations et de ses flatteries, et les prêtres ont prêté la main à leur amoindrissement en acceptant trop facilement les hommages du monde. Avec le titre, le sentiment intime de la paternité et de la filiation s'est d'abord obscurci, s'est peu à peu oublié et a fini par se perdre. L'étroit lien de mutuelle confiance et de mutuel amour entre le sacerdoce et les fidèles s'est dès lors relâché et n'a fait que trop souvent place à l'éloignement et à la défiance.

Les prêtres sont de plus juges des hommes. La loi juive interdisait l'accès des fonctions judiciaires à tout homme qui n'était pas père, car la justice doit être tempérée de miséricorde. Le juge spirituel a encore plus besoin de miséricorde que le juge séculier. Le juge des âmes a besoin d'être pénétré de la charité de Dieu dont émane toute paternité au ciel et sur la terre. Un juge doit être juste et la miséricorde est renfermée dans la justice. Saint Grégoire le Grand, en étudiant la hiérarchie céleste, dit que les « Trônes » sont les justes au sein desquels Dieu habite et règne, comme sur le siège de sa souveraineté. Notre divin Maître a dit: « Vous qui m'avez suivi, lorsque le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël (1). » Ces paroles s'adressaient aux apôtres et à l'épiscopat qui, à leur place, est chargé aujourd'hui de juger spirituellement le monde. Chaque évêque assis sur son siège, entouré de ses prêtres, liant ou déliant judiciairement les âmes par le pouvoir des clefs est un juge, ou

1. Matt. XIX, 28.

mieux, un arbitre entre Dieu et les hommes, dont la sentence prévient celle qui sera prononcée au jugement du dernier jour.

Enfin, les prêtres sont médecins. On apprenait aux prêtres dans l'Ancienne Loi à discerner entre lèpre et lèpre et on apprend aux prêtres de la Nouvelle Loi à distinguer entre péché et péché. Et pour cette fonction deux choses sont absolument nécessaires: la science et la charité, la science de Dieu, la science des saints, la science de soi-même, et la charité qui, sans achever de rompre le roseau brisé et sans éteindre tout à fait la mèche qui fume encore, ne se taira jamais lorsqu'elle rencontrera une maladie qui mène au trépas, ou un péché véniel près de devenir mortel, et une âme malade exposée à la mort.

Saint Paul a raison de demander : « Pour une pareille mission où trouver un homme capable ? » Se tenir dans une relation continuelle et étroite avec le Verbe fait chair ; être préposé à la garde des âmes pour lesquelles il a versé son précieux sang ; être chargé de leur salut à tel point que, si nous étions des mandataires infidèles, *leur sang serait réclamé de nos mains*, tout cela demande dans le prêtre une sainteté personnelle proportionnée à la charge de conduire les âmes du péché à la pénitence et de la pénitence à la perfection. Comment guideront-ils les autres dans la carrière ceux qui ne l'ont pas parcourue eux-mêmes ? Des théologiens affirment qu'un homme peut *exercere perfectionem*, c'est-à-dire apprendre aux autres à être parfaits, sans que lui-même ait encore atteint la perfection. Nombreuses même sont les imperfections de ceux qui sont parfaits, et le bon prêtre le sait mieux que tout autre par sa

propre expérience. Néanmoins, pour diriger les autres dans la perfection, il est nécessaire que le prêtre soit lui-même entré dans l'état de perfection, quoiqu'il puisse, nous le répétons, y conduire les autres et n'en être encore lui-même qu'aux extrêmes frontières. Mais aucun prêtre ne se contentera d'avoir au cœur si peu de générosité. Saint Paul était animé d'un tout autre esprit lorsqu'il disait : « Je ne crois pas avoir gagné le terme, mais mon unique soin c'est qu'en oubliant ce qui est derrière et faisant mes efforts pour atteindre ce qui est devant, je m'avance vers le terme, vers le prix auquel Dieu appelle d'en haut par JÉSUS-CHRIST (1). »

1. Philip., III, 13, 14.



CHAPITRE III.

LES TROIS RAPPORTS DU SACERDOCE.



N prêtre se trouve engagé dans trois rapports dont chacun l'oblige à tendre à la perfection intérieure.

I. Le premier de ces rapports le lie au Grand-Prêtre dont il partage le sacerdoce. Il est la source de notre sainteté ; mais il est aussi la loi de nos devoirs. Aux prêtres de l'ancienne loi qui s'approchaient de lui, Dieu disait : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (1). La sainteté créée de Dieu exige la sainteté dans tous ceux qui l'approchent. Du milieu du buisson ardent de l'Horeb, Dieu commanda à Moïse de dépouiller sa chaussure, car le sol qu'il foulait était saint (2). Un homme qui n'est pas saint, s'il recherche la prêtrise, recherche son éternelle damnation ; « et qui peut se résoudre à demeurer dans les feux éternels (3) » ? La sainteté de Dieu, sa pureté, son zèle, sa justice sont comme les flammes d'une fournaise où les âmes pures qui s'y plongent deviennent plus pures encore, mais où les âmes impures sont consumées. Car « Dieu est un feu qui consume (4) ». Ceux-là seuls qui sont semblables au Grand-Prêtre, auteur de leur salut, et qui ont un vrai désir d'arriver à une sainteté parfaite de corps, de cœur et d'esprit, peuvent se tenir avec confiance devant lui. La sainteté de Dieu a sur eux un pouvoir d'assimilation qui achève le travail qu'il a commencé

1. Levit., XI, 44, 46.

2. Exod., III, 5.

3. Is., XXXIII, 14.

4. Heb., XII, 20.

en eux lorsqu'il les appela à lui pour la première fois. Isaïe, lorsqu'il vit le Dieu des armées dans sa gloire, n'avait conscience devant lui que de sa propre impureté. Mais un des séraphins vola de l'autel avec un charbon ardent et en toucha ses lèvres, et toutes ses souillures furent purifiées (1). Plus une âme pure approche de Dieu, plus elle est purifiée à ce contact. Nous ne parlerons pas du surcroît de sainteté que valut à l'âme de notre Mère Immaculée, pendant sa vie mortelle, son union intime avec son divin Fils, avant comme après l'Ascension, car elle fut privilégiée en toutes choses, conçue sans péché et sanctifiée au-dessus même des séraphins. Mais nous pouvons méditer sur le degré de sainteté qu'atteignirent saint Jean et saint Pierre après qu'ils eurent été appelés à suivre notre divin Rédempteur. La conscience de son indignité fit jeter à saint Pierre ce cri : « Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur (2). » Le miracle des poissons révélait à ses yeux la puissance de JÉSUS, mais c'était la sainteté du Sauveur qui lui faisait craindre de se trouver en sa présence. Les trois années pendant lesquelles les apôtres suivirent notre Seigneur furent leur préparation au sacerdoce. Nombreuses étaient leurs imperfections, mais avec le temps, elles se dissipèrent sous les rayons de la sainteté qu'ils recevaient directement du divin Maître. Ils respiraient comme dans une atmosphère de pureté et de perfection. Cœurs lents à s'ouvrir à la foi, intelligences rebelles à comprendre, légers dans leurs discours, mondains dans leurs pensées, avides des premières places et se disputant entre eux pour savoir

1. Is., IV, 6, 7.

2. Luc., v, 8.

qui serait le plus grand : tels étaient les apôtres ; néanmoins la majesté de leur Maître les subjuguait tous ; son amour régnait sur eux en vainqueur et de jour en jour le vieil esprit mourait en eux pour laisser croître sur ses ruines l'esprit de JÉSUS-CHRIST, qui finit par les gouverner complètement. Le travail de leur purification avançait toujours sans recul, parce que la divine présence était comme le feu d'un creuset qui « purifiait les fils de Lévi et les raffinait comme l'or et l'argent pour les mettre à même d'offrir des sacrifices au Seigneur en toute justice (1). »

Mais l'un d'eux était un démon, — non probablement depuis son enfance, mais depuis le jour où son âme impure entra en contact quotidien avec la divine pureté. Ce fut de jour en jour, par degré et peut-être insensiblement, qu'il arriva au comble de l'indignité en suivant volontairement une ligne de conduite opposée à la sainteté de JÉSUS-CHRIST. Judas reçut les saints ordres en état de péché mortel, et, après sa première Communion, Satan entra en lui. Pendant trois ans, il avait vécu dans une atmosphère de sainteté sans se sanctifier lui-même. Ce qui devait contribuer à son salut lui devint une occasion de ruine, et ce qui fait la vie du monde fut changé par sa faute en un poison mortel.

Le rapport qui unit le prêtre à son divin Maître, est, à part la présence sensible, le même en tout que celui qui unissait les apôtres à JÉSUS-CHRIST. C'est un rapport personnel, réel et continu. Nous avons un Maître dans les cieus (2), dit saint Paul aux Éphésiens, et notre fidélité à son service repose absolument sur

1. Malac., III, 3.

2. Ephes., VI, 9.

notre conscience et non sur les apparences extérieures, comme dans ce monde nous payons le tribut de fidélité à un souverain que parfois nous n'avons jamais vu. Saint Pierre dit à ce sujet : « Vous aimez celui que vous n'avez point vu : vous croyez aussi en lui, bien que vous ne le voyez pas : et c'est parce que vous croyez que vous serez transportés d'une joie ineffable et toute glorieuse ⁽¹⁾ », c'est-à-dire d'une joie produite par la certitude et par l'avant-goût de l'éternelle félicité. Ce n'est pas une vaine imagination de croire que tandis que, soir et matin, nous nous livrons à nos occupations sacerdotales, JÉSUS est près de nous, dans « le vaisseau » ou « sur le rivage » ; que, lorsque, par exemple, notre ministère nous appelle dans les hôpitaux, dans la demeure du pauvre ou au lit d'un mourant, ou que nous marchons à travers champs, dans les rues fréquentées ou sur les montagnes cherchant la brebis égarée, JÉSUS est avec nous à chaque pas et à chaque instant. Ce n'est pas une illusion de croire que les paroles qu'il prononça nous sont encore adressées par lui et qu'il entend chacune de nos paroles comme si elles lui étaient dites à l'oreille. Lorsque, sur la terre, ses disciples l'entouraient, leurs yeux n'étaient pas constamment fixés sur lui et encore moins était-il l'unique objectif de leurs pensées et de leurs discours. Leur vue s'arrêtait sur le spectacle que leur offraient les routes, les champs ou la mer ; ils étaient assaillis d'un monde de pensées étrangères et, comme on dit vulgairement, leur imagination battait parfois la campagne ; ils parlaient entre eux avec le laisser-aller qu'on se permet entre personnes habituées à vivre journallement en-

1. I Petr., I, 8.

semble ; mais ils avaient toujours conscience que JÉSUS était au milieu d'eux, que non seulement il entendait leurs paroles, mais qu'il lisait dans leurs pensées et leur répondait avant qu'ils eussent ouvert la bouche. En quoi, à part la présence sensible du Sauveur, nos rapports avec le divin Maître diffèrent-ils réellement des leurs ? Nazareth, Bethléem, Jérusalem, Capharnaüm et Béthanie ne sont-ils pas aussi réels pour nous que si nous les avions vus ? Pour ceux qui ont la foi et la connaissance de la parole de Dieu, toutes ces choses sont aussi réelles que le monde qui se meut autour d'eux, et la conviction de ces rapports ineffables avec le Sauveur, est pour un prêtre fidèle un puissant stimulant et un perpétuel enseignement.

II. Le second rapport du prêtre a encore pour terme notre divin Maître, mais dans une condition toute particulière. JÉSUS est toujours présent au milieu de ses pasteurs jusqu'à la consommation des siècles, c'est-à-dire jusqu'au jour où il aura rassemblé définitivement ses élus et accompli son décret éternel de prédestination et où le temps de la grâce et de l'épreuve aura cessé pour l'humanité. Comme tête du corps mystique de l'Église, il est mystiquement dans chaque membre vivant de ce corps qui est le sien. Mais comme tête de l'Église, il réside en personne dans la gloire du Père et il ne quittera jamais la place qu'il occupe à la droite du Père jusqu'au jour où il viendra de nouveau sur la terre pour juger les vivants et les morts. Le rapport qui nous lie à lui dans les cieux est cependant un rapport de divine et réelle dépendance. Mais ce rapport avec JÉSUS-CHRIST est commun à tous les chrétiens indistinctement. Le sacerdoce a, comme nous l'avons

vu, un autre rapport avec lui, en tant qu'au sacerdoce est confiée la garde de la présence sacramentelle, *Mundamini qui fertis vasa Domini*. Si ceux qui portaient dans l'Ancienne Loi les vases du Seigneur étaient obligés par état d'être purs, quelles seront les obligations d'un prêtre dont les mains portent le Seigneur lui-même ? Être revêtu d'une charge, c'est de la part des hommes une marque de confiance ; être revêtu d'une charge par Dieu, qui connaît nos cœurs, c'est un gage d'une confiance singulière ; mais se voir confier la garde de la présence sacramentelle du Verbe incarné, c'est le gage le plus élevé de la plus absolue confiance. Quelle vocation que d'être appelé à être prêtre, quelle intégrité et quelle droiture de cœur demande un tel appel de Dieu ! Heureux sommes-nous si nous pouvons nous persuader que notre Maître découvre en nous ce qu'il découvrit dans Nathanaël, un cœur où il n'y a point de fraude !

Quand il était sur la terre, il ne voulait pas confier sa personne sacrée aux hommes parce que, comme dit saint Jean, il connaissait ce qu'il y avait dans les hommes ⁽¹⁾. Se peut-il qu'il ait connu ce qui était en nous lorsqu'il se confia lui-même à nous dans sa présence sacramentelle ? Sur la terre une marque de confiance que lui donne son maître en le chargeant d'intérêts purement humains conquiert entièrement à ce maître le cœur de son serviteur. Quelle devrait être la fidélité, la loyauté, l'entrain et le dévouement de nos cœurs pour la garde de sa présence, de sa personne et de son honneur devant les hommes ! Le Saint-Sacrement consacre le tabernacle, l'autel, le sanctuaire et la

1. Joan., II, 24, 25.

maison même du prêtre. Le buisson de l'Horeb était en flammes, mais le prêtre et tout ce qui l'entoure sont enveloppés dans l'éclat du Saint-Sacrement confié à sa charge et en subissent la divine influence. Comment pourrait-il perdre, même pour un moment, la conscience de ce lien ineffable qui l'attache à JÉSUS-CHRIST ?

Le prêtre peut n'avoir pas toujours son attention actuellement fixée sur ces choses sublimes. Les disciples eux-mêmes, lorsqu'ils cueillaient des épis de froment pour apaiser leur faim, ou lorsqu'ils s'extasiaient devant les pierres du temple et devant le figuier desséché, avaient d'autres pensées, mais alors même ils étaient encore sous l'impression d'une pensée capitale qui dominait et gouvernait toute leur vie et les rappelait sans cesse au sentiment de la divine présence.

Ainsi il en est peut-être, ainsi il en doit être de nous. Un prêtre ne doit pas se trouver là où son divin Maître ne voudrait pas aller, ni s'employer à quelque chose que son divin Maître ne voudrait pas faire. Le matin, le prêtre a prononcé des paroles d'une puissance souveraine et pour un instant il a été en contact avec le Verbe incarné. L'impression qu'il en conserve — car ce n'est pas ici un simple souvenir comme celui que l'on garde d'une chose qui est passée, mais la sensation continue d'une chose qui persiste — cette impression doit exercer son action souveraine sur toute sa vie et sur toute la journée. La pensée que le soir il retournera, avant de se livrer au repos, en présence de son divin Maître pour lui rendre compte de toutes les heures et de toutes les actions du jour, doit être une loi et un frein pour ses sens, pour son cœur et pour ses lèvres. L'affection que nous témoigne un ami du monde

exerce son influence sur nous et nous sert de mobile, même lorsque cet ami est loin de nous : combien plus la présence d'un ami divin doit exercer son action sur toute notre vie et nous élever au-dessus de nous-mêmes ! Saint Grégoire s'écrie : « O étonnante condescendance de la divine bonté ! Nous ne sommes pas dignes d'être des serviteurs et nous sommes appelés amis ! Quel honneur pour des hommes d'être les amis de Dieu (1) ! »

III. Il y a un troisième rapport qui est d'institution divine et qui, une fois établi, l'est pour toute l'éternité : c'est le rapport qui existe entre le prêtre et les âmes confiées à sa charge. Ce rapport peut être établi de deux manières : ou par l'assignation d'un troupeau, assignation qui fait d'un prêtre un pasteur, ou par le choix spontané de ceux qui se soumettent eux-mêmes à la direction d'un confesseur. Dans l'un ou l'autre cas, il s'établit dès lors, entre le prêtre et les âmes, une relation intime qui a des conséquences éternelles. Toutes les autres relations qui existent sur la terre sont renfermées proportionnellement dans cette pastorale relation et n'ont plus même besoin d'être encore mentionnées. Porter sur ses épaules la responsabilité du salut des autres : cette mission établit entre le prêtre et les hommes un rapport d'un ordre tout divin. La nature confie aux pères une charge analogue à l'égard de leurs enfants tant que ceux-ci sont en bas âge et incapables de prendre soin d'eux-mêmes. Mais au bout de quelques années l'autorité paternelle s'amointrit et disparaît. Cette autorité est du reste limitée en tout

1. *In Joan.*, XV. 14, 15, tom. I, p. 1445.

temps, car sur l'âme de leurs enfants les parents n'ont aucun pouvoir.

Mais dans l'ordre spirituel, Dieu a voulu que la haine fraternelle de Caïn fût remplacée par l'amour fraternel des pasteurs. «Suis-je donc le gardien de mon frère (1) ?» telle est la voix du monde. «Je suis le bon pasteur (2),» telle est la voix du divin Maître énonçant pour ses pasteurs la loi qui doit régir toute leur vie. Sous l'Ancienne Loi, Dieu commandait qu'en temps de guerre un homme fût chargé de veiller au salut du peuple. Si le veilleur, voyant l'ennemi s'approcher, donnait l'alarme en sonnant de la trompette, celui qui périssait pour ne s'être point mis sur ses gardes était réputé responsable de sa mort et le veilleur était libre ; mais si le veilleur, voyant l'ennemi s'approcher, ne sonnait pas l'alarme et si quelqu'un périssait par sa négligence, cette sentence était prononcée par Dieu : «Je réclame son sang des mains du veilleur (3).» Aucun homme ne peut être rendu responsable de la vie des autres, si ce n'est par le maître et l'auteur de la vie. Un office redoutable est imposé par Dieu au veilleur, et il doit nécessairement s'en acquitter et répondre de sa propre vie pour sa négligence. Il n'est pas responsable des résultats de ses avertissements, mais seulement de sa propre fidélité. Telle est aussi la charge de pasteur. Le maître du troupeau lui en confie la garde, et il doit répondre du troupeau sur sa propre vie. Saint Grégoire dit que le pasteur a autant d'âmes à sa charge qu'il a de brebis dans son bercaïl. Qui peut lui imposer un tel fardeau

1. Gen., IV, 9.

2. Joan., X, 14.

3. Ezech., XXXIII, 2-6.

si ce n'est Dieu qui seul peut dire : « Toutes les âmes m'appartiennent (1) » ? Il y a dès lors, de par l'institution divine, une mutuelle relation d'autorité et de sujétion entre le prêtre et les âmes. Quel homme a, de par la loi naturelle, autorité sur un autre homme ? Il ne l'a, cette autorité, que s'il l'a reçue de la loi surnaturelle de la grâce. Là où il n'y a pas d'autorité, il n'y a pas de devoir de se soumettre.

« Tout homme portera son propre fardeau » (2), dit saint Paul aux Galates, mais les fardeaux de plusieurs sont, par l'ordre de Dieu, réunis sur les épaules du pasteur des âmes. Lui aussi n'est point responsable de l'effet du signal d'alarme qu'il donne aux âmes en veilleur fidèle ; il n'est responsable que de sa fidélité à remplir sa mission. Lorsqu'il a donné son cœur, ses forces, son temps, sa vie et, à l'occasion, tout son sang, au service et au salut de son troupeau, il peut se reposer plein d'espérance. Le sang de ceux qui périssent ne lui sera pas imputé. Mais quel zèle, quelle abnégation de lui-même, quelle générosité et quelle patience, quelle humilité et quelle charité sont nécessaires pour supporter avec indulgence la perversité des méchants et la légèreté des bons ! Le pasteur doit en toutes choses marcher en avant du troupeau, sinon le troupeau ne peut le suivre en réalité. Il doit d'abord avoir appris lui-même, par la pratique, ce qu'il doit enseigner aux autres, et son enseignement a bien moins de valeur par ce qu'il dit que par ce qu'il est. C'est la parole vivante qui convertit, soutient et sanctifie le cœur des hommes. *Summa dicere et ima facere est,*

1. Ezech., XVIII, 4.

2. Gal., VI, 5.

chez un prêtre, comme une provocation adressée à Dieu et aux hommes. La parabole du « *rayon et de l'atome* » devrait être inscrite sur les murs de tous les séminaires et dans la conscience de tout prêtre. Les paroles de saint Paul sont terribles contre le prêtre qui est prêtre par son ordination et qui ne l'est pas par la sainteté : écoutez : « Vous qui vous faites gloire d'être à Dieu, qui connaissez sa volonté et qui, instruits par la loi, décernez ce qui est le meilleur ; vous qui vous flattez d'être le guide des aveugles et la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des enfants, comme ayant dans la loi la règle de la science et de la vérité. Vous donc qui enseignez les autres, vous ne vous enseignez pas vous-mêmes ; vous qui prêchez qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez ; vous qui dites qu'il ne faut pas commettre d'adultère, vous en commettez (1) ». Médecin, guéris-toi toi-même ! Comment, dit saint Grégoire, un prêtre pourra-t-il guérir les autres s'il a « un ulcère sur sa propre face (2) » ? Un prêtre sera *aut forma gregis aut fabula* : ou le modèle ou la risée de son troupeau. *Ira est non gratia cum quis ponitur supra ventum nullas habens radices in soliditate virtutum* (3). Quelle mesure de perfection spirituelle, quelle mesure de sainteté est proportionnée à un pareil office, à une pareille charge, à une pareille responsabilité ? « La sainteté du prêtre ne doit donc pas être une sainteté vulgaire, mais une sainteté d'un degré particulier ; une sainteté qui ne recherche que les choses du Christ ; une sainteté qui

1. Rom., II, 17-22.

2. *Reg. Past.*, P. I. C. IX.

3. Petri Bles. *Canon Episcopalis*, Opp. p. 450, 2.

a « sa conversation dans les cieux » ; une sainteté qui s'offre elle-même à Dieu en oblation et en sacrifice d'agréable odeur ; une sainteté par laquelle le prêtre devient une source de lumières, de bénédictions, de mérites et de vie éternelle pour les âmes ; une sainteté qui est un exemple aux fidèles en paroles, en « conversation », en charité, en foi et en chasteté (1) ».

Les trois rapports du prêtre que nous venons de décrire sont autant de motifs pour lui d'aspirer à la plus haute conformité à notre divin Maître et à la plus étroite union avec lui. Et ces motifs ne sont pas seulement dictés au prêtre par la générosité, la gratitude et l'amour — c'est-à-dire, par « la loi de liberté » — mais ils renferment en eux-mêmes et ils imposent au prêtre des devoirs et des obligations dont nous allons nous entretenir.

1. *Parvum Speculum Sacerdotis*, cap. VII, p. 250.



CHAPITRE IV.

LES OBLIGATIONS DU PRÊTRE A LA SAINTETÉ.

JUSQU'ICI nous avons traité du sacerdoce en tant qu'il est investi du plus grand pouvoir que Dieu ait jamais conféré aux hommes. Cela seul suffirait pour nous montrer que le sacerdoce demande du prêtre, — non une consécration proportionnée de toutes les puissances de son âme, ce qui est impossible, — mais une entière oblation de lui-même. Nous avons aussi par là la preuve qu'avec le sacerdoce le prêtre reçoit une grâce proportionnée qui lui suffit amplement pour l'accomplissement de tous ses devoirs. Nous n'avons pas besoin d'autre argument pour être convaincu que l'état sacerdotal est le plus élevé quant aux pouvoirs qui lui sont confiés, aux obligations qu'il impose et aux grâces qu'il reçoit, et qu'il est l'état de perfection institué par notre divin Maître pour être la lumière du monde et le sel de la terre.

Nous avons vu aussi que le sacerdoce est unique, que chaque prêtre en a sa part, parce que chaque prêtre participe au sacerdoce du Verbe incarné, et que dès lors il reproduit l'image de JÉSUS-CHRIST, et que cette image, cette ressemblance parfaite avec le divin prototype, est imprimée sur son âme par un caractère indélébile.

Quelle plus stricte obligation à la perfection pourrait-on imaginer que celle qu'exigent ces divines participations ?

Nous avons vu en outre que le prêtre est engagé dans trois rapports dont chacun exige de lui une pureté parfaite, une charité parfaite, une humilité parfaite. Il est premièrement, par ses multiples devoirs, en rapport direct avec son divin Maître ; il est secondement en rapport intime avec sa présence sacramentelle, et il est en troisième lieu en rapport constant avec les membres du corps mystique de JÉSUS-CHRIST sur lesquels il exerce une juridiction de vie ou de mort.

Peut-on concevoir une sainteté proportionnée à de tels rapports d'intimité, de confiance et de responsabilité entre le prêtre et son divin Maître ?

Il est théologiquement certain que la perfection intérieure est requise pour recevoir les ordres sacrés. Saint Alphonse déclare que c'est le jugement unanime de tous les Pères et de tous les Docteurs de l'Église (1).

1. Saint Grégoire de Nazianze peut être cité comme exemple. Il décrit en ces termes l'état de perfection spirituelle qui est requis avant l'ordination au sacerdoce : « Je connais ces choses sublimes et je sais que personne n'est digne du grand Dieu, du sacrifice et du Grand-Prêtre notre Sauveur, s'il ne s'est pas au préalable offert lui-même à Dieu, en sacrifice vivant et saint, s'il n'a pas rendu à Dieu un service équitable et digne de lui, et offert un sacrifice de louanges, et un cœur contrit, qui est le seul sacrifice exigé de nous par l'Auteur de toutes choses. Sachant cela, comment oserais-je, moi (qui ne remplis aucune de ces conditions) offrir à Dieu une vie qui est en contradiction manifeste avec ces grands mystères ? Et comment oserais-je porter le nom et l'habit d'un prêtre avant que mes mains soient consacrées par des œuvres saintes, avant que mes yeux soient habitués à contempler sainement la créature et à n'adorer que le seul Créateur ; avant que mes pieds soient fixés sur le roc et aient acquis l'agilité du cerf et que toutes mes voies soient dirigées selon Dieu, sans jamais dévier d'un pas de lui et de sa loi, avant que chacun de mes membres soit devenu un glaive de justice et que toutes les œuvres mortes soient rejetées et balayées de ma vie pour faire place à l'Esprit-Saint ? (*Orat.* II, CXCIV, tom. I, pp. 56 et 57.)

Saint Grégoire requiert donc, avant l'ordination, de celui qui aspire au sacerdoce, l'oblation de lui-même, le service de sa raison et de sa volonté,

Il y a deux classes d'hommes qui sont appelés par Notre-Seigneur à devenir ses ministres. La première classe se compose de ces âmes innocentes qui, comme l'âme d'un saint Jean, d'un saint Philippe et d'un saint Charles, n'ont fait que croître depuis le premier âge dans la grâce sanctifiante et dans la perfection intérieure. La seconde classe est celle des pénitents, comme saint Paul, par exemple, qui avait persécuté le nom de JÉSUS ; comme saint Augustin, qui s'était égaré de bonne heure loin de la voie des commandements ; comme saint Thomas de Cantorbéry, qui avait été plongé dans les vanités du monde, sans renier Dieu, sans doute, mais en y contractant de nombreuses imperfections. Les antécédents de ces deux classes d'hommes sont absolument dissemblables, mais le but qu'ils atteignent est identiquement le même. Ils arrivent à l'autel par des chemins tout à fait différents, mais ils se rencontrent devant l'autel confondus dans le même cœur et dans le même esprit, modelés tous sur le type de perfection que leur offre le divin Modèle, le Grand-Prêtre, chef suprême des pasteurs.

Cette perfection spirituelle intérieure ne consiste pas pour les prêtres à être exempts de toute faute — car qui est sans péché? — mais elle consiste d'abord à être

l'esprit de prière et de pénitence, la sainteté de la vie, la séparation des créatures, l'adoration du Créateur, la stabilité dans la grâce, la sanctification de tous ses membres, la mortification de ses passions et le règne du Saint-Esprit sur son âme.

Il ajoute : « Je sais en outre que, sous l'Ancienne Loi, il était ordonné qu'un prêtre qui avait des souillures corporelles, ou qui était écarté pour un temps des sacrifices, ne pouvait offrir des oblations parfaites, mais le prêtre parfait *τελειουος* seulement; — et c'est là, à mon avis, une image de la perfection intérieure qui est requise des prêtres de la Nouvelle Loi. » (*Orat.* II, CXCIV, tom. I, p. 56) (Note de l'auteur.)

tellement dégagé des liens du péché qu'ils préféreraient mourir plutôt que de commettre un seul péché mortel ; en outre, à éprouver une telle crainte et une telle aversion de toute faute qu'ils soient disposés à subir toute peine et toute infortune plutôt que d'offenser Dieu par un seul péché véniel volontaire ; en troisième lieu, à embrasser joyeusement et délibérément, en esprit, une vie de pauvreté, d'humilité, de travail et la croix elle-même, c'est-à-dire, cette vie de sacrifice qui a été le lot de leur divin Maître ; de telle sorte que, s'ils pouvaient assurer leur salut, tout en se livrant aux joies du monde, ils dédaigneraient ces joies pour ressembler au Sauveur dans ses angoisses intérieures et pour le suivre dans les multiples voies de sa croix. Une telle disposition dans le cœur d'un prêtre en qui l'amour de Dieu et des âmes règne sans partage, constitue à elle seule, — quand bien même la nature murmurerait encore et se traduirait parfois par des saillies que sa faiblesse ne lui permet pas de prévenir et par des mouvements indélébiles de la concupiscence, — cette disposition, disons-nous, est la perfection spirituelle intérieure que les Pères et les Docteurs requièrent de tous ceux qui se présentent pour être élevés à la prêtrise.

Selon saint Alphonse, tous les écrivains sacrés soutiennent que le simple état de grâce n'est pas suffisant pour être admis à l'ordination. Or, tous ceux qui sont dans la grâce sanctifiante sont unis avec Dieu. L'union avec Dieu, — c'est-à-dire l'exemption de tout péché mortel, — est, sans conteste, une disposition rigoureusement suffisante pour communier. Une communion faite dans ces conditions n'est pas mauvaise, mais elle n'est pas pour cela une communion fervente et peut se

faire à deux doigts de l'abîme. Mais si tel peut être, sans qu'il pèche *de ce chef*, l'état du simple fidèle qui communie, tel ne peut pas être l'état d'un prêtre qui consacre et consomme le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST et distribue aux autres le pain de vie. Le monde est tombé si bas qu'il en est qui s'imaginent qu'il n'est requis à la rigueur pour être prêtre qu'une bonté tant soit peu supérieure à une bonté vulgaire ; c'est-à-dire qu'un prêtre qui est revêtu du sacerdoce et du caractère du Fils de Dieu, qu'un prêtre qui est divinement enlacé dans tous les rapports surnaturels que nous avons décrits, doit sans doute, d'après eux, avoir autre chose qu'une probité vulgaire, mais qu'il peut, lui qui est soumis à de si sacrés et de si sublimes devoirs, se tenir, sous le rapport de la vertu, à un niveau que ne dépassent pas les autres hommes. Cette bonté de convention et en quelque sorte professionnelle sera difficilement la marque d'un vrai disciple du Dieu qui a été crucifié.

L'épiscopat a été défini : « l'ordre qui a le pouvoir d'administrer et de propager l'Église de Dieu par la perpétuité de l'ordination sacerdotale (1) ». Le premier devoir de l'évêque est dès lors de choisir avec soin, de trier, d'élever et de conduire par là-même à la perfection les jeunes gens qui doivent être admis au sacerdoce. Dès l'âge de douze ans, comme le concile de Trente l'ordonne, ils doivent être élevés dans les séminaires et admis déjà, par la tonsure, au nombre des clercs. De l'âge de douze ans à l'âge de vingt-quatre ans, ils demeurent sous les yeux et sous la main de l'évêque, car

1. Ferrante, *Elementa Juris can.*, p. 39.

quoique d'autres travaillent sous lui à la formation des lévites, il est tellement le maître et l'auteur de leur formation que le concile de Tolède appelle le séminaire : *Episcopalis presentia*. Autant que le peut la faiblesse humaine, ces jeunes gens croissent en grâce et s'élèvent insensiblement jusqu'à la perfection. Les autres qui se présentent à la neuvième ou à la douzième heure doivent, eux aussi, gravir les sept degrés qui mènent à l'autel. Si le temps de leur formation est plus court, il n'est pas moins exigé d'eux ; je dis même qu'il est plus exigé d'eux et, en attendant qu'ils aient atteint la même perfection que les ouvriers de la première heure, ce n'est que lentement qu'ils s'élèvent à l'honneur de la célébration du saint sacrifice. La ferveur de leur conversion et les actes de réparation que leur inspire leur âme pénitente leur font atteindre en un temps plus court un degré de perfection que les âmes innocentes, qui n'ont jamais dû pleurer leurs fautes, mettent plus de temps peut-être à conquérir. La ferveur de saint Paul et celle de saint Augustin avait sa source dans leur *sævitia in seipsum*, — dans le combat qu'ils se livraient à eux-mêmes, combat qui est la perfection de la pénitence. Saint Grégoire dit qu'un soldat qui a lâché pied au commencement de la bataille, souvent reviendra sur ses pas et combattra plus héroïquement que ceux qui n'ont jamais eu peur devant l'ennemi. Mais innocents ou pénitents, tous doivent avoir atteint la perfection spirituelle avant de pouvoir s'agenouiller sous les mains que leur impose l'évêque pour imprimer en eux le caractère du sacerdoce éternel.

Il faut, en outre, ne jamais perdre cette conviction que le prêtre est ordonné *ad exercendam perfectionem*,

c'est-à-dire, non seulement pour être parfait, mais pour produire et imprimer dans les autres, par l'exemple de sa propre vie, par l'action et par l'influence de toutes ses paroles et de tous les actes de sa vie, la perfection dont notre divin Maître est le sacré prototype. Le sacerdoce a été institué pour perpétuer trois choses : le témoignage public des vérités de la foi, l'administration des sacrements et l'esprit de JÉSUS-CHRIST. L'esprit de JÉSUS-CHRIST ne doit pas être manifesté en paroles seulement, mais par toutes les puissances vitales d'un esprit conforme à son esprit. « Vous êtes la lumière du monde » : cela signifie que, de même que la lumière se manifeste par son propre rayonnement, de même le prêtre doit briller de la lumière d'une vie sainte : lumière qui est le rayonnement de sa sainteté intérieure. « Vous êtes le sel de la terre. » Ces paroles signifient que le prêtre possède personnellement la sainteté qui résiste à la corruption du siècle et qu'il communique la même force de résistance aux autres par son contact et par son influence. *Exercer la perfection*, c'est donc agir conformément à la loi et à l'esprit de perfection : c'est agir, c'est parler, c'est juger, c'est penser comme le ferait un homme parfait : *exercer la perfection*, c'est être et c'est faire ce qu'il est parfait d'être et de faire dans la vie sacerdotale, c'est être pieux, humble, charitable et pratiquer l'abnégation de soi-même à ce degré élevé qui est requis d'un ministre de JÉSUS-CHRIST : *exercer*, c'est provoquer, c'est diriger, c'est réaliser : c'est un mot qui signifie puissance et énergie, autorité personnelle et force intérieure se manifestant au dedans par ses résultats.

Des savants ont discuté la question de savoir si un

prêtre qui serait lui-même imparfait peut apprendre aux autres à devenir parfaits. Nous connaissons, en effet, cet axiome : *Extra statum perfectionis perfecti multi, intra statum perfectionis multi imperfecti*. Mais saint Augustin dit : *Nemo potest dare quod non habet*.

On observe que Judas lui-même prêcha le royaume de Dieu, que la vérité peut exercer son action indépendamment des lèvres auxquelles elle est confiée, que même le péché mortel dans le prêtre ne peut empêcher l'*opus operatum*, — c'est-à-dire la grâce des sacrements, — que le prêtre, quel qu'il soit, peut enseigner aux autres l'humilité, la charité, la pureté et la piété; que si le terrain est fertile et la semence bonne, peu importe quelle est la main du semeur ; — tout cela peut être vrai : — l'amour et la miséricorde de Notre-Seigneur pour les âmes ne permettront pas que les fidèles éprouvent du détriment à cause des mauvais prêtres ou à cause des prêtres imparfaits qui sont entrés dans le sacerdoce sans la perfection intérieure requise pour l'ordination, ou qui y sont entrés dans de bonnes dispositions, mais qui les ont perdues dans la suite. Tout cela, je le répète, peut être vrai ; mais ce n'est pas là *exercere perfectionem*. De tels prêtres ne peuvent pas réellement produire dans les autres et traduire au dehors ce qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes : mais la grâce et la vérité qui émanent de JÉSUS-CHRIST opèrent leur effet, malgré eux, pour leur propre condamnation. Cette grâce et cette vérité transmises par un canal impur agiraient en ce cas à l'instar des *gratiæ gratis datæ* qui sont données pour la sanctification des autres, mais qui ne sanctifient pas ceux qui les dispensent. Ce n'est pas là toutefois la doctrine de l'Église, et il n'est pas vrai

de dire que le sacerdoce de notre divin Maître est une *gratia gratis data*. C'est un sacrement qui sanctifie ceux qui le reçoivent et qui leur confère une grâce sacramentelle continue et inépuisable pour exercer leur ministère avec fidélité et avec fruit.

C'est ce qui est exprimé en termes précis dans le pontifical romain. Dans la première préface qui précède l'ordination des prêtres, l'évêque avertit les candidats qu'ils ne doivent s'élever qu'avec une grande crainte à un état aussi sublime que celui du sacerdoce, et qu'ils doivent prendre soin de posséder une « sagesse céleste, une mûre observance de la justice ». La préface ajoute que Notre-Seigneur, en choisissant avec soin les soixante-douze disciples et en les envoyant prêcher devant lui, nous a enseigné, par ses paroles et par ses actes, que les ministres de son Église doivent être parfaits dans le double amour de Dieu et des hommes et établis solidement dans la vertu. L'évêque les charge de conserver dans leurs mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte, et finalement, il leur adresse les recommandations suivantes : « Réalisez dans votre vie ce que vous faites en ce moment ; pratiquez la sainteté dont vous recevez le fardeau, afin qu'en célébrant le mystère de la mort du Seigneur, vous puissiez mortifier tous vos vices et toutes les concupiscences qui fermentent dans vos membres. Que votre doctrine soit le remède spirituel du peuple de Dieu. Que l'odeur de vos vertus fasse les délices de l'Église du Christ de telle sorte que, par la prédication et le bon exemple, vous puissiez être un objet d'édification pour cette maison sainte qui est la famille même de Dieu. »

Dans la seconde préface, l'évêque prie en ces termes : « Renouvelez en eux l'esprit de sainteté afin qu'ils puissent recevoir de vous l'honneur d'une seconde dignité et qu'ils puissent, par l'exemple de leur conduite, être pour les autres une règle de vie morale. Qu'ils soient pour nous de prudents collaborateurs et qu'ils soient pour tous le modèle éclatant d'une parfaite justice (1). »

Le concile de Trente ordonne de même que la vie des clercs soit un modèle de perfection pour tous et que dans leurs vêtements, dans leurs gestes, dans leur maintien, dans leurs paroles et dans toute leur conduite, il n'y ait rien que de grave, de réservé et de pieux, et qu'ils évitent même les fautes légères qui en eux, dit le saint concile, seraient grandes, de manière que « toutes leurs actions inspirent à tous de la vénération pour leur caractère (2) ». Ces paroles définissent l'*exercice de la perfection* dans sa signification la plus complète, et cette signification est double : c'est d'abord, que le prêtre doit offrir dans toute sa vie un exemple pratique de charité parfaite ; c'est ensuite qu'il doit communiquer sa perfection aux autres en imprimant dans leur cœur la loi de la charité.

Enfin, sans insister davantage sur ce sujet, il est de toute évidence que la perfection intérieure requise pour l'ordination, et par conséquent, comme condition essentielle pour conduire les autres à la perfection, impose au prêtre, après l'ordination, la stricte obligation de persévérer, par tous les moyens les plus efficaces, dans cette vie parfaite.

1. *Pontif. rom.* in ordinatione presbyteri.

2. Sess. XXII, *De Ref.*, cap. I.

Heureux le prêtre qui persévère dans l'oblation qu'il a faite de lui-même le jour où il a été ordonné ! Mais malheureux entre tous les hommes le prêtre qui tombe des hauteurs où cette oblation l'avait placé ! A un tel prêtre on peut appliquer ces divines et terribles paroles : « J'ai quelque chose contre toi, parce que tu as abandonné ta première ferveur ⁽¹⁾ ; » ou celles-ci : « Je voudrais que tu fusses froid ou chaud, mais parce que tu es tiède, et ni froid et ni chaud, je commencerai par te vomir de ma bouche ⁽²⁾ ; » ou encore : « Tu as le nom d'être vivant et tu es mort ⁽³⁾. » Si l'état sacerdotal était l'état *perfectionis acquirendæ*, un tel homme pourrait plus facilement revenir à sa ferveur première, mais il est l'état *perfectionis exercendæ, conservandæ et amplius augmentandæ*. Il a déjà reçu le don de la plus sublime vocation qui ait été accordée aux hommes après la divine maternité de Marie et après la paternité adoptive de saint Joseph, et il a reçu, à cette occasion, la plus grande des grâces, puisqu'elle était proportionnée à cette vocation. Saint Paul dit à chacun d'entre nous ces paroles qu'il adressait à Timothée : « Soyez l'exemple des fidèles dans vos discours, dans votre conduite, dans ce qui regarde la charité, la foi, la chasteté. Ne négligez pas la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée selon le décret d'en haut par l'imposition des mains épiscopales. Méditez ces choses, soyez-y tout entier — *hæc meditare, in his esto* : afin que tout le monde voie le progrès que vous faites (c'est-à-dire votre accroissement dans la sainteté). Ayez

1. Apoc., II, 4.

2. Ibid., III, 15, 16.

3. Ibid., III, 1.

de l'attention sur vous-même et sur ce qui concerne la doctrine ; appliquez-vous à cela constamment, car, en vous conduisant ainsi, et vous vous sauverez vous-même, et vous sauverez ceux qui vous écoutent (1). » Ces paroles nous dépeignent l'*exercitium perfectionis in se, et in alios*, l'exercice personnel et pastoral de la perfection, exercice qui doit commencer dans la vie du prêtre pour se traduire ensuite en action sur son troupeau. *Ut perfectus sit homo Dei* (2).

Les trois premiers chapitres et celui-ci n'ont eu qu'un seul but : montrer par quelles multiples et par quelles étroites obligations un prêtre est lié à la vie de perfection. La notion d'obligation s'est tellement identifiée avec les mots lois, canons, vœux et contrats que, si on ne pouvait pas prouver, texte en main, que ces obligations écrites existent, aucune obligation ne serait censée exister. Il est certes évident que les lois, canons, vœux et contrats imposent des obligations à ceux qui leur sont soumis. Mais toutes les obligations ne se traduisent pas par lois, par canons, par vœux et par contrats. Il y a des obligations distinctes de celles-là et antérieures à tous ces liens. La foi, l'espérance, la charité, la contrition, la piété : toutes ces choses imposent à l'âme les plus incontestables et les plus stricts devoirs. La « loi de liberté » nous lie par l'amour, par la gratitude et par la générosité. Comparés à ces liens-là, on peut dire que tous les autres liens sont la lettre qui peut tuer l'esprit qui donne la vie.

Ces liens de JÉSUS-CHRIST enlacent tous ses disciples et à plus forte raison ses prêtres. A eux incombent

1. I Tim., IV, 12, 16.

2. II Tim., III, 17.

toutes les obligations qui dérivent de leur participation à son éternel office, participation fondée, nous l'avons dit, sur leur caractère sacerdotal, sur leur ressemblance parfaite avec le divin Maître, sur leurs pouvoirs divins de consacrer et d'absoudre, sur le triple rapport personnel qui les attache à JÉSUS-CHRIST, à sa présence sacramentelle, à son corps mystique. Si toutes ces choses divines n'exigent pas que des hommes qui aspirent à devenir prêtres soient parfaits avant que leurs mains soient ointes pour le saint sacrifice et que le fardeau du Seigneur soit imposé à leurs épaules, que pourra jamais instituer Dieu et que pourra jamais concevoir le cœur de l'homme pour obliger les hommes à la perfection ?



CHAPITRE V.

LES MOYENS PRATIQUES DE PERFECTION POUR LE PRÊTRE.



SAINT Paul dit : « Nous savons que toutes choses concourent à l'avantage de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui, selon le dessein qu'il a formé, sont appelés à être saints. Car ceux qu'il a vus par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit lui-même le premier entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés ⁽¹⁾ : » c'est-à-dire, il les a revêtus de la gloire de l'adoption de fils de Dieu. Tel est le but de notre prédestination comme chrétiens, et les moyens pour atteindre ce but sont la vocation, la justification et l'adoption. Et ces moyens, avec les grâces du Saint-Esprit qui y sont attachées, sont proportionnés et adéquats à la fin qu'il s'agit d'atteindre : notre conformité au Fils de Dieu, et dans cette vie et dans l'éternité. Les œuvres de Dieu ne manquent jamais leur but par la faute de Dieu. S'ils le manquent, c'est que notre concours leur a fait défaut. Une grâce suffisante est donnée pour arriver à la sainteté à tout homme régénéré par le baptême. Tous les chrétiens sont appelés à être saints, non sans doute dans la même mesure et au même degré, car « l'étoile diffère de l'étoile en éclat ». Les voies et les vocations des hommes sont innombrables dans leur

1. Rom., VIII, 28-30.

étendue et dans leur diversité, mais à chaque homme est donnée une grâce adéquate à la fin à laquelle il est appelé et qu'il doit atteindre, et aux particularités de la route qu'il doit suivre pour l'atteindre.

Cette loi souveraine du Saint-Esprit est énoncée par saint Bernardin de Sienne en des termes bien connus (1).

De tous ceux qui, selon le langage de l'Apôtre, sont prédestinés à être *conformes à l'image de JÉSUS-CHRIST*, les premiers sans conteste sont ceux qui partagent son sacerdoce et son caractère. Ils sont appelés à lui ressembler afin qu'ils puissent être les représentants de sa personne devant les hommes et le calque fidèle de son esprit. A eux, par conséquent, sont accordés tous les moyens proportionnés et suffisants pour arriver à la fin sublime qui leur est propre : celle d'une très étroite conformité avec le Fils de Dieu.

Les moyens donnés aux prêtres pour atteindre cette fin sont de deux espèces : la première espèce se compose des moyens que nous appellerons généraux, et la deuxième de ceux que nous nommerons spéciaux. Nous nous occuperons pour le moment des moyens généraux et nous laisserons les moyens spéciaux pour un autre chapitre, nous bornant aujourd'hui à les indiquer.

Les moyens généraux sont au nombre de trois : c'est d'abord la grâce sacramentelle de la prêtrise ; c'est

1. « Omnium singularium gratiarum alicui rationabili creaturæ communicatarum generalis regula est quod quodcumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet quæ illi personæ sic electæ et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant. »

— *Serm. de S. Joseph*, tom. IV, p. 231.

en second lieu l'exercice de la prêtrise ; c'est en troisième lieu l'exercice de la charge pastorale.

I. Le premier moyen de perfection sacerdotale, c'est la grâce sacramentelle que l'on reçoit dans la prêtrise. Cette grâce, disent les uns, est attachée au caractère qu'imprime l'ordination ; elle découle simplement, disent les autres, du caractère sacerdotal. Chaque sacrement confère la grâce sanctifiante ; mais, comme chacun est institué pour une fin distincte, une grâce spéciale est donnée par chacun pour la fin distincte qui lui est propre. Voici la description qu'en fait saint Thomas : « Comme les vertus et les dons, dit-il, ajoutent à la grâce ordinaire une perfection déterminée qui est donnée en vue des actes propres des puissances de l'âme, la grâce sacramentelle ajoute à la grâce ordinaire, ainsi qu'aux vertus et aux dons, un secours divin, *auxilium divinum*, destiné à conduire à la fin assignée aux sacrements (1). » Ce secours divin n'est pas donné une fois pour toutes, mais comme grâce initiale ; il ouvre comme une source divine d'où s'échappe un torrent de grâce qui coule, grossit et se répand en multiples secours (*auxilia*) nécessaires au moment du besoin, du combat, du danger ou de la tentation.

Il est en outre de foi que non seulement une grâce sanctifiante proportionnée à l'état sacerdotal est accordée dans l'ordination — pourvu toutefois que l'indignité du sujet n'y mette pas d'obstacle ; — mais en outre un secours divin, distinct et tout spécial, adéquat, continu, multiple, mettant le prêtre à même d'accomplir toutes les obligations de son sacerdoce. Un prêtre est revêtu

1. *Summa theol.*, p. III, q. LXII, a. 2.

de trois caractères et il reçoit par là même une triple grâce sacramentelle en sa qualité de fils, de soldat et de prêtre. Ces divins secours ne font jamais défaut de la part de Dieu. S'ils font défaut, c'est le prêtre lui-même qui fait défaut. C'est son propre péché ou son propre relâchement, ou sa propre paresse qui en sont cause ; c'est son indifférence à saisir la main que Dieu lui offre et qui le pousserait en avant pour l'accomplissement des devoirs qu'il décline et ouvrirait son cœur aux aspirations auxquelles il le ferme. Saint Paul à cette question : « Qui sera capable d'accomplir de telles choses ? » répond en disant : « Je puis tout en Celui qui me fortifie ».

Il est de foi divine que Dieu ne commande pas l'impossible ; il est aussi de foi qu'un accroissement de grâce est accordé à celui qui répond à la grâce qui lui est offerte. Le sacerdoce est véritablement un état élevé et une tâche ardue. Bien des hommes reculent et, à juste titre, par humilité, par défiance d'eux-mêmes et par une sainte frayeur, devant ce fardeau redoutable. Mais lorsque l'indélébile caractère a été une fois imprimé sur un cœur d'homme, trembler, pour lui, ou hésiter c'est imiter saint Pierre sur la mer lorsque les vents et les vagues mugissaient. Notre-Seigneur lui reproche sa lâcheté : « Homme de peu de foi, pourquoi hésites-tu ? » Ces paroles doivent retentir à jamais à nos oreilles. Si nous commençons à nous enfoncer comme saint Pierre, c'est que, comme lui, nous avons commencé à douter. Et alors nous nous mettons à regarder à droite et à gauche, en avant et en arrière, et à nous imaginer que le salut, le repos et la sainteté peuvent se rencontrer dans tel état et dans tel autre, et partout

excepté dans le nôtre. C'est là manquer de cette humilité et de cette foi qui sauve. Si nous savions user de la grâce que nous avons reçue, nous ne tomberions jamais; cette grâce serait augmentée, doublée, décuplée, en récompense de notre humilité, de notre fidélité et de notre confiance aveugle en notre divin Maître. Aucun homme n'a autant de talents à faire fructifier en attendant le retour de son Maître que le prêtre et aucun homme, par conséquent, ne peut se préparer une telle moisson de récompenses. De notre bénie Mère seule on peut dire qu'elle a correspondu à chaque lumière, à chaque inspiration et à chaque grâce du Saint-Esprit, et cela promptement et d'une manière adéquate, de sorte que l'accroissement de la grâce en elle ne peut être mesuré, et qu'on appelle à juste titre cet accroissement une immensité, un océan de grâces. Mais tout prêtre, quoiqu'il soit bien au-dessous de Marie, à cause de la souillure originelle, à cause de ses fautes, de ses chutes et de sa correspondance tardive et insuffisante aux grâces immenses et innombrables qu'il a reçues, tout prêtre peut gagner et amasser en lui-même des trésors de sanctification qui s'accroîtront durant toute sa vie et qui s'accumuleront chaque jour davantage jusqu'à la fin.

S'il arrivait qu'un prêtre, même au début de sa vie sacerdotale, mit par le péché ou par négligence un obstacle à la grâce de son ordination, cette grâce, s'il se convertit sincèrement à Dieu, peut rompre les chaînes dans lesquelles le péché la retenait captive et revivre encore en lui. Si, dans le cours de sa vie, il venait à perdre sa ferveur première et même la vie spirituelle de la grâce, le sacrement de pénitence lui

rendra cette vie, et par la contrition, la grâce de l'ordination pourra revivre encore. Qui alors est en droit de désespérer ? L'espérance honore notre divin Maître. Espérons donc grandement, fortement et avec une persévérance inébranlable jusqu'à la mort.

II. Mais, en second lieu, le sacerdoce lui-même, indépendamment de la grâce qu'il confère, est une source de sanctification pour le prêtre. Il est une retraite, une sauvegarde et un abri contre le monde. Il stimule et il élève les aspirations du cœur. Il imprime au prêtre un mouvement d'ascension à un degré supérieur d'union avec Dieu. Un prêtre est séparé de la foule pour travailler à la plus grande gloire de Dieu et à toute vie sacerdotale on peut appliquer ce qui était écrit sur les vases sacrés du temple : *Sanctificatus Domino* (1). C'est à cela que tous les actes de sa personne doivent se rapporter. Ces paroles du Psalmiste doivent trouver leur expression vraie sur les lèvres d'un prêtre : « Je n'ai demandé au Seigneur qu'une seule chose, et je ne rechercherai qu'une seule chose, c'est que je puisse habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie ; c'est que je puisse goûter les délices du Seigneur et que je puisse visiter son temple, car il m'a caché dans les profondeurs de son tabernacle (2). » La « seule chose » de la vie d'un prêtre, c'est de rester auprès du Seigneur au saint autel, de garder la clef du tabernacle et d'être comme un disciple *ad latus Domini*, -- au côté droit de son Maître. Le titre d'« *Alter Christus* » qui est le sien est à la

1. Zach., XIV, 21.

2. Ps., XXVI, 4-6.

fois pour lui une joie et un reproche. Si nous sommes identifiés avec Notre-Seigneur, il demeurera en nous et régnera en nous. « La charité du Christ nous presse », dit l'apôtre, — c'est-à-dire, son amour pour nous nous presse de l'aimer, de le servir de toutes les puissances de notre âme, car il est mort pour nous dans ce but — « que nous ne vivions plus désormais pour nous-mêmes ». — « Avec le Christ, dit saint Paul, je suis cloué à la croix ; et je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi (1). »

Si la présence de JÉSUS s'empare de toute notre âme ; si elle pénètre notre intelligence, notre volonté, nos affections, il vit en nous et nous, par lui, nous vivons d'une vie surnaturelle ; notre liberté nous reste sans doute dans sa plénitude, mais son esprit et ses inspirations règnent absolument sur nous. Nos pensées sont les siennes, nos paroles sont les siennes, nos actions sont les siennes. Quelle abondance de suavité embaumera toute notre vie si, comme prêtres, nous pouvons dire : « Je vis, non ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi ! » Le monde n'obtiendra plus rien de nous, nous ne le rechercherons plus et nous ne le craignons plus. La conviction de notre prédestination, de notre vocation, de notre justification et de notre adoption, et celle de la seconde et plus haute vocation qui nous est échue, d'être, dans une mesure et un mode singuliers, « rendus conformes, comme dit l'Apôtre, à l'image du Fils de Dieu » par notre participation à son sacerdoce, nous sera un perpétuel stimulant pour nous élever à toute perfection.

1. Gal., II, 19, 20.

III. Enfin l'office pastoral est aussi en lui-même pour le prêtre un stimulant à la perfection; car il est avant tout une vie d'abnégation de soi-même. Un pasteur a autant d'actes de sujétion à accomplir qu'il a d'âmes à servir. Bons et méchants, malades et bien portants, jeunes et vieux, sages ou insensés, dignes et indignes (et ceux-ci n'ont pas toujours conscience de leur indignité), pénitents et impénitents, convertis et non convertis, pécheurs et relaps, endurcis et rebelles, tous sont confiés à sa vigilance pastorale. Pas un ne peut être négligé et encore moins rejeté par lui, jamais, en aucun temps, et dans aucune situation. Saint Philippe de Néri avait coutume de dire qu'un prêtre n'a pas de temps qui lui appartienne et que bon nombre des plus consolantes conversions qu'il opère se présentent à lui à des heures indues et en des moments inopportuns. S'il avait repoussé l'âme qui s'est présentée à lui à une heure indue, au moment du souper, par exemple, ou en tout autre temps peu convenable, cette âme était perdue. La patience qu'il faut au prêtre pour supporter le choc de tant de caractères disparates; l'abnégation dont il a besoin pour se plier à tant d'esprits excentriques et inconsiderés qui s'adressent à lui; les appels fatigants et parfois excessifs faits à son ministère, à toute heure du jour et de la nuit; son ministère auprès des malades et des moribonds au lit desquels il est souvent appelé coup sur coup au moment même où il se livre à un repos nécessaire; les importunités continuelles des gens qui viennent le trouver chez lui ou qui lui écrivent, à ce point que le *bruit de la sonnette* et les coups frappés à sa porte sont pour un pasteur un présage constant qui ne le trompe

jamais ; tout cela fait de la vie du prêtre une vie pleine d'ennuis et, chose étrange à dire, une vie aussi isolée que s'il habitait un désert. Aucun cilice ne mortifie le corps comme cette vie de perpétuelle abnégation de soi-même mortifie la volonté. Mais, quand la volonté est mortifiée, le serviteur ressemble à son Maître et son Maître est le type de toute perfection. « *Si ergo dilectionis est testimonium cura pastionis, quisquis virtutibus pollens gregem Dei renuit pascere, pastorem summum convincitur non amare* ⁽¹⁾. »

Nous pouvons ajouter enfin que l'office pastoral est la plus haute école de charité ; et la charité c'est la perfection de Dieu et de l'homme. C'est la charité qui l'a porté à devenir pasteur, et c'est la charité qui l'oblige à donner sa vie pour son troupeau. Du commencement à la fin de sa vie sacerdotale, la charité est le moteur puissant qui dirige, conduit et met en action toutes les facultés de son être. Il sait qu'il est *vicarius charitatis Christi*. Chaque action d'un prêtre fidèle est inspirée habituellement, virtuellement et actuellement par la charité. Et comme dans chacune de ses actions, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite, la charité se traduit en acte, elle reçoit un perpétuel accroissement dans son cœur, sous l'action de l'Esprit-Saint qui est la charité de Dieu. « Dieu est charité et ceux qui résident dans la charité résident en Dieu et Dieu en eux ⁽²⁾. » Mais où Dieu réside, réside la sainteté, car quoique la charité et la sainteté soient distinctes, elles sont inséparables, marchent ensemble, croissent ou diminuent

1. S. Greg. *in Reg. Past.*, p. I, c. v.

2. I Joan., IV, 16.

ensemble en intensité comme la lumière et la chaleur qui sont inséparables.

Nous pourrions allonger ce sujet en entrant dans des détails concernant, par exemple, l'humilité, la pureté, la piété, la générosité et les autres vertus qui sont en continuel exercice et en continuel accroissement dans la vie de prêtre et de pasteur. Quant à la mortification et à la charité, elles sont à elles seules les deux conditions indispensables de la perfection et il est inutile d'insister davantage pour montrer que les exigences de la vie sacerdotale et pastorale font un devoir au prêtre de les pratiquer dans toute leur étendue.

Il nous suffira d'énumérer pour le moment les autres moyens de perfection, parce qu'ils doivent appeler de nouveau notre attention plus tard.

Premièrement, c'est la loi de la chasteté, avec toutes ses sauvegardes et ses saintes prescriptions.

Secondement, c'est la vie et l'esprit de pauvreté qui trace une loi au prêtre, quant à l'usage de ses revenus ecclésiastiques, et lui donne des conseils qui équivalent à des ordres, quant à l'administration et à l'usage de son patrimoine, s'il en possède un.

Troisièmement, c'est l'obéissance à l'Église, à son évêque, à la loi, à la discipline, à la voix vivante de l'autorité, obéissance qui peut s'exercer dans les plus petits détails et s'étendre aussi loin que le peuvent désirer ceux qui ont la volonté d'obéir.

Ces trois obligations sont des moyens pratiques de perfection. On peut y ajouter :

Quatrièmement, l'habitude de la prière et de la méditation, qui est l'habitude de la contemplation.

Cinquièmement, la célébration quotidienne de la

sainte messe, avec sa préparation et son action de grâces, et les multiples relations du prêtre avec le Saint-Sacrement, soit lorsqu'il dispense le pain de vie à son troupeau, soit dans les bénédictions, processions et expositions, ainsi que dans les visites personnelles qu'il rend à son divin Maître présent au saint autel.

Sixièmement, le confessionnal. Le prêtre qui est fidèle et patient, comme père, comme médecin et comme juge des âmes, puise plus de vraie science dans les exemples vivants de chutes et d'épreuves, de contrition et de conversion, de sainteté et de perfection que lui offre le confessionnal que dans tous les livres de sa bibliothèque.

Septièmement, la prédication de la parole de Dieu pour laquelle la méditation quotidienne et l'étude de la Sainte Écriture sont d'une nécessité essentielle. Saint Augustin a dit : « qu'un homme prêchera d'autant mieux ou d'autant moins bien qu'il aura fait plus ou qu'il aura fait moins de progrès dans la Sainte Écriture (1). »

Huitièmement, les sept visites qu'il rend à la cour céleste par la récitation quotidienne de l'office divin.

Neuvièmement, le règlement de vie qui lui a été dicté et inculqué dans le séminaire, règlement qui, dans ses grandes lignes au moins, est devenu pour le prêtre une seconde nature et qui dirige, oblige, conseille et ordonne toute sa vie d'union avec Dieu.

Enfin, « la loi de liberté », la plus élevée et la plus assujettissante de toutes les obligations, dont nous parlerons plus tard avec plus de développements.

1. *De Doc. Christ.* lib. IV, 5.

Avec de tels et si abondants moyens de se fortifier dans la perfection intérieure qui était la sienne le jour de son ordination, et de s'approcher sans cesse chaque jour d'une plus parfaite conformité à l'esprit et à la vie de son divin Maître, aucun prêtre ne peut baisser d'un degré en humilité, en charité et en sainteté, si ce n'est de sa propre faute. Dieu a fait pour nous plus que nous ne pouvons demander ou imaginer et « les dons et les appels de Dieu sont sans repentance (1) », c'est-à-dire que son esprit et ses desseins ne changeront jamais à l'égard de ses prêtres, qu'il a choisis pour être ses représentants et pour être comme lui-même, « la lumière du monde » et « le sel de la terre ».

1. Rom., XI, 29.



CHAPITRE VI.

LA FIN DU PRÊTRE.



A fin de l'homme est la gloire de Dieu. La fin d'un chrétien est une plus grande gloire de Dieu. La fin d'un prêtre est la plus grande gloire de Dieu.

I. La plus grande œuvre de Dieu dans les six jours de la création, ce fut l'homme. Saint Paul dit que la « femme est la gloire de l'homme », mais que « l'homme est l'image et la gloire de Dieu ⁽¹⁾ ». Les œuvres de Dieu ont suivi une marche ascendante depuis la création de la lumière jusqu'à celle des êtres inorganiques et inanimés, et de ceux-ci jusqu'aux êtres organiques et animés, et de ces derniers enfin jusqu'à l'être raisonnable, l'homme. Il n'y avait pas, après Dieu, d'être plus élevé que l'homme, excepté les saints anges, intelligences pures, spirituelles, simples et immortelles, sans tache et resplendissantes, sanctifiées et illuminées par l'Esprit-Saint. L'homme avait été constitué un peu en dessous des anges, parce que sa nature spirituelle était revêtue d'un corps formé du limon et de la poussière de la terre et sujette, en conséquence, aux imperfections d'une nature terrestre. Néanmoins il était l'image de Dieu. Sa mémoire, son intelligence et sa volonté sont une image des trois personnes égales et indivisibles de la bénie Trinité. Il était donc la gloire de Dieu dans un sens supérieur aux autres créatures, car personne que lui ne pouvait rendre à Dieu le λογικὴ λατρεία, l'*obsequium rationabile*, l'obéissance

1. I Cor., XI, 7.

de raison et de foi, et le servir comme un fils et comme un ami.

Et l'homme, dès sa création, fut couronné de gloire et d'honneur. Sa nature était elle-même sa gloire, car elle réfléchissait les perfections de Dieu. La lumière de la raison était sa couronne, couronne étincelante de la connaissance de Dieu et de lui-même. Et Dieu le plaça au-dessus de tous les ouvrages de ses mains. Il lui donna la souveraineté et le pouvoir, — un domaine d'usage et de jouissance assuré par la divine munificence et limité par la loi des divines perfections ; c'est-à-dire que ce domaine ne pouvait dépasser le but et les termes de la concession faite à l'homme par la divine Volonté.

L'homme donc fut le premier et le plus excellent fruit de l'ancienne création.

II. Mais ce que le premier Adam était parmi les créatures, le second Adam l'est parmi les hommes. Le premier Adam, tout parfait qu'il était, n'était qu'un homme et n'avait que la stature et la perfection de l'homme. Il était uni sans doute au Saint-Esprit dont il était le temple, mais il restait toujours en tout dans les limites de l'humanité qu'il ne pouvait franchir. Le second Adam est le Verbe incarné et notre humanité est déifiée en lui. Son humanité est en tout semblable à la nôtre, mais sans tache et prise de la substance de l'immaculée Mère, humanité pure et bénie comme la terre virginale avant que le péché y entrât. L'Incarnation fut la nouvelle création de Dieu. Saint Paul écrit : « Dieu qui a fait jaillir la lumière des ténèbres, a répandu lui-même sa clarté dans nos cœurs pour faire paraître avec plus d'éclat la gloire de Dieu, dans la

personne de JÉSUS-CHRIST (1). » JÉSUS-CHRIST était dans une double plénitude l'image de Dieu : il était l'éternelle image du Père comme Dieu et l'image réfléchie de Dieu comme homme. L'original et le portrait étaient unis en lui et la gloire qui jaillit de cet ensemble divin est la lumière du monde. « Dieu qui parlait autrefois à nos pères par les prophètes en diverses rencontres et en diverses manières, nous a enfin parlé en ces derniers temps par son Fils qu'il a constitué héritier de toutes choses, par qui même il a fait les siècles (2). » Toutes les lumières de la nature et de la raison, toutes les lumières des révélations faites d'âge en âge par les prophètes et les hommes inspirés conduisirent pas à pas l'humanité à la pleine et finale révélation de Dieu par JÉSUS-CHRIST, « l'éclat de sa gloire et la figure de sa substance (3) ». Toute sainteté, toute justice, toute sagesse, toute miséricorde, toute charité, tout amour, toute tendresse furent révélés au monde en la personne de JÉSUS-CHRIST.

JÉSUS-CHRIST est donc le premier et le plus excellent fruit de la nouvelle création.

III. Saint Jacques a écrit : « C'est de sa propre volonté qu'il nous a engendrés par la parole de vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures (4) », c'est-à-dire que ceux qui ont été régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint sont les prémices de l'humanité. Le mot grec $\alpha\rho\chi\eta$, dont se sert ici saint Jacques, indique en quelque sorte le commencement de la

1. II Cor., IV, 6.

2. Heb., I, 1, 2.

3. Ibid., I, 3.

4. Jac., I, 12.

moisson et fait allusion à la loi du Lévitique, qui ordonnait que la première gerbe fauchée et liée fût apportée au temple et élevée devant le Seigneur comme les prémices des fruits de la terre (1). Ainsi s'élève du sein des nations le corps mystique du Christ, formé de la société de tous les hommes régénérés, qui, par une nouvelle naissance, ont passé de la mort spirituelle à la vie spirituelle et participent dès lors à l'immortalité (du Fils de Dieu). Ils sont les membres d'un chef divin qui est lui-même « le premier-né d'entre les morts (2) ». Ils sont ressuscités en lui et ils ont participé aux merveilles du siècle futur (3) (c'est-à-dire de la Nouvelle Alliance). Saint Paul dit que nous avons reçu les « prémices de l'esprit (4) ». Saint Pierre décrit le peuple chrétien comme « une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis par conquête », dont la mission dans le monde est « d'annoncer les grandeurs de celui qui, des ténèbres, nous a appelés à son admirable lumière (5) ». Et de plus (au témoignage de l'auteur inspiré de l'Apocalypse), nous sommes devenus « des prémices pour Dieu et pour l'Agneau (6) », c'est-à-dire dignes d'être offertes à Dieu pour sa plus grande gloire.

Si donc les chrétiens régénérés par le baptême sont les prémices de l'humanité, les prêtres de JÉSUS-CHRIST sont les prémices du monde régénéré. Si les prémices sont pour une plus grande gloire de Dieu, les prémices

1. Levit., XXIII, 10, 11.

2. I Cor., XV, 20.

3. Heb., VI, 5.

4. Rom., VIII, 23.

5. I Pet., II, 9.

6. Apoc., XIV, 4.

des prémices doivent être pour sa plus grande gloire. Être choisi d'entre le peuple choisi, être l'élu des élus, entrer en partage avec le sacerdoce du Verbe incarné ; avec son caractère et ses pouvoirs divins ; être les témoins visibles de son esprit et de sa perfection ; être *aliorum perfectores*, être chargés de rendre les autres parfaits ; être consacrés pour offrir JÉSUS-CHRIST sans interruption comme la Victime pour les péchés du monde et pour nous offrir nous-mêmes à Dieu en union avec lui ; et de plus, nous offrir nous-mêmes à lui pour l'accomplissement de l'œuvre qu'il a confiée à nos mains : quel autre ministère pourrait-on trouver qui puisse procurer à Dieu une telle gloire, si on excepte les éternels hommages qui lui sont rendus par les intelligences parfaites qui composent la cour des Cieux ? Un prêtre a mission de continuer l'œuvre de son Maître et l'œuvre de son Maître a été de sauver et de sanctifier l'humanité. Il est choisi, appelé et consacré pour rendre visibles et palpables la vie, l'esprit, la parole et la volonté de JÉSUS-CHRIST. Saint Bernard dit : « Nourris le troupeau par ton intelligence, par tes lèvres, par tes œuvres, par ton esprit de prière, par les exhortations de ta parole et par l'exemple de toutes tes actions. » Lorsque Notre-Seigneur dit : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie, » il indique clairement que ses prêtres doivent perpétuer dans le monde non seulement sa vérité et ses saints sacrements, mais son propre esprit, sa ressemblance et sa vie. Et pour cela il a mis à notre disposition tous les moyens nécessaires. Il a choisi ses apôtres, il les a instruits, élevés, et assimilés à lui-même par son action directe et immédiate. Il choisit, appelle et modèle ses prêtres

sur lui-même aujourd'hui non moins qu'au commencement de son apostolat, quoiqu'il n'agisse plus que médiatement par la divine tradition et par l'action de son corps mystique s'édifiant lui-même dans la charité. Denis l'Aréopagite (que ce soit lui ou son homonyme) écrit : « Celui qui parle d'un prêtre parle de l'homme le plus auguste, le plus divin et le plus habile dans toute la science ⁽¹⁾ » de Dieu. Saint Ignace appelle le prêtre « le point culminant de la bonté parmi les hommes ⁽²⁾ ». C'est donc un axiome incontestable pour celui qui considère les obligations et l'esprit de la vie sacerdotale : qu'un prêtre est prédestiné à procurer la plus grande gloire de Dieu.

Ces paroles de saint Paul doivent se trouver en conséquence dans le cœur de tout prêtre : « Je compte toutes choses pour un désavantage eu égard à l'éminente science de JÉSUS-CHRIST, mon Seigneur, pour qui j'ai renoncé à tout, et regarde tout comme du fumier, afin de gagner JÉSUS-CHRIST, » « afin que je puisse connaître ce qu'il est, quelle est la vertu de sa résurrection et la part que j'ai à ses souffrances, exprimant en moi l'image de sa mort ; en sorte que je puisse ressusciter d'entre les morts. Non que j'ai déjà atteint jusque-là ou que je sois déjà parfait ; mais je suis ma route afin de pouvoir gagner le terme pour lequel aussi j'ai été gagné par JÉSUS-CHRIST. Non, mes frères, je ne crois pas avoir gagné le terme, mais mon unique soin, c'est qu'en oubliant ce qui est derrière, et faisant mes efforts pour atteindre ce qui est devant, je m'avance vers le terme, vers le prix auquel Dieu

1. *De Cælest. Hier.* cap. 1.

2. *Ep. ad Smyrn.* recensio longior, c. IX.

m'appelle d'en-haut par JÉSUS-CHRIST (1). » Ces paroles du Saint-Esprit expriment le but, les aspirations et les efforts d'un prêtre fidèle qui marche toujours en avant et s'élève chaque jour de degré en degré dans la vie de Dieu, dans la vie céleste de la connaissance de JÉSUS-CHRIST et de sa vertu divine, dans la vie de la croix et de la conformité parfaite au Fils unique de Dieu. On ne peut ajouter un mot à ces paroles de l'apôtre sans en affaiblir la force irrésistible. Il n'y a pas de degré de sainteté et de perfection auquel un prêtre ne doive aspirer. Tendre à un but ou à un degré qui ne serait pas le plus élevé, c'est être au-dessous de notre vocation sainte. « Ne pas avancer dans la vertu et ne pas dépouiller le vieil homme pour devenir des hommes nouveaux, mais s'attarder dans la même ornière, c'est un vice (2), » dit saint Grégoire de Nysse; et il ajoute : « Que personne ne s'attriste en constatant par son expérience combien la nature de l'homme est portée au changement, mais qu'il se change sans cesse lui-même pour devenir meilleur ; qu'il passe chaque jour de gloire en gloire en s'élevant chaque jour au-dessus de lui-même, sans croire jamais qu'il a atteint le sommet de la perfection. Car c'est là, ajoute-t-il, la vraie perfection de tendre sans cesse, sans s'arrêter, vers ce qui est le plus parfait, et de ne fixer aucun terme à la perfection qu'on veut atteindre (3). » Saint Bernard dit aussi : « Jacob vit les anges monter et descendre sur l'échelle mystérieuse. Vit-il un ange s'arrêter ou s'asseoir ? Il n'est pas possible de rester accroché sans se mouvoir,

1. Phil., III, 8-14.

2. S. Greg. Nyss., *Orat.* IV. § 124, tom. I, p. 147.

3. S. Greg. Nyss., *Orat. de Perfect. Christ.*, tom. I, p. 298.

à une frêle échelle, comme il n'est pas possible de rester immobile sans monter ni descendre dans cette vie mortelle si incertaine et si fragile. Nous n'avons pas ici-bas, ajoute-t-il, une cité permanente, mais nous tendons vers la cité à venir. Vous devez monter ou descendre. Personne ne peut se rendre le témoignage qu'il est bon s'il n'a le désir de devenir meilleur, et dès que vous commencez à ne plus vouloir devenir meilleur, vous commencez alors à cesser d'être bon. » Et si cet avertissement s'adresse avec raison à tous les chrétiens, combien à plus juste titre s'adresse-t-il à tous les prêtres ! Saint Bernard ajoute encore : « *Solus Deus melior se ipso esse non vult, quia non valet* (1). »

Si telle est notre prédestination, demandons-nous quel est en réalité notre état actuel.

I. D'un prêtre pécheur, nous n'avons rien à dire ; depuis la chute des anges, rien ne fut si horrible que la chute de Judas, et depuis la chute de Judas, rien n'est plus effrayant que la chute d'un prêtre. « *Maneras stella rutilans : vespere conversus es in carbonem.* » Le matin, brillant comme l'étoile dans tout l'éclat de sa pureté, et le soir noir et mort comme du charbon. Et cette chute peut être provoquée non seulement par les péchés de la chair — qui étaient impossibles à la nature angélique — mais par les péchés de l'esprit, tels que les péchés contre la charité, la piété et l'humilité. Le péché de Judas était, autant qu'on peut en juger par le texte sacré, un péché intérieur, qui finit par l'amener à vendre et à trahir son divin Maître. Nous ne sommes pas à l'abri du péché mortel, si nous ne sommes

1. S. Bern., *Epist.* XCI, 2, 3, tom. I, p. 265.

que chastes et purs. Saint Jérôme dit : *perfidus Judæus, perfidus christianus, ille de latere, iste de calice sanguinem Christi fundit.*

II. D'un prêtre mondain, nous n'avons que peu de choses à dire. Si l'amour du Père ne peut, au témoignage de l'Évangile, exister dans le cœur de celui qui aime le monde, la chasteté et la pureté ne nous sauveront pas si nous aimons le monde ; car si « la concupiscence des yeux » et « l'orgueil de la vie » sont en nous, nous sommes déjà morts ; *nondum apparuit judicium et jam factum est judicium* (1). Le signe des derniers jours, c'est que les hommes seront, dit l'Écriture, « amis d'eux-mêmes » et « amis des plaisirs plutôt qu'amis de Dieu (2) ». De tels prêtres peuvent extérieurement paraître ne mériter aucun blâme, mais ils sont ceux dont parle saint Paul qui « aiment mieux leurs propres intérêts que les intérêts de JÉSUS-CHRIST (3) ».

III. D'un prêtre relâché que peut-on dire ? Les principaux signes du relâchement, c'est de vivre sans règlement de vie, de dire la sainte messe par habitude avec une courte préparation et une courte action de grâces, de prendre en dégoût le confessionnal et de s'en exempter autant qu'on peut ; d'être sans ponctualité et sans ordre dans le service divin. Un tel prêtre en arrive vite à se trouver plus à son aise dans les réunions mondaines que dans la société de ses confrères. Les habitudes, le ton, la conversation et la vie facile du monde vont mieux à ses goûts. Il habite la maison de mission

1. S. Aug., *Tract.* XII, in *Joan.*

2. II Tim., III, 2, 4.

3. Phil., II, 21.

ou le presbytère, mais ce n'est pas sa maison. Sa maison est où est son cœur et son cœur est dans le monde. Il est toujours prêt s'il s'agit de se mêler aux fêtes des mondains et à la société des personnes du sexe, mais il n'est jamais prêt pour se rendre au lit d'un malade, pour entendre le récit d'une infortune et pour la récitation de l'Office divin. Dans la joie, il manque de retenue, et dans l'affliction, il manque de courage. De prudence et de circonspection, point. Ses yeux sont fermés à tout ce que les autres remarquent autour de lui et dont lui seul ne sait ou ne veut pas s'apercevoir. Il aime l'argent et il est avide d'oblations et de présents (1). Quand il s'agit du monde et des choses qui lui plaisent, il a toujours du temps et des loisirs. C'est un parleur facile et un esprit quelque peu porté à la satire; il voit vite le ridicule des hommes et des choses et c'est un joyeux compagnon dont on recherche la société. L'état de ce prêtre confine à la tiédeur qui consiste, selon la définition de saint Bernard, « en courte et rare componction, en pensées sensuelles, en obéissance sans dévotion et en paroles sans circonspection ». Et saint Bernard ajoute à propos des péchés de ce genre : « Que personne n'ose dire dans son cœur que ces choses sont légères. Que personne n'ose dire : qu'importe que je me permette ces péchés véniels et ces vétilles ? Ce langage est celui de l'impénitence, c'est un blasphème contre le Saint-Esprit, un péché sans rémission (2) ».

1. « Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito ? » — Mal., I, 10.

2. Nemo dicat in corde suo : levia sunt ista, non curo corrigere, non est magnum si in his maneam venialibus minimisque peccatis. Hoc est enim, dilectissimi, impœnitentia, hæc blasphemia in Spiritum Sanctum, blasphemia irremissibilis ». — *Serm. 1. De sanctis*, tom. III, p. 2066.

Et il ajoute encore : « Ne méprisez pas ces choses sous le prétexte qu'elles sont légères, mais craignez-les parce qu'elles sont fréquentes. » Et le concile de Trente dit : « Que les prêtres évitent les fautes légères qui en eux sont grandes. » Une tache sur l'habit d'un laïc est à peine visible, mais une tache sur l'aube d'un prêtre est visible à tous les yeux.

Il serait utile pour nous de nous retremper chaque jour, et partout où nous sommes, dans la conviction que nous sommes prédestinés et consacrés à réaliser la plus grande gloire de Dieu. La manière de vivre et le terre-à-terre qui suffisent à la rigueur pour les laïcs ne sont pas admissibles pour les prêtres. A tous les hommes saint Paul dit : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » Si telle est la loi du devoir pour les laïcs, quelles seront les obligations du prêtre ?



CHAPITRE VII.

LES DANGERS DU PRÊTRE.

LES considérations que nous avons présentées jusqu'ici ont élevé le prêtre à nos yeux à un degré si sublime que la première pensée qui se présente naturellement à notre esprit c'est celle des dangers qui l'entourent. S'il vient à tomber, de quelle profondeur sera sa chute! Se tenir debout sur le pinacle du temple demande une sorte d'équilibre surnaturel et une grande attention à prévenir une chute mortelle. Il est bon, il est même nécessaire que nous entrions dans le détail des dangers qui nous menacent et que nous en mesurions l'étendue.

Nous pouvons tous nous rappeler avec quelle sainte frayeur nous sommes préparés à l'ordination, avec quelle joie et avec quelles espérances nous avons reçu l'indélébile caractère du sacerdoce, mais aussi avec quel désappointement intérieur nous avons dû constater, en nous réveillant le lendemain matin ou peu de jours après, que nous étions les mêmes hommes qu'autrefois. Ce contraste entre nos aspirations ardentes et pleines d'espérances de la première heure et la froide et âpre réalité de notre état intérieur fit sur nous l'effet que produit un vent vif et desséchant sur un arbre chargé des premières fleurs d'avril. Mais l'effet de cette constatation fut pour nous salutaire. Elle excita en nous une sainte frayeur et nous avertit de nous tenir sur nos gardes. Nous comprîmes mieux alors le sens de ces paroles de la sainte Écriture: « Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël ; vous

écouteriez la parole de ma bouche et vous leur annonceriez ce que vous aurez appris de moi. Si, lorsque je dirai à l'impie : Vous serez puni de mort, vous ne lui annoncez pas, et si vous ne lui parlez pas, afin qu'il se détourne de la voie de son impiété et qu'il vive, l'impie mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai son sang. Que si vous annoncez la vérité à l'impie et qu'il ne se corrige point de son impiété, et qu'il ne quitte pas sa voie perverse, il mourra dans son iniquité, mais pour vous vous aurez délivré votre âme (1) ». C'est avec cette mission divine imposée à sa faiblesse que le prêtre, dès le lendemain de son ordination, commence son œuvre pastorale. Alors aussi commencent pour lui ses dangers. Saint Jean Chrysostome, après avoir parlé des épreuves des évêques et des prêtres, après avoir montré à quel point ils sont exposés aux traits des langues enfiellées et à la malignité publique qui les accuse souvent de choses contradictoires et qui, quoi qu'ils fassent, prend offense de leurs actes, ajoute : « Le sacerdoce demande une grande âme, car le prêtre trouve en lui-même de pesants motifs d'inquiétude et il a besoin d'avoir les yeux ouverts de tous côtés (2) ». Ces paroles retentissent à nos oreilles comme un avertissement. Qu'il nous soit donc permis d'approfondir ce sujet.

I. Pour un prêtre au début de sa carrière sacerdotale, le premier danger qu'il court, c'est la perte des appuis qui l'avaient si longtemps soutenu pendant ses années de séminaire. Un vaisseau lancé du chantier dans la

1. Ezech., III, 1-19.

2. *Hom. III, in acta Ap.* tom. IX, p. 29.

mer, après avoir été débarrassé de tous ses états, vogue désormais en liberté sur les vagues et n'a plus d'autre sauvegarde contre le naufrage que sa propre solidité ; de même un prêtre lancé du séminaire dans le champ confié à son activité, ne dépend plus désormais que de Dieu et n'a plus de salut que dans la fermeté inébranlable de sa volonté. Au séminaire, le règlement, l'ordre et la division du temps et du travail, le son de la cloche qui le rappelle au devoir durant toute la journée depuis le premier tintement du matin jusqu'au dernier signal du soir : l'exemple et la salutaire influence qu'exerce sur lui la société des compagnons de sa vie sainte ; et, mieux que tout cela, les grands conseils et la sollicitude éclairée de ses supérieurs, tout cet ensemble d'appuis précieux soutient le zèle et assure la persévérance des élèves du séminaire jusqu'au jour où, investis du sacerdoce, ils abandonnent les vieux murs qui leur sont chers et que la porte de cette sainte maison se referme derrière eux. Ils sont lancés au milieu du monde, destinés à la vie séculière qui était celle des apôtres, c'est-à-dire à vivre dans le monde pour le salut du monde, et toutefois à n'être pas du monde, mais à être en guerre avec lui : de tous les hommes du monde les moins séculiers à moins que le monde ne finisse par déteindre sur eux et que le sel de la terre ne s'affadisse. En ce cas ils méritent le titre de séculiers dans toute son extension et ils le sont en réalité.

Le premier danger donc d'un prêtre envoyé du séminaire dans le monde est la perte de toutes les influences bénies qui s'exerçaient autour de lui et lui servaient de support. Pour la première fois il est à sa propre charge, et cette charge pèse de tout son poids sur son inexpé-

rience. Il éprouve un sentiment pénible de sa solitude et de la liberté illimitée qui est désormais la sienne. Tout désormais dépend pour lui de sa volonté et de son choix. Son temps, ses occupations, ses devoirs et jusqu'à l'heure de sa messe et son jour de confession ; ses visites, ses amis, ses récréations, tout est réglé désormais par sa propre volonté. C'est une liberté précieuse qui, employée avec générosité, change en or tous les actes et tous les jours de sa vie, mais qui, gaspillée et trop prodiguée, amène la pauvreté spirituelle, la honte et le danger. En échange d'une liberté illimitée, il est assailli d'une foule de tentations. Il respire dans une atmosphère chargée de périls. Peu d'esprits se suffisent assez à eux-mêmes pour ne pas rechercher la fréquentation des hommes et les sympathies humaines. Un prêtre qui sort du séminaire a besoin de société, et cette société il la recherche souvent parmi les gens du monde. Il est encore trop peu expérimenté pour connaître le caractère des personnes avec lesquelles il est en rapport, et la réputation des familles où il est invité. Avant qu'il ait acquis cette expérience, il est souvent engagé dans des relations qu'il voudrait n'avoir point choisies et dans des invitations qu'il déclinerait s'il en avait le courage. Le peuple est très hospitalier pour le prêtre ; il prend en pitié sa solitude et aime de le recevoir à sa table. Il arrive parfois que ce sont les meilleures familles qui sont le moins circonspectes à son égard et qui l'importunent le plus par leurs invitations. Comment un jeune homme inexpérimenté résistera-t-il à ces avances séduisantes et à ces appâts au relâchement, à la vie sans règle, au laisser-aller et à la dissipation ? Toute la vie sacerdotale peut dépendre de son début,

et le jeune prêtre y est placé depuis trop peu de temps pour y avoir acquis quelque expérience.

II. Un autre danger dans la vie du prêtre provient de la longueur du temps qu'il a déjà passé dans le saint ministère. Il y entra dans tout l'éclat du caractère imprimé en lui le jour de son ordination. Le sacerdoce, s'il est exercé avec fidélité et ferveur, ajoute au caractère et à la vie sacerdotale un éclat qui augmente chaque jour d'intensité. Mais rapidement aussi « l'or pur se change en un vil plomb (1) ». Le jeune prêtre subit vite l'impression de son entourage et il peut être placé parmi des prêtres plus âgés qui, quoique bons prêtres, ont pris des habitudes de vie large et facile. Sa première ferveur baisse et le vieil homme renaît. Il redevient le même homme qu'il était autrefois et ses anciennes habitudes le reprennent avec une énergie accrue par la force de réaction. Il avait commencé par former la ferme résolution de suivre la voie des conseils et de tendre à la vie parfaite, et il s'abaisse au niveau de la pratique ordinaire des commandements. Il ne rétracte pas ses bonnes résolutions d'autrefois, mais il omet souvent de les accomplir. Elles survivent aux ruines de sa ferveur première comme de simples projets ou de simples promesses conditionnelles faites par lui-même à lui-même avec la latitude pleine et entière et la clause facile de ne les observer qu'autant que ce sera possible. Il ne ravale pas son objectif, ni ne renie son drapeau par une désertion formelle sur le terrain de la théorie, mais il se tient dans la pratique à un degré inférieur à l'objectif qui est le sien et, avec le

1. Lam., IV, 1.

temps, il finit par prêter moins l'oreille aux reproches de sa conscience.

Un tel prêtre peut encore observer la lettre de son règlement de vie et la division du temps que lui trace son *horarium*, mais l'esprit intérieur est en déclin chez lui. Il agit peu avec une intention actuelle, il agit parfois avec une intention virtuelle, mais le plus souvent il n'agit qu'avec une intention habituelle. Il n'omet jamais sa messe ; il ne s'absente pas du confessionnal et ne néglige pas de se rendre à l'appel des malades, mais l'intention avec laquelle il fait toutes ces choses a baissé en lui. Il est ponctuel et exact par coutume et par une espèce d'habitude qui devient par degrés inconsciente. En récitant l'Office divin, il prononce machinalement les mots sans que son esprit y soit attentif. Il expédie psaume sur psaume sans y prendre garde, et lorsqu'il a fini il lui serait bien difficile de se rappeler un des versets qu'il a récités. Il en est ainsi des mystères du saint Rosaire et pendant la sainte Messe elle-même, les *Memento* détaillés des vivants et des morts lui sont une source féconde de distractions. Les pensées étrangères se précipitent alors dans son esprit comme s'il y avait deux hommes en lui, l'homme affairé et l'homme qui célèbre. Il accomplit sans manquer aux rubriques l'action matérielle de la messe, mais les préoccupations extérieures l'absorbent et lui enlèvent la perception des mots qu'il prononce. Tel il est au confessionnal où il entend les pénitents avec un esprit occupé d'autre chose et où il absout avec distraction. Tel il est encore au lit des malades et des mourants où il est mécaniquement correct en administrant les derniers sacrements, mais sans trouver un mot dans son cœur pour

consoler, pour fortifier, pour exciter au repentir et à l'espérance. Ce prêtre peut être bon intérieurement, exemplaire même dans sa vie, mais il est un puits desséché et, comme dit saint Jacques, *nubes sine aqua* — une nuée sans eau. En lui il n'y a pas de rafraîchissement pour les âmes fatiguées et altérées de soif, et ceux qui cherchent en lui les sources de vie et de consolation ne les y trouvent point.

III. Un autre danger pour le prêtre, c'est d'avoir trop à faire. Que personne ne s'imagine qu'une vie occupée ne puisse être une vie sainte. La vie la plus occupée peut être remplie de piété. La sainteté ne consiste pas à faire des choses peu communes; elle consiste à faire les choses communes avec une ferveur peu commune. Aucune vie ne fut plus occupée et plus traversée que la vie de Notre-Seigneur et de ses apôtres. Ils étaient constamment assiégés par la foule, entourés, comme dit saint Marc, « de gens qui allaient et venaient et ils n'avaient pas même le temps de manger (1) ». Néanmoins une vie occupée demande une grande ponctualité et l'habitude soutenue de la prière. Ce n'est ni piété ni charité pour un prêtre que d'abréger sa préparation à la messe ou son action de grâces parce que le peuple est là qui le réclame. Il doit d'abord servir Dieu, pour servir ensuite son prochain. L'heure et demie qu'exige la sainte messe, avec les prières qui la précèdent et qui la suivent, est à lui et n'est pas à lui. C'est la primeur de sa journée. Elle appartient à Dieu. Le prêtre en a l'*usufruit* et non pas le *dominium*. Il ne peut l'aliéner ce domaine et, s'il le

1. Marc., VI, 31.

fait, il sera à la fin forcé de dire : *vineam meam non custodivi*. La chenille et le ver rongeur font leur œuvre d'une manière imperceptible mais sûre.

Avoir trop à faire conduit souvent à ne rien faire. Tout se fait en hâte et superficiellement. Ce n'est pas un temps perdu que celui qui est consacré à l'oraison mentale et à la prière. Chaque parole qui sort des lèvres d'un homme d'oraison produit plus d'effet que cent paroles qui sortent des lèvres d'un homme dont le cœur est desséché par un excès d'occupations extérieures. Le surmènement continuel de l'intelligence et une trop grande activité physique tendent à former un esprit matériel, trop répandu et peu porté aux choses de Dieu. Ce caractère se trahit dans le confessionnal et dans la chaire de vérité. Que de fois nous avons entendu dire : mon confesseur est un saint homme, mais il n'ouvre jamais la bouche que pour me donner ma pénitence et l'absolution ! Et comme on peut connaître avec certitude de quelle source superficielle s'échappe le courant hâtif d'une prédication brillante, froide et étudiée !

IV. Il y a dans la vie d'un prêtre un autre danger qui est l'opposé du précédent : c'est d'avoir trop peu à faire. Si, comme nous l'avons vu, l'exercice du sacerdoce et de l'office pastoral est en lui-même un moyen de sanctification, interrompre ou ne pas exercer ce ministère c'est s'exposer à un dommage spirituel d'autant plus grand que cette interruption ou ce défaut d'exercice sont plus complets. Et ce dommage n'est pas seulement privatif. La raison de l'inertie et de l'incapacité de bien des prêtres qui étaient capables de grands efforts et qui auraient pu s'élever très haut,

c'est qu'ils ont été placés par les circonstances dans un milieu où leurs facultés n'ont pas trouvé l'occasion de se déployer. Deux choses mettent en activité et tiennent en éveil les facultés d'un homme. C'est d'abord une grande force de volonté qui fait que cet homme peut se passer, pour agir, de stimulants extérieurs. C'est ensuite la tâche que lui impose le devoir et la responsabilité. Peu d'hommes ont assez de caractère pour s'imposer une tâche à eux-mêmes et mettre leurs facultés en exercice sans y être contraints par leur position : la plupart ont trop peu de force de volonté pour cela. On voit des prêtres qui, lorsqu'ils étaient étudiants ou simples clercs, promettaient d'accomplir de grandes œuvres pour l'Église et qui, placés par la force des choses dans une situation où leur activité se trouvait mal à l'aise, n'ont pas répondu à ce qu'on attendait d'eux. Le champ d'action était trop restreint pour leur zèle. Mais en faisant cette concession, nous ne devons pas oublier cette parole de saint Charles qui dit qu'une seule âme est un diocèse assez vaste pour un évêque. En tenant trop compte du nombre, on perd de vue la valeur de chaque âme et la récompense qui nous attend si nous sauvons une seule âme immortelle. Cette pensée suffira à un prêtre pour lui faire trouver assez de travail dans le plus petit troupeau ; mais il a besoin, pour s'en convaincre, de réflexions sérieuses et d'une grande force de volonté. L'effet de l'inaction chez la plupart des hommes, c'est le relâchement et l'amour de leurs aises. Une cure trop petite devient un nid où l'on dort et le curé y est trop souvent un inoffensif mangeur de lotus. On y perd son temps, les facultés s'y engourdissent comme le font les muscles lorsqu'ils

manquent d'exercice, et peu à peu le cerveau et la volonté sont en proie à l'inertie et à la torpeur. Un homme énergique travaille toujours. Le temps ne paraît jamais trop pesant à ses mains vaillantes. Il travaillera même lorsqu'il n'y aura pas de travail obligé pour lui. Les prêtres qui n'ont qu'une poignée d'âmes à soigner peuvent devenir théologiens et auteurs et peuvent servir l'Église d'une manière plus durable par leurs écrits que par leur propre activité extérieure. Le loisir et la tranquillité sont deux conditions indispensables pour les études sacrées. Écoutons saint Augustin : *Quamobrem otium, dit-il dans la CITÉ DE DIEU, quærit charitas veritatis ; negotium justum suscipit necessitas charitatis ! Quam sarcinam si nullus imponit, percipiendæ atque intuendæ vacandum est veritati* (1).

Mais pour suivre ce conseil de l'évêque d'Hippone, il faut ou un grand amour de l'étude, ou une conscience sévère et une volonté énergique. La plupart des hommes que l'on appelle des braves gens succombent aux attrait d'une vie facile qui, tout irréprochable qu'elle puisse être, ressemble trop à la manière de ces serviteurs de l'Évangile qui cachaient leurs talents *in sudario*, en attendant le retour de leur maître. Lorsqu'un prêtre n'a ni assez de travail pour dépenser ses forces, ni assez le goût de l'étude pour occuper son esprit, la monotonie de son existence lui est un supplice et il aspire au changement. Son inaction lui est d'un poids insupportable ; il mendie autour de lui des distractions, et, comme il n'en trouve pas au logis, il en cherche au dehors. Son imagination bat la cam-

1. S. Aug., *De Civ. Dei*, lib XIX, c. XIX, tom. VII, p. 426.

pagne et il se laisse conduire servilement par elle. Vie perdue et dissipée, vie gaspillée et jetée au vent, vie d'ennui et de dégoût, telle est la sienne, et cette vie finit par déteindre sur ses exercices et ses devoirs de religion. Un tel prêtre peut être chaste et tempérant en tout ; mais l'ennui est le chemin qui mène tout droit à la paresse, et la paresse est un des sept péchés qui tuent l'âme. Avoir trop à faire est, pour la plupart des hommes, plus salutaire que d'avoir trop peu à faire.

V. Il y a encore un autre danger auquel le dernier conduit directement, c'est la tiédeur. C'est à un évêque que Notre-Seigneur a dit : « Tu n'es ni froid ni chaud. Je voudrais que tu fusses froid ou chaud, mais, parce que tu n'es ni froid ni chaud, je commencerai par te vomir de ma bouche ⁽¹⁾. » Le rejet n'est pas encore complet, mais il est commencé ; et si le prêtre ne réfléchit pas en lui-même, ce rejet peut devenir pour lui définitif. Un prêtre relâché est de tous les hommes le plus digne de pitié. Lorsque son sacerdoce cesse d'être doux à son cœur, il le trouve bientôt sans saveur et enfin plein d'amertume. Le cercle perpétuel des mêmes actions et des mêmes devoirs dans lequel se meut un tel prêtre a vite fait de lui une machine et un automate. *Sancta sancte*, telle est la loi que trace le concile de Carthage. Quand les choses saintes cessent d'être un soutien et un délasserment, elles sont un joug qui tourmente et un fardeau qui oppresse. De tels prêtres omettent facilement la sainte messe sans s'apercevoir de cette privation.

1. Apoc., III, 15, 16.

Ils peuvent prêcher encore les hauts enseignements de la vie spirituelle avec autant d'éloquence que jamais. Mais leur cœur ne bat pas à l'unisson de leurs paroles et aux oreilles qui les entendent leur prédication rend un son faux. Ils liront la vie des saints et éprouveront un certain désir de leur ressembler. Après quelques efforts ils s'arrêtent court. Ils retiennent de cette lecture la claire vue du haut objectif de perfection qu'un prêtre doit s'efforcer d'atteindre et cet objectif revient si souvent dans leurs discours qu'ils en arrivent à se créer la fausse conviction qu'ils l'ont atteint réellement. S'ils se font vraiment illusion, c'est un danger de plus, et, s'ils se trompent volontairement, c'est pire encore. De tels prêtres sont vides intérieurement, leur cœur s'étiole et leur chute est proche. Que ces paroles d'Isaïe sont effrayantes et vraies ! « C'est pourquoi cette iniquité retombera sur vous comme une haute muraille qui, s'étant entr'ouverte et ayant menacé ruine, tombe tout d'un coup lorsqu'on ne croyait pas sa chute si proche. » La plupart du temps, quand un prêtre tombe, tous les hommes s'en étonnent excepté une ou deux personnes qui l'observaient de près, et excepté lui-même qui connaît le motif secret de sa chute. Lorsque cette chute arrive, elle est terrible et parfois irréparable. La « haute muraille » tombe et sa ruine est complète ; plus elle est élevée plus sa ruine est sans espoir. « Elle se brise, dit le prophète, comme un vase de terre qu'on casse avec effort en mille morceaux, sans qu'il en reste seulement un têt pour y mettre un charbon pris d'un feu, ou pour puiser un peu d'eau dans une fosse⁽¹⁾. » Lorsque les anges

1. Is., XXX, 13, 14.

tombèrent, ils tombèrent pour toujours, car pour eux il n'y a point de rédemption. Quand un prêtre tombe, il peut se relever encore, parce que son Maître est d'une miséricorde inépuisable. Mais depuis la chute de Satan, qui tomba comme la foudre du haut des cieux, il n'y a pas de chute comparable à la chute d'un prêtre.



CHAPITRE VIII.

LES SOUTIENS DU PRÊTRE.



QUELQUEFOIS nous disons, ou tout au moins cette pensée nous vient : « Si j'avais connu ce que c'est que d'être prêtre, je ne me serais jamais aventuré dans cet état. Je suis exposé à tous les dangers qui entourent les autres hommes et à bien des périls auxquels le prêtre seul est en butte. Les prêtres sont placés sur le pinacle et ils ont une charge d'âmes dont il leur faudra rendre compte. Le monde et Satan exercent tout particulièrement contre eux leur hostilité et leur malveillance. Quel avantage me rapporte ma vie sacerdotale ? Je ne suis pas meilleur que mes frères et, si je viens à tomber, ma chute sera grande et peut-être irréparable. *« Grandis sacerdotis dignitas, sed grandis ruina. »* De telles réflexions nous sont parfois suggérées par le tentateur qui trouve un complice en nous-mêmes. Mais, à moins qu'il ne se fasse un jeu de se tromper lui-même, un cœur plus sincère se sera vite raffermi et il dira : « Je suis exposé à tous les dangers qui menacent les autres hommes, mais j'ai des grâces au-dessus de tous les autres hommes. Ils ont la grâce sacramentelle en leur qualité de fils de Dieu et de soldats de JÉSUS-CHRIST, mais j'ai en outre, moi, la grâce sacramentelle du sacerdoce. » Si les dangers d'un prêtre sont grands, la grâce de l'ordination est plus grande que ses dangers. Il a des soutiens tout à la fois généraux et spéciaux dans l'exercice de son sacerdoce, soutiens qui sont plus que suffisants pour

l'aider à accomplir tout devoir, à prévenir tout danger et à vaincre toute tentation.

Nous avons déjà parlé des soutiens généraux du prêtre et de la vigilance qu'impose au prêtre la charge pastorale ; nous entrerons maintenant dans le détail des soutiens spéciaux qui l'entourent dans toute sa vie sacerdotale.

I. Le premier entre tous, c'est la célébration quotidienne de la sainte messe. « Lorsque arriva le matin, JÉSUS se tint sur le rivage. » Le jour commence pour le prêtre sous la présence de JÉSUS-CHRIST ; l'autel est le rivage du monde éternel et JÉSUS y vient à notre parole. Dans la sainte messe, nous le connaissons quoique nos yeux ne puissent l'apercevoir. Il y est sous une autre forme. Nous ne le voyons pas, mais nous savons que « c'est le Seigneur ». Il se tient prêt à notre appel et il nous donne le pain de vie. Si nous consacrons une existence tout entière à nous préparer à la sainte messe, un aussi divin contact avec la présence réelle nous dédommagerait surabondamment de toutes nos oraisons et de tous nos actes de pénitence et de purification intérieure (1). Mais il vient à nous non pas une seule fois dans notre vie, mais chaque matin de notre vie. Chaque journée pour nous commence avec lui. Si nous passions la première heure de chaque jour en la présence visible (et cette présence est certaine quoique invisible) de notre Ange gardien ou de notre saint Patron, cette heure réglerait et élèverait toutes les actions de notre journée. La familiarité

1. « Une vie tout entière, dit saint Grégoire de Nazianze, ne serait pas une trop longue préparation au sacerdoce. » — *Orat.* II, 55, LXXII.

pourrait peut-être à la longue affaiblir la vivacité de l'impression que produirait nécessairement en nous un contact si intime avec le monde surnaturel et nous pourrions cesser peut-être, à force d'habitude, d'en être pénétrés. Mais la sainte messe est bien plus que cela. C'est la présence personnelle du Maître des anges et des saints et cependant, trop familiarisés avec cette excessive condescendance de l'humilité du Dieu caché sur nos autels, nous pouvons perdre par degrés la vive impression que doit produire en nous la connaissance d'un tel mystère. Le concile de Trente nous enseigne que la présence de JÉSUS dans le Saint-Sacrement est au-dessus des lois et de l'ordre naturel (1). Il est là présent en personne et, lorsque nous tenons le Saint-Sacrement dans nos mains, nous sommes en contact avec le Créateur, le Rédempteur et le Sanctificateur du monde. Le concile dit en outre qu'il est présent, non comme dans un lieu, mais comme une substance (2). Dans l'ordre divin, il n'y a ni temps, ni lieu. Nous sommes en contact avec le monde éternel et ce contact est réel, substantiel et personnel, et du côté de JÉSUS et du nôtre. Nous le voyons face à face par la vision de la foi et rien n'est supérieur à cette vision que celle dont jouissent les bienheureux dans le ciel.

Aussitôt après la consécration, nous sommes déjà admis à le contempler sous le voile des espèces sacramentelles. *Nobis quoque peccatoribus*, mais à nous pécheurs il est de plus accordé dans la sainte Messe d'entrer en partage et en amitié avec les saints et les martyrs qui composent la cour des cieux. Depuis la

1. *Catech. Trid. ad Par.*, p. IV, c. 2.

2. *Ibid.*, p. II, c. IV, 36.

consécration jusqu'à la communion, nous sommes aussi réellement avec lui que Cléophas et son compagnon l'étaient sur la route d'Emmaüs et nous savons qu'il est là avec plus de certitude que n'en avaient les deux disciples. Quoique nos yeux soient voilés, notre entendement ne l'est pas. Nous le voyons sous une autre forme que la forme humaine, mais nous le connaissons en même temps que nous le voyons. Et nous lui parlons comme à notre seigneur, à notre maître et à notre ami, et il nous répond par une parole intérieure en des termes qu'un mortel ne peut articuler. Son séjour sur l'autel pendant la messe ne dure que peu de temps, mais ce temps si court renferme un abîme de lumière et de paix. Nous dirons la messe chaque matin durant toute notre vie, mais nous ne toucherons jamais au fond du mystère ineffable de son contact personnel avec nous. Il n'y a pas de limite, comme dit le Psalmiste, à l'abondance de la suavité que Dieu répand de tous côtés comme les flots d'une mer sans bornes (1). Et cependant cet océan de suavité est caché et contenu dans le Saint-Sacrement en faveur de ceux qui cherchent JÉSUS avec une sainte crainte. Et avant qu'il nous quitte un moment pour revenir de nouveau le lendemain matin, il prend et nous donne son précieux corps et son précieux sang, comme il le fit à la table du Cénacle, le soir des derniers adieux, ou comme à Emmaüs lorsqu'il disparut aux yeux des deux disciples. Il disparaît, mais peu de temps après il se trouve de nouveau au milieu de ses disciples, comme le dit encore le concile, lorsqu'il affirme que « JÉSUS ayant aimé les siens lorsqu'il était sur la

1. Ps., XIII, 20.

terre, il les aima jusqu'à la fin » et que « pour qu'il pût toujours demeurer avec les siens, il nous donna, par un conseil inexplicable de sa sagesse, un gage de son amour qu'il plaça au-dessus de l'ordre et des lois de la nature ⁽¹⁾ », c'est-à-dire sa présence perpétuelle et personnelle voilée à nos regards. Lorsque l'archange Raphaël quitta Tobie et son fils en leur annonçant qu'ils ne le reverraient plus désormais sur la terre, ils demeurèrent « trois heures entières prosternés la face contre terre ⁽²⁾ ». Quelle doit donc être notre action de grâces après la sainte messe !

Je ne parle pas de la communion parce que je crois inutile d'insister sur ce point. Tout prêtre sait à ce sujet ce qu'aucune parole ne peut exprimer. La couleur et la douceur d'une chose ne peuvent être perçues ou goûtées par l'intelligence seule. Il faut, pour les apprécier, la vue et le toucher. C'est pourquoi le Saint-Esprit dit : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux ⁽³⁾. » Nous pouvons goûter d'abord et voir ensuite, mais par une vue intérieure qui n'a pas besoin de la lumière du jour et qui n'est pas limitée par les sens. Dans chaque communion nous devenons la chair de sa chair et les os de ses os et, si nos cœurs sont purs, nous devenons aussi le cœur de son cœur, la pensée de sa pensée, la volonté de sa volonté, l'esprit de son esprit. Nous ne sommes pas rétrécis en lui, mais nous le sommes en nous-mêmes. Si nos cœurs étaient disposés, comme ils peuvent et doivent l'être, par la contrition et la ferveur, la grâce sacramentelle d'une

1. *Catech. Trid.* ad Par., p. II, c. IV, 2.

2. Tob., XII, 21, 22.

3. Ps, XXX, 9.

seule communion suffirait pour nous sanctifier de corps, d'âme et d'esprit.

Les vertus que fait éclore en nous la présence de Notre-Seigneur se mesurent à la capacité qu'offre notre cœur à leur développement, et cette capacité est proportionnée à notre préparation à la fois éloignée et prochaine, — c'est-à-dire à la préparation qui précède immédiatement le moment où nous nous rendons à l'autel et à notre union habituelle avec Dieu. Notre-Seigneur dit : « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis dans le Père et que le Père est en moi et moi en vous ⁽¹⁾. » « En ce jour-là, » c'est-à-dire « lorsque je serai dans la gloire du Père et que l'Esprit-Saint sera venu. Alors vous reconnaîtrez que, par la manducation substantielle de mon corps et de mon sang, vous êtes en moi et moi en vous ». La divine présence faisant son séjour en nous et nous enveloppant de tous côtés de son rayonnement, c'est là la divine cohabitation de l'âme avec JÉSUS-CHRIST que nous devons connaître d'après le Sauveur et qu'il nous promet dans ces paroles de l'Évangile. C'est cette union que saint Paul exprime lorsqu'il dit : « Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est le CHRIST qui vit en moi. » JÉSUS devient le guide de toutes les puissances de notre âme ; elles sont élevées au-dessus d'elles-mêmes par leur union avec lui. Chaque battement de notre cœur, chaque respiration de notre poitrine est dirigée et soutenue par son pouvoir créateur, de même qu'il dirige nos pensées, nos paroles et nos actes. Notre liberté et notre puissance d'action sont rendues parfaites par notre union avec lui. Il est le régulateur et l'agent divin

1. Joan., XIV, 20.

qui nous aide en toutes choses à faire sa volonté et qui ne demande en retour que la soumission absolue de notre être. La vie déborde en nous, notre activité est incessante et nous sommes fiers de notre liberté, mais nous oublions que notre liberté est guidée et sauvegardée par sa grâce et sa puissance. Il vit en nous et nous vivons par lui ! Quel appui peut manquer à un prêtre qui aime sa messe quotidienne ? La sainte messe renferme tout ; *nutrit, præservat, reparat, delectat et auget*. JÉSUS est notre nourriture, notre abri, notre délassement, nos délices et notre force sans cesse grandissante.

II. Le second soutien de la vie du prêtre, c'est le divin office. Sept fois par jour, les actes du culte divin s'élèvent du sein de l'Église répandue sur toute la surface du monde jusqu'au trône de Dieu. L'Église militante, souffrante et triomphante adore la très sainte Trinité dans un chœur incessant de prières et de louanges. L'Église entière est le sanctuaire, et le divin office est comme le rit du chœur terrestre uni aux louanges, aux actions de grâce et à la doxologie divine qui forment le rit du chœur des cieux. Chaque prêtre a sa place dans ce chœur et il fait chaque jour sept visites à la cour angélique.

L'office divin est une partie de la divine tradition. C'est un incessant témoignage rendu à Dieu et à la foi. Il a été composé par la main des hommes, mais ces hommes étaient des saints et leur œuvre fut accomplie sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. La charpente du bréviaire peut avoir été l'ouvrage des hommes ; mais les matériaux dont il est formé sont l'ouvrage de l'Esprit de Dieu. Les psaumes et les écritures, œuvres

des personnages inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, les écrits des saints Pères s'y entrelacent de manière à former un tissu merveilleux de prières, de louanges et d'adoration et un témoignage vivant du royaume de Dieu et de la communion des saints. Le cycle perpétuel des solennités et des fêtes de l'année, — hiver et printemps, été et automne — fait passer continuellement sous nos yeux, comme dans un mouvement de rotation, la révélation chrétienne tout entière. Les prophètes et les apôtres, les évangélistes et les saints nous parlent tour à tour avec des voix toujours vivantes. L'histoire entière du royaume de Dieu est ramenée sans cesse sous nos regards.

Une âme pieuse demandait à saint Pierre Damien « pourquoi nous disons, dans l'office, *Dominus vobiscum*, comme s'il y avait plusieurs personnes présentes, lorsqu'en réalité il n'y a personne et que nous sommes seuls? » Il répondit : « Parce que nous ne sommes jamais seuls. Nous sommes toujours en adoration avec toute l'Église répandue sur la surface du monde et nous demandons que Notre-Seigneur soit avec tous les fidèles qui vivent sur la terre. » Nous disons : « Que le Seigneur soit avec vous », car nous adorons Dieu en présence de toute l'Église visible et en compagnie de ceux dont l'union avec Notre-Seigneur est déjà consommée dans le ciel.

Nous faisons ces sept visites au monde de l'éternelle lumière et nous récitons le saint office parce que l'Église nous l'impose sous peine de péché mortel. Mais, indépendamment de cette loi positive, deux raisons nous font un devoir de cette récitation : la gloire de Dieu d'abord, notre propre sanctification ensuite. C'est

dans sa sagesse et par amour pour ses ministres que l'Église leur a imposé cette grave obligation. L'Église prend de la journée d'un prêtre le temps que requiert la récitation de son office, une heure et demie ou deux heures ; ce temps n'appartient plus désormais au prêtre, mais à Dieu et à l'Église. Le prêtre ne peut pas l'aliéner ce temps, car il n'est plus sien, mais tout en obéissant et remplissant un grave devoir, il est tenu d'user de ce temps pour sa propre sanctification. Le visage de Moïse brillait comme le soleil lorsqu'il sortit de son entretien avec Dieu : notre visage à nous devrait rayonner aussi après la récitation de l'office divin et tout au moins nos cœurs devraient brûler et resplendir intérieurement de la lumière de la cour céleste à laquelle nous rendons sept visites lorsque nous récitons le saint office. Quand nous disons nos heures, « nous nous approchons de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'une troupe de milliers d'anges, de l'Église des premiers-nés qui sont inscrits dans le ciel, de Dieu le juge de tous, des esprits des justes parfaits (1). » Quelle doit être la piété habituelle, le recueillement, l'humilité en paroles et en esprit de celui qui, sept fois par jour, prend sa place dans le chœur des Saints et devant la face de Dieu ? Après la sainte Messe, quel levier plus puissant que celui-là pourra trouver le prêtre pour s'élever à la perfection sacerdotale ?

III: Un troisième soutien du prêtre, c'est l'oraison mentale. L'office divin est la prière vocale ; mais la simple récitation du bréviaire fournit à l'âme une ample matière pour l'oraison. La vie du prêtre est la *vita*

1. Heb., XII, 22, 23.

mixta de Notre-Seigneur, et pour notre instruction, JÉSUS-CHRIST consacrait ses jours au travail et ses nuits à la prière. La vie du prêtre est à la fois contemplative et active, et ces deux éléments, la contemplation et l'action, ne peuvent jamais être séparés pour lui sans dommage et sans péril. *Hæc meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus.* « Ces choses » que Timothée devait méditer et auxquelles il devait s'adonner tout entier, c'étaient toutes les vérités et tous les préceptes de la foi, mais spécialement « la lecture, la prédication et l'enseignement », c'est-à-dire le dépôt même de la révélation dans toute sa plénitude et dans tous ses détails. Dans la lecture, nos pensées s'arrêtent au livre, dans la méditation, notre intelligence et notre cœur ne s'arrêtent qu'à Dieu. L'oraison mentale est un acte vivant de foi et de désir pour acquérir une plus parfaite connaissance de Dieu et arriver à une union plus intime avec lui : union du cœur par les actes d'amour que la méditation nous inspire ; union de la volonté par les résolutions qu'elle nous fait prendre.

Le premier effet de l'oraison mentale, c'est de rendre tangibles en quelque sorte pour nous les choses qui font l'objet de notre foi, c'est de nous faire apercevoir le monde invisible comme s'il était visible et le monde futur comme s'il était présent. Avoir une perception vive et constante des choses invisibles comme si elles étaient palpables et des choses futures comme si elles étaient déjà accomplies, c'est réaliser en quelque sorte le monde divin. Nous lisons que Moïse supporta sans s'émouvoir le courroux de Pharaon comme s'il avait vu de ses yeux celui qui est invisible. Tout l'effroi que

lui causait le roi terrestre s'évanouit sous l'impression qu'il ressentait de la divine présence, visible en quelque sorte pour lui derrière le trône du monarque dont la majesté éclipsait toutes les majestés de la terre. Saint Paul dit que nous marchons à la lumière de la foi et non à la lumière de nos yeux, et que les objets que la foi nous découvre sont éternels, tandis que ceux que découvrent nos yeux passent et disparaissent sans retour. Le monde invisible est la réalité; le monde visible n'est que l'ombre du monde invisible. Pour les esprits qui ne comprennent rien aux choses divines, ce monde bruyant qui s'agite autour d'eux et les éblouit est seul palpable et en conséquence la vraie réalité. Le monde invisible est impalpable et, quoiqu'ils ne puissent en révoquer l'existence en doute, il n'exerce sur ces esprits matériels aucune action et aucune contrainte. La plupart des hommes passent tous les jours de leur vie comme s'il n'y avait ni monde invisible, ni monde futur. Ils ne méditent point. Ils disent leurs prières, mais leurs prières ne sont pas des prières mentales. Leur esprit n'a ni ses impressions, ni ses aspirations, ni son objectif dirigés sur Dieu, sur la glorieuse et à jamais bénie Trinité, sur la beauté de l'humanité sacrée de JÉSUS-CHRIST, sur la félicité de la Mère de Dieu, sur la béatitude et l'allégresse des Saints, sur la communion qui nous unit à eux dans cette vie et sur la part qui nous est promise après cette vie dans leur béatitude et leur allégresse; sur la présence de JÉSUS qui est toujours avec nous et sur le séjour que fait le Saint-Esprit dans toute âme pure et humble, et surtout dans l'âme pure et humble d'un prêtre, dans l'âme d'un pasteur plein de ferveur et de foi.

Si nous imprégnions notre âme de ces divines réalités, si nous savions en extraire l'or d'une vie sainte avec le zèle que met le négociant, par exemple, à bénéficier de sa situation sur le marché et à faire valoir ses marchandises, et le banquier à assurer ses cautionnements et ses prêts, nous vivrions alors dans ce monde sans être du monde, et aussi détachés de la terre que ceux qui sont ressuscités avec le Christ ⁽¹⁾, et sont déjà « bénis avec lui sur le trône des cieux ⁽²⁾ ». Le sentiment profond de ces invisibles et célestes réalités est plus efficace que toutes les lois positives pour sauvegarder et affermir la vertu dans un prêtre. C'est une lumière et une force intérieures qu'il porte avec lui en tout temps et en tout lieu et qui fortifie la grâce sacramentelle de son sacerdoce ; c'est un appui divin et infaillible dans tout péril et dans tout besoin.

IV. Un autre puissant soutien du prêtre dans sa vie sacerdotale, c'est la prédication de la parole de Dieu. Saint Paul dit : « Dieu m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile. » Le concile de Trente dit que la prédication est la première charge de l'évêque ⁽³⁾, et si elle est la première fonction de l'évêque, à plus forte raison est-elle la première fonction du prêtre. Quand nous voyons Isaïe s'effrayer de parler aux hommes au nom de Dieu parce qu'il était, disait-il, « un homme aux lèvres impures ⁽⁴⁾ », que faut-il penser de la sainteté qui est requise du prédicateur et de la grandeur de sa mission ? Si un prophète comme Isaïe

1. Col., III, 1.

2. Ephes., I, 3.

3. Sess. XXIV, *de Ref.*, C. IV.

4. Is., VI, 5.

osait à peine parler au nom de Dieu, comment peut-on rencontrer de ces prédicateurs que l'on est convenu dans ces derniers temps d'appeler orateurs de la chaire? Le ministère de la parole qui a été divinement établi pour soutenir le prêtre dans son sacerdoce devient à ces prédicateurs, par leur faute, une occasion de chute. Être choisi spécialement et être envoyé par Dieu pour parler aux hommes en son nom, se présenter comme un légat *a latere* JESU pour annoncer la pénitence et la rémission des péchés, pour indiquer les voies de la sainteté et de la perfection, au nom de JÉSUS, par ses paroles et avec son autorité; — qui osera remplir un tel ministère s'il n'y est appelé par une vocation spéciale qui lui en impose le fardeau? Parler au nom de Dieu froidement, sans soin, sans une science convenable, sans une préparation sérieuse, quelle témérité et quel danger! Prêcher avec ostentation par envie de se produire, par gloriole et avec enflure (¹), quel défi à notre divin Maître et quel scandale pour les âmes! Les simples, les humbles, les vrais fidèles ont un instinct particulier pour discerner le prédicateur qui se prêche lui-même, et les hommes du monde habitués au langage concis et péremptoire de la vie sérieuse ont vite découvert dans un prédicateur le langage faux et de pure convention. Ils écouteront au contraire avec intérêt un honnête et simple prédicateur et lui pardonneront facilement la rudesse et le peu de culture de son langage (²). Que le prédicateur parle le moins possible son langage à lui et qu'il parle le plus possible le langage

1. St Augustin dit d'un tel prédicateur : « *Foris tumescit, intus tabescit.* »

2. St Jérôme dit : « *Multoque melius est a duobus imperfectis rusticitatem habere sanctam quam eloquentiam peccatricem.* » *Ep. ad Nepot.*, t. IV, p. 263.

de Dieu : c'est le moyen le plus sûr pour lui de commander aux hommes l'attention et le respect. Ils sentent que le prêtre a le droit de parler et que lorsqu'il parle il le fait au nom et avec les paroles de Dieu. Ils sentent aussi si le prédicateur s'est oublié lui-même et s'il ne songe en chaire qu'au divin message qui lui est confié et qu'aux âmes qu'il a devant lui. Le prédicateur digne de ce nom leur enseigne en chaire ce que Dieu lui a d'abord appris à lui-même. Il a prié pour cela, il a médité sur cela ; la vérité a passé par son intelligence et sa conscience pour pénétrer dans son cœur et il parle de l'abondance du cœur. Le Sage dit : « La bouche du Sage est dans son cœur, mais le cœur de l'insensé est dans sa bouche », et c'est un cœur tout frivole. Si, au témoignage de JÉSUS-CHRIST, « les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qui sortira de leurs lèvres ⁽¹⁾ », quel sera le compte qu'il nous faudra rendre des paroles que nous aurons prononcées comme parlant au nom de Dieu, durant de longues années et durant toute une vie ? « Ma parole n'est-elle pas comme un feu et comme un marteau qui réduit les rochers en poudre ? » Si ces mots que Dieu met dans la bouche du Prophète s'appliquent à nous comme au prophète lui-même, quelle sera la sentence prononcée au jugement contre ce flux intarissable d'une éloquence frivole et superficielle, vide de pensées et gonflée de rhétorique : éloquence inutile, parce qu'elle est inefficace, et inefficace parce que c'est la nôtre et non celle de la vérité ? Quelle âme avons-nous enflammée ? Quel cœur endurci avons-nous brisé ? Et si notre parole a été stérile, n'est-ce pas parce que nous avons négligé d'aller

1. Matth., XII, 36.

d'abord puiser en Dieu même les enseignements que nous devons prêcher aux autres? Si nous puisions à cette source divine, Dieu nous ouvrirait lui-même la bouche et mettrait sur nos lèvres une sagesse à laquelle nos adversaires ne seraient pas capables de résister et qu'ils ne pourraient contredire. La meilleure préparation avant le sermon, c'est la prière. Nous devons méditer avant de prêcher et placer nos méditations dans nos sermons et non nos sermons dans nos méditations; car nous méditons pour notre propre sanctification et nous ne sommes jamais plus sûrs de toucher le cœur des hommes qu'en leur enseignant des vérités que nous avons d'abord mises en pratique dans notre propre vie. C'est pour cette raison que le ministère de la parole de Dieu nous force à nous tenir constamment comme des disciples aux pieds de notre divin Maître. Quand nous prêchons sa vérité, sa vérité réagit avec une puissance étonnante sur nous-mêmes; elle grave son image dans notre intelligence, dans notre conscience et dans notre cœur; elle fortifie puissamment notre volonté; elle s'empare de tout notre esprit, conserve vivaces dans les replis de notre mémoire les méditations des longues années de notre passé sacerdotal et y ajoute un continuel et nouvel accroissement de lumière; elle fait descendre dans l'âme du prédicateur une bénédiction spéciale de Dieu. *Qui inebriat inebriabitur et ipse.* Celui qui rafraîchit abondamment les âmes avec les eaux du salut en sera rafraîchi lui-même avec abondance; celui qui abreuve les âmes aux sources de la vérité en sera abreuvé lui-même à l'heure et au moment même où il annoncera la vérité de Dieu. Un humble prêtre, qui prêche comme il prie, se place par le fait même au

bord de la fontaine d'où jaillissent les eaux du salut ; ses lèvres sont à la source et souvent il aura lieu de s'étonner de voir surgir dans son esprit des pensées qui ne sont pas les siennes et de trouver sur ses lèvres des paroles qui ne viennent pas de lui. C'est la promesse du Sauveur : « Celui-là recevra de moi et il vous le communiquera à vous. » *Ille plus dicit qui plus facit* — quelques paroles prononcées par un saint prêtre font plus d'effet que toutes les voix de l'éloquence humaine.

La prédication est donc un soutien constant et surnaturel qui aide le prêtre à atteindre la perfection sacerdotale et pastorale.

V. Enfin, et c'est le dernier soutien que nous avons à indiquer : le confessionnal. Saint Grégoire dit que les prêtres sont comme les bassins d'airain qui se trouvaient à l'entrée du temple et où le peuple puisait de l'eau pour se purifier avant de pénétrer dans le saint lieu. Ils reçoivent les péchés de tout le peuple, mais il faut qu'ils se gardent toujours purs eux-mêmes (1). JÉSUS étendant ses mains toucha le lépreux en disant : « Sois guéri. » Le prêtre touche le pécheur et le pécheur est purifié. Mais le prêtre doit veiller et prier, *ne lepra possit transire in medicum*.

Nous étudions dans les livres la théologie morale, mais il n'y a pas de livre aussi savant que le confessionnal. Le prêtre n'oubliera jamais le moment où il s'assit pour la première fois au tribunal de la pénitence. Il entend là de chaque côté des voix qui alternent et qui paraissent sortir du paradis et de l'enfer. C'est d'abord la confession d'un pécheur dont la conscience

1. *Reg. Pastoralis*, lib. II. CII.

est noire comme la nuit, puis la confession d'un enfant qui a conservé l'innocence baptismale ; puis celle d'un pénitent vraiment contrit suivie de la confession d'une âme qui ignore son état et ses iniquités ; c'est enfin la confession d'un pauvre au cœur simple et droit, et puis celle de mondains, d'intrigants et de menteurs avérés. Tous les traités des docteurs de Salamanque ne peuvent apprendre à un prêtre ce que son confessionnal lui apprend tous les jours. S'il est assez humble pour vouloir s'instruire, le confessionnal lui donnera cinq grands enseignements.

Il y apprendra d'abord à se connaître lui-même en se rappelant les aveux qu'on lui a faits et en regardant lui-même sa propre face dans le miroir que la vie des pécheurs place devant ses yeux.

Il y apprendra, secondement, à pleurer ses propres péchés au spectacle de pénitents contrits qui sont inconsolables dans la douleur que leur causent leurs péchés.

Il y prendra, troisièmement, des leçons de délicatesse de conscience au contact de ces âmes innocentes dont l'œil est simple et dont tout le corps, comme dit l'évangile, est rempli de lumières et qui s'accusent elles-mêmes d'omissions et de désobéissances légères à la loi de Dieu, fautes que nous prêtres nous commettons peut-être chaque jour sans nous en apercevoir.

Il y apprendra, quatrièmement, à porter plus haut ses aspirations à la vue de ces âmes ferventes dont l'unique désir et l'unique effort, au milieu de leurs charges et de leurs préoccupations domestiques, est de s'élever de plus en plus haut dans l'union avec Dieu.

Il y apprendra, cinquîèmement, à se reprocher sa vie inutile, à la vue de ces âmes généreuses et fidèles qui, bien qu'entravées par mille obstacles, nous surpassent en humilité, en abnégation, en charité et en union avec Dieu, nous prêtres qui avons tant de moyens et tant de grâces pour nous élever à la perfection.

Mais si nous voulons sérieusement puiser ces leçons dans le confessionnal, nous devons agir à l'égard du sacrement de pénitence comme nous agirions à l'égard du sacrement de baptême pour faire reluire dans toutes nos œuvres son divin caractère et sa vertu. Le premier des devoirs qu'un prêtre tiède néglige, c'est son devoir de confesseur. Parfois il se venge des reproches que ses pénitents lui adressent inconsciemment. Parfois il s'ennuie de rester assis de longues heures au confessionnal et de traiter avec des pénitents grossiers et répugnants. Parfois il entend les confessions et il absout sans ajouter un mot d'exhortation, soit parce qu'il ne trouve rien à dire, soit par manque d'esprit intérieur, soit parce qu'il n'a pas fait attention à la confession elle-même.

Si toutefois le prêtre s'acquitte au confessionnal, comme il le doit, de sa charge de père, de juge et de médecin des âmes, le confessionnal devient pour lui un des moyens les plus sûrs et les plus puissants de sanctification.

Que peut-il donc manquer au prêtre pour se maintenir dans la perfection intérieure où il se trouvait lorsqu'il se présenta à l'ordination ? La célébration de la sainte messe, la récitation de l'office divin, la pratique de l'oraison mentale — c'est-à-dire la vie même de contemplation, — la prédication de la parole

de Dieu, l'absolution des péchés et la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, — ces cinq grâces de choix accordées au sacerdoce ont un effet direct, irrésistible et surabondant sur la vie et sur l'âme d'un prêtre. Il ne peut jamais alléguer, pour s'excuser d'un péché d'action ou d'omission, ou pour s'excuser d'avoir cédé à une tentation ou trahi un devoir, qu'il ne connaissait pas ses obligations sacerdotales ou que la force lui a manqué pour les remplir. Une telle défense serait une accusation directe contre notre Divin Maître, comme s'il commandait des choses impossibles, ou comme s'il exigeait, en maître rigide, un service pénible sans nous ménager suffisamment et amplement les moyens de l'accomplir. C'est une tentation et une faute assez communes de nous en prendre à notre état et à notre position et de nous imaginer que nous serions meilleurs dans toute autre situation et dans toute autre carrière. Si avec les appuis dont Dieu a entouré notre faiblesse, nous nous refusons à l'effort sérieux et équitable qu'il attend de nous, nous reculerons partout dans toute condition et dans toute situation possible. Si les dangers qui entourent le prêtre sont grands, les appuis qui lui sont offerts sont plus grands que ses dangers.



CHAPITRE IX.

L'OFFICE PASTORAL, SOURCE DE CONFIANCE.



L n'y a donc pas à en douter, les soutiens qui entourent le prêtre sont plus grands que ses dangers. Mais la crainte et l'anxiété peuvent s'emparer de nous ; elles ne raisonnent pas. La prévision de nombreuses années de responsabilité pastorale, la conscience de notre faiblesse, la malice et la puissance du mal, la pensée de notre agonie dernière, tout cela vient peser parfois de tout son poids sur notre cœur. Le spectacle quotidien du péché, le naufrage de plusieurs qui nous touchaient de près, dont les commencements avaient été heureux et dont la persévérance avait été longue ; la chute de prêtres qui avaient été nos compagnons d'étude, nos collaborateurs ou nos amis intimes ; le souvenir d'avoir été souvent nous-mêmes à deux doigts du précipice et d'avoir failli glisser dans l'abîme entr'ouvert sous nos pas : tout cela entretient dans notre âme un vif sentiment de crainte ; et cette crainte est un don de l'Esprit-Saint. *Confige carnes meas timore tuo* doit être notre prière quotidienne. Nous avons déjà énuméré plusieurs motifs de confiance. Il nous en reste encore un à examiner et nous le trouvons dans l'office pastoral lui-même.

Saint Pierre renia trois fois son Maître ; trois fois JÉSUS lui demanda s'il l'aimait, et trois fois il investit Pierre du soin pastoral de son troupeau. Cette charge de pasteur était donc un signe de pardon, une preuve

d'amour et un gage de salut. Ce gage ne fut pas donné exclusivement à Pierre ; de Pierre il nous est transmis à nous tous. La charge pastorale qui passe de Pierre en nous est aussi un témoignage de notre amour pour JÉSUS, une preuve de l'amour de JÉSUS pour nous et un gage de notre salut.

I. Et d'abord, être prêtre, c'est, comme nous l'avons déjà vu, le plus haut degré de prédestination auquel Dieu puisse élever un mortel. Le prêtre est appelé et ordonné pour réaliser sur la terre la plus grande gloire de Dieu. Les prêtres sont les prémices des prémices de la nouvelle création. Ils sont destinés par état à avoir les rapports les plus intimes avec notre divin Rédempteur et à être ses collaborateurs dans la mission de réunir le troupeau des élus et de le séparer d'un monde de perdition. Ils portent, réunies dans leur personne, toutes les marques des faveurs que Dieu a jamais dispensées aux hommes. « Un prêtre, dit saint Pierre de Blois, a la primauté d'Abel, le patriarcat d'Abraham, le gouvernement de Noé, l'ordre de Melchisédech, la dignité d'Aaron, l'autorité de Moïse, la perfection de Samuel, le pouvoir de Pierre, l'onction du Christ (1). » Tous ces titres sont autant de sceaux apposés à l'acte authentique dans lequel Dieu a écrit la promesse de notre salut. Et ce ne sont pas de simples titres, mais des réalités. Le bon pasteur a dit de ses disciples : « Mes brebis écoutent ma voix, je les connais et elles me suivent. Et je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main. Quant à mon Père, ce qu'il m'a

1 *Serm. LX ad sacerdotes*, Op. p. 353.

donné est plus grand que toutes choses, et personne ne le peut ravir de la main de mon Père (1). » Si nous lâchons volontairement la main divine qui nous soutient, nous nous perdons nous-mêmes. Aucune puissance ne peut nous en détacher malgré notre volonté, aussi longtemps que notre volonté est celle de Dieu même. « Si Dieu, est-il écrit au livre des Juges, avait eu la volonté de nous perdre, il n'eût jamais reçu des holocaustes et des libations de nos mains, il ne nous eût pas montré toutes ces merveilles et ne nous eût pas découvert les choses à venir (2). » Chaque bénédiction accordée par Dieu à nos travaux, chaque lumière et chaque grâce d'en haut, les années et les jours nombreux de notre persévérance, sont pour nous des gages de salut. « Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et rapportiez du fruit (3). » Avoir été choisi par lui du milieu du monde, cette vocation est en elle-même une révélation de son dessein de nous sauver. Nous faire passer du rang de ses serviteurs au rang de ses amis, nous admettre à la connaissance de ses œuvres et de sa volonté ; nous faire part des révélations de son Père ; nous avoir élus lorsque nous ne pensions pas à lui ; nous avoir rendus capables de le servir : tous ces signes de grâce nous donnent le gage assuré que sa volonté de

1. Joan., X, 27-29.

2. Judic., XIII, 23.

3. Joan., XV, 15, 16.

nous sauver est inébranlable, si nous ne nous trahissons pas nous-mêmes.

II. En outre, exercer l'office pastoral, c'est avoir à sa disposition la plus abondante source de grâces. Nous avons déjà vu que la grâce sacramentelle de l'ordination nous assure un secours proportionné à nos besoins, à nos devoirs et à nos dangers, et en outre la grâce spéciale attachée à l'état dans lequel nous sommes placés. Nous n'avons pas besoin de nous étendre davantage sur ce sujet, mais l'exercice de la charge pastorale renferme en lui-même un double élément de formation spirituelle qui nous aide, à un degré tout particulier, à accomplir l'œuvre de notre salut. Cet exercice produit d'abord en nous un continuel accroissement de charité; il nous apprend en outre à produire sans cesse des actes d'abnégation de nous-mêmes.

« Dieu est charité; et qui habite dans la charité, habite en Dieu et Dieu en lui (1). » Et Dieu est la vie de l'âme. Où la vie réside la « seconde mort », dont parle l'Écriture, n'a nulle puissance, excepté par notre propre infidélité. Dieu ne révoquera jamais ses dons. Il ne veut pas la mort, pas même celle du pécheur. Il entre pour ainsi dire en débat avec lui: « Pourquoi veux-tu mourir (2)? » « Tu ne veux pas venir à moi pour avoir la vie (3). » Celui qui aime Dieu a les arrhes et le gage de la vie éternelle.

Ainsi raisonnait saint Paul. Sa conversion, sa vocation, son apostolat, sa mission il les regardait comme autant de gages de l'amour de Dieu, gages dont la

1. Joan., IV, 16.

2. Job., XXVII, 13.

3. Joan., V, 40.

possession lui était à jamais garantie du côté de Dieu. Mais notre amour pour Dieu peut s'accroître constamment durant tout le cours de notre vie sacerdotale. Chaque acte de piété envers Dieu est payé en retour par une augmentation d'amour. Toute prière qui part vraiment du cœur attise en nous la flamme de la charité. Tout acte mental de contemplation et d'adoration produit un accroissement de charité dans toute âme, fût-ce celle du dernier et du plus humble des hommes, et au milieu de la vie la plus occupée et la plus affairée. Mais combien plus cet accroissement se produira-t-il dans la vie d'un prêtre et d'un pasteur dont tous les efforts, toutes les pensées, toutes les paroles et toutes les actions n'ont d'autre but que d'étendre le royaume de Dieu, qui est le sien ! Chaque messe que nous célébrons, chaque récitation de l'office divin peut, si nous le voulons, devenir un acte inspiré par l'amour de Dieu et provoquer en retour un surcroît d'amour dans notre cœur. La charité peut, dans notre vie d'union avec Dieu, augmenter et s'accroître à chaque moment. Toute aspiration, tout désir, tout acte intérieur d'obéissance, de patience, de soumission, tout soupir ardent vers Dieu nous enlace d'une manière plus étroite dans son amour, dilate notre cœur sous la pression de cet amour, change notre espérance en certitude, et précipite notre course. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* (1). Aussitôt que le cœur se dilate, l'amour de Dieu s'accroît, et quand cet accroissement se produit, le cœur se dilate encore davantage.

Mais si l'amour de Dieu règne dans notre cœur, l'amour de nos frères y régnera pareillement. Là où il

1. Ps., CXV:11, 32.

y a une fontaine, il y a un courant. Et de même que le courant s'échappe de la fontaine, ainsi l'amour de Dieu se répand au dehors en amour pour l'homme. Le courant prouve que la fontaine est là. C'est pourquoi saint Jean dit: « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères (1). » Notre amour pour eux, prouve notre amour pour lui, et celui qui aime Dieu habite en Dieu et a passé de la mort à la vie; car Dieu est notre vie éternelle et il demeure en nous, même ici-bas. L'exercice continuel et dans toute son extension de la charité fraternelle envers tous, envers les familles qui composent notre troupeau, envers nos parents, envers nos amis et envers nos ennemis, est une haute école de perfection et de persévérance.

Et cette vie de charité est d'autant plus parfaite qu'elle demande de nous une plus grande mortification de nous-mêmes. La vie sacerdotale et pastorale exige l'abnégation de soi, chaque jour et à chaque heure. Elle nous force à mourir à nous-mêmes, à nos désirs, à notre volonté, à nos préférences, à être aux ordres et au service de tous, bons et méchants, raisonnables et insensés « me faisant tout à tous, comme dit saint Paul, pour que je puisse les sauver tous (2) ». C'est un étrange résultat de notre action pastorale qu'elle n'opère le salut que d'un certain nombre d'hommes. Et encore, pour obtenir ce résultat, nous devons mourir à nous-mêmes, sortir de nous-mêmes, abdiquer tout droit et toute prétention sur nous-mêmes pour le salut des élus. Le mot *expropriatio* a un sens plein de profondeur et

1. I Joan., III, 14.

2. I Cor., IX, 22.

de signification. « Nous ne sommes plus nous-mêmes », nous avons perdu toute propriété sur nous-mêmes, nous avons été achetés par le précieux sang de JÉSUS-CHRIST. C'est ce que saint Paul nous donne à entendre lorsqu'il dit : « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur ; quant à nous, nous nous déclarons vos serviteurs par JÉSUS (1). » Être placé à côté du maître pour combattre le péché, le monde et Satan, ce n'est pas une mission qui nous vient de nous-mêmes, mais de celui qui nous a prédestinés et nous a appelés à son service. Sa volonté et non pas la nôtre, à part toutefois l'appoint que nous y avons mis par notre correspondance à la grâce, nous a donné un poste dans ce combat. « Vous ne m'avez pas choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis (2) », dit le Sauveur.

III. Enfin être préposé au salut des autres et avoir mission pour cela, c'est ou le lot de Judas, ou le lot du disciple bien-aimé. Cette mission nous pouvons l'accomplir comme Judas ou comme le disciple fidèle. Nous avons donc sujet de nous défier de nous-mêmes et de poser à Dieu cette question : « Seigneur, qui suis-je ? » Mais si nous aimons le pauvre, si nous aimons notre divin Maître, nous pouvons être rassurés, car Judas a vendu son Maître. Nous ne sommes pas certes le disciple bien-aimé, car il était sans tache et nous sommes pécheurs ; mais nous sommes disciples et nous sommes bien-aimés, et le lot qui nous est échu nous apporte avec lui toutes les certitudes du salut : « O JÉSUS, dit saint Vincent de Paul, pourquoi êtes-vous venu sur la terre ? Pour l'amour de vos frères. Pauvre

1. II Cor., IV, 5.

2. Joan., XV, 16.

prêtre de JÉSUS-CHRIST, dit-il, qui vous a réduit à cet état de subir le froid, la faim, l'ennui, l'isolement complet au milieu du monde, la violence du vent et des tempêtes et la rigueur de l'hiver? L'amour des âmes. » Mais qui nous a donné cet amour? Il est un sixième sens que peu d'hommes possèdent et que le plus grand nombre ne peuvent apprécier. Ce sens c'est celui des choses divines et il nous dit que le prêtre est destiné à offrir en lui-même le modèle de la perfection et à initier les autres à la pratique de la perfection; il ne doit pas seulement se sauver pour sauver les autres, mais il doit être saint pour les sanctifier (¹). Il est placé comme une lumière pour éclairer, comme un sel pour empêcher la masse de se corrompre, comme la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST et comme un encensoir entre les vivants et les morts. Si, avec tous ces dons, il devient un réprouvé, grande aura été, il faut le reconnaître, son infidélité envers le Saint-Esprit.

Quel motif de confiance peut donc manquer à un prêtre? Il est environné de tous les gages de l'amour et de la puissance de Dieu. La volonté qu'a Dieu de le sauver éternellement, lui est manifestée par tous les témoignages et par tous les signes les plus précis d'une révélation directe et personnelle. Cette ferme et inébranlable confiance est un motif qui doit le porter à l'entière oblation de lui-même dans les œuvres importantes qu'il a mission d'accomplir et à l'entière abné-

1. « Nous devons être purs nous-mêmes pour purifier les autres; nous devons être remplis de sagesse pour inspirer la sagesse aux autres; nous devons être lumière si nous voulons éclairer, être unis à Dieu si nous voulons conduire les autres à lui, être saints si nous voulons sanctifier et guider les autres comme par la main et leur donner des conseils avec autorité. » Saint Grégoire de Naz., *Orat.* II, § LXXI.

gation de lui-même, dans les plus humbles travaux du ministère pastoral. L'espérance est la source de la joie, et la joie est la source de la force. L'homme sans espoir ou pusillanime plie sous l'épreuve et est rebelle à l'effort. L'homme plein d'espoir et de confiance est énergique et courageux. La crainte n'honore pas notre divin Maître; mais la confiance découle de la perception que nous avons de son amour. L'espérance est un des dons du Saint-Esprit, dont nous avons reçu l'infusion au baptême et qui se mûrit par l'exercice. Saint Paul dit que c'est l'espérance qui nous sauve et il prie « le Dieu de l'espérance de vous remplir de toute joie et de toute paix dans votre foi, afin que vous abondiez, dit-il, dans l'espérance et dans la vertu de l'Esprit-Saint (1). »

Les trois cents hommes de Gédéon, qui avaient porté directement la bouche à l'eau du fleuve, eurent, au témoignage de l'Écriture, plus de valeur dans le combat que la multitude de ceux qui s'étaient agenouillés pour boire et que les vingt-deux mille pusillanimes et timides qui s'éloignèrent du combat (2). La proclamation que nous lisons au Deutéronome retentit encore aujourd'hui dans tous les rangs de ceux qui aspirent au sacerdoce. « Y a-t-il parmi vous un homme en proie à la peur ou à l'abattement? Qu'il quitte les rangs et retourne chez lui de crainte qu'à son exemple la peur ne s'empare de ses frères et qu'ils en arrivent à trembler comme lui (3). » Une fois placé par Dieu dans les rangs des combattants, aucun prêtre n'a raison de trembler. S'il

1. Rom., xv, 13.

2. Judic., vii, 3-7.

3. Deut., xx, 9.

est fidèle, la main de son divin Maître le couvrira et sera sur sa tête un casque de salut.

Dans tous les moments d'anxiété, de crainte, de doute et de découragement, nous pouvons dire : « Dieu m'a connu avant ma naissance et m'a prédestiné à devenir prêtre. Il m'a adopté et m'a donné la gloire d'être compté au nombre de ses enfants. Il m'a marqué du sceau de sa milice sainte et a imprimé en moi le caractère de son sacerdoce. Il m'a guidé et gardé dans ma jeunesse et dans ma virilité, il m'a préservé jusqu'à ce jour et m'a affermi dans la persévérance en m'offrant, au moment du danger et dans toutes les situations de ma vie, le secours constant et qui jamais ne fait défaut de sa grâce. Dans toutes les péripéties du combat engagé contre moi, je sais qu'il veut mon salut. Qu'a-t-il pu faire de plus qu'il n'a fait pour me sauver ? Il y a une chose qu'il ne fera jamais : il ne m'enlèvera jamais mon libre arbitre. Et c'est là mon seul danger. Si librement je me trahis moi-même, si librement je l'oublie, alors je périrai, mais si ma volonté est unie à lui, il me guidera dans mes voies et me défendra, non seulement contre les ennemis du dehors, mais contre moi-même. Si seulement j'ai la volonté ferme de ne pas l'offenser et la volonté sincère de me laisser conduire par lui, il me gardera même jusqu'à la mort. « Le fondement solide de Dieu reste debout muni de ce sceau : le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, et qu'il s'éloigne de l'iniquité celui qui invoque le nom du Seigneur ⁽¹⁾. »

Notre état sacerdotal à lui seul nous offre donc le fondement le plus solide de confiance.

1. II Tim., II, 19.

La mission et les travaux des prêtres et des pasteurs, s'ils sont fidèles à notre divin Maître, sont, aujourd'hui comme autrefois, bénis partout et dans toute l'étendue de l'Église universelle. Dans les contrées de l'Ancien Monde où la société est puissante et corrompue et où la foi et la piété se sont relâchées, ceux à qui est comise la charge des âmes ont certes beaucoup à souffrir. Veiller sur une vie qui vacille et s'éteint est un office pénible entre tous et qui demande de l'amour et de la patience. Les nations et les sociétés de l'Ancien Monde ont, depuis trois siècles, quitté les hauts sommets de la foi et de l'ordre chrétien et ont descendu une pente fatale, les unes rapidement et avec violence, les autres lentement et presque insensiblement, mais sans interruption. Une Réforme menteuse a enfanté la révolution, et la révolution a sécularisé les souverainetés et les états de la chrétienté, laissant l'Église aussi isolée qu'elle l'était aux premiers siècles. Les pasteurs du troupeau ont de graves sujets de tristesse à cause de tant d'âmes qui se perdent et à cause des outrages qui sont infligés à l'Église. C'est un spectacle poignant que de voir un catholique ou un peuple chrétien tourner le dos à la lumière. Néanmoins les pasteurs fidèles savent, et cela suffit pour leur paix dans ces temps troublés, que Dieu est à leurs côtés et qu'ils combattent pour les droits de Dieu. Au fond de toutes leurs angoisses ils trouvent une consolation profonde que personne ne peut leur enlever. « La lutte que soutiennent les moines, dit saint Jean Chrysostome, est grande sans doute et leurs labeurs sont multiples ; mais si on compare leurs travaux à ceux que requiert l'accomplissement intègre de la charge sacerdotale, on trouvera qu'il y a une aussi

grande différence entre un simple moine et un prêtre qu'entre un homme privé et un roi (¹). » Et la consolation qu'ils retirent de leur ministère est dans la même proportion.

Et si nos réflexions peuvent s'appliquer à bon droit aux nations chrétiennes du vieux continent, à combien plus forte raison peuvent-elles s'appliquer à l'Angleterre! Chez nous l'Église est à la fois ancienne et nouvelle. Nous ne sommes qu'une poignée de fidèles, mais nous avons la bonne fortune d'être séparés du monde et des cours et d'être soustraits par notre situation même à l'atmosphère délétère du favoritisme officiel et de la protection séculière. La vraie protection de l'Église en Angleterre, c'est son indépendance, et sa vraie puissance, c'est sa liberté. Nous sommes pasteurs d'un troupeau qui descend des martyrs et des confesseurs et leur ferveur n'est pas éteinte dans leur postérité. Nous sommes, dans un sens tout particulier, les pasteurs des pauvres, parce que les riches s'en sont allés et que la vaste fortune de l'Angleterre est dans des mains qui ne nous connaissent pas. Mais vivre au milieu des pauvres, ce fut la part de notre divin Maître, et n'avoir d'autre part que la sienne, c'est pour nous un gage de sa paternelle sollicitude. Nous ne sommes pas seulement pasteurs des pauvres, mais nous sommes pauvres nous-mêmes. La pauvreté est la condition du sacerdoce dans cette nation, la plus riche de toutes les nations de la terre. Mais nous sommes nous, prêtres anglais, unis tous ensemble par la pratique de la charité et par les services que nous sommes appelés par notre situation à nous rendre les uns aux autres. Notre peuple nous

1. *De Sacerdotio*, lib. VI, 5.

aime d'un amour désintéressé et nous est uni par les liens d'une confiance réciproque. Nos prêtres sont unis entre eux et à leurs évêques. Ils s'aiment les uns les autres d'un amour fraternel si étroit qu'on trouverait difficilement pareille union des cœurs dans toute autre région de la catholicité. Si toutes ces choses sont pour nous, qui sera contre nous ?



CHAPITRE X.

LA VALEUR DU TEMPS D'UN PRÊTRE.



PRÈS la grâce, le temps est le plus précieux don de Dieu. Et combien nous perdons de grâces et de temps ! Nous disons vulgairement que le temps fait beaucoup de choses. Il nous donne bien des leçons, nous préserve de bien des folies, nous fortifie dans nos bonnes résolutions et nous guérit de maintes blessures. Et pourtant, en réalité, le temps ne fait rien de tout cela. Le temps ne fait rien. Mais le temps est la condition de toutes les choses que Dieu accomplit dans le temps. Le temps est plein de l'éternité. Nous serons demain ce que l'usage du temps aura fait de nous. Chaque jour a son opportunité ; chaque heure a ses grâces. Le concile de Sens applique ce texte : « Voici que je me tiens à la porte et que je frappe » à l'action incessante du Saint-Esprit sur le cœur. Ces paroles s'appliquent à toute âme humaine. L'âme fidèle est, durant toute la vie et durant tous les jours de la vie, l'objet constant de ces avances divines et elle a à toute heure à sa disposition des grâces suffisantes pour grossir le trésor des récompenses qui lui sont réservées dans l'éternité. Comme un homme aura semé, ainsi il récoltera, et pour la quantité et pour la qualité. Il est accordé à tout homme un moment propice pour semer et un moment propice pour moissonner en vue de l'éternité. Si nous laissons passer le temps des semailles, la moisson sera perdue pour nous. Il pourra nous être accordé un autre temps pour semer et un autre temps pour

récolter. Mais ce sera un autre temps ; le temps perdu est perdu pour toujours.

Mais si le temps est si précieux pour tous les hommes, quelle ne sera pas la valeur du temps pour un prêtre ! Et heureux le prêtre qui peut rendre un compte exact de son temps. Tant d'hommes semblent en ignorer la valeur, tant d'hommes n'y réfléchissent jamais ! Les uns sont tellement paresseux que le temps passe avant qu'ils aient fait un effort pour en user ; les autres sont si négligents qu'ils le gaspillent de gaieté de cœur ; d'autres sont si réfractaires à toute règle et à toute ponctualité que c'est le temps qui les consume lui-même. Ils sont toujours pressés et toujours en retard, jamais dispos et jamais préparés. Nous trouvons dans la sainte Écriture deux questions que le prêtre ferait bien de se rappeler dans toutes ses démarches quotidiennes. La première est celle que Dieu adressa à Élie sur le mont Horeb lorsqu'il trouva le prophète en proie aux lamentations et à l'inaction : « *Quid hic agis, Elia ?* Que fais-tu là, Élie ? » Cette question, si elle retentissait à nos oreilles, nous tiendrait éloignés de bien des lieux et nous en ferait sortir plus rapidement encore. La deuxième question est celle de Notre-Seigneur dans l'Évangile : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? » Cette question devrait se présenter à notre esprit lorsque des amis intimes et trop hospitaliers nous invitent à leur table, ou lorsque notre faiblesse nous fait rechercher les distractions extérieures et les sympathies humaines, ou déployer notre activité hors du sillon qui nous a été tracé et hors du champ qui a été fixé à notre labeur. Qui peut calculer ce que

vaut le temps pour le prêtre? Si le temps est pour tous les hommes plein de l'éternité, le temps du prêtre est rempli non seulement de sa propre éternité, à lui prêtre, mais de l'éternité d'une multitude d'âmes qu'il connaît et qu'il ne connaîtra jamais. Tâchons donc d'en mesurer la valeur.

I. Le premier criterium qui nous permet d'apprécier nous-mêmes la valeur de notre temps, c'est la célébration de la sainte messe. Les prémices du temps d'un prêtre appartiennent à Dieu, et, ces prémices, il les offre à Dieu chaque matin dans la sainte messe. La demi-heure requise pour la préparation et la demi-heure requise pour l'action de grâces ne doivent jamais être omises pour n'importe quelle occupation et pour n'importe quel motif, car l'emploi de ce temps ne nous appartient pas. C'est là la première mesure de la valeur de notre temps. Nous parlons alors avec Dieu, nous communiquons avec notre divin Maître et nous rendons des actions de grâces à l'adorable Trinité. De quelle ferveur seront empreintes toutes les heures d'une journée qui a commencé dans de telles conditions? Tout le jour nous serons embaumés de ce parfum, enflammés de ces ardeurs et sous l'impression profonde de ce rapport matinal avec notre Maître qui est aux cieux; nous apprendrons par là à être aussi avare de notre temps, aussi inquiet de le perdre et aussi vigilant à empêcher qu'on nous le dérobe que les gens du monde le sont à l'égard de leur argent. Dieu connaît tellement la valeur de ce temps qu'il nous le dispense seulement jour par jour, heure par heure, moment par moment. Et il ne nous accorde jamais une seconde sans nous retirer celle qui précède. Nous n'avons pas deux heures

ou deux moments à la fois. A chaque moment du jour, cependant, nous pouvons renouveler l'intention avec laquelle nous avons dit la messe le matin, et nous pouvons faire revivre nos prières et nos actions de grâces tout au moins par une aspiration de notre cœur. Toute notre journée sera alors virtuellement occupée par notre messe et notre communion.

II. Nous trouvons un second indice de la valeur du temps pour le prêtre dans les connaissances que le prêtre peut acquérir en faisant un usage sévère de son temps.

Labia sacerdotis custodient scientiam. Mais comment les lèvres du prêtre pourront-elles garder la science de Dieu et des âmes si le prêtre n'est pas un homme adonné aux études sacrées ? Les connaissances théologiques que nous avons acquises au séminaire sont vite obscurcies sous la poussière que soulèvent les occupations et les affaires et par suite des trahisons de la mémoire. Qu'il est donc précieux pour le prêtre le moment où il peut s'arracher aux travaux de la vie active pour retourner à ses vieux livres et pour augmenter et approfondir ses premières connaissances ! C'est un usage excellent que d'avoir sur la table certains livres toujours ouverts pour les lire à tous les moments qu'on peut saisir dans la journée. Il y a dans la vie la plus occupée certaines *horæ subsecivæ*, que nous appelons d'une manière vague heures de loisir. Ce sont des heures qui sont prises comme à la dérobée sur les devoirs essentiels et les travaux obligés du jour. Il n'y a pas de pierre de touche comparable à celle-là pour voir si un prêtre apprécie la valeur de son temps. On rencontre des hommes qui font tout comme sans

y prendre garde ; on en rencontre d'autres qui ne font rien en paraissant tout faire. Un prêtre qui sait ce que vaut son temps manque rarement d'en trouver assez pour chaque chose, et un esprit ponctuel sait régler toutes les heures du jour de manière à les employer toutes et à profiter des intervalles qui se présentent entre les travaux et les devoirs qui se succèdent. Certains livres qui traitent de matières difficiles et suivies demandent une heure au moins d'attention ininterrompue ; d'autres qui traitent de sujets moins précis, peuvent se lire dans les temps qu'on peut saisir au passage ; d'autres enfin peuvent se lire à tout instant. Un homme d'études très sérieux conseillait un jour à un ami d'avoir « *des livres de cinq minutes* ». Eh bien, des livres pourraient être lus sur une année en n'y consacrant que cinq minutes par jour. L'important c'est d'avoir l'habitude de la réflexion et la ferme volonté de ne pas laisser là ce que nous lisons avant de l'avoir bien compris, quand ce ne serait qu'une page ou une simple sentence. On dira peut-être que c'est là taxer le temps du prêtre avec trop de rigueur. Mais si nous nous demandons à nous-mêmes combien de temps nous accordons chaque jour aux livres peu utiles, aux journaux, aux conversations prolongées, aux visites qui ne sont ni pastorales ni profitables, combien de temps nous perdons à tâtonner et à chercher après ce que nous allons faire ou ce que nous allons lire ; si nous additionnons tout cela, le moins fervent trouvera qu'il s'est volé à lui-même beaucoup de temps, qu'il en a gaspillé beaucoup et qu'il en a mal employé quelque peu.

III. Un troisième indice de la valeur de notre temps, c'est l'usage qu'il nous est donné d'en faire si nous le dépensons au confessionnal. Rien ne prouve la ferveur d'un prêtre comme l'amour qu'il a du confessionnal, et c'est aussi le premier devoir dont un prêtre relâché se dispense et qu'il trahit. Demeurer de longues heures, jour et nuit, au confessionnal, sans manifester d'impatience et sans perdre son calme, c'est un signe certain de l'amour des âmes. Nous n'avons pas besoin d'établir la valeur comparative de la prédication et du confessionnal, au point de vue des résultats qu'ils produisent. Ce sont des choses qui ne se mesurent pas. La chaire et le confessionnal ont un caractère tout à fait distinct. Mais plusieurs montrent un grand zèle et un grand empressement pour la chaire qui sont lents et toujours en retard quand il s'agit de s'asseoir au confessionnal. Là, pas moyen de se produire, pas d'encouragements qui plaisent à la nature, rien qui flatte les désirs secrets de l'amour-propre : il faut rester de longues heures à entendre le récit des péchés et des peines de chacun et les propos inconsiderés d'une multitude de gens qui la plupart nous sont inconnus. C'est la pêche avec une seule ligne : on attend de longues heures et on n'est parfois récompensé de son attente que par une seule et unique capture. Mais c'est là pourtant, dans le sens le plus élevé du mot, le travail du pasteur, c'est-à-dire, le soin des âmes, et ce ministère demande à un haut degré l'abnégation de soi-même, la fermeté à réprimer les saillies de son caractère, un généreux amour des âmes et de l'âme du pauvre en particulier.

Mais y a-t-il un temps que l'on puisse employer aussi utilement que celui que l'on consacre au soin et à la

direction des âmes (1) ? Le prêtre sait qu'il a au confessionnal le pouvoir de lier et de délier, que les âmes qui couraient à la perdition sont amenées là au repentir, que les âmes pénitentes y trouvent la main qui les conduit à la perfection et que les âmes innocentes y sont confirmées dans leur union avec Dieu ; il sait que Dieu est à la fois glorifié par ceux qui se sauvent et par ceux qui périssent : n'est-ce pas assez pour qu'un prêtre soit porté comme par instinct à consacrer au confessionnal tous les jours et toutes les heures qu'il peut y consacrer ? Au lieu d'y trouver l'ennui, il y trouvera un encouragement ; au lieu de chercher à abréger les heures ou à diminuer le nombre des jours où il siège dans l'église à son confessionnal, il cherchera plutôt à les augmenter, si c'est possible, et il exhortera ses frères à l'imiter dans le soin qu'il donne aux âmes rachetées par JÉSUS-CHRIST.

Et ce n'est pas seulement au confessionnal que la patience et la charité d'un confesseur sont mises à l'épreuve. Tout ce que nous avons dit s'applique spécialement au soin des malades et à l'entière disposition où nous devons être de consacrer notre temps à les éclairer, à les consoler, à les encourager, surtout lorsque la mort approche. Les malades et les mourants ne peuvent qu'avec peine s'occuper eux-mêmes de leur âme. Le poids de leurs souffrances et d'un corps qui va mourir plonge leur esprit dans l'abattement et dans la torpeur. C'est en ce moment d'angoisses et de crainte que la voix d'un vrai pasteur les encourage et les sou-

1. « C'est à mon avis l'art des arts et la science des sciences que de diriger les hommes, les plus changeants et les plus versatiles des animaux. » — *Saint Grég. Naz. Orat. II. XVII, tom. I, p. 21.*

tient dans leur abandon. Les paroles de foi et d'espérance, de contrition et de confiance qu'il leur dit à l'oreille, les promesses de Dieu qu'il leur rappelle et les saints noms de JÉSUS, de Marie et de Joseph qu'il leur répète tout bas, finissent par s'emparer d'une âme qui n'est plus capable d'avoir par elle-même une seule pensée lucide et qui ne trouve plus en elle-même ni paix ni consolation. Ce n'est pas assez d'être mécaniquement correct en administrant les derniers sacrements : il y faut de plus les dernières paroles d'encouragement et de compassion du bon Pasteur qui connaît ses brebis et est connu par elles comme leur soutien et leur ange consolateur dans leur dernier passage pour l'éternité.

IV. Un autre indice qui peut nous servir à apprécier la valeur de notre temps, c'est le parti qu'on peut en tirer lorsqu'on l'emploie à la prière. Lorsque saint Paul dit : « Priez sans cesser jamais ⁽¹⁾ », il n'use pas d'une figure de rhétorique. Il veut dire que nous devons toujours et partout parler à Dieu par nos aspirations, nos désirs et notre volonté. Ceux qui vivent en union avec Dieu, dans la conscience de sa divine présence, et qui rapportent toute leur vie à lui, prient, non seulement quand ils parlent à Dieu, mais même lorsqu'ils travaillent pour lui. *Laborare est orare*. Toute la vie d'un pasteur peut être une vie d'union avec Dieu.

La valeur du temps consacré à la prière peut se mesurer de deux manières : d'abord par les réponses que l'on reçoit de Dieu pendant ce temps et ensuite par la réaction que la prière produit pendant ce temps sur nous-mêmes. Et quant aux réponses de Dieu, qui peut

1. Thess., v, 17.

dire ce que perdent ceux qui prient peu et ce que gagnent ceux qui s'entretiennent habituellement avec lui? La mission des prêtres et des pasteurs est si manifestement surnaturelle que nous en attendons des résultats surnaturels et que ces résultats nous les demandons tels qu'on peut les attendre de l'action personnelle de Dieu. La conversion des pécheurs et le salut des âmes comprennent virtuellement tous les travaux de notre ministère spirituel et ils sont si évidemment divins dans leur origine et si évidemment surnaturels dans leurs moyens que, nous prêtres, nous les implorons de Dieu comme des dons et non pas comme les résultats de notre action personnelle. On ne saurait douter que la fécondité du ministère de certains pasteurs et la stérilité du ministère de certains autres ne s'explique par l'esprit de prière qui règne chez les uns et qui fait défaut chez les autres et ne se mesure à l'intensité plus ou moins grande ou à l'absence plus ou moins complète de cet esprit. Plus on prie, plus on reçoit; moins on prie, moins on reçoit. Mais il est inutile d'insister sur ce point. Il n'y a rien que nous ne puissions demander ou absolument ou conditionnellement et il n'y a rien de bon que Dieu ne veuille nous accorder, car il trouve sa félicité à nous combler de ses dons.

Mais c'est l'effet que produit en nous la prière en réagissant sur nous-mêmes qui nous donne la mesure précise et certaine de ce que nous valons aux yeux de Dieu. Nous sommes devant Dieu ce que nous sommes réellement, ni meilleurs ni pires que nous ne sommes. Et nous sommes ce que notre union avec Dieu fait de nous. Notre face s'illumine, se voile ou s'assombrit à mesure que nous approchons de Dieu dans la prière

ou que nous nous en éloignons en la négligeant. Le recueillement, la joie et l'espérance de l'âme sont la récompense de la prière. L'inquiétude, l'inconstance, la tristesse et la pusillanimité sont la conséquence de l'oubli de ce devoir. En réalité, la prière indique ce que nous valons spirituellement et, tels nous sommes, tel sera notre ministère pastoral. Un prêtre qui prie fera en une heure ce qu'un prêtre qui prie moins fera à peine en plusieurs jours. Les actions d'un prêtre toujours uni à Dieu ont une vie, une chaleur, une énergie et une force de persuasion qu'aucun talent naturel ne peut donner. Nous faisons peu de fruit parce que nous prions peu, et parce que nous prions peu, nous restons ce que nous sommes. Si nous employions le temps que nous perdons et les heures qu'on nous dérobe à nous entretenir avec Dieu au lieu de nous entretenir avec le monde, toutes nos actions se feraient avec une intention plus élevée, auraient des conséquences plus sérieuses et des effets plus durables.

V. Un autre indice de ce que vaut le temps pour le prêtre se trouve dans l'objectif même de la vie sacerdotale.

Le prêtre existe pour rendre témoignage à son divin Maître en enseignant et en proclamant la vérité; mais surtout en offrant à tous le modèle vivant de la perfection et en répandant autour de lui, alors même qu'il n'en a pas conscience, l'influence de l'esprit qui l'anime. Malheur à lui, si par ses paroles ou par l'influence de l'esprit qui le dirige et de sa manière de vivre, il témoigne contre l'observation du dernier même des commandements de Dieu! Et grand est le danger des âmes et grande la forfaiture du prêtre si son témoi-

gnage au sujet de la loi est douteux, équivoque ou obscur. Il ressemblerait à un poteau indicateur placé au bord d'un chemin et dont personne ne pourrait lire l'inscription. Et il aurait à rendre un compte sévère de toutes les âmes qui ont péri par sa faute.

Le prêtre existe aussi pour être la lumière du monde. Mais si l'esprit qui l'anime et toute sa conduite ne montrent aux yeux qu'une lumière terne et vacillante, qui voudra se confier à sa direction?

Il est aussi destiné à être le sel de la terre, le sel qui purifie le cœur et la conduite des hommes et les rapports sociaux qu'ils ont entre eux. Mais s'il n'est pas pur dans ses paroles, dans ses actions et dans ses pensées, son contact sera plutôt un obstacle qu'une aide pour ceux qui sont soumis à son influence. L'influence d'un prêtre n'est jamais négative. Il donne ou il dérobe, il gagne ou il perd, et pour lui et pour les autres.

Chacun peut apprécier combien grands sont les dangers qui entourent le prêtre qui vit et qui travaille au milieu du monde. Le champ de ses labeurs est le monde et ce champ est semé de froment et d'ivraie. Les esprits manifestement hostiles au prêtre sont souvent peu dangereux pour lui parce que leur hostilité se montre à découvert; mais les bons qui souvent manquent de retenue à son égard, qui sont légers ou relâchés dans leurs habitudes, endorment sa vigilance par de bons procédés et lui font tort avant même qu'il s'en aperçoive. Ils lui prennent son temps par leurs visites; lui dévorent ses journées par leurs invitations; l'inondent des flots de leur babil et le tiennent emprisonné dans ce réseau qu'on est convenu d'appeler la société, réseau formé de la foule des intimes et de ces mille

récréations, honnêtes sans doute en elles-mêmes, mais qui sont peu en proportion et en harmonie avec la gravité du ministère sacerdotal. Des intimités se forment insensiblement et inconsciemment d'abord : mais bientôt les fascinations du monde et les sympathies personnelles enlèvent à l'esprit son calme et détruisent l'équilibre de la vie spirituelle. Le commerce et la société de certaines personnes finissent par nous attacher au point que ces relations entrent pour une bonne part dans nos pensées et qu'elles nous deviennent un besoin quotidien. De fausses relations se forment insensiblement, innocentes peut-être, mais que cimente un attachement peu mesuré et qui peu à peu éloignent le prêtre du divin Maître, le seul ami auquel il a donné tout son cœur. Quels pièges tendus sous ses pas et quels précipices ouverts sur son chemin ! Insensiblement il s'avance dans cette voie, sans calculer l'espace qu'il a déjà parcouru, jusqu'à ce qu'un gouffre s'ouvre derrière lui et que son passé disparaisse tout à fait à ses yeux. Et c'est là aussi un indice de ce que vaut le temps pour le prêtre, non que le temps ait produit ce résultat, mais parce que, lui prêtre, en est arrivé là en abusant de son temps, et à l'heure même où il le gaspillait ce temps et le jetait au vent, ou se le laissait volontairement ravir.

Le remède le plus efficace et le plus sûr contre le mal que nous venons de signaler c'est de faire de toutes nos journées et de toutes nos heures un usage sage et déterminé. Tout prêtre doit se tracer un *horarium* et le diviser en deux parties. La première partie règle sa journée, en fixant l'heure du lever et l'heure du coucher, l'heure de la messe et de l'office, l'heure de l'étude et

des travaux de plume, l'heure du travail sur les âmes au confessionnal, au chevet des malades et dans la maison du pauvre. Un *horarium* de ce genre doit indiquer d'une manière précise la quantité de temps que l'on veut consacrer à chacun des points qui partagent la journée. Aucun moment du jour ne sera laissé pour le monde et pour la société du monde, car la vie d'un prêtre doit se passer hors du monde. Sa maison c'est le sanctuaire et son Ami divin c'est l'hôte du santuaire; les Saints et les docteurs sacrés qui lui parlent dans ses livres, c'est sa société. Lorsque le soleil a disparu à l'horizon, le soir est la plus précieuse partie de la journée d'un prêtre. C'est le seul temps qu'il puisse réellement appeler le sien. Heureux le prêtre qui en connaît la valeur et insensé le prêtre qui dépense ce temps dans les réunions du monde!

La deuxième partie de l'*horarium* doit régler l'emploi de notre vie tout entière. La plupart des hommes accordent un tiers chaque jour au sommeil en y comprenant le lever et le coucher. La sainte messe et l'office nous demandent trois heures pleines; et qui peut préciser les heures qu'exigent de nous les prières privées, la lecture spirituelle, l'étude, le confessionnal et le soin des âmes? Impossible d'assigner une limite au temps qu'il convient de consacrer à ces saints exercices. Il y a des prêtres qui accordent peu au monde et aux réunions du monde; il y en a plusieurs qui leur accordent trop. Si donc nous vivons soixante-dix ans, nous aurons dépensé plus de vingt-trois ans à dormir, environ sept ans à la sainte messe et à l'office divin: ce qui fait environ trente ans sur une vie de soixante-dix années. Comment les quarante autres années seront-

elles employées? Il serait bon pour nous d'entendre retentir en tout lieu à nos oreilles ces paroles de Dieu au prophète: *Quid hoc agis Elia* (1)? et, à toute heure de la journée, ces autres paroles: « Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père? »

1. III Reg., XIX, 9, 13.



CHAPITRE XI.

LES DOULEURS DU PRÊTRE.



NOUS lisons deux fois dans l'Évangile que JÉSUS pleura et nous y lisons une seule fois qu'il « se réjouit dans le Saint-Esprit ⁽¹⁾ ». Il pleura au tombeau de Lazare et sur Jérusalem lorsqu'il l'aperçut de la montagne des oliviers. Il se réjouit lorsqu'il rendit grâces à son Père de ce qu'il avait révélé les mystères de son Royaume, non aux sages du siècle, mais aux humbles et aux petits. Notre-Seigneur fut l'homme de douleurs et un prêtre doit en cela aussi lui ressembler, car le disciple n'est pas au-dessus de son Maître. Mais trente-trois années d'angoisses intérieures n'eurent pas pour effet de rendre notre divin Maître morose ou mélancolique ou de donner un aspect sombre à sa physionomie. Les fruits du Saint-Esprit le remplissaient dans toute leur plénitude et les « fruits du Saint-Esprit sont la charité, la joie et la paix ⁽²⁾ ». Jamais visage humain ne rayonna de l'amour divin et d'une joie céleste comme le visage de l'Homme-Dieu. Et nous ne ressemblerons pas à notre Maître, si notre aspect est sombre et notre voix lugubre. Néanmoins un prêtre doit être un homme de douleur. Si son œil éclairé par la foi lui découvre les péchés qui se commettent dans le monde et s'il a un cœur assez compatissant pour s'émouvoir à l'aspect des désastres que la mort produit dans les corps et dans les âmes, il prendra nécessairement sa part des angoisses de notre divin Rédempteur.

1. Luc., X, 21.

2. Gal., V, 22.

I. La première douleur d'un prêtre lui vient de la conscience de sa propre indignité.

Tout prêtre doit avoir présentes à l'esprit ces paroles de saint Paul : « Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, au CHRIST JÉSUS Notre-Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidèle, en m'établissant dans son ministère, moi qui étais auparavant blasphémateur, persécuteur et insulteur ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu parce que j'ai agi par ignorance dans l'incrédulité. Maintenant la grâce de Notre-Seigneur a surabondé avec la foi et la dilection qui est dans le CHRIST JÉSUS. C'est une vérité certaine, et digne d'être entièrement reçue, que le CHRIST JÉSUS est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier. Mais aussi j'ai obtenu miséricorde afin qu'en moi, le premier, le CHRIST JÉSUS montrât toute sa patience, en sorte que je servisse d'exemple à ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle ⁽¹⁾. » Ces paroles nous montrent que saint Paul ne se réputait pas lui-même fidèle ; qu'il avait conscience de sa grande indignité dans le passé ; qu'il était convaincu que, s'il avait reçu son pardon, c'est parce qu'il avait péché par ignorance ; que personne n'était plus pécheur que lui-même, et que le vrai motif pour lequel il avait été élu, c'est afin qu'il fût un témoin vivant de la patience de JÉSUS-CHRIST et une preuve évidente de la grâce puissante que Dieu accorde aux hommes lorsqu'il les appelle au salut, pour que personne, après un tel exemple, ne fût en droit de désespérer jamais.

1. I Tim., 1, 12-16.

Quel prêtre peut jeter un regard sur son passé sans s'étonner qu'il ait pu être appelé, lui, à l'honneur du sacerdoce ? Combien de compagnons de notre jeunesse étaient sous tous rapports plus aptes que nous à l'exercer ? Ils n'avaient jamais commis tous ces péchés, toutes ces folies, toutes ces imprudences que nous sommes en droit de nous reprocher à nous-mêmes : fautes dont nous nous sommes rendus coupables alors que nous en connaissions parfaitement la malice, ou fautes dont nous découvrons aujourd'hui la noirceur que nous n'apercevions pas alors par un aveuglement volontaire. Nous ne connaissons jamais de personne autant de mal que nous en connaissons de nous-mêmes, non pas précisément pour avoir commis de grandes infractions à la lettre de la loi, mais à cause de tant de péchés intérieurs commis au mépris de tant de grâces spirituelles. Nous sommes nous-mêmes les premiers exemples de l'amour, du pardon, de l'espérance, de la confiance et du salut que nous prêchons aux autres. Si la miséricorde de Dieu envers nous n'avait pas été infinie, non seulement nous ne serions pas prêtres, mais nous n'eussions jamais été appelés à l'existence.

— « Qui parmi les hommes sait ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui (1) ? » Ceux qui nous connaissent le mieux ne savent absolument pas quelle a été notre vie intérieure depuis le jour où nous eûmes pour la première fois conscience de nos actes. Nous pouvons parcourir d'un seul coup d'œil toute notre vie et faire passer en un moment et

tout à la fois sous nos yeux notre enfance, notre adolescence, notre jeunesse, notre virilité, qui en sont les étapes distinctes et successives : nous la verrons sous toutes ses phases inondée d'une lumière, d'une pureté incomparable dont les rayons partent de Dieu, et nous y verrons cette lumière obscurcie par des taches sombres qui partent de nous. Comment est-il possible que j'ai été choisi pour être prêtre ? Je me connais bien plus coupable qu'aucun des compagnons de mon adolescence qui n'ont pas été appelés, eux, à s'approcher si près de Dieu. Dieu m'a-t-il appelé, moi, parce qu'il a prévu que je ne me sauverais pas autrement ? Parce qu'il a prévu que je ne suis pas propre à combattre dans la mêlée du monde, ou même à vivre dans le monde, et que sans les sauvegardes et les soutiens de la vie et de l'état sacerdotal, je succomberais sous les artifices, sous la violence et sous la fascination du monde ? Quand je me rappelle ce que j'étais, comment osé-je ouvrir la bouche pour annoncer la parole de Dieu ? Lorsque je mets les hommes en garde contre le péché, comment ne me disent-ils pas : « Médecin, guéris-toi toi-même » ? Lorsque je leur parle de leurs fautes, je les entends me dire : « Tu as une poutre dans ton œil » et, comme dit saint Grégoire, *ulcus in facie*, un ulcère sur la face. Et quand je prêche que l'amour de Dieu doit régner dans le cœur, quand je prêche le dévouement et l'abnégation, connaissant ce que je suis moi-même — mes emportements d'hier et mes reculades d'aujourd'hui — une voix me dit intérieurement : « Tu n'es qu'un mur blanchi. » Un prêtre qui se connaît lui-même sait par son expérience à quel point les croix et les déconvenues qu'il rencontre

à chaque pas dans son ministère l'abattent, l'attristent et l'humilient, mais il sait aussi qu'il n'y a pas pour lui de croix plus lourde à porter que la conscience de sa propre indignité. Saint Grégoire de Nazianze dit de lui-même : « Il est une réflexion qui me tient dans mon néant et m'impose l'humilité, c'est qu'il eût été préférable pour moi d'entendre « la voix qui loue » (le Seigneur), que de faire profession d'enseigner moi-même aux autres des choses au-dessus de ma portée, savoir la majesté, la sublimité, la grandeur (de Dieu), et les pures intelligences qui peuvent à peine concevoir la splendeur de Celui qui se cache dans les abîmes, dont les ténèbres sont la retraite, car il est la pure lumière que les yeux des mortels ne peuvent fixer ; lui qui est en toutes choses et supérieur à toutes choses, lui qui est la beauté qui éclipse toute beauté, lui qui illumine les âmes et est inaccessible à la pénétration de l'esprit le plus sublime, nous échappant toujours dans la mesure des efforts que nous faisons pour le saisir, et élevant plus haut encore celui qui l'aime en fuyant loin de lui et en glissant de ses mains lorsqu'il parvient à l'atteindre (1).

Qui ne s'est jamais écrié avec Job en se rappelant la joie de son ordination : « Qui m'accordera d'être comme j'ai été autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu prenait lui-même le soin de me garder? Lorsque sa lampe luisait sur ma tête et que je marchais dans les ténèbres à la lueur de sa lumière. Comme j'étais aux jours de ma jeunesse lorsque Dieu habitait en secret dans ma demeure (2) ! »

1, *Orat.* II, § LXXVI, t. I, p. 49.

2. Job, XXIX, 2, 4.

II. Une autre source d'affliction pour le prêtre, ce sont les péchés qu'il voit commettre autour de lui par les méchants. La plus grande peine intérieure de JÉSUS, celle qui ne l'abandonna jamais durant sa vie mortelle, ce fut d'être, lui la sainteté même, en contact quotidien avec les péchés de la terre. Quand il jetait les regards sur le travail de déformation et de dégradation que le péché accomplissait dans l'œuvre de Dieu, il s'écriait : « Père saint, le monde ne vous connaît pas. » Le monde ne connaît pas son auteur. C'est là un profond mépris de la divine majesté de ne pas le connaître. Et pourtant JÉSUS pria sur la croix pour ceux qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Mais parmi ceux qui sont commis à notre charge qui ne connaît pas Dieu ? La plus grossière ignorance elle-même ne peut être parmi les chrétiens qu'une ignorance affectée. Si notre cœur bat à l'unisson du cœur de notre Maître, les péchés qui se commettent autour de nous, les péchés de la chair et les péchés de l'esprit, les ravages et les ruines que Satan opère sous nos yeux parmi les hommes, les femmes et les enfants, ce spectacle nous sera un cuisant et incessant sujet d'affliction. Plus nous haïrons le péché et aimerons les âmes, plus la mort spirituelle de nos ouailles nous touchera profondément et personnellement. La malveillance et l'ingratitude des hommes, nous pouvons la supporter avec patience. Que l'on parle ou que l'on agisse contre nous, c'est de peu d'importance. Un prêtre est comme son Maître, le *signum cui contradicetur* ; il est en butte à tous les traits et à toutes les pierres de la calomnie et de la malignité, qui, en supposant même qu'elles ne puissent nous atteindre, ne laissent pas de nous faire souffrir,

car il en coûte à la chair et au sang de subir le poids de la haine, du mépris et du ridicule. Ce ne sont pas là toutefois de ces peines qui rongent le cœur : elles excitent l'indignation et l'indignation ôte à la douleur même son acuité. La vraie douleur pour le prêtre lui vient de son amour, de sa compassion et de sa pitié pour les âmes : et cette douleur imprime en lui un trait de plus de ressemblance avec le bon Pasteur. C'est ce que saint Paul disait aux Corinthiens, alors qu'ils lui montraient des dispositions hostiles : « Pour moi je sacrifierai tout volontiers et je me sacrifierai moi-même pour vos âmes, quoique en vous aimant plus, je sois moins aimé (1) ». Notre Seigneur avait dit aussi avant lui : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant vous (2). » Être haï, c'est donc en quelque sorte le contre-seing de notre fidélité.

Nous vivons sous l'impression continuelle que nous cause la vue des âmes qui meurent sous nos yeux. La plaine couverte d'ossements desséchés que le Seigneur montra à Ézéchiël fut sans doute pour le prophète une terrible vision, mais voir des âmes frappées de mort spirituelle, se livrer sous nos yeux à toutes les joies et à tous les excès de la vie, c'est là pour le prêtre une vision plus terrifiante encore. Mais il faut que l'œil de l'âme soit ouvert pour en être frappé et c'est ce qui fait que des hommes peuvent vivre au milieu d'un tel spectacle sans l'apercevoir, et nous-mêmes, prêtres qui devons avoir « les prémices de l'esprit », nous ne le percevons ce spectacle qu'en proportion de notre pénétration spirituelle.

1. II Cor., XII, 15.

2. Joan., XIV, 18.

Les hommes de mauvaise vie sont les meurtriers des âmes. Par intention perverse ou par la simple contagion de leur exemple, ils ruinent l'innocence dans les âmes ou font reculer le pécheur sur le chemin du repentir. Nous pouvons voir cette lèpre s'étendre de famille en famille et d'âme à âme et le règne du péché et l'ombre de la mort envahir des âmes et des familles qui ont été longtemps, mais en vain hélas ! l'objet particulier de notre sollicitude. L'action de Satan n'est que trop souvent imperceptible, mais sa présence et son influence sont palpables lorsque nous voyons soudain tomber en ruines des œuvres qui nous avaient coûté des années de labeur pastoral. Dans toute paroisse il y a des ennemis de Dieu, ouverts et déclarés, ou cachés et travaillant dans les ténèbres. C'est d'eux que saint Paul dit : « Il y en a beaucoup dont je vous ai souvent parlé (et je vous en parle encore avec larmes) qui marchent en ennemis de la croix du Christ ; dont la fin sera la perdition, dont le dieu est le ventre, qui mettent leur gloire dans leur ignominie, et qui n'ont de goût que pour les choses de la terre (1). »

III. Mais le prêtre n'a pas seulement à souffrir à cause des péchés que commettent les méchants ; la tiédeur des bons ne lui est pas moins amère. Que des chrétiens puissent s'élever si haut dans la vertu et qu'ils ne soient pas meilleurs, qu'ils puissent être remplis de tant de lumières et qu'ils en aient si peu, qu'ils puissent accomplir tant de bien et qu'ils ne fassent pas davantage ; qu'ils puissent mériter tant d'éloges et qu'ils s'en montrent si peu dignes ; que leur cœur

1. Philip., III, 18, 19.

soit plein de si nobles sentiments et leurs mains si vides de bonnes œuvres ; qu'ils soient si généreux en principe, mais si avares de leurs dons, si réguliers dans leurs dévotions, mais si peu dévots, si pieux et à la fois si mondains, si empressés à louer le bien dans les autres et si lents à s'efforcer de les imiter, si prompts à censurer l'inertie et l'inconstance, les omissions, les fautes et la tiédeur chez les autres et si inutiles eux-mêmes, si mous, si paresseux et si tièdes : toute cette conduite étrange et contradictoire torture l'âme d'un prêtre et fait de sa vie un perpétuel désappointement. Où il cherche un appui, il n'en trouve pas, où il croit pouvoir se confier il ne rencontre que trahison, où il croit trouver un sol ferme, la terre se dérobe sous ses pieds. Dans la douleur que nous inspire la vue du péché il y a du moins quelque chose qui nous rapproche de Dieu. Elle nous tient en alarme et nous avertit que nous sommes placés au front de la bataille et que nous ne devons jamais abandonner « l'armure complète de Dieu ». C'est une lutte corps à corps avec le mal au cœur même de la place où il multiplie ses artifices et où il dresse ses batteries, lutte où les âmes périssent sous nos yeux si nous ne les sauvons pas et où notre âme à nous est elle-même en danger. Cette lutte soutient et fortifie notre courage et notre empire sur nous-mêmes. Mais le spectacle des fautes mesquines et viles que se permettent les gens de bien, leur petitesse et leur égoïsme, leur amour de leurs aises et leur insensibilité raffinée à la vue du mal qui se commet autour d'eux : tout cela nous irrite et nous agace sans avoir même pour effet de tenir en éveil notre attention sur nous-mêmes. Nous sommes tentés au contraire de

nous tourmenter et de nous plaindre des déconvenues qui nous viennent des gens de bien et nous comprenons l'écœurement qui remplissait le cœur de saint Paul lorsqu'il disait aux Philippiens : « Je n'ai personne qui me soit aussi intimement uni (que Timothée) et qui s'inquiète autant de vous par une affection sincère ; en effet tous cherchent leurs intérêts et non les intérêts de JÉSUS-CHRIST (1). » En règle générale, ceux qui parlent beaucoup agissent peu et ceux qui sont toujours à demander pourquoi on n'a pas fait ceci ou cela sont les derniers à faire ce qu'ils doivent. Nos chrétiens peuvent se diviser en deux classes : les discoureurs et les hommes d'action. Ceux qui agissent se taisent et la besogne est faite ; ceux qui babillent trouvent à redire à la manière dont la besogne a été faite et à la besogne elle-même. La critique est le seul concours réel qu'ils apportent au travail ; ils n'y apportent guère autre chose. Il est triste et étrange que si peu d'hommes veuillent payer de leur propre personne. Ils donnent leur argent, mais non leur temps et leur sollicitude. Or, il y a dans l'aumône moins de renoncement que dans le travail personnel. Le soin personnel des malades, des malheureux ou des pécheurs est plus précieux aux yeux de Dieu que tout l'or et les trésors de la terre.

IV. Une autre affliction du prêtre lui vient de la part des faux frères. Sous ce nom on peut comprendre non seulement les apostats et les hommes d'une foi peu solide, mais les hommes dissimulés qui s'insinuent près du prêtre et trahissent ses secrets, ceux qui chu-

1. Philip., II, 20, 22.

chotent et murmurent contre lui, ceux qui le calomnient, ceux qui rôdent autour de sa maison pour voir ce qui s'y passe et ont toujours l'œil ouvert pour noter, observer, saisir au passage et colporter tout sujet de mécontentement, tout grief et toute rancune qui s'élève contre lui. Ces hommes-là sont d'ordinaire prodigues en démonstrations de respect, d'attachement personnel et de loyal dévouement, ils sont obséquieux jusqu'à la servilité et multiplient au delà de toute mesure leurs démonstrations de bienveillance. Qui peut suspecter de tels hommes sans jugement téméraire et sans faire preuve d'un cœur étroit ? Plus le prêtre est bon, plus facilement il se confie. Il croit les autres semblables à lui-même ; il a en horreur la dissimulation et il estime que les autres en sont incapables. Il répond donc simplement et sans soupçon aux questions qu'on lui adresse et son franc-parler a vite appris au questionneur tout ce qu'il a intérêt de connaître. Mais bientôt un nuage grossi de malentendus, de faux rapports et de faux bruits s'abat comme un essaim d'insectes taquins sur la tête du malheureux prêtre. D'où ? pourquoi ? à propos de quoi ? qui peut le dire ? Les liens de l'amitié se brisent, les ressentiments s'allument, la paroisse est divisée, les dissensions désunissent les familles. A la fin le prêtre en vient à se rappeler que, tel jour, tel homme lui a parlé et l'a questionné. C'est une leçon pour toute sa vie ; ce n'est pas la première peut-être, et ce ne sera pas la dernière. Et entretemps le peuple le blâme de sa réserve et de son silence, comme s'il ignorait combien a coûté au pasteur la cautérisation de la plaie que la malignité a ouverte dans son cœur. Si les faux frères sont mauvais, les fausses sœurs sont pires

encore et ce d'autant qu'elles écoutent avec moins d'attention et qu'elles sont infatigables dans leur babil.

Ce sont là certes des motifs d'affliction, mais il y a pire encore. Ce sont les faux frères qui s'attaquent à tous les actes de l'autorité et en critiquent toutes les paroles. Ils sont en entier désaccord avec tous ceux qui ont autorité sur eux. Le prêtre qui dirige la paroisse ne fait rien comme il faut et ne peut rien faire comme il faut. Et ces murmures ont de l'écho et provoquent des mécontentements. Cela paraît en soi peu digne d'attention et cela suffit pourtant pour ameuter toute une paroisse contre le pasteur. Dès qu'une fois l'esprit de critique s'est élevé, il est tenace et implacable. La paix et la charité sont détruites, le mauvais vouloir remplace les liens d'affection qui doivent unir le troupeau au pasteur, dont les mains dispensent l'absolution, le précieux Sang de JÉSUS-CHRIST et le Pain de la vie éternelle. A première vue on pourrait s'étonner que saint Paul, après avoir fait la triste énumération des péchés de la chair, ajoute « les inimitiés, les contestations, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes » et close la liste en ajoutant encore « les homicides, les ivrogneries, les débauches de table et autres choses semblables (1). » En fait, les péchés de l'esprit, comme « les inimitiés et les dissensions », sont plus sataniques que les péchés de la chair, car Satan n'a pas de corps, et ils sont plus en opposition à Dieu parce que ce sont des péchés de l'esprit et que Dieu est charité.

V. Enfin une des grandes afflictions d'un prêtre, dont nous parlerons ici pour terminer, c'est la chute d'un de

1. Gal., v, 19-21.

ses frères dans le sacerdoce. C'est peut-être un confrère qui a été élevé avec lui depuis l'enfance, qui a été ordonné avec lui le même jour; ou peut-être un confrère sur lequel, en sa qualité d'aîné, il avait veillé avec tant de sollicitude et d'espérance ! Ame innocente d'abord, esprit éclairé, cœur droit, intelligence pleine de lumières, le tout rehaussé par des facultés naturelles largement développées, ses commencements étaient pleins de promesses. Chacun présageait en lui pour l'avenir une vie remplie d'œuvres et de perfection sacerdotale. Il tombe en une seule fois comme un arbre qui se rompt tout d'une pièce et dont les débris montrent qu'il était atteint au cœur ; ou il dépérit lentement, comme un arbre dont les feuilles s'étiolent et se détachent une à une jusqu'au moment, où un dépérissement que personne ne peut comprendre le gagne tout entier. Soit tentation secrète, soit fascination dangereuse, soit liaison trop intime et peu chaste, soit obscurcissement de la conscience, soit relâchement dans l'observation du règlement de vie, soit omission de l'examen quotidien et oubli de la prière, soit occasion fatale à l'heure où la conscience se taisait, où la volonté était faible et la tentation violente, alors arrive la première chute après laquelle il est facile de tomber de nouveau et de tomber encore. Le gouffre est franchi et le prêtre entre dans un monde inconnu *ubi nullus ordo et umbra mortis*. Il s'étonne d'abord de se trouver lui-même dans un état si étrange et si nouveau et d'en être si peu effrayé. Autrefois il pensait qu'après une pareille chute il aurait dû mourir; mais non, il trouve aujourd'hui que la vie est aussi pleine en lui qu'auparavant. Et Dieu seul, et un autre avec Dieu peut-être, connaît la vérité et la

vérité ne sera jamais connue. Le sceau de la confession la garde et extérieurement il est le même homme qu'autrefois, prêtre et pasteur. Qui connaîtra la vérité, s'il ne se trahit pas lui-même ? Renoncer à ses fonctions, cesser de se montrer et de parler, cela attirerait l'attention et éveillerait la curiosité. Il se conduit extérieurement comme auparavant, ou plutôt il se produit et parle plus qu'auparavant. Personne ne le suspecte. Les pierres des murailles sont silencieuses et la charpente du toit n'a pas de voix pour proclamer son crime : qui peut alors le connaître ? Personne ne peut apporter de preuve, même si le peuple soupçonne. La sûreté en ce cas c'est l'impunité et l'impunité conduit à l'impénitence. Tout finit toutefois par être connu, non pas tant par les perquisitions des hommes que par le doigt de Dieu. Une longue impunité, c'est pour le prêtre coupable et le temps et l'occasion d'ouvrir librement carrière à une longue suite d'iniquités. L'habitude de feindre chaque jour la piété et de dissimuler ses fautes enhardit son front et son cœur. Il défie tout témoignage, il dénie toute évidence et il persiste à tromper tous ceux qui peuvent être trompés. Mais le prêtre qui l'aime et qui connaît tout ne peut être trompé, lui, et sa plus grande douleur c'est de voir l'état où en est réduit cette âme sur laquelle le caractère sacerdotal a été imprimé d'une manière indélébile le jour où il fut consacré prêtre pour être la lumière du monde et le sel de la terre, l'image du Fils de Dieu et un des pasteurs du troupeau de JÉSUS-CHRIST. Sa douleur a d'autres objets encore, ce sont les âmes que ce prêtre a entraînées dans sa ruine, c'est le scandale qu'il donne aux fidèles et à ceux du dehors, c'est la sainteté du sacerdoce qu'il a souillée, c'est l'É-

glise qu'il a déshonorée, c'est notre divin Maître qui a été une fois de plus vendu et trahi. Quelle douleur peut égaler cette douleur? Tout ce qu'on peut dire ce sont ces paroles du livre des Rois : « Hélas ! hélas ! mon frère (1). »

1. III Reg., XIII. 30.



CHAPITRE XII.

LE PRÊTRE SOUS LE COUP DE FAUSSES ACCUSATIONS.



Dieu aurait pu racheter le monde par une manifestation de sa gloire ; mais il a préféré le racheter par l'humiliation. JÉSUS fut rejeté par les hommes qui se voilaient la face en se détournant de lui comme s'ils rougissaient de le reconnaître. JÉSUS nous laissa à nous-mêmes cet héritage d'ignominie. Il fut accusé faussement comme jamais homme ne l'a été après lui.—On l'appela samaritain et on fit courir le bruit qu'il était possédé du démon. C'était, disait-on, « un homme de bonne chère et un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs. » C'était un imposteur, un séducteur, un séditieux, qui agitait le peuple en se faisant passer pour roi et pour prophète alors qu'il n'était en réalité, disait-on, qu'un ambitieux et un blasphémateur. JÉSUS prit sur lui toutes les peines dues au péché et n'en repoussa que la souillure.

I. La perfection de sa sainteté lui rendait les fausses accusations particulièrement odieuses. Ce fut déjà pour lui un acte de divine humilité de se soumettre au baptême de Jean comme s'il eût été un pécheur. Tous les yeux étaient fixés sur lui et il passa dès lors pour un des pécheurs de Jérusalem. Être simplement soupçonné de péché, c'eût été déjà assez poignant pour JÉSUS, mais être accusé d'être un pécheur, ce fut pour le Sauveur une indicible humiliation. Toute l'amertume du péché pénétra dans son âme innocente. Il en ressentit l'hor-

reur et la honte au même degré que ceux qui sont accusés justement. Des hommes innocents traduits devant un tribunal où l'accusation, quoique fausse, avait adroitement amassé sur eux toutes les charges de crimes atroces, nous ont avoué plus tard que, pour un temps, ils avaient senti leur âme se pénétrer de l'horrible sentiment de la culpabilité. Leur aversion pour le crime qui leur était imputé était d'autant plus vive que leur innocence était plus entière. Cette aversion le vrai coupable ne l'éprouve guère, car le péché détruit chez lui la vue claire de la lâcheté, de la bassesse et du caractère mortel du péché. L'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, lui vint du spectacle des péchés du monde et de son contact avec ces péchés dont il avait assumé le fardeau. Les péchés du monde avant le déluge, les péchés des tribus d'Israël, les péchés du monde chrétien et par-dessus tout les péchés de ses prêtres — cette vue fit jaillir de ses veines une sueur de sang. La sainteté de Dieu en contact avec le péché rendit l'âme de JÉSUS triste « jusqu'à la mort ». Car, quoique Dieu ne puisse, comme Dieu, éprouver de tristesse, le Verbe incarné ressentit une tristesse mortelle, par l'horreur qui s'empara de son humanité sans tache lorsqu'elle fut plongée au milieu de l'océan des iniquités du monde.

Le prêtre faussement accusé souffre d'autant plus que sa vie et son cœur sont plus innocents et plus purs. Ceux qui l'accusent connaissent peu combien est profonde la blessure qu'ils lui font. Ils n'ont pas sa délicatesse de conscience, sa pureté intérieure et sa jalouse sollicitude pour l'honneur du sacerdoce et du nom de notre divin Maître. C'est à ce point qu'on peut

dire d'eux aussi «qu'ils ne savent pas ce qu'ils font». Les gens grossiers et incultes, les vindicatifs et les malveillants, les insensés même et ceux qui manquent de circonspection dans leur langage, font souvent au bon prêtre, sans mauvaise intention peut-être, mais avec une imprudence grandement coupable, des blessures qui ne seront jamais entièrement fermées. Si l'on parlait ainsi d'eux, ils n'y prendraient pas garde et c'est peut-être là leur seule excuse, excuse toutefois bien méprisable.

II. Les fausses accusations contre notre divin Sauveur vinrent de ceux-là mêmes à qui il prodiguait journellement ses bienfaits. Pendant trois ans, il leur avait parlé du royaume de Dieu dans un langage plein de bonté et de douceur. Pendant trois ans il avait guéri leurs malades, purifié leurs lépreux, ouvert les yeux à leurs aveugles, rassasié leur faim et ressuscité leurs morts. Et le peuple l'entendait avec joie et les petits enfants s'approchaient de lui sans crainte. Une vertu divine sortait de lui pour illuminer, pour sanctifier, pour consoler. Et cependant on le haïssait et il y eut un temps où on chercha à le tuer, et une autre fois des gens voulurent le précipiter d'une montagne où était située la ville qu'ils habitaient. Et ils parlèrent contre lui et l'accusèrent fausement. Ils répondirent à son amour par la haine et à sa patience par les injures. C'était enfoncer le dard plus avant dans la plaie.

Tout prêtre doit être prêt à subir la même ingratitude. Ceux pour qui nous avons fait le plus sont souvent les moins reconnaissants et, au premier reproche, et au premier refus, même léger, ils éclatent contre

nous et nous font sentir amèrement leur malveillance. Il y a un proverbe qui dit que les hommes oublient les vingt fois où nous avons dit oui pour ne se rappeler que la seule fois où nous avons dit non. Des dix lépreux guéris par le Sauveur, un seul revint pour lui rendre grâces et c'était un Samaritain. Prêtres, lévites et juifs passèrent à côté du blessé de la parabole sans y prendre garde. Il ne s'en trouva qu'un seul qui le secourut, et ce fut encore un Samaritain. Les juifs étaient aveuglés par l'excès même de leurs lumières et rassasiés outre mesure par l'abondance de leurs bénédictions. Ils crurent que, lumières et bénédictions, tout leur appartenait en propre et ils crucifièrent le Dieu de gloire. Mais les Samaritains, quoique moins bien partagés sous le rapport des lumières et des grâces, furent plus prompts à reconnaître la bonté de Dieu et à obéir à sa loi. Il en arrive souvent ainsi parmi les fidèles qui composent notre troupeau. Ceux à qui nous avons le plus prodigué nos faveurs spirituelles finissent par se lasser de ces faveurs mêmes et la reconnaissance nous vient souvent de ceux qui ont été l'objet de moins de sollicitude.

III. Les fausses accusations qu'eut à subir le Sauveur lui furent surtout prodiguées par ceux qui le connaissaient de plus près. Nous lisons dans l'Évangile que pour un temps ses frères eux-mêmes ne crurent pas en lui. Et à la fin, ce fut un de ses douze disciples qui le trahit. Il arrive souvent qu'un prêtre est accusé fausement par ceux avec qui il a eu des rapports plus intimes et qui ont été particulièrement l'objet de sa vigilance pastorale. C'est peut-être une âme qui allait périr et que jadis il a retirée du danger comme on en-

lève un tison d'une fournaise. Ceux qui nous ont le plus d'obligations sont les plus ingrats et les plus malveillants à notre égard. A raison même des services que nous leur avons rendus, ils en exigent d'autres et, parce que nous ne sommes pas à même de les obliger davantage, ils laissent éclater contre nous leur dépit et leur ressentiment. Ce serait peu d'être en butte aux accusations d'ennemis qui ne nous connaissent guère, mais lorsque des amis intimes à qui nous avons donné spontanément notre confiance et que nous avons pris sous notre direction particulière, qui ont vécu sous le même toit et rompu le pain avec nous, se tournent contre nous et nous accusent, c'est là le vrai trait qui perce le cœur, *Inimici hominis domestici ejus*. Les soins, l'affection, la sollicitude dont nous leur avons donné tant de preuves, tout cela est perdu. Quelque passion, suscitée par la jalousie ou l'intérêt, s'est emparée d'eux. Ils se détournent de nous, mais c'est pour tomber plus sûrement sur nous. De la part d'étrangers, d'inconnus, nous eussions supporté assez facilement la chose, mais de leur part c'est une noire et par trop éclatante ingratitude! Ils nous connaissent personnellement mieux que les autres. Les accusations qu'ils nous intentent ne peuvent avoir pour excuse l'ignorance ou l'erreur. Ils en connaissent la fausseté, parce qu'ils savent la vérité, et c'est ce qui les vexe. Ne trouvant aucun grief fondé à alléguer à notre charge, ils s'en irritent et passent à la forge de Satan pour y fabriquer des mensonges. La sœur Emerich dit que Satan au jardin de Gethsémani demanda à Notre-Seigneur ce qu'il avait fait de tout l'argent produit par les terres que Marie avait vendues à Magdala.

IV. Et les fausses accusations dirigées contre notre divin Maître trouvaient de l'écho non dans un certain groupe seulement, mais dans la majorité de ses concitoyens. Les méchants les accueillaienit avec empressement, heureux qu'ils étaient de constater que JÉSUS n'était pas d'une autre trempe qu'eux-mêmes. Sa vie exemplaire, parce qu'elle avait été pour eux un blâme et un avertissement, avait rempli leur cœur d'une sourde colère. Il avait entravé leur commerce d'iniquités, déjoué leurs plans et arraché peut-être des innocents de leurs mains. Aussi, grande était leur joie de le voir noirci par des accusations qui, toutes fausses qu'elles pouvaient être, ne laisseraient pas de déteindre sur sa renommée et ne s'effaceraient jamais entièrement. C'était déjà assez poignant pour JÉSUS, mais ce fut pire encore lorsqu'il s'aperçut que les bons le croyaient coupable, qu'ils le délaissaient, qu'ils l'évitaient et passaient outre lorsqu'ils le rencontraient sur leur chemin. L'acharnement des esprits dépravés lui était bien plus facile à supporter que la condamnation des gens de bien qui, trompés à son sujet, croyaient tout ce qu'on débitait contre lui. Il y avait plus; les chefs et les guides du peuple — les scribes et les prêtres, les hommes de la stricte observance et les docteurs en titre de la loi, — jetaient le blâme et la déconsidération sur son enseignement qu'ils taxaient d'exagération et sur sa manière de vivre qu'ils taxaient d'excentricité : « Tantôt il passe, disaient-ils, la nuit en prière et tantôt il mange et boit avec les pécheurs. Cet homme, s'il était un prophète, saurait ce que valent les gens qu'il fréquente, mais il l'ignore et par conséquent il n'est pas un prophète, et s'il n'est pas un prophète, il n'est

pas autre chose qu'un téméraire et un présomptueux qui ose porter ses condamnations jusque sur les scribes qui siègent dans la chaire de Moïse. Y a-t-il parmi les chefs du peuple quelqu'un qui croit en lui? S'il n'en est pas, personne ne doit croire en lui. »

Que de bons prêtres aussi dont la conduite est critiquée, censurée, accusée, condamnée ouvertement ou en secret! Tous les bruits que des langues perverses répandent contre un prêtre sont facilement crus et colportés. Dans les familles où sa présence était accueillie avec faveur, il ne rencontre plus dès lors que de la contrainte. Les amis qui lui serraient si volontiers la main se tiennent à distance. La calomnie a fait son œuvre et aucune justification ne pourra jamais l'étouffer entièrement. La calomnie le suit comme son ombre et dresse des embûches sous tous ses pas. Elle entre désormais pour une bonne part dans sa réputation, car le public croit qu'elle a dit vrai. Ses frères dans le sacerdoce le croient aussi; son évêque le croit aussi et il ne le justifie pas. Les anges de Dieu savent que c'est faux! Mais le prêtre était prédestiné par Dieu à être en cela aussi la vivante image de son Fils, et c'est pour cela qu'il a été accusé fausement et que Dieu a permis que les hommes ajoutassent foi à la calomnie.

V. Enfin, notre divin Maître mourut sous une vraie tempête de fausses accusations. Jamais son innocence ne fut reconnue, quoique les témoins ne s'accordassent pas entre eux. Qu'avait-on besoin de la vérité? Le Grand-Prêtre et les Juifs le condamnèrent et la majorité du peuple cria : « Crucifiez-le! Qu'avons-nous besoin de témoins? » Son nom fut couvert d'ignominie et il mourut sur la croix délaissé par ses amis, aban-

donné de tous et oublié de Dieu. Il mourut comme un malfaiteur entre des malfaiteurs et sous les regards de tout un peuple qui avait cru d'abord qu'il était un prophète et qui maintenant ne voyait plus en lui qu'un blasphémateur. Et même après sa mort, ce nom infâme lui resta : « Ce séducteur a dit, pendant qu'il était encore en vie », dirent les Juifs à Pilate après sa mort.

La même part est réservée après lui à ceux qui sont les siens : « Dieu nous a présentés, dit saint Paul, comme destinés à la mort, puisque nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes, nous, insensés à cause du CHRIST, mais vous, vous êtes sages dans le CHRIST; nous sommes faibles, et vous forts, vous êtes honorés, mais nous, méprisés. Jusqu'à cette heure, nous souffrons et la faim et la soif, nous sommes nus, nous sommes souffletés, et nous n'avons pas de demeure stable. Nous nous fatiguons travaillant de nos mains. On nous maudit et nous bénissons, on nous persécute et nous le supportons; on nous blasphème et nous prions. Nous sommes devenus jusqu'à présent comme les ordures du monde et les balayures rejetées de tous (1). » « Le disciple n'est pas au-dessus de son Maître, ni l'esclave au-dessus de son Seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Beelzébub, combien plus ceux de sa maison (2)? » Pourquoi nous plaindrions-nous si nous sommes noircis par la calomnie et si nous succombons sous ses traits? L'innocence accusée faussement est la parfaite et vivante image du Fils de Dieu.

Ces considérations font surgir dans notre esprit trois

1. I Cor., IV, 9-13.

2. Matt., X, 24-25.

pensées bien propres à nous donner le calme et la force dont nous avons besoin quand nous sommes faussement accusés. La première c'est que l'innocence, souffrant sous les coups du péché, souffre pour les pécheurs. C'est cette vérité que saint Paul traduit en disant « qu'il accomplit dans sa chair ce qui manque aux souffrances du CHRIST pour son corps qui est l'Église (1). » Les souffrances du Chef divin ont racheté le monde. Les mérites infinis de la croix ont acquis toutes choses pour nous ; mais les souffrances du corps mystique de JÉSUS-CHRIST et de chaque membre de ce corps sont unies à la passion même de JÉSUS-CHRIST et par lui elles s'élèvent, comme un acte d'obéissance, de patience et de sacrifice personnel, vers le trône du Père qui est aux cieux.

La seconde pensée, c'est que des pécheurs ne sont jamais aussi près de leur divin Maître que lorsqu'ils souffrent innocemment. « Mes bien-aimés, dit saint Pierre, ne soyez pas surpris du feu ardent qui sert à vous éprouver, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivait, mais, participant ainsi aux souffrances du CHRIST, réjouissez-vous, afin qu'à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez aussi transportés d'allégresse. Car si on vous outrage pour le nom de JÉSUS-CHRIST, vous serez bienheureux, parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son Esprit reposent sur vous (2). » Si nous marchons à côté du Maître, nous souffrirons tout à la fois pour lui et avec lui. Là où est sa croix, là il se trouve. Nous ne sommes jamais si près de lui que lorsque nous avons besoin de nous

1. Col., I, 24.

2. I Pet., IV, 12-14.

appuyer sur lui. Nos humiliations, nos peines et les angoisses de notre cœur sont des signes certains qu'il est près de nous et qu'il prédispose notre intelligence à comprendre ce que toutes les sciences humaines ne sauraient lui enseigner. Que de fois nous avons lu ces paroles : « Voici une vérité certaine, c'est que si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui ; si nous souffrons, nous régnerons avec lui (1)! » Être accusé fausement, c'est pour un prêtre le trait le plus parfait de ressemblance avec son divin Sauveur.

La troisième pensée, c'est que notre divin Maître se sert de nos afflictions pour accomplir en notre faveur une œuvre de choix. Il nous prépare à cette œuvre par la souffrance, en nous enlevant les consolations spirituelles, que des mercenaires seuls peuvent exiger comme condition de leurs services, en purifiant notre charité de tout ressentiment à l'égard de ceux qui nous font sentir les traits de leur malignité, et de tout retour pusillanime sur nous-mêmes. Tant que nous n'aurons pas accepté la part de notre Maître, dont les trois compagnes inséparables furent, ainsi que s'exprime la bienheureuse Angèle de Foligno, la pauvreté, la douleur et la confusion, nous ne serons pas dignes d'être les prêtres ou les soldats du Cœur qui a été percé. Il dispense à tous ses serviteurs une tâche proportionnée à leurs facultés : au plus grand nombre une tâche facile, à plusieurs une tâche ardue ; à quelques-uns il demande l'héroïsme du sacrifice. Tous les prêtres ont leur place sur le Calvaire, mais quelques-uns sont plus près que les autres de la croix, et cette croix Dieu en mesure exactement le fardeau à la force des épaules de chacun.

1. II Tim., II, 11-12.

Les uns ne la portent qu'un moment ; à d'autres échoit la charge de la porter sur toute la longueur du chemin, comme Simon de Cyrène ; aux uns les moqueries de la Passion, aux autres le vinaigre et le fiel ; à plusieurs la désolation de la dernière agonie, et à un petit nombre les fausses accusations sous le coup desquelles il expira. Saint Romuald, saint Pierre Martyr, saint François de Sales, saint Joseph Calasance, saint Vincent de Paul burent à ce calice, et le vidèrent même jusqu'à la lie. C'est ce qui en fit des saints et les forma pour l'œuvre qu'ils devaient accomplir, car ils étaient appelés à accomplir l'œuvre des Saints. Si donc une part nous est donnée dans cet héritage de souffrances, c'est un signe certain que JÉSUS nous aime et qu'il veut se servir de nous, dans un dessein particulier, comme d'instruments de sa puissance. Prenons donc garde de défaillir jamais sous ce fardeau ou de le craindre ; ne nous mettons pas en quête de défenseurs parmi les hommes, et n'usons pas des artifices humains pour notre justification. Laissons à Dieu le soin de nous justifier lui-même : « Confiez votre voie au Seigneur et espérez en lui et il vous soutiendra, et il fera paraître votre justice comme la lumière et votre bon droit comme le jour en plein midi (1). » En l'entendant, ô prêtre, vous donner par son prophète ce gage de son assistance toute particulière, rendez-lui grâces et dites : *Benedicam Dominum in omni tempore*. Je bénirai le Seigneur en tout temps : au temps de la paix et au temps de la détresse ; au temps de la joie et au temps de l'affliction ; au temps où les hommes me témoignent

1. Ps. xxxvi, 5, 6.

leur confiance et au temps où ils se défient de moi ; au temps où ils me comblent d'éloges et au temps où ils mettent à ma charge des iniquités que je ne connais même pas et des mensonges qui sont crus à l'égal de la vérité.



CHAPITRE XIII.

L'AMI DU PRÊTRE.



N ne peut nier que la vie d'un prêtre ne soit une vie d'austère solitude. Depuis le jour où il a été séparé de la foule par l'ordination, les paroles de l'Apôtre se vérifient en lui ; il est « sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie, mais, fait semblable au Fils de Dieu, il reste prêtre pour l'éternité (1). Il abandonne sa maison et ses amis ; sa naissance, son nom et sa race sont oubliés ; personne ne s'informe du lieu de son origine, ni du lieu où il peut mourir. Il est séparé du monde et il n'est jamais plus seul que lorsqu'il est dans les rues fréquentées, ou sur les places où la foule se presse. Il est vrai qu'il a pour société les âmes qui composent son troupeau, ses frères dans le sacerdoce, l'Église visible tout entière et tous les Saints du Ciel. Mais cette société ne lui suffit pas ; son cœur a besoin de liens plus intimes que tous ces liens et ce besoin de son cœur le prêtre parfois en demande la satisfaction aux épanchements de l'amitié et à ces relations innocentes que l'intimité a vite établies entre deux âmes. Le prêtre a besoin comme tous les hommes de ce que l'on appelle le *Solatium humanitatis*. Mais, en le recherchant ce *solatium*, ou en l'acceptant, il tombe souvent dans un piège ; car, comme dit saint Pierre, « on est esclave de celui par qui on a été vaincu (2) ». Quel que soit le

1. Heb., VII, 3.

2. II Pet., II, 19.

vainqueur, et quelle que soit la défaite, on est, par le fait même d'avoir été vaincu, livré aux chaînes de la servitude ; et il n'y a pas de servitude plus grande pour un prêtre qu'un attachement personnel mal ordonné. Lorsqu'il a reçu l'ordination, il a donné toute son âme à son Divin Maître et il a reçu en retour la liberté qui le dégage de toute amitié dérégulée et de tout attachement excessif. Cette liberté consiste dans un parfait équilibre de toutes les affections du cœur, et cet équilibre a son centre de gravité dans l'amour de Dieu qui doit régner sur tous les mouvements de ce cœur, qui en perfectionne les élans et les épanchements et l'empêche de s'attacher à quelque chose que ce soit, au point de perdre ce parfait équilibre. On peut juger à coup sûr que cet équilibre est rompu lorsqu'on se répand dans les réunions profanes, lorsqu'on est affairé de correspondances et de visites, lorsqu'on s'ennuie chez soi et qu'on est sans repos pour trouver des distractions ; lorsqu'on perd son temps et qu'on a horreur de la solitude. Un prêtre qui trouve ses soirées fastidieuses, sa chambre trop vide, ses livres sans saveur a manifestement perdu son équilibre. Il est esclave de quelque chose ou de quelqu'un et il n'a plus la parfaite liberté de son cœur : « Que les clercs qui servent l'Église du Christ, dit saint Jérôme, tâchent d'abord de bien comprendre la signification de leur nom et, après avoir trouvé la définition de ce nom, qu'ils s'efforcent d'être ce que leur nom signifie. Car si le mot grec *κλερικός* se traduit par *lot* en latin, les clercs sont évidemment appelés ainsi, soit parce qu'ils sont eux-mêmes le lot du Seigneur, soit parce que le Seigneur est leur propre lot à eux, c'est-à-dire la part

même de leur héritage. Le clerc donc qui est lui-même la part du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour sa propre part, doit vivre de telle sorte qu'il puisse à la fois posséder Dieu et être possédé par Dieu. Celui qui possède le Seigneur et qui peut dire avec le Prophète : « le Seigneur est la part même de mon héritage », ne peut avoir rien de plus cher que Dieu, car s'il place quelque chose au-dessus de Dieu dans ses affections, le Seigneur ne sera pas réellement sa part, *pars ejus non erit Dominus* (1). »

« Dieu s'entretint avec Abraham aussi familièrement qu'un simple mortel avec son ami. » — « Je vous appelle non mes serviteurs, dit Notre-Seigneur, mais mes amis. » L'ami du prêtre est son Divin Maître, et cette amitié divine suffit. Mais elle ne suffit qu'à ceux qui s'appuient sur elle seule. Elle ne souffre aucun partage avec des amitiés d'ordre inférieur. Elle doit régner dans notre cœur comme sur un trône. Notre-Seigneur a promis d'être « avec nous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » et il a établi, « au-dessus des lois et des conditions de l'ordre naturel », un moyen d'être présent personnellement sur nos autels et de rester sans interruption parmi nous. L'ami du prêtre, c'est JÉSUS-CHRIST dans le Très Saint Sacrement faisant à jamais son séjour au milieu de nous ; le matin, le midi et le soir, le prêtre entretient avec lui un commerce incessant et de perpétuelles relations formées par l'amour et la protection d'une part, par l'amour et par le service d'autre part.

1. *De Vita Clericorum*, t. IV, p. 259.

I. Cette divine amitié consiste d'abord et par-dessus tout dans l'identification de notre volonté avec la volonté de JÉSUS-CHRIST. On a défini l'amitié : *idem velle et idem nolle*. Cette identification prend sa source dans notre assimilation à JÉSUS-CHRIST lui-même. Si nous ne faisons qu'un avec lui, nous n'aurons d'autres affections et d'autres répugnances que ses affections et ses répugnances. Rien ne nous paraîtra amer ou attrayant que ce qui est réellement tel à ses yeux : « Nous tous, dit l'Apôtre, qui contemplons à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image de clarté en clarté, comme par l'esprit du Seigneur (1). » Mais le prêtre est appelé par état à offrir au monde le portrait vivant de son Divin Maître et cette ressemblance avec le Divin Maître est une condition indispensable pour qu'il puisse recevoir les ordres sacrés. Sa volonté doit donc être identifiée à la volonté de JÉSUS-CHRIST, et aussi longtemps que sa volonté sera identifiée à la volonté de JÉSUS-CHRIST, rien ne pourra rompre l'amitié qui le lie au Sauveur. Nous savons, à ne pouvoir nous y méprendre, quelle est sa volonté à notre égard, il veut que « tous les hommes soient sauvés (2) ». — « Il veut notre sanctification » (3). Il veut notre confiance tout entière ; il veut que nous exprimions, non seulement en paroles mais par toutes les œuvres de notre vie, cette prière qui fut la sienne : « Que votre volonté se fasse et non la mienne ! »

Il veut aussi notre bonheur et il le veut avec une

1. II Cor., III, 18.

2. I Tim., II, 4.

3. I Thess., IV, 3.

ardeur divine qui surpasse dans sa vivacité toutes nos affections les plus passionnées. Le premier désir du cœur de l'homme, celui qui sert de mobile à tous ses actes, c'est le désir d'être heureux. Tous ses efforts ont pour but le bonheur, ou plutôt ce qu'il prend erronément pour le bonheur en s'imaginant le trouver là où il n'est pas. Mais la plupart des hommes manquent le but parce qu'ils ne savent pas distinguer la vérité du mensonge. Le bonheur c'est la sainteté; la sainteté c'est l'unique voie qui conduit à ce but unique: tous les autres désirs du cœur de l'homme ne font que l'écarter de cette voie dont le bonheur est le terme. JÉSUS veut notre bonheur et il veut que nous le trouvions là où il est réellement et par l'unique chemin qui y conduit. Si c'est là aussi notre désir, nous n'aurons en cela encore qu'une même volonté avec lui, et cette union fondée sur une divine réalité est éternelle.

II. L'amitié ne consiste pas seulement dans l'union de deux volontés, mais dans une mutuelle bienveillance qui doit régner entre l'ami et l'ami. *Amicus alter ego. Sacerdos alter Christus*. La bienveillance d'un ami n'est pas seulement une bienveillance austère, strictement équitable: c'est une bienveillance pleine d'épanchements et de tendresse. L'ami véritable est parfois trop élevé au-dessus de nous et sa circonspection le rend parfois trop exigeant dans son amitié et ses rapports. Il a toute notre confiance mais nous sentons que nous sommes à distance. Il n'en est pas ainsi de notre Ami divin. Il est généreux et il est sensible à nos peines; il connaît nos infirmités et il leur vient en aide avec toute la tendresse d'un cœur compatissant. Nous savons que nous sommes dans ses mains et que toute

notre vie est réglée par lui. S'il nous châtie, c'est parce qu'il nous aime. Il ne nous afflige pas pour son plaisir, mais c'est seulement parce que l'affliction nous est nécessaire qu'il la veut pour notre avantage. S'il ne la jugeait pas nécessaire, elle nous serait épargnée. Toute peine qui n'a pas sa raison d'être ne nous vient que de nous-mêmes et ne nous est infligée que par nous-mêmes. Lorsqu'elle nous frappe, il s'en afflige. Il ne peut nous défendre contre nous-mêmes sans nous enlever notre liberté, sans nous ravir par là même notre qualité d'homme et nous réduire à l'état d'automates. Mais l'enseignement qu'il veut que nous puissions à l'école de la douleur et de l'affliction, il ne nous l'impose que dans la mesure et la proportion de nos besoins. Si l'épreuve était moindre, elle ne nous sanctifierait et ne nous sauverait pas ; mais l'épreuve ne sera jamais supérieure à ce qu'exige la perfection de notre âme. Nous n'apercevons pas jusqu'à présent le mobile de son action divine et le but qu'il veut atteindre ; mais les paroles qu'il adressait à Pierre il les prononçait aussi à notre intention : « Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras plus tard (1). »

Nous savons aussi qu'il veut pour nous tout le bien qui nous est nécessaire, que sa providence et sa grâce ne nous feront jamais défaut pour le combat de la vie et pour notre salut éternel. Nous avons tort d'exiger toujours de lui des signes sensibles de sa divine bienveillance avant de nous abandonner entièrement à lui-même. Lorsque cette bienveillance nous est rendue en quelque sorte palpable, notre confiance est sans objet et sans mérite. C'est lorsque nous sommes dans la

1. Joan., XIII, 7.

détresse et dans les angoisses, et que tout appui humain nous abandonne, que l'heure de la confiance a sonné pour nous. Nous lisons dans l'Ancien Testament que des hommes pressés par la faim vinrent un jour frapper à la porte du tabernacle pour demander du pain. Un prêtre, lui, a toujours libre accès auprès de son Maître, en tout temps et en toute nécessité. Il est, nous l'avons dit, le gardien de son Seigneur ; il habite sous le même toit que lui, ou à deux pas de son sanctuaire ; et c'est à lui qu'il rend le compte quotidien de ses inquiétudes et de ses préoccupations personnelles et pastorales. Tout ce qui lui arrive, toutes ses perplexités, tous ses dangers, tous ses besoins c'est dans le sein de son Hôte divin qu'il en décharge le fardeau. Son sacerdoce lui donne la certitude qu'il est prédestiné à reproduire en lui-même l'image vivante du Fils de Dieu et que, par conséquent, tous les événements de la vie concourent sûrement à son avantage, sous la direction d'une volonté divine et pleine de tendresse.

III. Nous trouvons de plus dans la vraie amitié un échange de services réciproques, non de services mercenaires, convenus et égoïstes, mais de services généreux rendus avec joie et reconnaissance : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et rapportiez du fruit (1). » C'est JÉSUS qui parle. Il a été notre Maître avant que nous fussions ses serviteurs, et il a connu d'avance ce qu'il ferait avec nous et par nous. Nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes, car, comme dit l'Apôtre, « nous avons été achetés à un grand prix ».

1. Joan., xv, 16.

Tout ce que nous sommes est sa propriété : toutes nos facultés et tous nos talents naturels, toutes les grâces et tous les dons que nous avons reçus du Saint-Esprit lui appartiennent en propre. La vie entière d'un prêtre, s'il est fidèle à son sacerdoce et à lui-même, est en réalité, ou peut être en réalité et, par conséquent, doit être, un service incessant rendu à son divin Maître. Et jusqu'aux actions ordinaires de notre vie quotidienne, nous devons les lui consacrer, parce que nous lui appartenons entièrement : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la plus grande gloire de Dieu (1). » — « Quoi que vous fassiez en paroles ou en œuvres, faites tout au nom du Seigneur JÉSUS-CHRIST, rendant grâces par lui à notre Dieu et Père (2). Ce mobile doit régir toutes les actions du prêtre ; il doit y rapporter toutes ses œuvres par une intention actuelle, virtuelle ou tout au moins habituelle. Cette intention, il doit la renouveler chaque matin pendant et après la sainte messe, et durant tout le cours de la journée, surtout à l'heure de la crainte, du danger et de la tentation, de sorte que toute notre existence, à nous prêtres, devient par le fait même comme un tribut payé sans interruption à notre divin Maître par notre amour et notre fidélité. Et s'il en est ainsi des actes ordinaires de la vie, que dire des actions sacrées de notre sacerdoce ? Que dire de la commémoration quotidienne que nous faisons de sa passion au début de chacune de nos journées ? de l'offrande que nous faisons à la Trinité à jamais bénie de son Sacré-Cœur et de toutes les actions dont ce Cœur

1. I Cor., X, 31.

2. Col., III, 17.

est le centre ? Que dire de l'offrande de son précieux Corps et de ce précieux Sang qui a racheté le monde et dont la voix, qui ne s'interrompt jamais, s'élève plus haut que tous les crimes de la terre et retentit même jusqu'au fond des abîmes de l'expiation pour en délivrer les âmes souffrantes et les faire monter jusqu'à la vision de la céleste paix ? Que dire de cet acte par lequel le prêtre donne à la foule en nourriture le Pain du ciel ? Et tous ces actes du divin service que rend le prêtre à JÉSUS-CHRIST, nous les accomplissons en toute réalité dans chaque messe que nous célébrons ! Une journée qui commence dans ces conditions se terminera difficilement dans la dissipation, dans l'indifférence et au sein d'un monde dont le faux éclat trompe et éblouit. Pourquoi donc le rayonnement et la ferveur de notre messe quotidienne ne nous font-ils pas sentir leur influence bénie pendant tout le cours de notre journée ? Notre messe c'est la note dominante sur laquelle toutes les heures du jour doivent s'harmoniser. Toute parole prononcée au nom de Dieu, tout acte, même minime, accompli pour les intérêts de Dieu, soit sous une inspiration particulière, soit dans l'exercice habituel de l'office sacerdotal et pastoral ; tout sacrement administré ; toute prédication de la parole de Dieu ; toute âme recherchée et trouvée, tout pécheur converti, tout pénitent fortifié ; toutes ces œuvres sont un service personnel et direct rendu par nous à notre Ami divin. On peut aussi comprendre dans ce service l'usage consciencieux du temps, la patience dans les tribulations et l'humilité dont on fait preuve lorsque l'on est sous le coup de fausses accusations, accusation auxquelles un prêtre fidèle ne peut jamais échapper.

Et pendant que notre journée est ainsi consacrée tout entière à son service, il se met lui-même constamment à notre service avec une fidélité que nous ne saurions payer de retour. Nous savons peu comment il nous guide, comment il nous protège et nous entoure de ses soins et nous ne voyons pas sa main divine étendue sur notre tête lorsque les traits enflammés de l'ennemi sifflent de toute part autour de nous. Nombreux sont les dangers que nous connaissons, mais plus nombreux sont ceux que nous ne connaissons pas. Nous prions Dieu de nous délivrer de nos péchés secrets, mais nous avons besoin aussi de le prier de nous délivrer de nos dangers secrets. Il y a un bouclier qui nous protège et qu'une main puissante place et déplace autour de nous au moment où l'ennemi nous livre assaut de tous côtés et à l'heure où nous ne nous doutons pas que l'attaque est si proche. Plongé tout le jour au milieu du monde, perdu au milieu des bons et des méchants, des hommes et des femmes, des honnêtes gens et des fourbes, des esprits sincères et des esprits dissimulés, heureux le prêtre qui peut retourner le soir en présence de son Maître et qui, comme saint Pierre, lors de la dernière Cène, n'a besoin que de se laver les pieds ! Que de fois n'arrive-t-il pas que des prêtres qui étaient partis le matin *a latere* JESU, l'esprit dans la lumière et le cœur dans la paix, reviennent le soir abattus et troublés, l'esprit rempli de pensées indignes d'un serviteur et d'un ami ! Lui, l'ami divin, il est toujours le même : nous, nous sommes versatiles, nous sommes inconstants, nous laissons notre conscience s'obscurcir et nous perdons notre lumière matinale. Notre cœur se rouille et se flétrit, mais lui, l'ami divin, il est

immuable dans son amour, dans sa pitié et dans sa miséricorde et, le soir, avant même que nous nous livrions au repos, il nous absout de nos fragilités et de nos inconséquences de la journée. Ce sentiment intime des services mutuels qu'ils se rendent à tous deux resserre les liens qui unissent ensemble le prêtre et son ami céleste.

IV. L'amitié, de plus, est patiente, mais ici il n'y a de notre part nulle réciprocité envers notre divin ami. La patience est toute de son côté ; et sa patience est inépuisable. Son attitude ne change jamais à notre égard et son Cœur est toujours plein de tendresse. Lorsque nous revenons à lui, nous le trouvons tel que nous l'avons laissé, car en lui, il n'y a pas de variation, ni même l'ombre d'un changement. L'amour éternel est immuable et le cœur humain déifié par l'union hypostatique est inaccessible à la versatilité. De même que durant sa vie mortelle, il supportait les disputes, les rivalités et les ambitions qui se faisaient jour parmi ses disciples, et leur lenteur à croire à sa parole, ainsi aujourd'hui encore il nous supporte nous-mêmes. Mais les apôtres n'étaient pas encore prêtres lorsqu'ils mettaient à l'épreuve sa patience divine, et nous, nous le sommes ! Après leur ordination, la force succéda chez eux à la faiblesse et ils furent élevés au-dessus d'eux-mêmes. Mais nous qui avons été investis au début même de notre ministère de l'honneur sacerdotal et de l'office pastoral, force nous est de constater à notre honte que les fautes que les apôtres avaient à se reprocher avant qu'ils eussent reçu leurs pouvoirs surnaturels, nous nous les permettons encore, nous, après l'ordination ! Et cependant il habite au milieu de nous dans le

silence et le calme, voyant nos fautes, mais fermant les yeux sur elles ; nous pardonnant comme il pardonna à Pierre, en nous réitérant à nous comme à lui le commandement de paître son troupeau. — Sa patience, de plus, est généreuse. Il se contente de peu. Un mot d'accusation contre soi-même, un mot de blâme et de reproche à soi-même et tout est oublié. Nous ne pouvons, nous, et nous ne devons jamais oublier les iniquités que nous nous sommes permises à son égard, mais quant à lui, il les rejette loin en arrière pour ne plus s'en souvenir : « Il n'achèvera pas de rompre le roseau brisé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore (1). » Il attend patiemment et ne désespère jamais de nous voir croître et nous élever dans la perfection. Et c'est toujours lui qui le premier nous fait des avances lorsque nous hésitons à venir à résipiscence. Le sentiment intime de notre propre indignité peut nous faire craindre et hésiter un instant de répondre à son appel, mais il suffit d'un mouvement énergique de la volonté pour comprimer en nous toute résistance. Il faut une conscience ferme pour regarder froidement au fond de soi-même. Nous voyons le plus souvent nos fautes sans les examiner de près, car cet examen nous enlève à notre quiétude et nous humilie ; il trouble la paix où nous nous endormons, paix fausse, car il ne peut y avoir de paix réelle en nous tant que nous n'agissons pas avec franchise et loyauté envers notre bon Maître, qui nous accordera facilement le pardon si nous ne nous l'accordons pas trop facilement à nous-mêmes.

1. Is., XLII, 3.

V. Enfin, l'amitié suppose nécessairement des rapports d'intimité entre les amis. L'amour qui unit deux âmes établit nécessairement entre elles une société étroite, alors même que les amis seraient aussi éloignés l'un de l'autre que l'Orient l'est de l'Occident. La conviction que leurs volontés sont unies et que leur tendresse est réciproque, le sentiment intime des services qu'ils échangent entre eux et des gages d'affectueuse condescendance qu'ils se sont tant de fois donnés, le souvenir d'années nombreuses d'affection et de bonheur rend l'ami absent aussi présent pour son ami que s'il était à ses côtés et aussi visible pour lui que s'il était devant ses yeux. La distance qui les sépare, ils la comblent par un échange incessant de lettres et d'affectueux messages et ils savent que, malgré l'éloignement, leurs aspirations et leurs intérêts sont communs. Telle est la société que l'amitié sur la terre peut nouer entre deux cœurs d'hommes, même lorsque les amis sont à distance ; et ces liens sont d'autant plus tendres et d'autant plus vifs que les amis sont plus rapprochés. Dans une famille, tous les membres qui la composent ne sont pas en contact continu, mais tous ont conscience qu'ils sont réunis sous le même toit et qu'ils n'ont tous ensemble qu'une seule volonté et un seul cœur. Mais l'amitié qui lie un prêtre à son Dieu surpasse toutes les amitiés de la terre et quant aux rapports personnels et quant à l'étroitesse des liens qui l'enlacent dans cette incomparable amitié. Nous pouvons nous approcher de lui à toute heure ; il ne nous parle pas, mais nous ne connaissons pas moins ses intentions et sa pensée. Il nous accueille toujours avec bienveillance lorsque nous venons à lui. Il nous écoute

et il nous console en prêtant l'oreille à notre voix ; car c'est un puissant soulagement à la douleur que de pouvoir la décharger dans le cœur d'un ami quand même cet ami ne nous adresserait pas une parole. Nous savons que ses sympathies sont à nous, que nous sommes l'objet de ses divines préoccupations ; nous savons que pas une de nos paroles ne lui échappe et qu'il n'en perdra pas le souvenir et que, s'il se tait maintenant, le jour n'est pas éloigné où nous l'entendrons nous dire en personne : « Entrez dans la joie de votre Seigneur. »

Aucun prêtre donc n'est sans ami. Il a toujours à sa disposition un ami sur lequel il peut compter entièrement et toujours. Les autres amis nous blessent et nous font souvent éprouver des déconvenues. L'ami divin seul ne nous manque jamais. Mais nous n'apprécions sa divine amitié que dans la mesure même où nous saurons sauvegarder la liberté de notre cœur de tout attachement humain mal équilibré. Nous lui devons notre cœur tout entier depuis l'heure même de notre ordination et, si nous nous maintenons dans ce parfait équilibre qui a pour centre de gravité l'amour de JÉSUS-CHRIST, nous trouverons que cette amitié divine seule nous suffit. C'est notre ardeur à rechercher les sympathies humaines qui affaiblit en nous le sentiment du divin amour. « *Cupio dissolvi et esse cum CHRISTO* », pouvait dire saint Paul. On cite des serviteurs de Dieu qui priaient Notre-Seigneur de s'arrêter dans les consolations qu'il leur prodiguait et qu'ils jugeaient trop abondantes pour leur pauvre cœur. Ils avaient rompu tous liens avec les créatures ceux qui priaient ainsi. Et dans la mesure même où nous met-

tons notre propre cœur en garde contre toutes les amitiés de la terre, qui sont pour le prêtre déplacées et absorbantes et qui, parce qu'elles parlent à nos sens et multiplient autour de nous leurs fascinations, dérobent si facilement à notre cœur des hommages auxquels seul a droit notre ami divin, dans la mesure même de notre détachement de la créature nous trouverons en lui le repos, la suavité et la satisfaction surabondante de nos désirs.

Si nous sommes faibles et si nous laissons notre cœur se répandre dans les amitiés de la terre, nous apprendrons bientôt à nos dépens qu'il n'y a pas pour nous de repos autre part que dans l'amitié de Dieu. Tout autre objet que Dieu est trop borné pour qu'une âme puisse s'y reposer sûrement, trop inconstant pour qu'elle puisse s'y confier, trop plein de lui-même pour qu'elle puisse y trouver place. Le prêtre qui s'appuie sur une amitié humaine, quelque sainte qu'elle soit, s'apercevra vite qu'au lieu du repos il a trouvé le trouble et au lieu de la consolation des inquiétudes pénibles et sans cesse renaissantes. *Quid enim mihi est in cælo et a te quid volui super terram? Deficit caro mea, et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* (1).

Et que personne ne s'imagine que le prêtre qui a l'Ami divin pour seul ami n'aura au cœur ni chaleur, ni tendresse, qu'il négligera son troupeau et ceux qu'il aime et n'éprouvera aucune commisération pour les malheureux que le monde délaisse et oublie. Plus il est uni à son Maître, plus il reproduit en lui ses traits

1. Ps., LXXII. 25, 26.

divins. Jamais homme n'aura au cœur tant de chaleur, tant de tendresse, tant de pitié, tant d'abnégation, tant de compassion que le prêtre dont l'amour de JÉSUS maintient les affections dans leur équilibre et leur centre de gravité et le met dans une indépendance absolue de tous les attachements de la terre. Son cœur s'ouvre et se dilate sous les torrents de la charité de Dieu. Nous ne sommes pas rétrécis en lui, mais nous le sommes lorsque nous nous replions sur nous-mêmes. L'amour de Dieu descend dans notre cœur en proportion de la préparation de ce cœur et notre cœur en sera rempli en proportion de sa dilatation. Ce que saint Paul demandait à Dieu pour tous les chrétiens d'Éphèse peut s'appliquer surtout aux prêtres et aux pasteurs : « Que vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de la charité de Dieu et connaître aussi la charité du Christ qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu (1). — Nul ne peut ressembler à JÉSUS dans ses trente-trois années d'angoisses intérieures et de compassion pour les hommes, nul ne le peut au même degré que le prêtre dans le cœur duquel son divin Maître règne sans partage.

1. Eph., III. 18. 19.



CHAPITRE XIV.

LE PRÊTRE PRÉDICATEUR.



Le concile de Trente enseigne que la prédication est le premier devoir de l'évêque (1). Saint Paul dit de lui-même : « Dieu m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile (2). » Car, qu'est-ce que prêcher ? C'est parler aux hommes au nom de Dieu. C'est annoncer le Verbe de Dieu (3). C'est remplir auprès des hommes, au nom du Christ, une divine ambassade (4). C'est le ministère de la réconciliation (5) ; « le salut offert à tous ». Car « quiconque aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé. Mais comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Ou comment croiront-ils à celui qu'ils n'ont pas entendu ? Et comment entendront-ils sans prédicateur ? Et comment prêcheront-ils s'ils ne sont pas envoyés ? Comme il est écrit : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile de la paix, qui annoncent la joyeuse nouvelle des biens célestes (6) ! » Qu'ils sont beaux les pieds de ces messagers qui marchent « sur le sommet des montagnes », comme le dit le prophète — c'est-à-dire qui descendent avec un message de Dieu du haut des collines éternelles !

Au commencement de l'Église, c'était l'évêque seul qui prêchait. Les besoins des fidèles forcèrent les évêques à déléguer au sacerdoce cette fonction, qui est la pre-

1. Sess. XXIV, De Ref. CIV.

2. II Cor., I, 17.

3. Joan., I, 1-3.

4. II Cor., V, 20.

5. Ibid.,

6. Rom., X, 13-15.

mière de leurs fonctions. Denis l'Aréopagite les appelle pour ce motif des « illuminateurs ». Ils étaient alors prédicateurs, messagers du Verbe, évangélistes ; ils n'étaient pas ce qu'on a appelé depuis *orateurs de la chaire*.

I. La prédication des apôtres était la voix même de leur divin Maître se prolongeant par leur organe dans toute sa majestueuse simplicité. Le peuple, dit l'Évangéliste, s'émerveillait aux paroles qui sortaient de la bouche sacrée du Sauveur. Sûrement « aucun homme n'avait jusqu'alors parlé comme cet homme ». Et pourtant un enfant pouvait comprendre ses paroles ; elles étaient transparentes comme la lumière ; elles étaient courtes et persuasives. C'était la sagesse du Verbe incarné parlant aux hommes dans le langage des hommes. C'était la vérité elle-même pénétrant à l'aide du langage articulé dans l'intelligence des mortels. Dans leur concision, leur simplicité et leur clarté, les paroles de JÉSUS sont un modèle pour les prédicateurs, comme sa vie est un modèle pour les pasteurs de son troupeau. Nous ne pouvons nous représenter dans notre divin Maître des efforts calculés de rhétorique et de gestes. Le calme, la majesté et la puissance de la vérité étaient les attributs de ses discours lorsqu'il parlait aux hommes.

Les sermons de saint Étienne, de saint Pierre et de saint Paul, que nous lisons dans le livre des Actes, sont l'écho fidèle de sa divine voix. On peut dire en vérité qu'il a accompli en eux sa promesse : « Qui vous écoute m'écoute. » Il en est de même des épîtres de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean. Le caractère de chacun d'eux perce dans leurs écrits, mais la conci-

sion, la simplicité et la clarté de l'enseignement de leur Maître sont toujours le trait distinctif de leur enseignement. L'absence de tout art et de tout effort calculé visant à l'effet venait de la conviction où ils étaient qu'en parlant ils remplissaient un divin message. Le redoutable ministère dont ils étaient investis leur faisait mépriser le moindre retour sur eux-mêmes. Saint Paul dit clairement aux Corinthiens qu'il ne voudrait pas user des artifices de leurs rhéteurs, et des subtilités pompeuses de leurs philosophes. Il y a une grandeur et une puissance inexprimables dans ces quelques mots si simples qu'il adresse aux Corinthiens : « Et moi, mes frères, lorsque je vins à vous, ce ne fut point avec la sublimité du langage ou de la sagesse que je suis venu vous rendre témoignage de JÉSUS-CHRIST. Car je n'ai point fait état parmi vous de connaître autre chose que JÉSUS-CHRIST et JÉSUS-CHRIST crucifié. Et tandis que je suis resté chez vous, j'ai été dans l'infirmité, dans la crainte et dans une grande terreur. Et mon discours et ma prédication ne consistaient pas dans les paroles insinuantes de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la vertu : afin que la sagesse humaine ne soit pas le fondement de votre foi, mais que ce soit la vertu de Dieu (1). » L'abattement, les craintes et les terreurs, dont parle l'apôtre, venaient de la conscience qu'il avait du divin ministère de vie et de mort qui lui était confié. Et sa peur d'user des subtilités du langage humain était une intuition de sa foi qui lui disait que la foi divine doit s'appuyer sur la vérité divine et que la sagesse de

1 I Cor., II, 1-5.

l'homme n'est pas la parole de Dieu. Les orateurs humains peuvent produire une foi humaine. La divine vérité a une puissance sacramentelle pour convertir les âmes à Dieu.

II. Les apôtres, lorsqu'ils parlaient, étaient éclairés de lumières et enflammés de zèle à un degré unique que personne n'atteindra jamais après eux. Ce caractère de leur prédication avait deux causes. La première était qu'ils avaient vu de leurs yeux le Verbe incarné. « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous (1). » — « Ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré, ce que nos mains ont manié concernant le Verbe de Vie (car la vie s'est manifestée, nous l'avons vue et nous vous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle qui était dans le Père et qui s'est découverte à nous) (2). » — « Ce n'est pas en vous instruisant par des fables étudiées que nous vous avons fait connaître le pouvoir et la venue de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, mais pour en avoir vu nous-mêmes la majesté (3). » Ceci mettait leur esprit dans cette condition particulière que nous appelons le sentiment de la réalité. Ce qu'ils affirmaient, ils l'avaient vu ; ce qu'ils enseignaient, ils l'avaient appris de la bouche même du Fils de Dieu. Ils ne pouvaient ni douter, ni hésiter, ni retrancher, ni reculer devant aucune contradiction. Saint Paul le dit : « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous (4) ? » Leurs

1. Joan., I, 14.

2. I Joan., I.

3. II Petr., I, 16.

4. Rom., VIII, 31.

rapports personnels avec Notre-Seigneur et la mission directe qu'ils avaient reçue de lui donnaient à leur parole et à leur action une force d'expansion qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter. Leur prédication était l'effusion d'une conviction inébranlable. Leur âme tout entière, leur intelligence, leur conscience, leur cœur et leur volonté se traduisaient dans chacune de leurs paroles. Leur prédication était l'affirmation de témoins oculaires et auriculaires : ce qui lui donnait une force supérieure à toute éloquence.

Les mots entravent plutôt qu'ils ne secondent la force d'expansion et la puissance qu'a la vérité par elle-même lorsqu'elle est simplement énoncée par ceux qui croient ce qu'ils affirment. Des hommes qui viennent d'échapper à un grand danger, ou qui sont encore sous l'impression du spectacle d'une terrible catastrophe, traduisent leur émotion en peu de mots. S'ils sont prolixes, c'est un signe qu'ils sont peu impressionnés par ce qu'ils ont vu et par ce qu'ils racontent. Ceux qui se trouvaient au Calvaire et qui y veillaient pendant les trois heures de l'agonie du Sauveur, et ceux qui virent JÉSUS après qu'il fut ressuscité d'entre les morts, et saint Paul qui le vit au point d'être aveuglé par les rayons de sa gloire, ont dû, tant que dura leur vie, conserver dans toutes leurs facultés, dans tous leurs sentiments et dans toutes les fibres de leur cœur, l'impression produite sur eux par sa divine présence, par le spectacle de sa passion et par le souvenir de l'amour qu'il leur avait témoigné en personne. Il eût été fort difficile pour eux de se taire à ce sujet. Ils ont dû certainement désirer avoir mille dialectes, mille voix et mille langues à leur disposition pour annoncer

du soir au matin la mort du CHRIST sur la croix, sa glorieuse résurrection et la paix du royaume de Dieu.

L'autre cause de la puissance et de l'onction spéciales de la parole apostolique, c'est — et cette grâce aussi n'a été accordée à personne après eux — l'inspiration qui leur vint du ciel le jour de la Pentecôte. « Ils étaient remplis du Saint-Esprit. » La langue de feu que chacun avait reçue était l'emblème de la lumière et de l'ardeur avec lesquelles ils annonçaient aux hommes le Verbe de Dieu : « Mes paroles, dit Jérémie, ne sont-elles pas comme un feu et comme un marteau qui réduit les rochers en poudre (1) ? » Telle était la parole apostolique partout où elle se répandait dans le monde.

Nous ne pouvons nous faire à l'idée que les messagers du royaume de Dieu se livraient à un travail de composition avant de parler en public et étudiaient les règles et les ornements du style littéraire. Les fragments de leurs discours que nous conserve le Nouveau Testament sont sans art et simples comme ces créations de la nature dans les forêts vierges, qui reflètent la puissance et la beauté de Dieu. Leurs paroles et leurs écrits sont d'une élévation majestueuse, profonds et pathétiques, d'une beauté sans artifices, grands et simples comme l'océan et les cieux. Tout leur être était sous l'impression des faits divins et des vérités dont ils prêchaient les éternelles réalités. Ils n'avaient besoin ni de préparation, ni d'études, ni même de réflexion. Ils parlaient comme leur Maître avait parlé avant eux. « Nous parlons, dit saint Jean, de ce que nous con-

1. Jer., XXIII, 29.

naissons et nous attestons ce que nous avons vu (1). »

III. Mais peut-être quelqu'un nous objectera que notre situation n'est pas la même que celle des apôtres et qu'elle est si éloignée de la leur que notre prédication a absolument besoin de préparation, d'étude et d'un sérieux travail intellectuel. A cela on peut répondre oui et non. Oui d'abord. Non seulement la préparation est nécessaire pour un prédicateur, mais cette préparation s'étend très probablement plus loin que ne se l'imagine notre contradicteur. Par préparation, on entend communément une composition écrite avec soin et confiée avec non moins de soin à la mémoire. On pourrait la trouver suffisante, si tous les prêtres animés de l'esprit de foi se bornaient à une semblable préparation. Mais la préparation requise pour un prédicateur s'étend plus loin et est plus sérieuse que celle-là. C'est la préparation, non du sermon, mais de l'homme. C'est la préparation éloignée et non la préparation prochaine qui est principalement exigée. C'est l'homme et non le sermon qui prêche et le sermon est ce qu'est l'homme. Saint Paul dit : « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons le CHRIST JÉSUS, Notre-Seigneur (2). » Aujourd'hui il n'y a que ceux qui sont remplis comme saint Paul de l'esprit de JÉSUS-CHRIST et de sa divine présence, qui peuvent prêcher ainsi ; les autres ne le peuvent pas. Beaucoup d'hommes se prêchent eux-mêmes — c'est-à-dire qu'ils apportent en chaire leur esprit propre — et la quantité ainsi que la qualité des talents qu'ils possèdent et des connaissances qu'ils ont acquises se

1. Joan., III, 11.

2. II Cor., IV, 5.

traduit dans leurs paroles, déteint sur leur prédication et la caractérise. Les éloquents prêchent éloquemment, les savants prêchent savamment, les pédants d'une manière pédantesque, les vaniteux vaniteusement, les superficiels superficiellement, les ergoteurs en ergotant, les froids froidement, les indolents indolemment. Comment la parole de Dieu parviendra-t-elle à se faire entendre dans une pareille prédication ? Peut-on dire de ces hommes qu'ils prêchent « non eux-mêmes, mais le CHRIST JÉSUS, Notre-Seigneur » ? Si nos sermons sont ce que nous sommes, nous devons retourner loin en arrière pour nous préparer à prêcher. L'enfant doit prêcher, le jeune homme doit prêcher pour que l'homme fait puisse prêcher. On peut objecter que saint Augustin fut un des plus grands prédicateurs de l'Église et qu'il ne commença à prêcher que bien avant dans sa maturité. Saint Augustin comme saint Paul appartient à une catégorie spéciale de prédicateurs dont nous parlerons plus tard. L'Église, dans le concile de Trente, veut qu'à partir de l'âge de 12 ans, — l'âge sacré du divin Docteur du Temple — les adolescents tonsurés et portant la soutane « l'habit de religion ⁽¹⁾ », comme dit le Pontifical romain, soient élevés dans les séminaires. Nous nous occuperons d'abord de ceux-ci et nous dirons une fois pour toutes que nous devons pour prêcher être remplis, dans une mesure proportionnée, de l'esprit qui remplissait les apôtres dans toute sa plénitude. Si nous étions pénétrés, comme nous devrions l'être, des faits divins et des vérités de la foi, nous ne manquerions jamais de matière de prédication, et si nous étions unis, comme nous devrions l'être, de cœur

1. Pontif. Rom. de Clerico faciendo.

et de volonté, à notre divin Maître, nous ne manquons jamais de lumière et de ferveur.

Mais revenons à la préparation. Si c'est l'homme qui prêche, la préparation doit être sa vie elle-même. Il doit commencer tôt cette préparation. Dans l'enfance nous devons apprendre notre langue maternelle — tâche peu difficile si ceux qui nous élèvent la connaissent eux-mêmes. Nous devons aussi apprendre de bonne heure à nous servir de notre raison. Il n'y a rien de caché et de difficile dans la logique, rien que les enfants ne puissent apprendre aussitôt qu'ils connaissent leur grammaire. Cette préparation éloignée est capitale et essentielle. Arrive alors en temps opportun la connaissance de la Sainte-Écriture, qui fait mieux comprendre le catéchisme; puis l'étude de la théologie qui approfondit et développe le catéchisme jusqu'à en faire la science de la foi. Ces études préparatoires ne peuvent jamais se remplacer une fois qu'elles font défaut. Elles doivent avoir pénétré dans l'intelligence par une continuelle et progressive formation.

Il y aura toujours des exceptions aux lois, même à celles de la nature. Nous connaissons des personnes qui ont la vue trouble; nous en entendons d'autres qui ne savent pas distinguer entre deux notes de musique. De même il peut se faire que nous rencontrions autour de nous des personnes qui ne soient pas capables d'exprimer dans un discours ce qu'elles conçoivent dans leur esprit. Mais ce sont des exceptions et on ne doit pas en tenir compte. L'agitation des nerfs, le défaut d'empire sur soi-même, la crainte, l'anxiété, le désir du succès et le reste enlèvent souvent aux hommes la

possession d'eux-mêmes. Alors ils balbutient et la mémoire les trahit. Mais nous devons tenir pour une loi de l'esprit humain que ce qui est bien conçu peut s'énoncer facilement. *Verbaque prævisam rem non invita sequuntur*. Nous pensons à l'aide des mots et chaque pensée qui surgit dans notre esprit prend, à l'aide des mots, la forme, le corps qui lui est propre. Si donc nous savons acquérir l'habitude de penser, nous acquerrons en même temps l'habitude de *penser nos paroles*, et les mots, pour nous exprimer, arriveront naturellement sur nos lèvres. C'est le défaut de penser qui met le plus grand obstacle à la facilité de l'élocution. Nous lisons ou nous copions les pensées des autres hommes, et par conséquent, elles ne sont pas les nôtres ; et nous nous bornons à nous les approprier par la mémoire. Or, la mémoire n'est pas la pensée, et penser et se souvenir en même temps est un tour de force que peu d'hommes peuvent accomplir. Il faut ou se fier à sa mémoire ou se fier à sa pensée, mais ces deux efforts de l'esprit se neutralisent l'un l'autre et ne peuvent se combiner sûrement ensemble. Pendant que la mémoire travaille, la pensée cesse d'agir, et quand la pensée agit, la mémoire ne fonctionne plus. Qu'a besoin de mémoire l'homme qui parle franchement sous l'impression d'une conviction profonde? Il y a un proverbe qui dit que tout homme est éloquent dans sa propre cause. Les hommes d'État, les avocats, les savants, les poètes, les militaires, les commerçants sont toujours prêts à parler et sont toujours éloquents lorsque leur cause ou leurs intérêts sont en jeu ; ils ne sont jamais pris au dépourvu, ils savent s'exprimer avec facilité et abondance. Les pensées habituelles de

chacun d'eux ont pour objet son état, ses travaux ou son art, et il est prêt à tout instant à en parler avec correction et promptitude. Pourquoi donc un prêtre ne pourrait-il pas aussi parler sans préparation de Dieu et de son royaume, de sa vérité et de sa loi? Si nous étions pleins de ces vérités, si nous les réalisions en nous-mêmes, si nous vivions d'elles et si nous en faisons la conviction de notre raison et l'amour de notre cœur, en parler au peuple serait toujours pour nous une inexprimable consolation. Nous ne sommes jamais fatigués ni embarrassés quand nous parlons de ce que nous aimons et de ce qui nous touche de près. Plus nous vivrons par la pensée dans le monde de la foi et des vérités éternelles, plus nous serons pénétrés de la malice du péché, de l'amour des âmes et des dangers de perdition qui les menacent, plus nous trouverons de facilité à nous exprimer sur ces choses avec sincérité et simplicité. C'est le désir d'être éloquents et de briller comme orateurs qui rend les prédicateurs faux, vaniteux et vides (1). Si nous pouvions nous oublier nous-mêmes et parler sincèrement pour Dieu seul, la prédication nous paraîtrait moins difficile; le peuple nous entendrait avec joie parce qu'il serait convaincu que nous savons ce que nous disons. Le peuple remarque vite, et il a pour cela un instinct particulier, si un prêtre parle du cœur ou seulement du bout des lèvres. Les homélies des anciens Pères étaient sans prétention et nourries de la moelle des Saintes Écritures (2). Saint Jean Chrysostome peut certes être cité

1. « *Conturbatus qui siccatus: siccatus quia exaltatus.* » S. Aug., *serm.* 131, t. V, p. 642.

2. S. Jérôme dit: « *Sermo sacrarum scripturarum lectione conditus sit. Nolo te declamatorem esse et rabulam.* » *Ep. ad Nepot.*, t. IV, p. 252.

comme un orateur au style fleuri, mais son éloquence n'était pas cette déclamation étudiée et pompeuse que l'on a vantée depuis comme l'éloquence de la chaire. Saint Jean Chrysostome parlait dans le style de saint Paul et l'esprit qui l'animait était si semblable à celui de l'Apôtre que l'on a cru qu'il écrivait et qu'il parlait avec une assistance spéciale de l'Apôtre des nations. De tout temps, les prédicateurs ont été tentés de se produire. On nous rapporte qu'un jour que saint Bernard prêchait, Satan lui dit : « Vous avez prêché bien éloquemment. » Et saint Bernard lui répondit : « Je ne commencerai jamais mon sermon pour toi et je ne terminerai jamais à cause de toi. » Nous lisons aussi dans la vie de saint Vincent Ferrier qu'un jour ayant à prêcher devant le roi de France, il mit tous ses soins à bien préparer son sermon. La mémoire lui manqua et il resta court. Le jour suivant il prêcha de nouveau avec peu de préparation et le roi lui dit : « Hier j'ai entendu le frère Vincent, mais aujourd'hui j'ai entendu le Saint-Esprit. »

On peut dire que la prétendue éloquence de la chaire coïncida avec cette époque qui vit revivre le paganisme et que l'on ne rougit pas d'appeler la *Renaissance*. Les esprits s'étaient engoués d'une vaine littérature. L'ambition de copier le style, la diction et les gestes des orateurs de Rome fit disparaître l'antique simplicité des prédicateurs chrétiens et de ce revirement sortit une race de rhéteurs pompeux, froids, prétentieux et boursoufflés. Le mal, une fois né, se répandit et pénétra partout. En vain, les saints s'efforcèrent-ils de le combattre : Saint Ignace, par son énergique droiture, saint Philippe par sa parole apos-

tolique de tous les jours, saint Charles par sa virile simplicité (*virilis simplicitas*); le flot s'était mis en mouvement et emporta tout devant lui. Le monde courut à la suite des orateurs de la chaire. Leur parole plaisait aux oreilles et ne troublait pas les consciences, elle remuait les sentiments, mais n'agissait pas sur la volonté. Le monde n'était pas choqué en l'entendant, il n'était ni humilié, ni blessé.

Nous n'avons pas vu notre divin Maître, ni entendu sa voix, mais si, par un acte de foi et par la méditation, nous nous représentons sa présence, ses enseignements et sa volonté, et si nous nous pénétrons de la mission que nous avons de parler en son nom, notre âme se remplira de la conscience du monde divin et de ses vérités, et de cette abondance de perceptions intimes jaillira le torrent de notre parole.

Il faut qu'on prépare avec soin et correction ce qu'on doit dire. Il faut qu'on en fasse un plan clair dans son esprit, et alors la parole, par une loi naturelle, suivra spontanément le cours de notre pensée. Il est absolument nécessaire d'étudier le sujet que l'on doit traiter, la plume à la main, de l'analyser, de le diviser logiquement avec termes et propositions clairement définis. Il faut que ce croquis ou cette « *synopsis* » soit pensé ou imprimé, non dans la mémoire, mais dans l'intelligence, afin que le tout soit présent à l'esprit avec ses parties et sa coordination; non par un acte de mémoire, mais par un acte de raisonnement. Voilà une sorte de préparation qui demande beaucoup plus de réflexion et d'exercice mental que l'acte d'écrire une composition et de l'apprendre par cœur.

Voici la différence entre les deux procédés : le

sermon écrit est ce que nous pensions quand nous l'avons écrit, le sermon parlé est ce que nous pensons quand nous le prêchons. C'est la conviction présente de l'intelligence et du sentiment ; voilà pourquoi ce sermon est réel et ceux qui l'entendent, l'entendent réellement. Heureux ceux qui, par suite d'une telle discipline, intellectuelle et morale, s'identifient avec la parole de Dieu, et la parlent comme si c'était leur propre parole !

Nous ne devons certes pas nous attendre à être inspirés comme l'ont été les apôtres, mais on ne peut assigner de limites aux lumières et aux grâces que Dieu accorde à ceux qui le prient. Il nous donnera la voix et la sagesse, *os et sapientiam*, nécessaires pour parler au monde en son nom. Il accomplit ses desseins par nous. Nous ne savons pas à qui est adressé le message que nous sommes chargés de transmettre, et il arrive souvent que nous n'apprenons que longtemps après que telle parole prononcée par nous à telle époque et dans tel lieu a réveillé une conscience, touché un cœur, remué une volonté et conduit une âme à Dieu. Mais nous ne connaissons jamais dans ce monde le travail que Dieu a pu opérer dans les âmes par notre ministère et à notre insu. C'est pourquoi « répandez, comme dit l'Écclésiaste, votre pain sur les eaux qui passent, parce que vous le retrouvez après un long espace de temps (1). »

Après nous être préparés à la prédication de la manière que j'ai indiquée, la dernière préparation est de nous agenouiller devant Notre-Seigneur dans le très saint Sacrement et de faire avant de parler le signe

1. Eccles., XI, 1.

de la croix sur nos lèvres en l'honneur de la bouche sacrée du Sauveur, de cette bouche qui a parlé comme jamais homme n'a parlé, offrant à JÉSUS notre confusion, s'il lui plaît de nous humilier par un échec, et le priant d'accomplir sa volonté par sa propre parole quoiqu'elle soit confiée à nos lèvres. « Celui qui vous écoute, m'écoute. » Cet arrêt divin nous donne une part à la promesse faite par l'Esprit-Saint à JÉSUS-CHRIST même : « Mon esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises dans votre bouche, ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité (1). » C'est pourquoi « semez votre grain dès le matin et que le soir votre main ne cesse point de semer, parce que vous ne savez lequel des deux lèvera plus tôt, celui-ci ou celui-là; que si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux (2). »

Avec ces paroles devant les yeux, que dirons-nous d'un prêtre qui ramasse, comme cela arrive parfois, un vieux sermon sur l'Incarnation pour le prêcher le dimanche de la Trinité, ou qui prêche sur le péché le jour de la Noël, et sur les joies du paradis pendant le Carême, ou ce qui est pire encore, qui monte en chaire sans préparation ni éloignée, ni prochaine, sans avoir médité et sans avoir prié, qui choisit son texte au moment où il va parler se fiant pour le reste à sa loquacité et à un long chapelet de lieux communs pieux qu'il égraine devant son auditoire ? Peut-il y avoir dans l'âme d'un tel prêtre la sainte frayeur que doit inspirer un

1. Is., LIX, 21.

2. Eccles., XI, 6.

tel ministère, le sentiment de la saintété du Dieu qu'il représente et du compte qu'il aura à rendre pour toute parole inutile ? Peut-il y avoir en lui l'amour des âmes ou le désir de la gloire de Dieu, ou la conscience intime de l'offense qu'il fait à l'Esprit-Saint ?



CHAPITRE XV.

LA LIBERTÉ DU PRÊTRE.



N prêtre a-t-il plus de liberté qu'un laïque ?

A première vue on peut répondre oui, parce que la charge sacerdotale l'élève en privilégiés au-dessus des autres hommes et fait de lui leur juge, leur censeur et leur guide. En outre il est le chef de sa mission ou de sa paroisse et là tout est à sa pleine discrétion. Il est maître de sa maison, de son temps, de ses habitudes et, à part l'acquit des devoirs que lui impose sa charge d'âmes, il a le contrôle absolu de sa vie tout entière dont il dispose à son gré. Il peut aller où il veut, séjourner où il lui plait et aussi longtemps qu'il le veut, et choisir sa société. Personne n'est là à aucune heure du jour pour gêner ou entraver sa liberté et une liberté sans entraves dégénère facilement en licence. Il est dans une entière indépendance à l'égard de tous, son Évêque excepté, et son Évêque est à distance. Un prêtre est donc, si une question surgit, le juge dans sa propre cause ; il décide lui-même et s'applique à lui-même la loi. C'est là sans conteste une grande et dangereuse liberté, qui dépasse au delà de toute mesure celle dont jouit le simple laïque.

Néanmoins un prêtre est soumis par état à des obligations dont le laïque est exempt. Il est lié à un degré tout spécial par la divine tradition de la foi et de la morale chrétienne, en ce sens que cette tradition l'oblige non seulement à l'observer lui-même mais à la faire observer par les autres. Il est lié par la discipline

de l'Église catholique, par la loi pontificale, en tant qu'elle est de droit commun et s'applique à l'univers chrétien tout entier, et en tant qu'elle est la loi particulière du diocèse auquel il appartient. Mais, outre cela, il est lié spécialement par trois obligations capitales ; c'est-à-dire, d'abord, par la loi de la chasteté qui équivaut pour lui à un vœu. Et cette obligation implique séparation et abstention de tout ce qui pourrait ternir la pureté intérieure de son âme ou éloigner son cœur de l'amour suprême de son divin Maître. Elle lui défend de tolérer dans son cœur aucun attachement humain désordonné. Il est astreint en outre à l'esprit de pauvreté, et par conséquent, à vivre en esprit de pauvreté. Il peut posséder un large patrimoine et tenir un riche bénéfice. La loi ne l'oblige pas à donner son patrimoine aux pauvres. Il peut légitimement le dépenser pour lui-même et pour l'entretien de sa maison. Mais tout ce qui est permis n'est pas par cela même convenable et sacerdotal. De son bénéfice il peut retenir la part qui est nécessaire à une honnête subsistance, mais tout ce qui est au delà doit être consacré à de pieux usages. Il peut être riche, mais, s'il veut vivre comme un prêtre, il doit vivre comme un pauvre. S'il vit à la façon des riches, bien qu'il ne commette pas de péché, il ne vit pas comme son divin Maître. Et le serviteur ne doit pas être au-dessus du Maître. Plus il l'aime, plus il doit désirer de lui ressembler, et ne choisir d'autre part que la sienne.

Le prêtre, en troisième lieu, est lié à l'obéissance. Cette obéissance a sa règle dans la loi de l'Église et du diocèse, mais elle a son stimulant dans l'amour de Notre-Seigneur, et des âmes et sa sanction dans la pro-

messe que le prêtre a faite le jour de son ordination entre les mains de son évêque.

Mais au delà de ces trois obligations auxquelles le prêtre se lie par un contrat spontané le jour où il est appelé à l'honneur du sacerdoce, il y a une loi et une obligation qui lie tout membre du corps mystique du Christ, et par dessus tout les membres principaux de ce corps — c'est-à-dire les évêques et les prêtres de l'Église — ; et cette loi, c'est celle que saint Jacques appelle la loi de liberté : « Parlez et agissez, dit l'apôtre, comme devant être jugés par la loi de liberté (1). » Cette loi est antérieure à toutes les lois, à tous les liens et à tous les vœux ; elle est universelle et oblige toute âme régénérée par le baptême. C'est une loi suprême qui n'est limitée dans ses exigences que là où, par impossible, cesserait notre pouvoir de l'accomplir.

Saint Paul, en écrivant aux Galates, appelle la loi mosaïque la loi de servitude et l'Évangile la loi de liberté. En écrivant aux Romains, il leur dit que la loi de servitude est la loi du péché et de la mort. Mais les paroles de saint Jacques ont un sens plus profond. Qu'il nous soit permis de nous y arrêter.

I. Cette *loi de liberté* est d'abord la loi de Dieu même écrite dans notre cœur le jour de notre régénération spirituelle. Par notre première naissance, nous fîmes notre entrée dans le monde chargés des chaînes du péché et de la mort. La connaissance de la loi de Dieu, et même de l'existence de Dieu, était obscurcie en nous. Par notre régénération, nous reçûmes du

1. Jac., II, 12.

Saint-Esprit les vertus de foi, d'espérance et de charité. Dans les premiers temps de l'Église le baptême était appelé φωτισμος et les baptisés « illuminés » (1). La connaissance de Dieu et de sa loi nous fut rendue par le baptême. Notre volonté, qui avait été blessée et affaiblie par le péché originel, fut délivrée dès lors des liens qui l'enchaînaient et la paralysaient, et rendue à la liberté. C'est ce que Dieu lui-même avait promis par ces paroles qu'il met dans la bouche de l'Apôtre : « Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur : je mettrai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai dans leur esprit (2). »

Par notre régénération baptismale, nous sommes devenus enfants de Dieu. Par l'infusion du Saint-Esprit dans notre âme, notre volonté fut élevée au-dessus d'elle-même et reçut la force d'accomplir la volonté de Dieu. A notre première naissance, elle était livrée à sa faiblesse et abandonnée de l'Esprit-Saint ; mais à notre seconde naissance, elle fut investie d'un pouvoir surnaturel, selon cette parole de l'Évangile : « A tous ceux qui l'ont reçu il donne le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » Sa faiblesse et la force de la passion la tenaient autrefois dans les chaînes de la servitude. Elle conservait toujours sa liberté, mais séduite par des affections indignes d'elle, elle était trop facilement amenée à se trahir elle-même. Par notre régénération, nous entrons dans la liberté des enfants de Dieu. C'est cette liberté que saint Paul décrit en ces termes : « Il n'y a donc plus maintenant de condamnation pour ceux qui sont en JÉSUS-CHRIST, qui ne marchent pas

1. Heb., x, 32.

2. Heb., x, 16.

selon la chair ; parce que la loi de l'esprit de vie, qui est dans le CHRIST-JÉSUS, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort (1). » — « Ceux qui sont en JÉSUS-CHRIST » sont donc, au témoignage de l'Apôtre, affranchis de la souillure originelle, du pouvoir du péché et de ses fascinations. Le piège le plus dangereux que nous tend le péché consiste dans les charmes apparents dont il se revêt et dans ses artifices. Il fascine et il trompe l'âme. Il l'attire par le désir et il la séduit en lui dissimulant sa noirceur. Mais, malgré le péché et ses artifices, il n'est pas de devoir d'enfant de Dieu que le chrétien régénéré ne puisse accomplir, s'il en a la volonté. Il a pour cela et tout pouvoir et toute liberté. — Tel est donc le premier pas que fait le chrétien dans sa route pour arriver à la pleine liberté des enfants de Dieu : il est délivré de la mort éternelle. Cette mort n'a plus ni droit ni pouvoir sur lui et elle ne peut ressaisir son pouvoir à moins qu'il ne se fasse volontairement son complice.

II. En outre, la *loi de liberté*, c'est la volonté du chrétien ennoblie, élevée au-dessus d'elle-même par l'amour de Dieu. Servir Dieu, c'est régner ; servir Dieu, c'est la perfection de la liberté. *Ubi spiritus Domini ibi libertas* (2). *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* (3). Où est l'esprit de Dieu, là est la liberté ; parce que l'esprit de Dieu est amour, et là où est l'amour là est la liberté. Il ne peut y avoir de liberté là où il n'y a pas d'amour. Là où l'amour de Dieu n'est pas, règne

1. Rom., VIII, 1, 2.

2. II Cor., III, 17.

3. Rom., V, 5.

l'amour de la créature et de la plus basse des créatures, l'amour de nous-mêmes. Il n'y a pas d'esclavage plus grand que celui-là. L'amour de la créature traîne à sa suite l'ennui, les mécomptes, les ressentiments et la longue chaîne des tentations. Un prêtre qui a perdu la liberté de son cœur par un attachement désordonné est dans l'esclavage. Son bonheur et sa paix dépendent d'un être inférieur à Dieu, être inconstant, incertain et fugitif comme tout être qui n'est pas Dieu. Saint Augustin dépeint l'état où il se trouvait avant que l'amour de Dieu eut brisé ses liens et il se compare à un esclave chargé de chaînes de fer, non forgées, dit-il, par la main des hommes, mais forgées de l'airain et sur l'enclume de sa propre volonté.

Mais plus tard lorsqu'il eut brisé ses entraves, et qu'il eut conquis la liberté des enfants de Dieu, il s'écria : « *Ama et fac quod vis.* » « Aime et fais tout ce que tu veux » ; car notre volonté, lorsqu'elle a rompu ses fers, est la volonté de Dieu. Nous n'avons plus alors d'autre volonté que la sienne et, en faisant sa volonté, nous faisons la nôtre. Car l'amour est la volonté et la volonté est l'amour. *Pondus voluntatis amor.* Comme nous aimons nous voulons. L'amour dispose la volonté, la met en mouvement et lui imprime sa vitesse. C'est par l'amour que nous nous attachons à Dieu. *Qui adhæret Domino unus spiritus est* (1). Cette union est l'union des volontés, et dès qu'elle est formée, elle nous est rendue manifeste à nous-mêmes et aux autres par des signes non équivoques et palpables. D'abord elle change tous les mobiles de notre vie. Avant, notre objectif était fixé sur des objets infé-

1. Cor., VI, 17.

rieurs à Dieu, objets peut-être mauvais et dangereux, objets peut-être innocents et légitimes, mais inférieurs à Dieu. Notre cœur en était plein et nous réglions notre conduite de manière à nous en assurer la possession. Aujourd'hui, notre objectif est tout autre. Nos aspirations ne sont plus circonscrites de ce côté de l'horizon, mais elles s'élancent par delà : le royaume de Dieu et Dieu lui-même, la vision de Dieu, l'union avec Dieu lui-même, tel est l'objectif sur lequel se porte toute notre vie et qui en régit tous les actes.

Et de même que notre objectif est changé, nos intérêts le sont aussi ; nos intérêts, c'est-à-dire les désirs qui nous guident dans notre vie quotidienne et à la réalisation desquels tendent nos travaux de tous les jours. Autrefois nos désirs se portaient sur ce que nous trouvions d'aimable, d'innocent et de légitime dans les objets terrestres — et nous ne parlerons pas pour le moment d'objets suspects et illicites ; — nous vivions pour ces objets-là, nous nous efforcions de les atteindre et nous consumions tous nos efforts dans ce but jusqu'au jour où une lumière plus haute éclaira notre âme et où l'amour de Dieu s'éleva dans nos cœurs. Dès lors notre esprit et notre volonté se portèrent sur des objets plus sérieux et plus austères : Sauver les âmes, répandre partout la foi, étendre autour de nous le royaume de Dieu, la sanctification de son nom et le règne de sa volonté devinrent les intérêts puissants qui absorbèrent toutes nos pensées et tous nos efforts. Nous cessâmes d'être de ceux qui cherchent leurs propres intérêts et nous devînmes de ceux qui cherchent « les intérêts de JÉSUS-CHRIST (1) ».

1. Philip., II, 21.

Et à cet objectif nouveau, et à ces intérêts nouveaux viennent se joindre des goûts nouveaux, c'est-à-dire que notre âme, par son union avec JÉSUS-CHRIST, acquiert un sens intérieur et spirituel qui lui fait percevoir des jouissances et des délices dans des objets qui, autrefois, étaient pour elle sans douceur et sans attrait, comme, par exemple, dans la prière, la lecture de l'Écriture sainte, la sainte messe, le silence et la solitude du sanctuaire ; ou dans les actions, même les plus minimes, qu'il nous arrive d'accomplir pour les intérêts de JÉSUS-CHRIST ; ou dans l'abnégation que nous faisons de nous-mêmes lorsque nous voulons tenter un plus grand effort pour son service. Ce sont là « les choses de l'Esprit de Dieu » qui paraissent insensées aux esprits qui ne jugent que par la raison humaine et par les sens. Tout ce qui nous répugnait autrefois nous attire. Les croix, les déconvenues, les vexations, les infortunes par lesquelles il nous accorde une légère part dans le lot cruel et douloureux qui fut le sien, deviennent pour nous des gages de son amour et des preuves de notre fidélité à lui-même.

III. Enfin, la loi de liberté, c'est la volonté qui dévient sa propre loi à elle-même. « La loi n'a pas été faite pour les justes (1), » mais pour les coupables. « L'amour est l'accomplissement de la loi (2). » « Celui qui aime son prochain a accompli toute la loi (3). » L'amour prévient tout commandement. Il exécute instinctivement, promptement et entièrement ce que la loi force les autres à accomplir à contre cœur.

1. I Tim., I, 9.

2. Rom., XIII, 10.

3. Ibid., XIII, 8.

Saint Jean dit : « Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché, parce que la semence divine demeure en lui, et il ne peut pécher parce qu'il est né de Dieu (1) » ; c'est-à-dire que le Saint-Esprit, le sanctificateur, habite et règne en lui, et que la nouvelle nature spirituelle et surnaturelle, créée en lui par l'Esprit-Saint, se révolte comme d'elle-même contre le péché sous toutes les formes qu'il revêt et sous tous les attraites dont il se pare. Il ne peut plus pécher sans se faire violence et sans rompre en quelque sorte avec lui-même. En péchant, il ne s'insurgerait pas seulement contre Dieu, mais contre sa propre volonté. Si une volonté telle avait à opter entre commettre un péché mortel ou mourir, elle préférerait la mort sans délibérer. Si elle avait à choisir entre commettre un seul péché véniel volontaire ou mourir, elle préférerait la mort ; et si on lui offrait le choix, les chances de salut restant parfaitement égales d'ailleurs, entre vivre sans la croix du Sauveur et vivre en portant cette croix, elle choisirait la croix sans hésiter par le désir de se conformer plus étroitement à notre Divin Maître, par reconnaissance pour les souffrances qu'il a endurées pour nous et par un sentiment de générosité et d'amour envers lui.

La loi de liberté est donc la loi qui a poussé Dieu *liberrimo consilio*, par le conseil le plus libre de sa sagesse, comme dit le concile du Vatican, à nous créer (2) et à nous donner son Fils pour notre rédemption. Elle a poussé le Fils à se revêtir des livrées de notre humanité et à s'offrir lui-même pour nous de sa

1. I Joan., III, 9.

2. Concil. Vat. Const. dogm. *De Fide Cat.*, C, 1.

propre volonté sur la croix. *Oblatus est quia ipse voluit* (1). C'est la loi de liberté qui a porté la bénie Trinité à nous prédestiner, à nous appeler, à nous justifier, à nous glorifier par l'adoption qui nous a rendus fils de Dieu, à nous appeler au sacerdoce, à faire de nous les prémices des prémices du Saint-Esprit. De même que Dieu a ordonné toutes choses pour sa gloire, il nous a ordonnés, nous, comme nous l'avons dit, pour sa plus grande gloire et pour la plus grande de toutes ses gloires. Et ce conseil ineffable il l'a réalisé sans y être obligé ou contraint, mais spontanément et dans toute la liberté de sa volonté divine ; car la volonté de Dieu c'est sa sagesse et son amour est sa loi. Il est sa loi à lui-même ; et la loi et la liberté sont distinctes mais indivisibles. Et cette loi de liberté a été manifestée au monde dans la personne du Verbe Incarné. En JÉSUS-CHRIST, nous voyons une volonté qui est sa loi à elle-même ; et tous ceux qui se modèlent sur lui, deviennent, dans la mesure même de leur ressemblance avec lui, leur propre loi dans l'usage qu'ils font de leur liberté. Cette loi laisse loin derrière elle tout commandement écrit et le savant en est dans la connaissance de cette loi au même point que s'il ignorait l'alphabet, ou que le maître de chant qui ignorerait la gamme diatonique. C'est une loi plus assujettissante que tout commandement. Elle ébranle le cœur, presse la conscience et pousse en avant sans relâche la volonté. C'est par cette loi que nous serons tous jugés ; mais les prêtres plus que tous auront à rendre compte de leur conduite sur le thème même de cette loi (2).

1. Is., LIII 7.

2. « Si reddenda est ratio de iis quæ quisque gessit in corpore suo, quid

Nous devons donc vivre désormais sous l'empire de cette loi incomparable. Si, dans toute notre vie, peut-être, nous n'avons jamais commis le mal, nous aurions pu accomplir le bien. Nous avons pour cela tout pouvoir et toute liberté. Nous n'avons peut-être jamais trahi le devoir, mais nous aurions pu l'accomplir tout entier. Peut-être, n'avons-nous jamais rigoureusement accompli le bien et nous pouvions faire mieux que de l'accomplir rigoureusement. Nous sommes plongés dans un océan de grâces et nous ne correspondons malheureusement qu'à quelques grâces, et encore n'y correspondons-nous qu'avec une infidélité incomplète et qu'avec des efforts intermittents. Ce sont là tout autant d'attentats contre la loi de liberté.

Quel stimulant peut-il donc manquer à un prêtre pour le porter aux aspirations les plus élevées ? Nous sommes, de par la loi naturelle, astreints à obéir à notre Créateur avec toutes les puissances et toutes les affections de tout notre être ; nous sommes, de par notre rédemption, astreints à glorifier notre Rédempteur, car il nous a achetés pour lui-même à un grand prix. Nous sommes, de par notre régénération baptismale, astreints à obéir au Saint-Esprit en notre qualité de fils de Dieu ; de par la foi, nous sommes astreints à obéir à la loi révélée de Dieu ; de par l'espérance, à user de tous les moyens pour atteindre la vie éternelle ; de par la charité, à aimer Dieu *super omnia*, de toute notre âme et de toutes nos forces. Tout cela est vrai pour tous. Mais les prêtres sont astreints, bien plus que les autres hommes, — et par leur prédestination plus élevée, et par

fiet de iis quæ quisque gessit in corpore Christi quod est Ecclesia? » (*Inter Opp. Sti Bern. ad prælatos in concilio.*)

les grâces de choix dont ils ont été comblés, et par l'onction et le caractère de leur sacerdoce, et par leur participation au caractère et au sacerdoce du Fils de Dieu, et par le mandat et la charge qu'il leur a confiés, et par les promesses solennelles qu'ils lui ont faites, et par l'amour, la gratitude et la générosité qu'ils lui doivent en leur qualité de disciples et d'amis, — les prêtres sont astreints à faire usage de leur liberté, non à contre-cœur et par contrainte, mais avec plaisir, avec joie, avec l'oblation d'eux-mêmes, poussée, s'il le faut, jusqu'au renoncement et jusqu'au sacrifice personnel sous toutes ses formes les plus loyales et les plus pures, à le servir, en un mot, plus parfaitement que les autres hommes en sauvant les âmes pour lesquelles il a versé son sang. « Toutes choses me sont permises », dit l'Apôtre, mais je ne veux pas pour cela faire tout ce qui m'est permis, ou jouir de tout ce qui est licite, car « tout ce qui est permis n'est pas opportun ». Tout ce qui est permis n'avance pas l'œuvre de mon salut, de ma sanctification, de ma perfection sacerdotale. « Toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas. » Si, par mon exemple, j'ai égaré une seule âme ou enhardi une seule âme à faire avec péril pour elle-même ce que je puis faire sans péril pour moi ; si j'ai ralenti l'ardeur de sa persévérance et fait baisser d'un seul degré ses aspirations ; ou si, par mon influence, même inconsciente, j'ai détruit dans les autres les enseignements que je m'étais efforcé de leur inculquer, si j'ai été pour eux une cause de scandale, en ce cas l'usage que j'ai fait de ma liberté, quoique licite en lui-même, n'a pas été opportun pour ces âmes, mais a été pour

elles un obstacle à leur salut et bien plus un obstacle à mon propre salut à moi.

Heureux le prêtre qui fait à son Maître l'entier sacrifice de sa liberté et a le cœur assez généreux pour mettre un frein à cette liberté dans tous les rapports qu'il a avec le monde ! Si nous devons nécessairement fréquenter le monde, nous avons besoin d'entendre continuellement retentir à nos oreilles ces paroles de Dieu à Élie : *Quid hic agis, Elia ?* Le prêtre qui paraît rarement dans les sociétés du monde est celui que les hommes du monde préfèrent avoir à leur chevet quand ils sont à la mort. Saint Jérôme dit des prêtres : « *Si quis sæpe invitatus ad convivia non recusat, facile contemnitur.* » Notre-Seigneur accepta, il est vrai, une invitation chez Simon et il assista aux noces de Cana. Mais partout il se montra le Fils de Dieu, et il n'alla nulle part que poussé par sa divine charité. Si nous usons de notre liberté à son égard comme il a usé de la sienne à notre égard, nous vivrons dans le monde pour sauver le monde et nous vivrons hors du monde pour nous sauver nous-mêmes. Les prêtres et les pasteurs qui vivent au milieu du monde ont certes besoin d'une protection divine toute spéciale ; mais aussi une promesse spéciale de salut leur a été faite par JÉSUS-CHRIST et cette promesse s'accomplira aussi longtemps qu'ils feront usage de leur liberté pour les intérêts de JÉSUS-CHRIST, avec une généreuse abnégation d'eux-mêmes. Écoutons le Sauveur : « Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés. Quand j'étais avec eux, je les conservais en votre nom. Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et pas un d'eux n'a péri, hors le fils de la perdition. Je ne de-

mande pas que vous les ôtiez de ce monde, mais que vous les gardiez du mal (1). »

Notre-Seigneur a usé de sa liberté en donnant sa vie pour nous et cela dans le but de nous racheter et de gagner en retour notre amour. Nous, nous faisons usage de notre liberté en vivant pour nous-mêmes. Saint Paul décrivant les temps périlleux qui précéderont les derniers jours du monde, dresse une liste des péchés, spécialement des péchés de l'esprit, qui se commettront alors et la termine en disant qu'alors les hommes seront « amis d'eux-mêmes » ; « amis des plaisirs bien plus qu'amis de Dieu (2). » Il dit dans un autre endroit que « tous cherchent leurs intérêts et non pas les intérêts de JÉSUS-CHRIST (3) », c'est-à-dire que tous sont ou des pécheurs, qui enfreignent formellement la loi de Dieu ; ou des hommes mondains, dans le cœur desquels l'amour du Père ne règne pas ; ou des amis d'eux-mêmes et n'ayant en tout qu'un seul but : satisfaire soit leur prétentieuse ambition, soit leur vil amour du lucre ; ou des égoïstes, dont l'esprit sectaire n'a aucun souci des autres : vrais types de la fraternité selon Caïn qui le premier a dit : « Suis-je le gardien de mon frère ? » Aussi longtemps qu'ils ont un bénéfique plantureux et qu'ils peuvent confier à d'autres le soin de les remplacer au confessionnal, ils se soucient fort peu du troupeau. Les âmes peuvent périr autour d'eux ; ils ne s'en inquiètent guère. — Enfin, parmi ceux qui recherchent leurs propres intérêts, on peut compter ces *gloutons spirituels* qui recherchent avec ardeur les consolations

1. Joan., XVII, 11, 12, 15.

2. II Tim., III, 4.

3. Philip., II, 21.

et les jouissances que procurent la religion et les pratiques de piété et qui auraient vite oublié, et religion et pratiques pieuses, s'ils n'étaient séduits par elles comme le sont les enfants par les friandises. Les âmes qui cherchent réellement les intérêts de JÉSUS-CHRIST sont les âmes innocentes et sincèrement pénitentes, les âmes qui renoncent à elles-mêmes, les vrais soldats du Christ qui embrassent les difficultés et la Croix dans leur zèle ardent pour les âmes, pour l'Église et pour l'honneur du sacerdoce. Les premiers usent de leur liberté en faveur d'eux-mêmes, les derniers en usent pour les intérêts de leur Maître. Tout prêtre sera nécessairement dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, car il ne peut y avoir de neutralité là où la loyauté dans le service est un devoir et le refus du service une trahison, de même qu'entre le froid et le chaud il n'y a place que pour la tiédeur.

Indiquons ici cinq signes qui prouvent qu'un prêtre fait de sa liberté un consciencieux et généreux usage.

I. Le premier, c'est qu'il ne soit pas satisfait de lui-même avant qu'il en soit arrivé à rendre à JÉSUS-CHRIST amour pour amour. JÉSUS nous a aimés d'un amour éternel, avant que nous fussions appelés à l'existence ; il nous a aimés d'un amour personnel depuis le jour de notre entrée dans le monde ; il nous aime d'un amour de Rédempteur depuis le jour de notre régénération baptismale ; il nous aime en ami depuis le jour où nous avons commencé à le connaître et à l'aimer. Quel autre amour pouvons-nous lui offrir en retour qu'un amour qui le préfère à toute créature et qui nous attache à lui de toute l'énergie de notre âme ? Comment pouvons-nous être contents intérieurement de nous-mêmes

lorsque nous lisons ces paroles de l'Apôtre : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème ! (1) » et que nous lisons d'autre part ces autres paroles : « Personne ne peut dire : Seigneur JÉSUS, que par l'Esprit-Saint (2) ». L'amour qu'a pour nous cet ami divin et les gages constants qu'il nous en donne sont de hautes et sérieuses réalités.

II. Le second signe qui prouve que nous faisons de notre liberté un sage et généreux usage, c'est notre zèle pour les intérêts et la gloire de JÉSUS-CHRIST ; c'est-à-dire un désir incessant et ardent d'user de tout notre temps, de toutes nos facultés et de tous les moyens qui sont à notre disposition pour l'entier accomplissement de sa volonté, pour la propagation des vérités qu'il a révélées au monde, pour l'honneur de son nom, le service de son Église et le salut des âmes.

III. Le troisième signe, c'est de ressentir avec lui et à cause de lui une vive douleur à la vue des péchés que commettent ceux qui ne le connaissent pas et, ce qui est plus poignant encore, ceux qui le connaissent ; péchés contre la foi, péchés contre l'unité et contre l'autorité de l'Église, péchés d'ingratitude envers son amour, péchés de sacrilèges qui sont autant d'attentats directs à sa personne adorable, péchés de scandale qui le blessent dans sa sollicitude de pasteur en perdant les âmes pour lesquelles il s'est livré à la mort. Le spectacle de tant d'âmes qui périssent, et dans l'Église et hors de l'Église, est pour tous ceux qui ont au cœur de l'amour et du zèle une douleur de tous les jours et de tous les instants.

1. I Cor., XVI, 22.

2. Ibid., XII, 3.

IV. Le quatrième signe est la générosité que nous apportons à nous consacrer nous-mêmes et à consacrer toute notre liberté à ses intérêts divins, ne reculant devant aucun effort et aucun sacrifice, sacrifiant tout, comme dit l'Apôtre, et nous sacrifiant nous-mêmes pour le salut des élus⁽¹⁾.

V. Le cinquième signe c'est d'éprouver de la joie lorsque des croix se présentent à nous. Nos croix à nous, prêtres, peuvent être de trois espèces. Ce sont d'abord les croix que nous avons méritées pour nos manquements, pour nos imperfections et pour nos péchés passés. Ce sont en outre les croix que nous n'avons pas méritées, comme les fausses accusations, le mépris et les haines qu'on nous voue sans motif. Ce sont, en troisième lieu, les croix volontaires, que nous nous imposons à nous-mêmes en sacrifiant certaines choses qui nous seraient permises et en restreignant nous-mêmes notre liberté d'action pour ne pas offenser ceux qui usent trop largement pour eux-mêmes de leur propre liberté.

Le courant qui entraîne à cette heure le monde chrétien tout entier se précipite d'un cours rapide vers une liberté illimitée qui dégénère finalement en licence. C'est le temps de la révolte de l'esprit et la société descend la pente fatale que décrit l'Apôtre et qui est celle des derniers jours. Nous sommes tellement faits à une vie molle et ennemie du sacrifice que nous interprétons à notre gré les paroles mêmes du Saint-Esprit jusqu'à les rendre incolores et à les faire passer pour des expressions métaphoriques. Qui regarde aujourd'hui

1. II Cor., XII, 15.

comme une règle de vie ces paroles de saint Paul aux Galates : « Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST par qui le monde m'est crucifié et moi au monde (1) » ? Où sont les marques d'un crucifiement quelconque dans notre vie facile, tout irrépréhensible qu'elle puisse être ? Et ces autres paroles de l'Apôtre qui les prend pour règle de conduite ? Écoutons-le : « Avec le Christ, j'ai été cloué à la croix ; et je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi. Car, si je vis maintenant dans la chair, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi (2). »

Quelles marques des clous du Calvaire trouvera-t-on, je le répète, dans notre vie sans sacrifices et sans contrainte ? A quels signes pourra-t-on reconnaître que le Christ règne en nous et que par notre volonté il règne sur toutes nos paroles et sur toutes nos œuvres ? Nous avons l'air de lire à l'envers la loi de liberté et de la traduire en ces termes : « Parlez et agissez comme des hommes qui, s'ils ne veulent pas se livrer volontairement au péché, n'en ont pas moins la ferme résolution de repousser tout renoncement à eux-mêmes et tout sacrifice » ; au lieu de traduire cette loi en ces termes : « Parlez et agissez comme des hommes qui ont le désir de restreindre en tout leur liberté, afin qu'ils puissent ressembler de plus près au Fils de Dieu qui a poussé le renoncement jusqu'à se sacrifier lui-même pour notre salut. »

1. Gal., VI, 14.

2. Ibid., II, 19, 20.



CHAPITRE XVI.

L'OBÉISSANCE DU PRÊTRE.



NOUS venons de voir en quoi consiste la liberté du prêtre. Aussi longtemps qu'il n'enfreint pas les obligations de son sacerdoce et la discipline de l'Église, il a plus de liberté que tout autre mortel. Mais s'il use de sa liberté à la façon des autres hommes, il ne sera pas à même de dire à son troupeau ce que saint Paul disait aux fidèles de Corinthe : « Soyez mes imitateurs comme je le suis, moi, de JÉSUS-CHRIST⁽¹⁾. » Un prêtre qui dans sa conduite et ses actes use de sa liberté jusqu'aux dernières limites du permis est un prêtre relâché et un prêtre relâché est un homme malheureux. Il est enserré dans un réseau de restrictions qui le gênent et l'importunent parce qu'il n'a pas appris à les aimer. Il porte sur ses épaules le fardeau du sacerdoce qui pèse lourdement sur lui par la raison même qu'il n'en fait pas sa joie. Le plus heureux des hommes est un prêtre sévère pour lui-même, auquel le fardeau de son sacerdoce paraît d'autant plus doux à porter que les restrictions que ce sacerdoce lui impose sont moindres que celles qu'il a imposées lui-même de son plein gré à sa propre liberté.

Et maintenant posons-nous cette question pleine d'intérêt : quel est le trait caractéristique qui établit même parmi les bons prêtres, une différence marquée et nous fait distinguer malgré nous entre prêtre et prêtre ? Le triple caractère de fils, de soldats et de

1. I Cor., IV, 16.

ministres de JÉSUS-CHRIST a été imprimé également en eux tous. Tous ils ont reçu, avec mesure et proportion sans doute, mais tous ils ont reçu les grâces dont ce triple caractère est la source féconde. En quoi donc diffèrent-ils entre eux ? La différence qui les caractérise provient, à notre avis, de l'usage que tel prêtre fait et que tel prêtre ne fait pas des sept dons du Saint-Esprit que chacun a reçus avec la grâce sacramentelle. Les vertus de foi, d'espérance et de charité sont des habitudes, mais les dons du Saint-Esprit sont des facultés ou des pouvoirs qui mettent l'âme à même de traduire en actes ces vertus et par là de les perfectionner en elle. Trois de ces dons — le don de *crainte*, le don de *piété*, et le don de *force* — perfectionnent la volonté ; les quatre autres perfectionnent la raison : les dons d'*intelligence* et de *science* perfectionnent ce que l'École appelle la raison spéculative ; les dons de *conseil* et de *sagesse* perfectionnent la raison pratique. Ces sept dons, lorsqu'ils atteignent leur entier développement dans un cœur d'homme, font de cet homme un saint ; développés partiellement et d'une manière inégale, ils créent les diversités et les nuances de sainteté que l'on remarque dans l'Église et dans le peuple chrétien ; ils font de bons chrétiens, mais non des chrétiens parfaits. Dans la mesure et selon le degré même de leur développement, ils donnent à l'esprit un caractère et des aptitudes spéciales. Il y a des prêtres qui sont habiles dans le conseil, d'autres dans les spéculations métaphysiques ; les uns brillent par la piété, d'autres par le courage, etc. Il arrive rarement que nous voyons les sept dons développés à la fois et en proportion égale dans le même sujet. S'il nous arrive de rencon-

trer ce phénomène, nous avons devant nous un saint et les saints sont rares.

Et ceci nous donne la clef des différences tout à fait caractéristiques que nous remarquons parmi les bons prêtres. Il y en a qui ont la sagesse en partage, mais non la science ; il y en a qui sont savants, mais qui ne sont pas pieux ; il y en a qui sont pieux, mais auxquels la force fait défaut. Or, les théologiens nous disent que c'est la perte de ces sept dons qui consolide le règne de la folie dans la société humaine. Lorsque, par suite de l'absence de ces dons, la raison et la volonté n'arrivent pas dans un homme à leur plein développement, le caractère de cet homme se ressent tout entier de cette lacune. Il y a des étymologistes qui font dériver *stultitia* de *stupor* et nous enseignent que *stultitia est luxuriæ filia*, le rejeton naturel d'une vie molle et ennemie du sacrifice. Et nous pouvons apercevoir même dans les bons prêtres, dont la vie est régulière et irrépréhensible, mais qui répugnent à l'effort et s'endorment dans les douceurs d'une vie facile et inoccupée, une tendance manifeste à l'inertie et à l'engourdissement de l'intelligence.

Et nous pouvons dire la même chose des gens du monde. L'orgueil de leur esprit, leur indocilité et leur indépendance dans les matières pratiques et spéculatives viennent de ce qu'ils négligent de cultiver les *dons d'intelligence* et de *conseil*. Les hommes de science sont particulièrement sujets à cette basse et fausse disposition d'esprit. Mais nous n'avons pas à nous occuper d'eux pour le moment ; nous parlons des prêtres, — c'est-à-dire de nous-mêmes. Le vrai motif pour lequel les prêtres parfois sont prétentieux, vains,

dédaigneux et portés à la critique ; ce qui enlève à leur parole toute force de conviction et de persuasion, ne part que du même principe et atteste la même lacune. De même que la perte des sept dons conduit tout droit à l'hébètement de l'intelligence, de même l'arrêt mis à leur développement et la négligence à les affermir en nous par l'exercice produit l'insouciance et la négligence dans le devoir. Le *don de la sainte crainte* est le commencement de la sagesse. C'est un don de choix qui nous abrite contre le mal. Mais sans le *don de piété* nous serons tout au moins froids et durs pour les autres. La piété filiale, c'est l'amour et la tendre affection d'un fils, mais, *sans le don de force*, la piété filiale peut perdre son ardeur et sa constance. Si ces trois dons qui perfectionnent et régissent la volonté sont chez un prêtre arrêtés ou paralysés dans leur action, ce prêtre sera d'un faible soutien à ceux qui réclament son assistance. Et de même, si les *dons de conseil* et de *sagesse* ne donnent pas à sa raison dans les matières pratiques sa direction et sa lumière, il sera un éducateur peu sûr pour son troupeau ; et, si sa raison spéculative (pour nous servir du langage de l'école) demeure dans les ténèbres, parce que les *dons de science* et d'*intelligence* ne rayonnent pas en elle, il sera un guide aveugle et pour les âmes innocentes, et pour les âmes pénitentes, et pour les âmes que le doute assiège.

Il y a cinq choses qui entretiennent et développent l'action que les sept dons opèrent dans nos âmes. La première, c'est l'esprit de pénitence qui dégage, pour ainsi dire, les obstructions et balaie les obstacles qui entravent et mettent en échec le travail de l'Esprit-

Saint ; la seconde, c'est l'étude constante de la Sainte Écriture, car par elle, le Saint-Esprit nous parle et achève en nous son œuvre ; — la troisième, c'est la prière quotidienne pour obtenir la lumière, prière qu'il faut adresser à Dieu au commencement de la journée et au commencement de nos études et de nos plus graves occupations ; — la quatrième, c'est l'oraison mentale qui entretient en nous un sentiment profond et continu de notre union avec Dieu et de sa présence en notre cœur ; la cinquième et la dernière, c'est un esprit de soumission entière à l'action divine, une confiance absolue en Dieu pour toute lumière, pour toute direction, pour toute force, pour toute protection et pour tout salut ; c'est d'avoir une oreille intérieure toujours ouverte pour entendre sa voix au fond de notre conscience et une généreuse promptitude à obéir lorsque sa voix retentit. Un esprit docile répète sans cesse : « Mon cœur est prêt, mon cœur est prêt. » — « Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute. Ces cinq pratiques ou dispositions de l'âme développent d'une manière continue les sept dons de l'Esprit-Saint dans notre intelligence et dans notre volonté et créent en nous l'habitude de l'obéissance intérieure, le *rationabile obsequium* dont parle saint Paul et sans lequel un prêtre ne peut pas être un *alter Christus*, le portrait vivant du divin Maître.

Essayons donc d'indiquer d'une manière plus précise en quoi consiste pour le prêtre cette obéissance intérieure.

I. Elle consiste d'abord dans un esprit d'affectueuse soumission à l'Église. L'obéissance sans amour est le masque de l'obéissance ; elle n'en est pas la vivante

réalité. Obéir parce qu'il le faut, obéir par crainte des pénalités et des censures, cela ne suffit pas. L'obéissance de Notre-Seigneur dans son baptême est là pour nous servir de modèle. Pourquoi lui, le Fils sans tache de Dieu, se soumit-il au baptême des pécheurs ? Pourquoi lui, le plus grand, au témoignage de Jean, se soumit-il au baptême de son inférieur, et lui, le maître, au baptême de son serviteur ? Pourquoi voulut-il être baptisé à la vue même de ses ennemis comme s'il était tel qu'ils le réputaient entre eux — un pécheur et un ami des pécheurs ? C'est pour qu'il pût accomplir toute justice, et pour que son humilité et sa soumission à son Père se manifestassent dans toute leur perfection. Quel prétexte pourrait donc jamais trouver un prêtre pour désobéir ? La loi, dira-t-il peut-être, et les injonctions qu'il reçoit n'ont pas leur raison d'être, sont fâcheuses et irritantes, prêtent le flanc aux malentendus et émanent d'une autorité partielle ou mal informée. Supposons que ce soit vrai : le devoir de l'obéissance et la grâce qui nous est offerte pour obéir demeurent les mêmes quel que soit le commandement : un esprit docile obéit toujours. Ceux qui critiquent l'autorité n'ont pas l'esprit d'obéissance. Même lorsqu'ils obéissent, ils perdent la grâce et le mérite de l'obéissance ; et s'ils désobéissent, ils auront un compte sévère à rendre à Dieu. L'esprit de JÉSUS-CHRIST, c'est l'esprit d'obéissance et l'esprit du chef divin doit pénétrer le Corps du CHRIST tout entier. L'axiome *Sentire cum Ecclesia* signifie croire avec l'Église, espérer avec l'Église, aimer avec l'Église et, par conséquent, obéir avec l'Église. Un prêtre est avant tout et entre tous *vir obedientiarum*, un homme aux multiples obéissan-

ces. Il obéit au Père en sa qualité de fils ; il obéit au Fils en sa qualité de prêtre ; il obéit au Saint-Esprit en sa qualité de disciple ; il obéit à l'Église parce qu'elle est sa mère ; il obéit à l'évêque en tant qu'il est le témoin visible et le représentant de Dieu et de l'Église, que c'est au nom de Dieu qu'il reçoit la soumission du prêtre et qu'en se soumettant à lui il se soumet à JÉSUS-CHRIST en personne. Une telle obéissance ennoblit un prêtre. C'est l'acte le plus élevé que puisse accomplir sa volonté. Peu importe que cette obéissance s'exerce dans des choses de grande ou de minime importance. La même autorité se manifeste dans tous les commandements et dans toutes les lois disciplinaires et nous parle par la voix vivante de celui à qui nous avons promis obéissance le jour de notre ordination. La prudence dans le commandement est son devoir à lui, l'obéissance est le nôtre. La vraie obéissance intérieure ne raisonne pas, n'objecte pas, ne critique pas. Elle obéit. Dans son obéissance le prêtre est soutenu par une divine présence et béni par elle. Mais l'absence de cet esprit intérieur d'obéissance trahit chez le prêtre l'absence absolue du don de sagesse, un des sept dons de l'Esprit de Dieu.

II. Un autre signe de l'esprit de soumission et d'obéissance intérieure chez un prêtre, c'est la dévotion aux saints. Ils sont nos modèles. Leurs conseils, leurs paroles, leurs inspirations nous sont une loi et un avertissement. Saint Philippe nous exhorte à lire de préférence les auteurs qui ont un S devant leur nom. Les saints furent autrefois ce que nous sommes aujourd'hui, faibles comme nous, éprouvés et tentés comme nous, pénitents et même pécheurs comme nous. Nous

serons plus tard, si nous persévérons jusqu'à la fin, ce qu'ils sont aujourd'hui. Leurs exemples s'imposent à nous dans toutes les situations de la vie, et dans toutes les péripéties de notre combat spirituel. Ils sont postés le long de notre chemin, à tous les âges et à toutes les étapes de notre existence, pour nous guider et nous avertir. Dans les vies des saints, les commandements, les préceptes et les conseils évangéliques prennent en quelque sorte un corps pour notre enseignement. Tout prêtre dévot a ses patrons particuliers. Un prêtre qui ne sait pas nouer des relations intimes avec les saints patrons ne peut avoir qu'une idée superficielle de l'ordre surnaturel dans lequel nous vivons et de la communion ineffable qui nous unit sur la terre aux « esprits des justes devenus parfaits (1) ». Ce n'est pas assez pour un prêtre d'avoir de la dévotion envers Marie, notre Mère bénie ; Marie n'est la patronne de personne en particulier, puisqu'elle est la Mère de tous. Nos rapports avec elle sont nécessaires et ne dépendent pas de notre volonté. Nous ne pouvons avoir Dieu pour Père sans avoir l'Église pour Mère ; et nous ne pouvons pas non plus avoir Dieu pour Père si nous n'avons la Mère à jamais bénie pour Mère. Nous ne la choisissons pas comme patronne. Nous sommes ses enfants depuis notre baptême et, avant même que nous connussions son nom, elle était notre Mère de par la consanguinité spirituelle créée entre elle, son Fils et nous par l'incarnation. De même encore pouvons-nous à peine choisir saint Joseph pour patron, car il est le patron de l'Église universelle. Et, de par les liens de la maternité qui unissent à nous l'Imma-

1. Heb., X, 23.

culée Vierge, nous sommes les enfants d'adoption du Père nourricier de JÉSUS-CHRIST. Nos patrons sont ceux dont nous faisons choix de notre propre volonté. Et un prêtre doit avoir un esprit étrangement évaporé s'il ne parvient à s'engager durant le cours de sa vie dans de multiples relations avec « l'Église des premiers-nés qui sont inscrits dans le Ciel (1) ». Le jour et le lieu de notre naissance, nos chutes, nos manquements, nos besoins, nos travaux doivent nous faire songer, même malgré nous, à ces héros qui, durant leur séjour sur cette terre de combat et d'épreuves, ont passé par le même crible que nous. La disposition intérieure qui porte un prêtre au culte des saints et le stimule à modeler sa vie sur la leur, accuse chez lui un esprit de soumission et de respect ; mais un prêtre qui répugnerait à ce culte et détournerait ses yeux de ce modèle, trahirait par là même son indocilité et son amour-propre. La dévotion aux saints et le sentiment intime des rapports qui nous unissent à eux est une part importante du *don de piété*. Cette disposition de l'âme ne diffère pas essentiellement de celle qui nous porte à adorer la bénie Trinité de toute notre âme et de toutes nos forces, car, que l'objet de notre amour et de notre culte soit infini et increé ou qu'il soit fini et créé, notre amour et notre culte partent du même foyer allumé dans notre âme par l'Esprit de Dieu. Mais, quant à leur objet et à leur intensité, cet amour et ce culte diffèrent infiniment. Le culte que nous rendons à Dieu n'a, à cause de l'immensité de Dieu même, d'autre mesure en nous que celle que lui-même a donnée aux facultés humaines ; le culte que nous rendons

1. Heb., XII, 23.

aux saints est fini parce qu'ils sont des créatures. Le culte des saints n'est qu'une des formes de l'amour du prochain, amour qui se porte d'abord sur nos proches selon la chair et monte continuellement de la terre aux cieux, des membres de notre famille de la terre aux membres de notre famille qui composent la cour céleste. Un de nos frères séparés, auquel il fut donné d'entrevoir une partie de la vérité, a affirmé avec raison que « le catholicisme est la plus grande école de respect ». Il constatait que le respect des enfants envers leurs parents, des sujets envers leurs gouvernants, du peuple fidèle envers ses prêtres, des prêtres envers leurs évêques et des évêques envers le chef de l'Église, est chez les catholiques l'effet d'une prédisposition habituelle de l'esprit qui ne diffère que dans ses degrés et ses nuances accidentelles. Ce sentiment du respect chez les catholiques, n'est qu'une des formes de cette piété filiale qui est en eux un don de l'Esprit-Saint. Un prêtre dévot envers les saints manquera difficilement de respect, sera difficilement opiniâtre et se laissera aller difficilement aux critiques et aux murmures contre l'autorité. La France en ces derniers temps a été infectée et mise à une dure épreuve par un esprit de dénigrement et de sarcasme contre toute autorité sacrée ou séculière. L'Angleterre jusqu'ici a pu échapper à cette peste. Mais partout il se rencontrera toujours des hommes portés aux murmures, aux chuchotements, aux critiques, aux censures et au blâme, hommes dont la langue enfiellée n'épargne personne et, moins que tous, ceux qu'ils devraient le plus respecter, sinon pour ce qu'ils sont, du moins pour la dignité dont ils sont revêtus. De tels esprits se préparent à eux-mêmes

une terrible Némésis. Il n'y a pas de prêtres qui soient plus criblés des traits de la critique que ceux qui dénigrent leurs frères ; il n'y en a pas qui soient plus tournés en ridicule que ceux qui jettent le ridicule sur leurs supérieurs. L'esprit de critique trahit chez un prêtre l'absence du don de piété.

III. Un troisième signe de l'esprit intérieur d'obéissance, c'est d'être plein de déférence pour l'enseignement des théologiens. Sans doute nous n'encourons la note d'hérésie que lorsque nous attaquons un dogme de foi, mais nous pouvons encourir la note d'« erreur », de « témérité », d'« offenses aux oreilles pieuses » en rejetant de parti-pris des propositions qui ne sont pas expressément de foi divine ou catholique. Le « jugement privé », vieux déjà de trois siècles et érigé en loi et même en religion, a vicié l'atmosphère dans laquelle l'Église catholique est condamnée à vivre et à respirer. Il est certes évident que l'enseignement des théologiens, même quand cet enseignement est unanime, n'est pas matière de foi divine, mais leur consentement unanime crée une espèce de tradition intellectuelle contre laquelle aucun homme ne peut élever son propre jugement sans témérité. Nous serions téméraires si nous nous mesurons à la taille de l'un de ces géants de la science sacrée ; mais nous serions plus que téméraires si nous avions la hardiesse de nous mettre nous-mêmes en opposition à leur jugement unanime. L'interprétation unanime des Pères forme une règle qui fixe le sens des Saintes Écritures contre toute interprétation privée. L'enseignement unanime des théologiens crée le maximum, ou un des degrés les plus élevés de la certitude humaine en matière de vérités

révélées et non révélées. Si nous nous fions à notre raison individuelle, ne devons-nous pas nous fier davantage à la raison de tous les Docteurs réunis? Si nous sommes convaincus que la lumière de l'Esprit de Vérité nous dirige dans nos spéculations, ne devons-nous pas être convaincus qu'elle les dirige eux-mêmes? Et leur unanimité sur un point de doctrine n'est-elle pas par elle-même une preuve évidente que c'est l'Esprit-Saint qui les a dirigés tous et leur a ouvert à tous l'œil de l'intelligence pour leur découvrir à tous à la fois cette vérité? Les rayons de leur intelligence réunis en faisceau lumineux et convergeant sur un même centre de doctrine, éclipsent le modeste rayon qui part de notre raison individuelle, comme le soleil à son midi éclipse toute lumière qui ne part pas de lui. L'habitude d'enseigner les autres engendre facilement l'habitude de se créer des opinions personnelles et de s'y attacher comme à des dogmes. Elle nous porte à affirmer et à trancher en maîtres et nous conduit vite, si nous n'y prenons garde, à ériger les concepts de notre esprit en opinions indiscutables. Ceux qui enseignent le dogme ne sont que trop enclins à dogmatiser. Le prêtre rencontre dans son enseignement moins de contradictions que les autres hommes et souvent il les supporte moins patiemment. Les hommes du monde qui parlent et discutent, au barreau ou au parlement, par exemple, sont formés, par les continuelles contradictions qu'ils rencontrent, à la courtoisie et à l'indulgence. Ils sont souvent pour nous un exemple et un reproche. C'est l'absence du *don de conseil* qui nous rend entêtés dans nos opinions et impatients de toute contradiction.

IV. Un autre signe de l'esprit d'obéissance et de soumission intérieure, c'est d'éprouver un sentiment de crainte et de défiance à propos des nouveautés qui se produisent dans la doctrine, dans les pratiques religieuses et dans la dévotion. La théologie, ou la science de Dieu, est une tradition divine et comme un fleuve de vérités dont Dieu a ouvert la source dès le commencement de l'Église, fleuve qui grossit toujours dans sa marche à travers l'humanité et qui s'avance en ligne droite, sans se diviser et sans perdre ses eaux, jusqu'au jour où il aura atteint la plénitude de son cours. C'est un édifice admirable formé de matériaux anciens et nouveaux, mais dont les pierres nouvelles sont, comme le disait saint Vincent de Lérins, non *nova, sed nove*. Les monnaies de Rome, de Byzance et de l'empire Britannique portent chacune des empreintes spéciales et des inscriptions particulières, mais l'or dont elles sont composées est identiquement le même. Il en est ainsi des définitions dogmatiques; elles peuvent être nouvelles; mais l'or de la vérité qu'elles renferment est toujours ancien, quelle que soit l'empreinte qu'y impriment et la forme que lui donnent les définitions de la foi. C'est lorsque les flots toujours agités de la raison humaine font monter à la surface la vase et la boue dont ils sont chargés et menacent de noyer l'intelligence elle-même, que l'Église intervient forcément pour leur opposer de nouvelles digues et pour sauvegarder la foi par de nouvelles définitions. Il y a des esprits qui supportent avec peine les vieilles vérités, les vieux termes et les vieilles expressions qui les définissent; les vieilles méthodes d'enseignement, les vieilles prières et les vieilles dévotions. Ils ont besoin

du stimulant de la nouveauté; il leur faut de nouvelles couleurs, de nouvelles formes et de nouvelles manières d'exposer la doctrine. Pour eux, il en est de la doctrine comme des modes, elle devrait toujours changer. Les critiques et les auteurs, les professeurs et les prédicateurs ont souvent un penchant marqué pour l'originalité. Suivre la méthode des anciens leur paraît trop banal; mais sortir des chemins battus, inventer des méthodes nouvelles pour exposer nos vieilles croyances et nos vieux dogmes, cela crée une réputation. Or, il n'y a que l'Église qui puisse réviser la sacrée terminologie de la foi. Elle seule « peut tirer de son fonds des choses anciennes et nouvelles ». Toutes les autres innovations sont des déviations du sentier battu, qui est sûr par la raison même qu'il est battu, et qui est battu parce que nos ancêtres dans la foi y ont passé avant nous. Et ce que nous disons de la théologie peut s'affirmer avec plus d'évidence encore de la Sainte-Écriture. L'amour de la nouveauté est toujours en travail pour y trouver de nouvelles interprétations et de nouveaux sens et la critique prétendûment savante souffre difficilement la contrainte sous ce rapport.

Nous vivons à une époque où l'intelligence humaine se donne à elle-même une liberté sans limites et répudie toute entrave. Des prêtres lisent sans scrupule et sans hésitation des livres et des écrits qui tombent sous les règles de l'Index. On s'habitue vite de nos jours à une indépendance absolue dans le domaine de la pensée. Nous sommes assiégés tout à la fois par une nuée de Gnostiques et d'Agnostiques, par des gens qui se rendent à eux-mêmes et sans sourciller le témoi-

gnage qu'ils sont plus sages que l'Église et par d'autres qui trouvent que le niveau des connaissances que l'homme peut acquérir ne peut dépasser le niveau où ils se tiennent eux-mêmes. Un catholique ne voudrait certes pas prêter l'oreille à quelque-une de ces écoles de mensonge et d'erreur, mais, par son contact quotidien avec le monde qui s'agite autour de lui, il est continuellement et inconsciemment exposé à être captivé par ces prémisses menteuses et ces faux principes et à les voir déteindre sur ses convictions. S'il s'agissait d'une fausse théologie ou d'une fausse interprétation de la Sainte-Écriture, nos fidèles se tiendraient sur leurs gardes ; mais quant aux problèmes philosophiques que l'on soulève autour d'eux de nos jours, ils n'ont aucune défiance et ils prêtent facilement l'oreille et ouvrent toutes grandes les portes de leur intelligence aux aberrations des modernes métaphysiciens. Ils s'imaginent que, comme en philosophie il n'y a point d'hérésie proprement dite, il n'y a pas lieu de craindre ici pour leur foi. Mais une fausse philosophie sape la foi par sa base et une erreur philosophique peut ruiner de fond en comble l'édifice de la théologie, comme une poutre qui se rompt peut provoquer la chute d'une construction. Les prêtres ont besoin, plus que tous les autres hommes, d'être sur leurs gardes, car ils sont par état les guides et les docteurs du peuple chrétien. Il est dangereux d'admettre et de propager l'erreur, même la plus légère, en matière philosophique. Nous avons besoin de nous tenir constamment sur la défensive contre ce qu'on appelle superbement aujourd'hui « la pensée moderne ». La pensée du monde moderne s'éloigne de Dieu d'une marche sûre et sans

arrêt. L'amour de la nouveauté est un de ses travers et n'a pour correctif efficace que le *donum scientiæ*, le *don de science* ou de connaissance, qui nous fait apercevoir Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu. Avec ce flambeau nous pouvons traverser sans hésitation et sans crainte tout le monde des sciences abstraites et appliquées.

V. Il nous reste un cinquième signe à indiquer : c'est la défiance de soi-même sous toutes les formes dont le *moi* se revêt et spécialement la défiance de notre jugement propre dans les matières métaphysiques et morales. Pour acquérir cette salutaire défiance de nous-mêmes, il suffit de nous rappeler trois choses : premièrement, combien souvent nous avons erré dans nos opinions ; secondement, combien peu nous avons lu les auteurs ; troisièmement, combien peu nous avons étudié. Lire, c'est quelque chose, mais étudier, c'est tout autre chose. Aucun prêtre consciencieux ne mettra ses livres sous clef ; aucun prêtre sage ne prendra de décision en matière importante sans les consulter ; aucun prêtre, s'il a une humble défiance de lui-même, ne fera imprimer et ne lancera un ouvrage dans le public sans le soumettre au préalable à la révision d'un œil exercé et d'un esprit réfléchi. Plus le censeur qu'il choisira sera sévère, mieux ce sera. Nous devons apprendre la manière d'enseigner avant d'enseigner nous-mêmes et nous devons apprendre à obéir avant de guider les autres. La défiance de soi-même découle du *don de crainte* filiale, don qui consiste dans la crainte d'offenser Dieu, soit dans sa loi, soit dans sa vérité, par aucune action téméraire et par aucune parole inutile.

C'est au prêtre, bien plus qu'à tout autre, que s'appliquent ces paroles de saint Jean : « Vous avez reçu l'onction du Saint-Esprit, et vous connaissez toutes choses. » Et entre ces « choses » que le prêtre connaît, vient d'abord et par-dessus tout, la connaissance de Dieu et la connaissance de soi-même, d'où découle la défiance de soi-même. C'est du Divin Maître dont nous partageons le sacerdoce qu'Isaïe a prophétisé en ces termes : « L'esprit du Seigneur reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété. Et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur (1). » Tout prêtre reçoit sa part de cette onction de l'Esprit de Dieu et, dans la mesure même où il développe en lui ces sept dons par une obéissance volontaire, il reproduit en lui-même, sous ce rapport encore, la vivante image du Divin Maître.

1. Is., XI, 2, 3.



CHAPITRE XVII.

LES RÉCOMPENSES DU PRÊTRE.

LE prophète Isaïe a prédit de l'homme de douleurs qu'il trouverait de la consolation au milieu de ses souffrances : « Parce que, dit-il, son âme a été éprouvée, il verra et il sera rassasié (1) » ; c'est-à-dire qu'il verra le fruit de ses peines et de ses larmes, même durant sa vie mortelle. Il en est de même de ses serviteurs. Au milieu de toutes ses douleurs et de tous ses travaux, de toutes ses inquiétudes et de tous ses désappointements, le prêtre est plongé dans un océan de consolations et, même dans cette vie, il est comblé d'ineffables récompenses. Dieu ne veut pas se laisser vaincre en générosité. Quiconque sacrifie quelque chose pour sa cause en sera payé par lui au centuple. Les paroles que saint Paul adresse à ce sujet à tous les fidèles s'appliquent aux prêtres avec bien plus de vérité. Ceux qui se dépouillent eux-mêmes de tout pour les intérêts du Christ deviennent riches dans la mesure même du dénûment auquel ils se réduisent pour lui volontairement : *nihil habentes et omnia possidentes* (2). « Tout est à vous, dit encore l'Apôtre aux Corinthiens, mais vous au CHRIST, et le CHRIST à Dieu (3). » Les droits que le riche a sur ses biens de par les lois humaines qui régissent la propriété, n'empêchent pas le chrétien d'en jouir comme s'ils lui appartenaient en propre : « La terre et tout ce qu'elle renferme, appartient au Sei-

1. Is., LIII, II.

2. II Cor., VI, 10.

3. I Cor., III, 23.

gneur (1) », dit le prophète, et, de par les liens qui nous unissent à « l'héritier de toutes choses », nous sommes en réalité héritiers, nous aussi, de toutes choses. La terre, la mer, le ciel existaient avant les lois humaines qui régissent la propriété. Un prêtre qui ne possède que ce qui est rigoureusement nécessaire à sa subsistance, jouit sans charge et sans responsabilité de toutes les œuvres que la nature étale sous ses yeux ; il en perçoit l'incomparable beauté et l'ineffable suavité à un degré plus élevé peut-être que le maître du sol lui-même. La splendide création de Dieu est l'héritage de tous et personne n'en apprécie aussi vivement les charmes que ceux qui, par le don de science, *donum scientiæ*, voient Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu (2). La création tout entière est pour eux ce qu'était pour Moïse le buisson qui brûlait au sommet de l'Horeb. La présence et la gloire de Dieu s'y manifestent de toutes parts. « Toutes choses sont leurs », ce mot sublime de l'Apôtre implique toute l'économie de la révélation divine et de l'œuvre de la régénération de l'humanité. Un prêtre commence sa journée au saint autel dont il n'aperçoit les mystères qu'à travers un voile sans doute, mais il s'y trouve dans le rayonnement de la divine présence et entouré de la cour des cieux. L'habitude d'avoir l'œil de la foi ouvert sur ces mystères adorables crée dans le prêtre, qu'il en ait conscience ou non, comme une seconde nature et une seconde vue. Le monde invisible est sans cesse devant ses yeux. Sa beauté, sa suavité, ses par-

1. Ps., XXIII, 1.

2. « *Fidelis homo cujus totus mundus divitiarum est, et quasi nihil habens omnia possidet inhærendo tibi cui serviunt omnia.* » (*S. Aug, confess. lib. V, 4.*)

fums, il les perçoit à l'aide d'un sens intérieur que la grâce a formé en lui. L'encens de sa messe matinale et de la bénédiction qu'il reçoit le soir de son hôte divin n'est pas un parfum de la terre, mais il émane des collines éternelles. Un prêtre, dont le cœur est rempli de ce misérable monde, sera souvent, si pas toujours, sans courage et sans joie ; mais un prêtre dont le cœur est rempli du monde éternel, sera toujours — habituellement et virtuellement, pour nous servir du langage théologique, et souvent actuellement — rempli de lumière, de paix et de joie. La promesse que Dieu a faite par l'organe du prophète s'accomplit en lui : « Le Seigneur vous donnera un repos que rien ne troublera » même au milieu des tempêtes de ce monde toujours agité ; « et il remplira votre âme de ses splendeurs », *implebit splendoribus animam tuam* ; plongée au milieu des ténèbres du dehors son âme rayonnera sous l'éclat du monde de la lumière. « Et vous serez comme un jardin toujours arrosé, » un jardin où tout est ordre et beauté, qui est embelli par Dieu lui-même et arrosé par des sources toujours jaillissantes : « Et vous serez comme une fontaine dont les eaux ne tarissent jamais (1). » Et le prêtre ne recevra pas seul les eaux salutaires qui s'échappent de la « Fontaine de vie » qui est Dieu lui-même, mais il sera lui-même une fontaine intarissable qui ne coulera pas seulement pour elle-même, mais qui répandra au dehors et tout autour d'elle ses ondes fécondes — torrents de lumière, de charité, de consolation et de salut ; car la grâce sacramentelle du sacerdoce et les sept dons de l'Esprit-Saint sont toujours et partout, et dans tous nos besoins

1. Is., LVIII, II.

et dans tous nos combats, *Fons aquæ salientis in vitam æternam* (1).

Cela seul suffirait pour récompenser surabondamment le plus fervent des prêtres qui se serait dépensé lui-même pendant tout le cours d'une longue vie pour le « salut des élus ». Mais il y a encore pour lui d'autres récompenses.

I. La première récompense se trouve dans la félicité même que font éprouver à l'âme d'un pasteur les âmes qui composent son troupeau. Il y a un triple rapport entre le pasteur et les âmes qui lui sont confiées — une connaissance réciproque, un amour réciproque et une charité réciproque. Cette connaissance consiste pour le pasteur à savoir le nombre, le nom et les besoins de chacune de ses ouailles en particulier, et pour ses ouailles, à connaître le pasteur comme leur père, leur ami et leur guide : l'amour consiste pour le pasteur à aimer ses ouailles par égard pour Notre-Seigneur qui est mort pour elles et par égard pour ces âmes elles-mêmes qui sont appelées à l'héritage de la vie éternelle et qui sont ses enfants spirituels en JÉSUS-CHRIST ; et les services mutuels que cet amour réciproque leur fait échanger entre eux consistent, pour le pasteur, à consacrer à son troupeau ses soins, ses travaux, son temps, ses forces, sa santé et, s'il le fallait, sa vie elle-même ; et, pour les ouailles, à lui rendre tous les services que suggèrent la piété filiale, le dévouement et l'obéissance. Lorsque le pasteur et le troupeau sont ainsi unis, alors les paroles de saint Jean s'accomplissent à la lettre, et le pasteur peut dire

1. Joan., IV, 14.

comme l'Apôtre : « Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité (1). » Au degré même où l'amour des âmes régnera dans le cœur d'un prêtre, il comprendra cette joie, et cette joie sera d'autant plus vive que son amour sera plus grand. Mais pour apprécier cet amour des âmes et s'en éprendre, il faut un sixième sens, un sens spirituel que tous ne possèdent pas. Chez certains cet amour se montre si peu qu'ils semblent en être privés absolument, et chez d'autres il se montre si ardent qu'il gouverne toute leur vie. Il y a des prêtres qui aiment vraiment les âmes, mais d'un amour si effacé et si peu agissant que leur ministère auprès d'elles ne leur rapporte que peu de joie et de récompense. Mais à ceux dont le cœur est enflammé de cet amour sont réservées trois joies distinctes, tellement diverses dans leur objet qu'on ne peut établir entre elles aucune comparaison, et cependant si semblables qu'elles partent toutes trois d'un motif unique et ont toutes trois la même raison d'être.

La première est la joie que causent au pasteur les âmes innocentes, l'âme des enfants, par exemple, dans lesquels la grâce du baptême est encore dans toute sa fraîcheur, et surtout ces âmes privilégiées qui sont arrivées à l'adolescence et à la virilité sans perdre l'innocence de la première enfance. Il n'y a pas de spectacle plus beau à contempler dans ce monde que celui d'une âme sans souillures. Dans le royaume de leur Père céleste, dit le Sauveur, elles brilleront comme le soleil (2) ; et déjà dans ce monde, sous les regards de

1. III Joan., 4.

2. Matth., XIII, 43.

Dieu, elles reproduisent à ce point son image et sa ressemblance que le souffle même d'un seul péché volontaire n'en ternit ni la pureté ni l'éclat. Ce sont là ces cœurs purs qui voient Dieu, comme dit l'Évangile, et ces âmes de paix que le Sauveur appelle spécialement enfants de Dieu. L'humilité, la pureté, la candeur, la charité qu'apportent de telles âmes dans toutes les relations de la vie et notamment dans leurs rapports avec celui qui a été le guide de leur adolescence, et tout à la fois leur père et leur ami dans l'ordre spirituel, impriment sur le ministère d'un pasteur comme un sceau authentique qui lui garantit à toute évidence que son ministère est béni par le Divin Maître.

Mais une autre récompense tout à fait distincte de la première et qui est pour un pasteur le prix de sa sollicitude pastorale, de ses inquiétudes et de ses labeurs, c'est la conversion des pécheurs et le retour des âmes à Dieu. La joie qu'éprouve le bon pasteur qui a retrouvé la brebis perdue peut se mesurer à deux choses : le danger qu'a couru l'âme retrouvée et le labeur qu'a coûté au pasteur la recherche de cette âme. On voit parfois une âme, qui avait persévéré longtemps dans l'innocence, tomber comme la foudre du haut des cieux. Hier elle était unie intimement à Dieu; aujourd'hui cette union est brisée et cette âme est comme un cadavre. Toutes les grâces qu'elle avait amassées dans son enfance et dans son adolescence se sont évanouies sous le souffle du mal et son éclat si pur a fait place aux ténèbres de la mort. Et il en est d'une âme morte comme d'un corps mort, la décomposition s'y met rapidement. Un seul péché renverse la digue et le courant du mal se précipite par cette brèche avec une rapidité

vraiment satanique. Après une première chute une seconde devient plus facile, non par la force de l'habitude, mais par une prédisposition étrange qui se forme soudain dans l'âme et qu'elle ne connaissait pas auparavant. Une fois le gouffre franchi, les fautes se succèdent sans arrêt, et bientôt arrive le désespoir et le désespoir enfante l'aveuglement et l'endurcissement. Tout prêtre a éprouvé cette douleur ou l'éprouvera tôt ou tard, et il se rappellera ce qu'il lui a fallu de prières et ce qu'il lui a fallu subir de déconvenues, durant de longues années peut-être, pour retrouver une âme égarée et la ramener à Dieu. Ce n'est pas sans dessein que saint Augustin nous cite comme exemple les trois morts dont l'Évangile nous raconte la résurrection. La fille de Jaïre est rappelée à la vie aussitôt après sa mort et avant que la corruption eût atteint sa dépouille mortelle : le fils de la veuve de Naïm ressuscite, lui, au moment où on le porte au tombeau ; il était non seulement mort, mais déjà en proie à la décomposition ; Lazare enfin ressuscite lorsqu'il est déjà depuis quatre jours dans le tombeau, lié dans son linceul et entouré des bandelettes funèbres. La résurrection de Lazare, c'est la résurrection du pécheur d'habitude dont l'âme est morte depuis longtemps, et auquel son endurcissement ferme les yeux comme à un cadavre et qui est en proie à la corruption. La joie que cause une telle résurrection ne peut être appréciée que par un prêtre qui a eu le bonheur une fois dans sa vie de voir, lui aussi, « son mort revenir à la vie (1) ».

Enfin il est une autre consolation pour le pasteur, mais consolation qui ne laisse pas d'être mélangée en-

1. Heb., XI, 35.

core plus que la précédente, de tristesses et d'alarmes; c'est lorsque ceux qui tombent et retombent dans le péché et sont tant de fois revenus à nous pour nous quitter ensuite, nous reviennent une fois de plus poussés par le repentir. Leur retour est pour nous une joie mêlée de crainte. Car ceux dont, selon l'expression de saint Jude, « nous avons pitié par crainte » et que nous sauvons « en les retirant du feu (1) », nous sont pour longtemps et peut-être pour toujours une cause d'appréhensions constantes, et hélas! souvent trop fondées. Néanmoins, lorsque le pasteur a fait tout ce qu'il a pu pour eux, il peut se tenir en paix et espérer. Si une âme ne veut pas du salut, il ne peut la sauver malgré elle. Dieu lui-même respecte la liberté qui est son œuvre et qu'il a donnée à sa créature, et la créature peut s'en servir pour consommer sa ruine. Au déclin de sa vie, et après avoir été si souvent en contact, dans le ministère qu'il a exercé au milieu de son troupeau, avec les bons et les méchants, avec les âmes innocentes et les âmes pénitentes, le pasteur peut jeter un regard autour de lui comme l'homme qui a ensemencé un champ, et qui, à la fin de l'été, lorsque le blé est mûr, parcourt des yeux la terre qu'il se prépare à moissonner. Il y aperçoit de la nielle et de la broussure et çà et là des tiges que la pluie et le vent ont couchées par terre et qui se dessèchent et dépérissent. Mais le champ est plein de vie et le soleil fait resplendir les épis d'or. La faux peut faire son œuvre, le succès de la récolte est certain et il peut se préparer à la fête qui clôture la moisson.

Dans ses jours d'épreuve et d'affliction, comme au temps heureux de la récolte, le pasteur fidèle sait

1. Jud., 23.

trouver des moyens de chasser la tristesse et d'ouvrir son cœur à la joie : *Lætabuntur coram te, sicut qui lætantur in messe* (1).

II. Une autre récompense d'un prêtre fervent, c'est la reconnaissance que lui témoigne son troupeau. Il peut dire comme l'Apôtre : « C'est pourquoi, mes frères très chers et très désirés, ma gloire et ma couronne (2)... » — Si je deviens une victime digne d'être offerte en sacrifice pour le service de votre foi, je m'en réjouis et m'en félicite avec vous tous. Mais vous-mêmes, réjouissez-vous-en et félicitez-vous-en avec moi (3). » — « Vous l'avez reconnu en partie, nous sommes votre gloire, de même que vous serez la nôtre au jour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST (4). » — « Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous devant Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST en son avènement (5) ? » — « Car maintenant nous vivons, si vous demeurez fermes dans le Seigneur. Et quelles actions de grâces pourrions-nous rendre à Dieu pour toute la joie dont nous nous réjouissons devant notre Dieu à cause de vous (6) ? » Lorsqu'il suppute le nombre des âmes qui sont confiées à sa charge pastorale, le pasteur peut toujours dire comme saint Paul : *Corona mea et gaudium meum*. Et lorsqu'il compte le nombre des pécheurs et des impénitents mêlés à son troupeau, et des familles de sa paroisse dont la foi a fait naufrage malgré les efforts qu'il avait tentés pour les sauver, il

1. Is., IX, 3.

2. Philip., IV, 1.

3. Ibid., II, 17, 18.

4. II Cor., I, 14.

5. I Thess., II, 19, 20.

6. Ibid., III, 8, 9.

peut se rappeler pour sa consolation ses veilles et ses prières et combien de fois il a, pour les arracher au péril, « travaillé toute la nuit », ayant à peine un rayon d'espérance « et ne prenant rien », prêt encore cependant à jeter de nouveau ses filets sur l'ordre du Maître et à lancer son esquif dans la haute mer pour en retirer les âmes qui s'y enfoncent et que ses tentatives et ses prières n'ont pu arracher jusqu'ici aux flots de l'iniquité. Cette pensée soutiendra son courage dans son labeur quotidien, comme elle soutenait le courage de Notre-Seigneur lui-même. Lorsque ses regards se portent sur ces âmes égarées, son cœur est percé du même trait qui perçait le Cœur de JÉSUS quand il était sur la terre et, lorsqu'il se détourne de ce spectacle pour contempler le champ qui blanchit pour la moisson, JÉSUS lui donne en retour de partager la joie sans égale dont il jouit aujourd'hui dans les cieux.

Le pasteur trouve parmi son peuple cinq sociétés qui, par les relations qu'elles ont avec lui, le récompensent, durant cette vie même, des labeurs de son ministère. La première, c'est la société des âmes pénitentes dont la vie lui offre le tableau de ce que peut la malice du péché dans l'homme, mais de ce que peuvent aussi contre le péché la miséricorde et l'amour de Dieu. Lorsqu'il a rencontré ces âmes, les unes étaient près de s'engloutir dans l'abîme, les autres y étaient plongées jusqu'au fond et en leur tendant la main c'est du feu éternel qu'il les a retirées. Il ne les connaissait pas auparavant, ces âmes ; c'est fortuitement qu'il les a trouvées sur son chemin et c'est lorsqu'elles-mêmes croyaient fuir son confessionnal que des circonstances providentielles les y ont conduites à leur insu. Elles

croyaient lui échapper lorsque, inconsciemment, elles sont venues tomber dans le piège qui leur était tendu, non par lui, car elles lui étaient inconnues, mais par la main de Dieu. Ramener ces âmes à Dieu et voir l'image de Dieu resplendir de nouveau en elles du milieu des ténèbres de leur passé, et avoir la charge de veiller à ce que leur persévérance dans les voies du salut soit désormais inébranlable, c'est là une récompense qui dédommage le pasteur outre mesure de tous les efforts qu'il a faits pour les gagner à Dieu.

Après la société de ces âmes, vient ensuite pour le pasteur la société des âmes soumises à l'épreuve de l'affliction.

Saint Barnabé avait sur la terre un titre plus brillant qu'une couronne royale. On l'appelait *Filius consolationis*, un enfant de consolation pour Israël, un messager de joyeuses et heureuses nouvelles ; et cela parce qu'il était « rempli du Saint-Esprit », disciple du Paraclet, le divin Consolateur. Un prêtre, en sa qualité de médecin des âmes, a une double catégorie de clients. Il est médecin pour guérir tout à la fois du péché et de la douleur. Ces deux cures qui lui sont confiées sont distinctes, mais inséparables, et chacune exige un traitement particulier. Plusieurs dont le traitement est sûr quand il s'agit du péché sont inhabiles à traiter la douleur. L'habitude d'avoir affaire au péché sous toutes ses formes nous rend parfois durs envers les âmes affligées dont nous sommes portés, dès qu'il ne s'agit que de peines, à repousser les confidences en les taxant d'imagination. Aucun homme ne sera un fils de consolation qui n'aura pas appris à pleurer ses propres fautes, qui ne connaît pas les saintes larmes de la pénitence

et ne sait pas pleurer à la vue des péchés des autres et à la vue des ruines des âmes que la mort implacable multiplie dans le monde. La troisième des huit béatitudes « Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés » est une promesse que Dieu consolera les âmes, non seulement par son Paraclet, mais par ceux qui sont consacrés par lui pour être « les fils de la consolation », c'est-à-dire les prêtres et les pasteurs qui, par état, doivent participer à l'office, à la tendresse et à la compassion de leur Grand-Prêtre à tous, l'Homme de douleurs, la source de toute consolation.

Après la société des âmes affligées, vient pour le Pasteur celle de l'innocent troupeau des petits enfants. Entre toutes les récompenses d'un prêtre fidèle, l'amour des petits enfants et la joie qu'il éprouve de se trouver en leur innocente société n'est pas la moindre. Par la foi dont ils ont reçu l'infusion au baptême, les petits enfants reconnaissent d'eux-mêmes la paternité spirituelle du ministre de Dieu. Ils aiment à le voir et à l'entourer et ils obéissent en cela non seulement à un instinct naturel excité par la tendresse, mais à un instinct surnaturel qui leur dit que le pasteur leur appartient en droit. L'affection des enfants pour le prêtre est l'affection la plus désintéressée qui existe sur la terre et, aussi longtemps qu'ils sont innocents, elle les attache à lui par une confiance qui exclut toute crainte. Les plus timides et les plus ombrageux viennent à lui comme à un soutien et à un protecteur. Ils lui confient tout, leurs espérances, leurs appréhensions, leurs alarmes, leurs fautes, avec une confiance sans bornes dans son amour et dans sa sollicitude. Aucun prêtre n'éprouve plus de joie que celui qui aime ses

écoles et élève lui-même sous ses yeux et de ses propres soins les enfants qui chaque matin entourent son autel. Et c'est là un des signes d'une étroite conformité au Divin Maître.

Après les enfants, vient le pauvre. Le prêtre est l'aumônier de Dieu. S'il ne possède rien en propre, il est le réservoir d'aumônes que la main du Divin Maître remplit et d'où elles se répandent dans le sein des pauvres. Vieillards sans soutien, cœurs désespérés, malheureux privés de tout secours humain, tous jettent les yeux sur lui comme vers leur dernier espoir. Aucun prêtre n'oserait se rendre le témoignage que Job se rendait à lui-même dans sa profonde humilité, et cependant tout vrai prêtre devrait désirer que l'on pût dire de lui après sa mort : « L'oreille qui m'écoutait me publiait bienheureux et l'œil qui me voyait me rendait témoignage (en proclamant) que j'avais délivré le pauvre qui criait et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. Celui qui était près de périr (et que j'avais arraché au danger) me comblait de bénédictions et je remplissais de consolation le cœur de la veuve. J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. J'étais le père des pauvres et j'étudiais avec un soin extrême leurs intérêts (pour les défendre contre les oppresseurs) (1). » Le plus malheureux des hommes doit pouvoir s'approcher du prêtre sans crainte, car un prêtre ne s'appartient pas et chacun, de par la charité même de JÉSUS-CHRIST, dont le prêtre est la vivante image, a un droit acquis sur lui et sur les services qu'il peut rendre. Être aimé par les pauvres c'est pour un prêtre le signe le plus sûr qu'il ressemble à son Divin Maître. Le menu peuple

1. Job, XXIX, 11-16.

entourait volontiers le Sauveur et l'écoutait avec joie. L'amour du pauvre est une grande récompense. Lorsque le monde travaille dans l'ombre contre lui et lui dresse des embûches, le prêtre trouve un abri sacré au milieu de ses pauvres. Presque tous les grands dans l'Église et dans l'État étaient ligués contre saint Thomas de Cantorbéry, mais les prêtres pauvres, nous dit l'histoire, et le peuple restèrent toujours fidèles à sa cause.

Enfin, il est pour le prêtre une société d'un caractère tout particulier et avec laquelle il n'a point d'ordinaire des relations quotidiennes aussi suivies qu'avec les autres sociétés que nous venons d'indiquer : c'est celle des malades et des mourants. Les deux occupations capitales d'un pasteur, c'est de préparer les enfants pour les combats de la vie et de préparer les malades pour le dernier combat qui a lieu à la mort. L'école et le lit des malades sont les deux champs principaux où s'exercent la charité et la ferveur d'un prêtre. La maladie pèse souvent de tout son poids sur le cœur et l'esprit des malades. La conscience de leurs fautes, du mal qu'ils ont fait et du bien qu'ils n'ont pas accompli, les attriste et les oppresse et, à cause de la faiblesse où les réduit la maladie, ils sont incapables, si une main amie ne les aide, de secouer ce pesant fardeau. Ils avouent souvent qu'il leur est impossible de prier et de penser par eux-mêmes : garder le lit et souffrir c'est tout ce dont ils sont capables. C'est à ce moment-là qu'un prêtre peut leur être utile en pensant pour eux et en réveillant leur esprit engourdi. S'il est vraiment cette « fontaine aux eaux toujours jaillissantes » dont parle l'Écriture sainte, il rafraîchira alors ces âmes desséchées par la souffrance et dévorées par les an-

goisses intérieures. Et ce qui est vrai des malades est bien plus vrai encore des moribonds. Dans les dernières heures de la vie, la voix d'un bon prêtre est comme la voix d'un messager de Dieu, — c'est-à-dire de Dieu lui-même. Le doux nom de JÉSUS qu'il leur répète tout bas et les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition qu'il murmure à des oreilles qui bientôt seront fermées pour toujours, est le dernier devoir pastoral qu'il accomplit en faveur de ces âmes. Aucune récompense terrestre ne vaut pour un pasteur celle que lui apportent et tant de souffrances sanctifiées à son contact, et tant de saintes morts dont il a été le témoin, et les actions de grâces que lui rendent ceux qui souffrent, et les paroles même entrecoupées ou le dernier et fugitif regard que lui adressent ceux qui s'en vont pour lui exprimer la paix de leur âme et la reconnaissance de leur cœur.

Lorsque les âmes pénitentes et affligées, les enfants et les pauvres aiment un prêtre et le recherchent, ce prêtre a par là même autant de gages authentiques qu'il est aimé de son Divin Maître. Les amis particuliers de JÉSUS sont ses amis et ils voient en lui tout à la fois le serviteur et le Maître.

III. La dernière récompense d'un bon prêtre, c'est une heureuse mort. Une conscience en paix et une charité qui s'étend à tous les hommes, c'est pour un prêtre un témoignage visible que Dieu achèvera l'œuvre qu'il a commencée en lui. Ce prêtre peut répéter pour sa consolation ces paroles de l'Apôtre : « Ayant cette confiance que celui qui a commencé en vous la bonne œuvre la perfectionnera jusqu'au jour du CHRIST

JÉSUS (1)... » *Ipse perficiet*. « Nous savons que nous avons passé de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères (2). » Non seulement nous le croyons et nous l'espérons, mais nous le savons avec certitude. Nous savons que là où il y a un courant, là doit se trouver la fontaine. Nous savons que l'amour de nos frères découle de l'amour de Dieu. Quiconque aime Dieu est uni avec lui et la « seconde mort » n'a pas de pouvoir sur ceux qui lui appartiennent. Un bon prêtre dira : « A la vérité ma conscience ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela justifié. Celui qui me juge, c'est le Seigneur (3). » J'attends sa sentence. Néanmoins « si notre cœur ne nous condamne point, nous pouvons alors avoir confiance en Dieu (4). »

Lorsque a sonné la dernière heure du pasteur, alors de toutes les familles de sa paroisse, du cœur de chacune de ses ouailles et du cœur de tous ceux qui furent jadis ses enfants spirituels et qui sont aujourd'hui dispersés au loin, s'élève un concert unanime et incessant de prières pour le pasteur qui va mourir. Personne ne meurt si heureux et n'est entouré à son lit de mort d'un amour aussi vif et aussi ardent qu'un pasteur fidèle. Sa vie a été une vie de charité pour les âmes pénitentes, pour les affligés, pour les enfants et pour les pauvres et ils n'ont que leurs prières pour lui payer tous ses labeurs, mais leurs prières ont un grand pouvoir devant Dieu. On les verra assiéger sa demeure pendant sa dernière agonie, et la présence de JÉSUS embaumera sa couche funèbre. Il a vécu durant de

1. Phil., I, 6.

2. I Joan., III, 14.

3. I Cor., IV, 4.

4. I Joan., III, 21.

longues années en union intime et constante avec son Divin Maître ; et JÉSUS maintenant se présente à lui pour l'appeler à son éternel repos et à la récompense qui surpasse toutes les récompenses, à la gloire et à la couronne qui seront son éternel partage.

Si avant d'atteindre à cette gloire, il doit séjourner quelque temps au lieu de l'expiation, les prières quotidiennes et les saints sacrifices de la messe ne lui manqueront pas. Ce qu'il a fait pour les autres, son troupeau le fera pour lui. Et alors viendra le passage à la gloire par essence, gloire qui lui sera mesurée en proportion des mérites qu'il aura accumulés durant toute sa vie. Mais la somme de ces mérites sera évaluée au degré même de la charité qui régnait dans son cœur. Plus il aura aimé Dieu durant cette vie, plus il le verra à découvert dans la vision béatifique ; plus son cœur aura été rempli de charité pour les hommes, plus sa félicité sera grande dans la communion des saints. Et ajoutez à cela une gloire accidentelle et une félicité et une joie toujours croissantes à cause des mérites que lui vaudront après sa mort et le repentir des pécheurs et la persévérance des justes, persévérance et repentir qui lui seront comptés parce qu'ils auront été le fruit des labeurs de sa vie. Quoique mort, il parlera encore et le fruit de ses travaux vivra après lui. La mémoire de son nom sera attachée à ses œuvres et longtemps après sa mort, lorsque déjà il aura sa place dans le royaume éternel, la première semence qu'il a jetée dans les âmes germera encore et portera à jamais ses fruits. Le mal que nous faisons nous survit et se reproduit lui-même ; il en est ainsi du bien par la miséricorde de Dieu. Les semences répandues dans le

sillon et semées au bord de toutes les eaux, produiront, matin et soir, une moisson qui sera récoltée par d'autres mains que les siennes, mais dont le bénéfice lui sera acquis dans l'éternité.

Et si les récompenses du prêtre sont telles qu'elles ont leur principe et leur accroissement dans les œuvres qu'il accomplit durant cette vie et qui montent en une moisson de mérites jusqu'aux célestes parvis, quel ne doit pas être notre amour pour notre ministère sacerdotal? La charge pastorale doit être chère à tout prêtre sous tous les cieus et dans tous les climats, parce que, bien exercée, elle est comme un témoignage vivant et la preuve palpable de notre amour envers notre Divin Rédempteur. Elle est aussi la plus parfaite école de charité, elle exige la plus profonde abnégation de soi-même, le plus généreux sacrifice de toutes choses et de nous-mêmes en particulier, pour le salut des âmes. Elle est en outre la source la plus abondante de sanctification et, comme elle nous fait vivre dans l'exercice incessant de la charité, chacune de nos actions produit en nous une augmentation de charité. Mais si la charge pastorale doit être aimée partout, c'est surtout en Angleterre, qu'elle doit avoir des attrait. Nous sommes en Angleterre, pasteurs des pauvres et pauvres nous-mêmes, séparés des cours et des honneurs, comptés pour peu et laissés seuls à notre liberté apostolique, indépendants dans notre foi et dans nos œuvres de toute autorité séculière, unis étroitement et énergiquement au siège de Pierre et à l'Église universelle ; héritiers des martyrs, des saints, des confesseurs de tous les siècles, depuis saint Augustin jusqu'à ce jour. Leurs noms et les souvenirs qu'ils

ont laissés planent sur toutes les cités et sur le sol tout entier de la vieille Angleterre. L'histoire moderne de notre Église est celle de l'Église des premiers siècles qui, à sa première apparition dans le monde, n'eut pour temples que les maisons des fidèles, jusqu'au jour où, délivrée des lois persécutrices, elle sortit des catacombes pour prendre pied dans le monde. Cette situation unit ensemble, en Angleterre, les pasteurs et le peuple, par un sentiment de mutuelle dépendance et par une charité qui rappelle celle des premiers chrétiens et que le monde jusqu'à présent n'a pas souillée de son souffle flétrissant. Heureux le prêtre qui aime sa charge de pasteur et s'y consacre tout entier, accomplissant jour par jour les actes de charité les plus humbles et les plus dédaignés envers tous ceux qui ont besoin de son ministère et accumulant à son insu dans le ciel, tout l'or d'une vie humble, dont le regard est uniquement fixé sur l'éternelle récompense !



CHAPITRE XVIII.

LE PRESBYTÈRE.



LE quatrième concile provincial de Westminster décrète ce qui suit :

I. « Que les presbytères soient de vraies maisons de paix et de charité, de sobriété et de réserve, et que tout y soit un exemple éclatant pour les fidèles, « afin que nos adversaires n'aient aucun mal à dire de nous (1) ». Que la simplicité soit leur ornement ; que l'on n'y trouve rien, soit dans l'ameublement, soit dans les décors, qui respire le luxe et les vanités mondaines. Qu'on n'y voie point de tableau représentant des scènes comiques et burlesques, ou toute autre peinture offrant un sujet peu digne des regards d'un prêtre ; mais que dans chaque pièce il y ait un crucifix, ou l'image de la sainte Mère de Dieu et des saints, ou des tableaux représentant soit des traits de la vie de Notre-Seigneur, soit des scènes de l'histoire sacrée. »

L'ameublement d'un presbytère doit être simple et solide — simple, c'est-à-dire tout à fait différent de l'ameublement fantaisiste et coûteux des maisons bourgeoises ; et solide, parce qu'il doit servir après nous à des générations de prêtres qui occuperont le presbytère et s'y remplaceront successivement. Qu'autant que possible l'ameublement soit le même dans tous les appartements. L'égalité entre frères est une partie de la charité fraternelle. Saint Paul avertit les Corinthiens, qui avaient « des maisons pour manger et pour boire », de ne pas « faire honte à ceux d'entre

1. Tit., II, 8.

eux qui n'en avaient pas (1). » Si un prêtre a de la fortune et si son confrère n'en a pas, la charité fait un devoir au plus riche de se conformer au plus pauvre dans des choses si accessoires que l'ameublement et le reste. Les contrastes sont blessants et ceux qui ont de la fortune ne sont que trop tentés de les établir.

L'exclusion que fait le concile des peintures légères et peu décentes n'a pas besoin de commentaires. La présence dans tous les appartements du crucifix et de tableaux religieux est un usage très salutaire ; c'est une prédication muette pour nous-mêmes et, devant les étrangers, un témoignage de notre foi qui pour être silencieux n'en est pas moins éloquent. La maison d'un prêtre ne peut ressembler à la maison d'un laïque si le prêtre ne veut pas s'exposer à passer tout au moins pour rougir de son Maître.

Le concile de Carthage dit : « Que l'évêque ait un ameublement, une table et une alimentation peu coûteuses et pauvres, et qu'il cherche le prestige de sa dignité dans le mérite de sa foi et de sa vie (2). » Et, s'il en est ainsi de l'évêque, il en doit être ainsi du prêtre.

II. « Que la régularité, dit le concile, soit observée en tout. Que le prêtre dise la messe à heure fixe. Et, bien qu'il doive toujours être prêt à entendre les confessions, qu'il soit spécialement ponctuel à se trouver à son confessionnal, ou tout au moins dans l'église, aux jours et aux heures des confessions, de peur que, par manque d'ordre et de régularité, il ne cause quelque scandale et ne fasse tort aux âmes. Gardez l'ordre et l'ordre vous gardera. »

1. I Cor., XI, 22.

2. Conc. Carthag. — Voir le concile de Trente, sess. XXV, c. 1, *de Ref.*

Le défaut de ponctualité, spécialement dans les jours de la semaine, est une faute commune et un sujet de plaintes constantes de la part des fidèles et surtout de la part des hommes qui exercent une profession ou un commerce et que ce défaut de ponctualité prive de la messe, ou expose à un sérieux dommage s'ils y assistent. Ce que perdent les âmes parce que le prêtre ne se trouve pas régulièrement à son poste au confessionnal, ou parce qu'il refuse d'entendre les confessions à des heures indues, au moment du dîner, par exemple, de la récréation ou du souper, nous ne le connaissons jamais dans ce monde. Nous devons trembler de refuser d'entendre une confession lorsque notre ministère est réclamé, à moins que nous ne sachions d'avance avec certitude, qu'il n'y a pas péril en la demeure. Mais qui peut être certain de cela ?

III. « Qu'aucune femme ne réside dans le presbytère sans la permission de l'ordinaire. Il est strictement interdit aux institutrices et à leurs élèves qui, en raison même de la culture plus distinguée de leur esprit et de leur éducation plus soignée, prêtent plus que d'autres le flanc à la calomnie, de résider dans le presbytère sous le même toit que le clergé, sauf pour des raisons connues de l'évêque et approuvées de lui par écrit : « Que les servantes attachées au service des prêtres soient d'un âge avancé, qu'elles soient modestes, prudentes et d'une conduite irréprochable attestée par l'expérience, en sorte que les prescriptions des saints Canons soient observées (1). » « Que les prêtres donc écartent par tous les moyens ces femmes à l'esprit

1. I Conc. Westm. Dec. XXIV. 4.

dominateur qui n'ont que du mépris pour les pauvres du CHRIST et dont le babil intarissable sème partout la discorde et en fait la vraie peste d'une mission. Nous défendons désormais au clergé de permettre aux institutrices ou à leurs élèves, ou aux servantes du presbytère, de s'asseoir à table avec eux. »

Tout commentaire affaiblirait la portée de ce paragraphe.

IV. « Qu'aucun prêtre ne réside dans une maison de location, ou dans une maison privée, sans le consentement préalable de l'évêque (1). »

V. « Tout prêtre qui est préposé à une église, qu'il ne soit qu'un simple missionnaire ou qu'il ait le titre de recteur, est réputé l'intendant de Dieu, et c'est à lui qu'est confiée une partie de la vigne du Seigneur. Qu'il se rende donc utile et qu'il soit fidèle, qu'il soit laborieux en tout et qu'il se rappelle que, pour le commandant du navire et pour tous ceux qui sont à bord, les chances de salut et de naufrage sont les mêmes. Lorsque la mission se compose de deux prêtres ou plus, qu'un seul exerce, dans une entière indépendance de tous, excepté de l'Ordinaire, l'office qui lui est confié, et que tous ses subordonnés exercent le leur sous sa dépendance. Les prêtres auxiliaires reçoivent leurs pouvoirs de l'évêque, mais par mesure d'ordre, nous leur enjoignons de n'user de leurs pouvoirs que sous la direction du recteur de l'église et nous voulons pour ce motif que ces mots, ou une expression équivalente soient insérés dans la formule qui détermine leurs pouvoirs : « Sous la dépendance du recteur de l'Église

1. Synod. Thurles., *De vita et honestate clericorum*, n. 16, p. 33.

à laquelle vous êtes attaché (1). » Le prêtre qui est à la tête d'une église en a seul l'intendance et l'administration. Il n'est dépendant que de l'évêque et ses auxiliaires dépendent de lui. Cela est exprimé dans les facultés remises à chacun. C'est donc au prêtre en chef qu'appartient le droit de décider dans chaque question et le concile ordonne et enjoint (*præcipimus*) aux prêtres auxiliaires de n'user de leurs facultés que sous sa dépendance, — c'est-à-dire sous son obéissance.

VI. « C'est au recteur ou au prêtre en chef que sont confiés l'église et le peuple, les écoles et le presbytère, les biens de la mission, et enfin, le clergé lui-même qui dessert l'église, et par conséquent, c'est lui seul exclusivement qui doit rendre compte de tout cela à l'évêque. En outre, de par la loi ou la coutume, tous les recteurs et leurs auxiliaires sont tenus d'habiter ensemble dans le même presbytère ; mais le presbytère est la maison proprement dite du recteur aussi longtemps qu'il remplit l'office de recteur et qu'il garde ses pouvoirs diocésains. C'est à lui seul qu'appartient le droit d'administrer la maison et de la gouverner ; et ce n'est pas seulement un droit pour lui, mais un devoir : « Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre maison, comment gouvernera-t-il l'église de Dieu (2) ? » Qu'il descende au fond de sa conscience pour voir l'esprit qui l'anime lui-même et qu'il comprenne à quel degré la charité fraternelle et ce respect que le cœur inspire doivent reluire sans cesse parmi ses prêtres dans les rapports qu'ils ont les uns avec les autres. Qu'il soit donc parmi ses auxiliaires comme leur ancien et qu'il

1. I Conc. Westm., dec. xxv.

2. I Tim., III, 5.

ne traite pas son clergé en maître, mais en père, ou mieux en frère aîné. Car ses prêtres doivent être dirigés et formés comme des serviteurs du Bon Pasteur, qui un jour, eux aussi, seront jugés dignes et capables de diriger à leur tour une mission. Mais que, du fait que la charge des âmes est commise à la direction des recteurs des missions, les prêtres auxiliaires ne tirent pas la conséquence qu'ils sont, eux, libres d'un tel fardeau, car la dépendance où ils sont à l'égard du recteur comprend le devoir de l'aider et dans la prédication, et dans les confessions, et dans les catéchismes, et dans la visite des malades, et dans l'administration des derniers sacrements, et dans l'accomplissement de toutes les autres fonctions du missionnaire. »

On peut tirer de ce paragraphe les principes suivants :

I. Que le recteur ou le prêtre en chef est l'administrateur de toute la mission : église, peuple, écoles, presbytères, biens et *clergé*. Clergé : c'est le seul point sur lequel nous voulons en ce moment attirer l'attention. Le recteur est responsable de tous ses frères prêtres, de leur conduite personnelle, sacerdotale et pastorale. Il a à rendre compte à l'évêque de chacun d'eux et ils sont tenus de reconnaître cette responsabilité. Et comme ils se comporteront aujourd'hui devant l'autorité de leur chef, ainsi leurs auxiliaires à eux se comporteront un jour devant leur autorité.

II. Qu'ils doivent tous vivre ensemble sous le même toit. Les prêtres qui demeurent seuls sont dans un état anormal, peu ecclésiastique, peu sacerdotal, qui offre de grands dangers et n'est jamais exempt de

bien de désavantages. La liberté de vivre seul n'est pas saine; et la perte des leçons quotidiennes d'abnégation que l'on reçoit en vivant avec d'autres est la privation d'un grand bien.

III. Que le recteur est lié par les plus hautes obligations à entourer d'amour et d'égards ceux qui lui sont soumis; qu'eux de leur côté sont tenus au devoir de l'obéissance et de l'amour fraternel, et à la pratique du respect mutuel qu'ils se doivent les uns aux autres, en leur qualité de fils de roi, et qu'ils doivent tous à leur chef.

IV. Qu'un presbytère doit être pour les prêtres un séminaire pastoral, où se conserve dans toute sa fraîcheur la fleur de leur première éducation sacerdotale et où ils puissent perfectionner cette éducation dans la maturité de leur âge et de leur sacerdoce, afin qu'eux aussi, un jour, ils soient capables, en leur qualité d'anciens et de supérieurs, d'élever et d'instruire les jeunes prêtres qui leur seront confiés.

V. Que, bien que le Recteur ait charge d'âmes au premier titre, ses auxiliaires sont aussi responsables, quoique sous sa dépendance, et de tout le travail de la mission, et de toutes les lacunes et de toutes les négligences qui se produiraient dans le travail de la mission.

VI. « La *mensa*, ou table commune dans un presbytère est le gage et le sceau de la charité fraternelle, que la désertion de la table commune ne peut que refroidir. Si cette désertion est fréquente, elle ruine entièrement la charité. Que les prêtres, en conséquence, aillent rarement s'asseoir à des tables étrangères et qu'ils s'abs-

tiennent surtout d'y être assidus : « ayant la nourriture et de quoi nous vêtir, dit l'Apôtre, contentons-nous-en ⁽¹⁾. »

Selon que notre cœur sera plus ou moins pénétré de la charité fraternelle, nous comprendrons plus ou moins la signification et l'influence de la *mensa communis*. Si nous dédaignons les leçons de la table commune, nous pouvons soupçonner à bon droit, ou plutôt acquérir la conviction, que notre amour fraternel perd sa ferveur et s'éclipse. La saine égalité de la fraternité chrétienne se reconnaît surtout et s'affirme par la retenue qu'on sait s'imposer et par l'abnégation qu'on sait faire de soi-même alors que, comblé des dons de la fortune, engagé dans d'opulentes relations et honoré de hautes amitiés, on s'oublie soi-même par égard pour ceux qui sont privés de ces avantages. C'est un danger pour un prêtre d'avoir beaucoup « de maisons pour manger et pour boire » et c'est une grâce pour les autres d'en être dépourvus.

Les maisons de mission les plus heureuses sont celles où tout est, dans la mesure du possible, en commun, où chacun est satisfait de son *honorarium* et de sa part des offrandes pascales et des autres oblations, que l'on réunit en une seule somme pour couper court aux préférences irréfléchies du peuple et parfois aux tentations des prêtres.

VII. « Il est à désirer que les prêtres, dans les récréations qu'ils s'accordent, se fassent une loi de se récréer entre eux, et à la maison plutôt qu'au dehors. « Qu'il est bon et agréable pour des frères d'habiter tous ensemble ! » Car rien ne fortifie la cha-

1. I Tim., VI, 8.

rité comme la récréation prise en commun et n'offre d'aussi fréquentes occasions de l'exercer en paroles et en actions.»

On connaît peu les hommes à moins qu'ils ne s'ouvrent d'eux-mêmes. Les relations officielles sont froides et composées. Dans la récréation, l'homme perce à travers le prêtre. C'est dans la récréation qu'on se donne les uns aux autres les témoignages les plus sincères et les plus sûrs d'humilité, de charité et de cordiale sympathie. Aucun réactif chimique ne vaut une récréation — et par récréation j'entends ces conversations familières qui ont lieu à la table commune ou immédiatement après les repas, — aucun réactif chimique, dis-je, ne vaut une récréation pour analyser un caractère, pour y faire découvrir l'orgueil, les manières hautaines, les hautes visées, le dédain, l'esprit de critique et l'habitude de mépriser ceux qui sont inférieurs à soi sous le rapport de la naissance, de l'éducation et des manières. La récréation est le pilori de l'orgueil. Elle proclame le délinquant et l'empoigne pour l'expulser de la place.

VIII. « Que les prêtres s'abstiennent d'assister à certaines exhibitions indignes de la présence d'un ecclésiastique, de ces chasses bruyantes qui se font avec des chevaux et des chiens, des danses publiques et des jeux défendus, et de ces festins qui se prolongent jusqu'aux heures indues de la nuit (1). » — « Nous défendons en outre strictement à tous les ecclésiastiques qui se trouvent dans les ordres sacrés d'assister aux représentations scéniques qui se donnent sur les théâtres publics, ou dans les endroits qui servent mo-

1. Conc. Westm. Dec. XXIV, s.

mentanément de théâtres publics, et nous infligeons aux transgresseurs de cette défense la peine de la suspense qu'ils encourent *ipso facto*, suspense qui a été en vigueur jusqu'aujourd'hui en Angleterre et qui est réservée aux évêques respectifs. »

Puisse cette sage et salutaire tradition de nos ancêtres ne se relâcher jamais! Le théâtre de leur temps était noble, élevé et pur comparé à la scène moderne et à son abaissement moral.

Dans son épître à Donatus, saint Cyprien dénonce le théâtre en ces termes : *pœnitenda contagia..... Adulterium discitur dum videtur, et lenocinante ad vitia publicæ auctoritatis malo* (1). Saint Jean Chrysostome appelle les pères de famille qui mènent leurs enfants au théâtre *παῖδες τοῦ θεάτρου*; (2). Mais on pourrait nous objecter que ces paroles avaient trait à la scène païenne. Dans l'année 1596, le concile d'Aquilée rendit ce décret : *Ad spectacula comediorum, sive ad bancos circulatorum et bufforum in plateis, qui aliis exemplum esse debent maturitatis et prudentiæ accedere et assistere clericos non decet* (3). Le concile de Trente décrète ce qui suit : « Le saint Synode ordonne que tout ce qui a été décrété en d'autres temps par les pontifes et les sacrés conciles touchant la vie, la dignité, l'éducation et l'instruction des clercs doit être maintenu dans sa teneur ; et de même les décrets qui concernent le jeu, les fêtes, les danses, les dés, la chasse et les infractions de tout genre, et aussi les décrets qui ordonnent l'éloignement des affaires séculières (4). »

1. S. Cyp. *Ep.* 1, p. 4, ed. Rigalt.

2. Homélie contre les jeux et les théâtres.

3. Conc. Aquil., cap. XI.

4. Sess., XXII, c. 1.

X. « Ayant devant les yeux cette maxime d'or de la vie sacerdotale exprimée par l'Apôtre: « Tout m'est permis, mais tout (ce qui m'est permis) n'est pas avantageux (1), » et encore: « Tout m'est permis, mais tout (ce qui m'est permis) n'édifie pas (2), » que les prêtres rapportent tout au bien des autres et à acquérir pour eux-mêmes des grâces plus grandes encore. Qu'ils n'aillent pas trop facilement ou trop fréquemment là où il y a affluence de peuple, et où se donnent des fêtes publiques, quelque honnêtes qu'elles soient, de peur que cette perte de temps ne les fasse suspecter d'être d'un esprit peu sacerdotal. A moins que les devoirs de leur ministère ou ceux de la charité ne les forcent à s'attarder, qu'ils rentrent au presbytère de bonne heure et à la tombée de la nuit. S'abstenir seulement de ce qui est défendu, c'est peu; et, si nous avons du zèle pour notre avancement spirituel, nous apprendrons à user des choses permises avec modération et pour l'édification des autres (3). Nous supplions donc affectueusement et dans le cœur du Maître notre bien-aimé clergé d'observer les défenses formulées ci-dessus, non seulement dans leur texte, mais dans leur esprit, les interprétant avec un pieux désir de les accomplir. »

Tout commentaire de ces *minora moralia* tracés par le concile en affaiblirait la force pénétrante. Il n'y a qu'un seul point à noter. Le concile nous exhorte à observer ces défenses *secundum spiritum* — en hommes

1. I Cor., vi, 2.

2. Ibid., x, 23.

3. Habent sancti viri hoc proprium ut quo semper ab illicitis longe sint a se plerumque etiam licita abscondant. — S. Greg. M., *Dialog.*, lib. iv, c. xi.

qui se préparent dès aujourd'hui même à être jugés en présence du divin Maître selon la « loi de liberté », et de plus, *pie interpretantes*, à pénétrer leur sens intime avec un affectueux désir de les accomplir dans toute leur extension et d'aller même au delà, si c'est possible. Le serviteur paresseux et défiant, le serviteur qui obéit de mauvaise grâce et dont le cœur est froid, ne voit que la lettre et est en quête d'opinions probables pour échapper au texte de la loi, *littera occidet*. C'est là servir sans générosité notre généreux Maître.

XI. « Un esprit âpre et chagrin ne convient pas à un prêtre destiné par son ministère à passer sa vie au milieu du peuple ; une modeste gaieté, qui vient à son heure, n'est pas condamnable, mais est digne de louanges. Nous louons donc ces missionnaires qui, à l'exemple des saints, s'efforcent, en inventant d'innocentes récréations, de détourner la jeunesse confiée à leur charge des dangereuses représentations que leur offre le théâtre moderne. Que ces fêtes soient une détente pour leur esprit, mais qu'elles ne soient pas toutefois pour eux une occasion de relâchement et qu'ils prennent garde de se faire tort à eux-mêmes en ménageant aux autres des réjouissances et des jeux. Et cette remarque a déjà été faite lorsqu'il s'est agi des associations composées de personnes du sexe. Que les prêtres, autant que possible, laissent les femmes présider les récréations des femmes plutôt que de les présider en personne, de peur de donner prise aux langues des détracteurs. Et qu'ils suppriment l'abus qui s'est produit en certains lieux d'ouvrir des bals pour recueillir de l'argent en faveur des écoles et d'autres œuvres pieuses.

« Quant à ces récréations publiques que l'on nomme

excursions, nous avons appris avec peine qu'il en résulte bien des abus. Nous jugeons en conséquence qu'il vaut mieux les supprimer que les encourager. Cependant, pour ne pas être taxés de rigorisme dans des matières qui sont licites en elles-mêmes, nous exhortons simplement les pasteurs des âmes à s'abstenir d'organiser des *excursions*, à moins d'en avoir reçu l'autorisation du Vicaire Général.

XII. « Le vêtement des ecclésiastiques doit être tel que l'on puisse les distinguer entièrement des laïques et tel aussi qu'on ne puisse les confondre avec les ministres hérétiques. Qu'il soit, en conséquence, d'une couleur noire ou sombre ; et que, sous prétexte, par exemple, de se livrer au travail, les ecclésiastiques ne s'infligent jamais la honte de reprendre les habits séculiers dont ils sont désormais délivrés. Nous prescrivons le genre de vêtements que le clergé séculier a commencé à porter, il y a quelques années. A la maison, toutefois, il est de toute convenance qu'ils portent la soutane, ou s'ils le veulent, la *Zimarra*, et le bonnet appelé *biretta*.

« Et comme le signe extérieur qui distingue le Clergé catholique dans le monde entier est ce qu'on appelle communément le collet romain, signe qui est reconnu comme le nôtre par les protestants et ne provoque de leur part aucune espèce d'insultes ni d'affronts, nous voulons que tous les prêtres le portent dans l'exercice de leur sacré ministère, à moins que, pour un temps, sur l'avis de l'évêque et en raison des circonstances, il en soit ordonné autrement. »

XIII. « A ces décrets, le quatrième synode juge

utile dans le Seigneur d'ajouter certaines dispositions. Nous ordonnons donc que tout prêtre portera le collet romain, non seulement dans l'exercice du sacré ministère, mais en tout temps, de manière à être reconnu par tous comme un prêtre. Nous ordonnons aussi que l'usage romain de ne porter ni favoris, ni barbe, soit observé par tous les ecclésiastiques.

XIV. « Et si un prêtre — sauf dans des cas très rares et sous l'approbation de l'évêque — porte un habit ecclésiastique si modifié qu'il ne puisse être reconnu par tous comme un prêtre appartenant au clergé de cette province, ou tel qu'il puisse mettre les fidèles en suspicion à son sujet et les scandaliser manifestement, qu'il ne soit pas admis à dire la messe, ou à assister à l'office divin dans l'enceinte même du sanctuaire.

XV. « Nos ancêtres assemblés dans le concile de Londres, en l'année 1248, déclarent que dépouiller l'habit ecclésiastique est un abus vraiment grave et licencieux par lequel on peut dire avec vérité que Dieu est tourné en dérision, l'honneur de l'Église amoindri, la dignité de l'ordre clérical avilie, le Christ trahi, puisque ses soldats prennent un uniforme qui n'est pas le leur. L'honneur et la dignité de l'Église sont amoindris lorsque le passant ne peut distinguer au premier coup d'œil un clerc d'un laïque, et le prêtre devient ainsi un objet de scandale et de mépris pour tous les vrais fidèles. »

XVI. « L'évêque de Chalcédoine, le second évêque de l'Angleterre et de l'Écosse, après la ruine de la hiérarchie dans ces deux royaumes, adressait en ces

termes ses exhortations à nos prédécesseurs, les compagnons des martyrs, et eux-mêmes vrais confesseurs de la foi :

« Que les missionnaires soient contents de la nourriture qu'on leur sert. Qu'ils ne demandent pas de mets particuliers, à moins que leur santé ne l'exige. Dans leurs vêtements qu'ils ne portent rien qui respire la vanité ou le luxe ; qu'ils s'abstiennent de rire aux éclats et de tous gestes qui trahiraient la légèreté ; étant bien convaincus que, comme l'affirme l'Écclésiastique, la mise, le rire et le maintien d'un homme indiquent ce qu'il est.

« Qu'ils évitent l'oisiveté qui est la source la plus féconde des tentations de Satan, et dans ce but, qu'ils aient toujours avec eux l'Écriture Sainte et qu'ils en fassent l'objet constant de leurs méditations.

« Qu'ils n'aient de conflits avec aucun prêtre, surtout avec leurs aînés auxquels ils doivent témoigner tout respect et tout honneur, afin que, par leur exemple, ils montrent aux laïques comment ils doivent se comporter eux-mêmes envers les prêtres.

« Qu'ils se tiennent en garde contre l'habitude de soulever des objections et de contredire ce que les autres affirment, comme on le fait dans les écoles dans un but d'exercice, habitude qui est hautement odieuse dans les rapports familiers qu'ont les hommes entre eux.

« Qu'ils ne croient pas facilement le mal qui serait mis à charge de leurs collaborateurs et de leurs frères, qu'ils ne le divulguent en aucune manière et qu'ils ne prêtent pas l'oreille à ceux qui se permettraient de le divulguer. »

Nous n'ajouterons qu'un mot à ce sage et grave enseignement, si élevé dans ses tendances et si précis dans la conduite qu'il trace au clergé. C'est une pratique salutaire pour nous aussi d'avoir, à l'exemple de nos prédécesseurs, toujours en main l'Écriture Sainte et d'en faire l'objet constant de nos méditations. Saint Charles appelle l'Écriture Sainte le jardin de l'évêque. Peu d'hommes se promènent dans ce jardin et moins encore le cultivent. Et c'est pour ce motif que l'on prêche tant au peuple la parole de l'homme et si peu la parole de Dieu. Sainte Thérèse disait que la cause première des péchés de son temps était l'ignorance de l'Écriture Sainte. « *Sal etenim terræ non sumus si corda audientium non condimus. Quia dum nos ab orationis et eruditionis sanctæ usu cessamus, sal infatuatum est* (1). » Et qui est coupable ici, sinon le prêtre qui n'étudie pas l'Écriture Sainte, et par conséquent, n'enseigne pas au peuple la parole de Dieu ? N'avons-nous pas raison de demander : « Seigneur, est-ce moi ? »

1. S. Greg. M. in Evang. tom. 1, pp. 1396-1399.



CHAPITRE XIX.

LA VIE DU PRÊTRE.



Le quatrième concile provincial a aussi indiqué avec soin, dans son douzième décret, ce que doit être la vie du prêtre. Voici ses paroles :

I. « Ceux qui ne sont pas saints ne doivent pas porter la main aux choses saintes (1). » Tous les fidèles du CHRIST sont, au témoignage de l'Apôtre, appelés à être saints (2). Mais les prêtres doivent s'élever à la perfection de la sainteté. « Car celui qui, par les nécessités de sa position, est obligé de donner aux autres le plus haut enseignement, est, de par sa position même, tenu de faire reluire en lui-même cet enseignement (3). » Cet avertissement est tout à fait effrayant : « Un homme ne peut sans témérité s'offrir aux autres comme un guide dans les vérités divines, qui, dans toute sa vie et dans toutes les habitudes de sa vie, ne ressemble pas parfaitement à Dieu (4). » — « Car ceux qui sont désignés pour des fonctions divines sont revêtus par le fait même d'une dignité royale et doivent être parfaits en vertus (5). » Et c'est ce que l'Église catholique nous enseigne dans les prières solennelles de son rituel, et au moment même où elle confère le sacerdoce. De même que Dieu commanda à Moïse « de choisir, dit le Pontifical romain, soixante-dix hommes d'entre tout

1. Conc. Carthag.

2. I Cor., I, 2.

3. S. Grég., *Cura past.*, P. II, C. III.

4. *De Eccl.*, Hier., C. V.

5. Thom. lib. IV. Sent. Suppl. Ad B. i, quæst. XI.

le peuple pour être ses auxiliaires et être ceux à qui l'Esprit-Saint distribuerait ses dons », de même le Seigneur JÉSUS choisit les prêtres de second ordre pour aider les apôtres — c'est-à-dire les évêques catholiques — afin qu'il puisse instruire son Église et par leurs paroles et par leurs œuvres : de là, pour les ministres de son Église, l'obligation d'être parfaits en foi et en œuvres — c'est-à-dire établis solidement dans les vertus qu'exige le double amour de Dieu et du prochain (1). » Car les prêtres sont choisis par Dieu afin qu'offrant à tous les yeux l'exemple d'une sagesse céleste, de mœurs pures, d'une constante pratique de la justice et de « l'observation des dix commandements de la loi, ils puissent, sous l'influence de l'Esprit-Saint et de ses sept dons, briller par la droiture et par la maturité dans le conseil et dans l'action ; et afin que, conservant dans leurs mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte, ils offrent aux regards de tous un modèle éclatant de toute justice (2) ».

II. « Les prêtres doivent donc être intimement convaincus que la sainteté est présupposée en eux. Que, pour la réception des ordres sacrés, la simple grâce sanctifiante ne soit aucunement suffisante ; mais qu'outre cette grâce, la perfection intérieure soit requise pour l'ordination, nous en avons la preuve dans le consentement unanime des Pères et des docteurs qui la réclament tous d'une seule voix (3). Aucun autre degré de sainteté n'est jugé, et par l'Église de Dieu et par Dieu lui-même, l'auteur du sacerdoce, proportionné à la

1. *Pontif. rom.*, in ord. presbyteri.

2. *Ibid.*

3. S. Alph., *Theol. mor.*, de *Sacr. ordin.*, lib. VI, 57.

perfection sacerdotale (¹), que celui auquel atteint une âme qui reproduit en elle-même des traits de ressemblance avec le grand-prêtre JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur. Car le prêtre est placé aux regards du monde pour être la vivante image de la vie de JÉSUS, et dans les peines de la solitude, et dans la détresse de la pauvreté, et dans les souffrances, et dans les contradictions qui lui viennent de la part des hommes. »

Nous trouvons ici trois enseignements : c'est d'abord que la perfection intérieure est requise avant l'ordination comme une condition indispensable pour la réception des ordres sacrés ; c'est ensuite que l'état sacerdotal est l'état de perfection ; c'est, en troisième lieu, que le prêtre est obligé de se maintenir dans cet état et d'y persévérer jusqu'à la fin de la vie.

Saint Bernard définit en ces mots la perfection de l'homme : *Hæc hominis est perfectio similitudo Dei*. Or Dieu est charité. La perfection donc consiste essentiellement dans le *gemina Dei et proximi delectione*. La perfection dans son essence est une qualité de la personne. L'état dans lequel une personne est placée est pour cette personne l'instrument de la perfection.

La perfection de la charité est déterminée par son extension.

La première extension de la charité a pour terme les personnes, comme les amis par exemple, et les ennemis. La deuxième extension a pour terme les actes, c'est-à-dire l'accomplissement des commandements et des conseils évangéliques.

Mais le commandement « nouveau », qui est dou-

1. S. Greg. Naz., *Orat.*, II, LXVII.

ble, renferme tous les commandements et tous les conseils.

Cette perfection personnelle n'implique pas précisément un état absolument exempt de péché ; mais elle est compatible avec l'infirmité humaine et les fautes qui trahissent en nous cette infirmité, malgré la ferme volonté où nous sommes de n'admettre délibérément aucun péché.

Saint Bernard dit : *Indefessum proficiendi studium, et jugis conatus ad perfectionem perfectio reputatur.*

Studere perfectioni, esse perfectum est ; profecto nolle proficere deficere est (1).

Telle est donc la nature de la perfection à laquelle tous sont appelés ; et cette perfection, tous ceux qui désirent entrer dans le sacerdoce, doivent, comme le concile l'enseigne, l'avoir atteinte avant l'ordination. Le concile poursuit en ces termes :

III. « C'est ce qui nous montre que l'éminente dignité du sacerdoce découle d'une double source. Les prêtres sont les compagnons bien-aimés de JÉSUS et ils ont part à la mission même qu'il a reçue de son Père : « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie (2). » Les prêtres participent donc au sacerdoce du CHRIST et ils ont part à la double juridiction qu'il exerce sur son corps naturel et sur son corps mystique. Par les ordres sacrés, ils sont députés « pour le plus haut ministère, ministère qui les met au service du CHRIST en personne dans le Sacrement de l'autel : et ce service demande une plus grande sainteté intérieure que celle

1. Ep. CCLIV, tom. I, p. 534.

2. Joan., XX, 21.

qu'exige l'état religieux même (1). » En outre, ils sont amis de JÉSUS-CHRIST, et c'est à eux qu'il adresse familièrement ces paroles qui respirent la tendresse : « Je ne vous appellerai plus serviteurs, mais mes amis, parce que vous avez été initiés à toutes les choses que j'ai accomplies au milieu de vous (2). » Et, comme Dieu a établi cet ordre, dans la dispensation de la grâce rédemptrice, que les serviteurs de Dieu recevraient l'assistance de l'Esprit-Saint d'une manière proportionnée à la grandeur de leur dignité et aux exigences ainsi qu'à l'importance de leurs fonctions, personne à coup sûr, ne recevra des grâces plus abondantes que ceux qui sont amis du CHRIST et participent au sacerdoce et à la mission de JÉSUS notre Sauveur. »

Nous avons vu quelle sainteté réclament du prêtre les multiples rapports qui sont établis entre lui et la personne de son Divin Maître. Saint Thomas nous dit à ce sujet que ces relations exigent dans le sacerdoce une perfection de sainteté qui n'est exigée d'aucun autre état sur la terre. Et comme c'est notre état sacerdotal lui-même qui exige cette sainteté, il est incontestable que la grâce et l'assistance du Saint-Esprit sont proportionnées aux nécessités de notre ministère et sont toujours à notre disposition. Nous rappelons souvent au peuple cette vérité que, s'il arrive que quelqu'un tombe, ce n'est pas Dieu qui lui aura manqué, mais que c'est lui-même qui aura manqué à lui-même ; que chacun a toujours et partout à sa disposition, et dans toutes ses détresses et dans tous ses dangers, les grâces que réclame l'état où Dieu l'a placé. Avec com-

1. S. Thom., *Summa theol.*, 2^{da} 2^{dae}, q. 184, a. 8.

2. *Pont. Rom.* § I.

bien plus de justice et de vérité pouvons-nous nous appliquer cet avertissement à nous-mêmes, si nous, prêtres, nous venons à tomber ! Nous sommes mis sur le chandelier pour être la preuve vivante que la grâce souveraine de Dieu suffit à tous et en tout. Il est donc inexcusable le prêtre qui cherche la cause de ses imperfections, ailleurs qu'en lui-même.

IV. « De quel amour de Dieu et des âmes devons-nous donc être enflammés, et de quelle ardeur doivent brûler nos cœurs, à nous prêtres et pasteurs ! « La flamme du pasteur, dit saint Bernard, est la lumière du troupeau. » C'est dans le cœur du prêtre que le Sacré-Cœur de JÉSUS, le principe et la source de la ferveur et de l'amour, doit battre et régner. Nos missionnaires, pleins d'ardeur et de zèle pour les âmes, n'épargneront aucun effort pour donner au peuple confié à leurs soins une explication précise du premier des commandements de Dieu, « de celui qui dépasse toutes les bornes » et dans son extension et dans la sainteté qu'il demande de nous. Qu'ils prennent garde d'offrir au peuple les ténèbres au lieu de la lumière et de croire que c'est assez pour eux de préserver les fidèles du CHRIST du péché mortel. »

Saint Paul dit à tous les chrétiens « qu'ils sont morts et que leur vie est cachée avec le CHRIST en Dieu (1) ». Il leur ordonne en conséquence de n'avoir de pensées que pour le ciel ; il leur ordonne aussi d'être parfaits, « d'oublier ce qui est en arrière et de s'avancer vers ce qui est devant, vers le prix de la vocation céleste de Dieu dans le CHRIST JÉSUS (2). » « Mais, vous, mes

1. Col., III, 1.

2. II Cor., XIII, 11.

bien-aimés, dit saint Jude, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi, priant dans l'Esprit-Saint, conservez-vous dans l'amour de Dieu (1). » Saint Paul dit encore aux Éphésiens « qu'il prie pour qu'ils puissent comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur de l'amour de JÉSUS-CHRIST, afin qu'ils soient remplis de toute la plénitude de Dieu (2). » Et c'est avec de tels enseignements devant les yeux qu'on ose parfois soutenir que la perfection n'est exigée rigoureusement que des prêtres, des nonnes et des recluses et que, quant aux autres fidèles, nous accomplissons suffisamment notre devoir à leur égard si nous travaillons à les préserver du péché mortel ! Peu d'ecclésiastiques sans doute, soutiennent expressément cette thèse, mais plusieurs agissent comme s'ils la soutenaient effectivement et comme s'ils en étaient convaincus. Que de gloire est ainsi dérobée à Dieu ! que de trésors de sainteté perdent par là les âmes ! de quel chiffre de péchés véniels sont responsables ceux qui agissent ainsi dans la pratique ! Que d'âmes, errant aux extrêmes frontières de la vie spirituelle, franchissent par là les limites qui séparent le péché véniel du péché mortel, et, grâce à cette direction molle, peuvent se perdre sans retour !

Le concile provincial poursuit son enseignement en ces termes :

V. « La répartition des dons de l'Esprit-Saint offre dans son mode une grande diversité et est un profond mystère pour l'intelligence humaine. Chaque fidèle est

1. Jud., 20, 21.

2. Ephes., III, 18, 19.

appelé à un degré différent de perfection ; celui-ci à un degré inférieur, celui-là à un degré plus sublime. Ce n'est donc pas assez pour un prêtre de savoir distinguer scientifiquement entre lèpre et lèpre ; il doit savoir aussi discerner entre esprit et esprit, de peur de se laisser circonvenir par l'esprit humain et même par l'esprit satanique, qui prend parfois le masque de l'esprit de Dieu, et d'être ainsi enlacé dans l'erreur et d'y enlacer avec lui ceux qu'il dirige. Il arrive parfois que ce ne sont pas des fidèles dont l'intelligence est cultivée que Dieu appelle au plus haut degré de perfection et de sainteté ; mais son choix s'arrête parfois sur l'âme simple et sans culture d'une personne du peuple. C'est donc au guide des âmes à pénétrer au fond du cœur et à y discerner et y reconnaître, du moins par la science, s'il ne le peut par son expérience personnelle, les étapes successives que parcourt un cœur dans son ascension vers Dieu et le degré d'oraison auquel une âme est déjà élevée. Et c'est ainsi qu'il sera à même d'affermir les commençants dans la voie purgative, de diriger ceux qui sont engagés déjà dans la voie illuminative et de faire pénétrer plus avant les plus parfaits dans les hauts mystères de la voie unitive. *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est* (¹). On trouve dans tout troupeau des âmes qui sont appelées par Dieu à suivre la voie des conseils et qui attendent des lèvres du prêtre la science de la vie spirituelle. Mettons donc tous nos soins à acquérir cette science, de peur qu'il n'arrive que le troupeau marche en avant du pasteur

1. Mal., II, 7. Saint Jérôme dit : « *Si sacerdos est sciat legem ; si ignorat legem, ipse se arguit non esse Domini sacerdotem.* »

dans ces voies intérieures et cachées où Dieu conduit les âmes. »

L'*Auctor incertus* dit : « C'est un sujet de grande confusion pour les prêtres et pour tous les clercs de voir des laïques être plus avancés qu'eux dans la foi et la justice. Et comment ne serait-ce pas une honte pour eux d'être inférieurs sur ce point aux laïques, lorsque déjà ce serait une honte pour eux de leur être seulement égaux (1) ? » Écoutons saint Ambroise : « *Vides divisiones? Nihil in sacerdotibus plebeium requiri, nihil populare, nihil commune cum studio atque usu et moribus multitudinis. Sobriam a turbis gravitatem, seriam vitam, singulare pondus, dignitas sibi vindicat sacerdotalis. Quo modo enim potest observari a populo, qui nihil habet secretum a populo? Dispar a multitudine? Quid enim in te miretur, si sua in te recognoscat? Si nihil in te adspiciat, quod ultra se inveniat? Si quæ in se erubescit, in te quem reverendum arbitratur offendat? Supergrediamur igitur plebeias opiniones..... ac detrita viæ orbitas declinemus* (2). » Dans l'ancienne loi, il était défendu au prêtre, durant tout le temps qu'il était de service au tabernacle, de boire du vin et des liqueurs enivrantes (3). Quel doit être le renoncement des prêtres de la nouvelle loi dont le service au tabernacle n'est jamais interrompu et qui sont toujours, eux, et au tabernacle et au sanctuaire, devant le trône de miséricorde où siège la divine présence ?

Le zèle du peuple pour son avancement spirituel est une des plus grandes récompenses de la vie sacerdo-

1. *Auctor operis imperfecti inter opp. Sancti Joan. Chrys. Homilia VI.*

2. *S. Ambros. Classis I, epist., XXVIII, 2, 3.*

3. *Levit., X, 9.*

tale. Un peuple fervent implique un pasteur fervent. *Flamma pastoris lux gregis*, dit avec vérité saint Bernard. Lorsque le cœur du pasteur est consumé des flammes qui partent du Sacré-Cœur, son peuple marchera à coup sûr à l'éclat de cette grande lumière. Tous les regards et toutes les aspirations chercheront les voies les plus élevées qui mènent au royaume de Dieu, et il sera alors pour tous *Angelus Domini exercituum* — une sauvegarde et un guide.

Le concile poursuit en ces termes :

VI. « Elle est vraiment étonnante cette parole de l'Apôtre : « Le CHRIST m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile (1). » C'est pourquoi nous lisons dans le concile de Trente que le devoir principal de l'évêque est d'annoncer aux hommes la parole de Dieu. Et ce qui est le premier devoir de l'évêque doit être sûrement de la plus haute importance pour tous les prêtres. Mais de même que la prédication simple et virile de l'Évangile opère le salut de ceux qui l'entendent, de même une déclamation vaniteuse et gonflée est un scandale pour les fidèles et une cause de perdition pour le prédicateur. Les mystères du royaume de Dieu ne doivent pas servir de thème à des exercices de rhétorique et à des élucubrations littéraires. « Le témoignage du Saint-Esprit » n'a pas besoin, comme dit saint Paul, des paroles persuasives de la sagesse humaine : la simplicité de la divine vérité dédaigne et rejette la sublimité du langage humain, afin que « notre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la vertu de Dieu (2). » Que ceux

1. I Cor., 1, 17.

2. Sess., XIV.

qui sont chargés de conduire les âmes apportent donc toute leur attention, lorsqu'ils traitent en chaire des mystères de la foi ou lorsqu'ils exhortent les fidèles à la piété, à n'admettre dans leur langage rien qui ne respire la simplicité et la gravité. »

VII. « La vie d'un prêtre est en réalité une vie hérissée de difficultés, mais il a pour sa sauvegarde d'innombrables moyens de salut à sa disposition et il a en mains tous les leviers pour s'élever à la perfection. Et d'abord, notre Mère la Sainte Église, toujours prévoyante, en imposant au clergé l'office quotidien de la divine louange, ménage par là même à ses ministres et leur garantit pour chaque jour un temps de repos et de paix au milieu des labeurs que le zèle des âmes leur impose. Sept fois par jour, elle leur ordonne d'oublier la terre, et de monter en cœur et en esprit jusqu'au trône du Roi des Saints, et de prendre place dans les chœurs de la cour céleste. — En outre, s'il est vrai qu'il suffirait d'une seule communion du Corps et du Sang de JÉSUS pour faire d'un homme un saint, que peut-il manquer, pour devenir saints, à ceux qui sont et les compagnons, et les prêtres, et les amis de JÉSUS-CHRIST, à ceux dont l'âme est retrempée chaque jour par l'oblation de la sainte Messe et par la communion de son Corps et de son Sang adorables? — Tout dans la vie d'un prêtre contribue à sa sanctification: la méditation quotidienne des choses divines, le service intime de la sainte Eucharistie, les études sacrées qu'il n'interrompt qu'à regret, les mille travaux que réclame son ministère de charité, travaux qui, tout en épuisant ses forces physiques, donnent une nouvelle vigueur à son âme; le signe enfin de la royauté et de la

perfection qui a été placé sur sa tête comme une couronne royale lorsqu'il a reçu la tonsure qui l'a mis au nombre des clercs du Seigneur.

VIII. « Et de plus à nous, prêtres Anglais, dans notre lutte pour établir le règne de la vérité, Notre-Seigneur, qui prend en pitié notre faiblesse, nous a accordé des moyens tout spéciaux d'acquérir la perfection sacerdotale. Au sacerdoce dont nos missionnaires sont investis est adjoint chez tous la charge des âmes et avec elle tous les dons spirituels qui sont attachés aux fonctions pastorales. En outre, ils sont tout spécialement les pasteurs des pauvres, ces amis de JÉSUS « qui n'ont rien ici-bas pour nous payer en retour » ; ils sont pauvres eux-mêmes, nourris d'aumônes comme les pauvres et ne demandant rien de plus. Ajoutez à cela l'abnégation quotidienne et incessante qu'ils doivent faire de leur volonté en portant le fardeau des autres, en consolant les malades, en assistant les mourants et le jour et la nuit. Enfin, notons, pour terminer, la grâce et le privilège signalé du serment que prononcent les Missionnaires et par lequel, au seuil de l'apostolat qui leur est confié, ils s'engagent non seulement à reproduire en eux l'image vivante de JÉSUS crucifié, mais s'offrent volontairement eux-mêmes au Père éternel en un sacrifice vivant, quotidien et d'agréable odeur. »

Le quatrième concile provincial nous avertit que nous sommes liés à notre troupeau *multiplici et conscientia et cordis ligamine* — par de multiples liens de conscience et de cœur.

« Et d'abord, » dit-il, « un prêtre-missionnaire ne reçoit les oblations des fidèles que par la seule raison

qu'il est missionnaire » ; il est donc obligé en justice de se tenir à leur service. « Les missionnaires-prêtres sont obligés de travailler sans relâche au salut de l'âme de tous ceux qui sont soumis à leur juridiction. Qu'ils se rappellent l'heure solennelle où ils furent investis de l'ineffable honneur du Sacerdoce et où, agenouillés aux pieds de l'évêque, ils promirent obéissance et respect au chef du Diocèse. Lors donc que l'évêque, à la disposition absolue duquel ils se sont mis, dans toute la liberté de leur volonté, pour exercer le ministère pastoral dans une partie du troupeau dont l'évêque a la charge, lorsque l'évêque les choisit et les envoie, il est manifeste que le précepte de l'obéissance leur impose la plus sévère obligation de travailler comme il convient à la grande œuvre du salut des âmes.

« En outre, par suite d'une faveur que le saint Siège Apostolique nous a accordée, il y a trois siècles, il a été décidé que les prêtres-missionnaires d'Angleterre, dépouillés par des mains sacrilèges de tous moyens de subsistance, pourraient être admis dans les ordres sacrés au titre de missionnaires et prendraient en même temps, sous la foi du serment, un vrai engagement apostolique *in bonum universalis Ecclesiæ* (ce qu'Alexandre VII, dans le Bref *cum juramenti vinculum* du 20 juillet 1660, développe avec toutes les conclusions requises) — de sorte qu'ils peuvent s'engager eux-mêmes pour toujours, et aussi étroitement qu'ils le veulent, à rechercher et à sauver le troupeau dispersé de la nation anglaise. Dans la cruelle persécution qui sévit dans ce pays durant tant d'années, ce fut ce serment sacré qui donna au clergé anglais et affermit en lui cette constance et cette patience admirables qui

enfantèrent les martyrs qui sont la couronne et la gloire de l'Église d'Angleterre. C'est pourquoi le Saint-Siège, en accordant aujourd'hui encore aux évêques anglais la faculté d'admettre les sujets à l'ordination sous le titre indiqué plus haut, exhorte nos missionnaires à ne pas oublier de renouveler leur serment chaque année au jour anniversaire de leur premier serment (leur accordant pour cela une indulgence plénière), et à méditer sérieusement sur la bonté ineffable dont Dieu leur a donné la preuve éclatante en faisant d'eux des ministres du Verbe, chargés d'annoncer au monde les merveilles de sa puissance et de sa vertu divines; à réfléchir à cette couronne impérissable qui les attend dans les cieus, s'ils accomplissent leur devoir en toute sainteté, et au jugement sévère qui les attend au contraire, si, ce qu'à Dieu ne plaise, il arrive qu'une seule âme périsse par leur négligence ou leur insouciance. »

« Enfin, de toutes ces obligations prises ensemble — c'est-à-dire des devoirs qui leur sont dictés par l'équité naturelle, la charité sacerdotale, la promesse solennelle d'obéissance et la sainteté du serment — surgit, entre les prêtres et l'évêque, l'obligation réciproque de s'acquitter ensemble avec fidélité de leurs charges respectives, unis entre eux par de communs efforts et par une mutuelle coopération (1). »

IX. « C'est pourquoi, si, ce dont Dieu nous préserve, il arrive jamais que quelqu'un ne réponde pas aux grâces surabondantes de son état, qu'il sache que ce qui est léger dans les autres doit être jugé grave dans un

1. Conc. Prov. IV, Dec. X, §. 3-7.

prêtre. Presque toujours, ce qui n'est pas une faute chez un laïque est un péché pour ceux qui sont dans les ordres sacrés. »

Une tache sur le vêtement d'un laïque est à peine visible ; une tache même légère sur une aube apparaît à tous les yeux.

L'Église doit sauvegarder les âmes des fidèles, la sainteté du Sacerdoce et l'honneur de la foi et elle est assistée dans cette mission par notre divin Maître.

Et si nous paraissions terminer ce chapitre sur un ton trop sévère, qu'il nous soit permis de rappeler quelles furent les dernières paroles que prononça Notre-Seigneur avant d'être trahi. Il priait en ces termes pour ceux qu'il venait, un instant auparavant, d'ordonner prêtres : « Et déjà je ne suis plus dans le monde, et eux sont dans le monde, et moi je viens à vous. » — « Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés et pas un n'a péri, hors le fils de la perdition (1). » Il y aura toujours, et dans le monde et dans le sanctuaire, du bon grain et de l'ivraie qui croîtront ensemble jusqu'au jour de la moisson.

1. Joan., XVII. 11, 12.



CHAPITRE XX.

LA MORT DU PRÊTRE.



TOT ou tard — et le plus tard sera encore tôt, car la plus longue vie est courte et se précipite vers sa fin — se répandra la nouvelle que nous sommes à la mort. Notre tour viendra. Nous qui avons passé notre vie au chevet des malades et qui avons vu tant d'hommes mourir, comme si nous devions nous-mêmes vivre toujours, nous serons enfin couchés sur notre lit de mort. Ce jour nous surprendra-t-il à l'improviste? Aurons-nous le temps de recevoir les derniers sacrements? Les prêtres meurent souvent sans les recevoir. Lorsque nos ouailles sont malades, quelque soudaine que soit leur maladie, nous sommes toujours à leur portée pour veiller sur leurs derniers moments, mais lorsque nous sommes malades nous-mêmes, nous n'avons pas toujours un prêtre à notre disposition. Bien des prêtres vivent seuls, dispersés à de grandes distances, loin de leurs confrères. En outre les prêtres se familiarisent tellement avec la mort que souvent ils ne s'alarment pas assez tôt ou qu'ils n'ont pas conscience du danger où ils se trouvent. Il semble étrange qu'un prêtre qui a préparé durant tant d'années les autres à mourir ne sente pas le besoin de s'y préparer lui-même. Parfois, il se fait illusion sur son état, parfois, il remet de jour en jour l'appel d'un confrère, et la remarque que l'on a faite ne se vérifie que trop souvent — il meurt sans les derniers sacrements.

Il y a des hommes qui n'aiment pas de parler de la

mort. Personne ne meurt d'en parler. En discourir, est pour certains esprits aussi terrifiant que la vue d'une lampe voilée d'un crêpe funèbre ou que le son de l'horloge de la mort. Ils savent qu'ils sont en cela le jouet de leur imagination, mais la peur ne raisonne pas et ils tremblent. Ils reculent devant la pensée de faire leur dernier testament. Ils en conservent parfois dans leur chambre une copie qui n'attend que leur signature, mais ils remettent la signature au lendemain et au jour suivant, et ils meurent intestats au détriment de l'Église et ne léguant à tous que des tourments.

Telles sont les bizarreries de l'esprit humain. Un homme de bien n'a pas une telle peur de la mort et un sage en parle volontiers et souvent. Joseph d'Arimathie creusa son tombeau dans son jardin, où il pouvait l'apercevoir tous les jours. Saint Charles parlait continuellement de la mort. Si nous l'imitons, la pensée de la mort nous deviendra douce et familière comme la pensée du repos après les fatigues et celle du retour au foyer domestique après les périls du voyage et de la traversée. La crainte de la mort nous préservera du malheur de résister au Saint-Esprit et de le contrister par aucun acte volontaire en désaccord avec sa volonté, et la pensée de la mort nous mettra à même de comprendre ces paroles de l'Apôtre: *Cupio dissolvi et esse cum CHRISTO* (1). *Mihi vivere CHRISTUS est, mori lucrum* (2). *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (3).

Nous avons l'habitude de répéter cette prière: *a*

1. Phil., 1, 23.

2. Phil., 1, 21.

3. II Tim., 1, 12.

subitanea et improvisa morte, libera nos, Domine, et personne n'en a plus besoin que nous, car notre familiarité avec la mort diminue en nous, je le répète, la terreur que sa vue inspire et nous ne sommes que trop portés à cesser de la craindre et de nous y préparer. C'est aux pasteurs spécialement que sont adressées ces paroles de l'Apocalypse. A l'un, le Seigneur parle en ces termes : « Je sais tes œuvres, et ton travail, et ta patience, et que tu ne peux supporter les méchants. » « Mais j'ai contre toi que tu es déchu de ta charité première. Souviens-toi donc d'où tu es tombé, fais pénitence et reprends tes premières œuvres, sinon je viendrai bientôt à toi, et si tu ne fais pénitence, j'ôterai ton chandelier de sa place (1). » Et à un autre : « Je sais tes œuvres : tu as la réputation d'être vivant et tu es mort. Sois vigilant et assure le reste qui est près de mourir, car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu. » — « Si tu ne veilles, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras à quelle heure je viendrai (2). » Et c'est à un plus grand nombre d'entre nous encore que ces autres paroles s'adressent : « Je sais tes œuvres ; tu n'es ni chaud ni froid ; plutôt à Dieu que tu fusses froid ou chaud ! Mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je suis près de te vomir de ma bouche. » Et à combien d'entre nous qui se bercent dans une vaine complaisance en eux-mêmes la divine voix ne répète-t-elle pas sans cesse, mais en vain : « Car tu dis : je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien ; et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. Je te con-

1. Apoc., II, 2, 4, 5.

2. Ibid., III, 1-3.

seille d'acheter de moi l'or éprouvé au feu, afin de t'enrichir et de te vêtir d'habits blancs, de peur que la honte de ta nudité ne paraisse; applique aussi un collyre sur tes yeux, afin que tu voies.»

Si dans le tableau que nous allons tracer de la mort du prêtre, nous supposons plusieurs cas de morts funestes, c'est que ces morts se présentent sous différents aspects, qu'il importe de décrire. Toutes les morts des âmes pénitentes et ferventes sont de bonnes morts et un seul exemple suffira pour les faire connaître toutes.

I. Et d'abord s'offre à nous la mort d'un prêtre coupable, — mort que n'a point précédée peut-être la réception des derniers sacrements: c'est la fin d'un misérable auquel la mort enlève avec justice la dernière ressource qui semblait lui rester; — ou, ce qui est plus effrayant encore, mort précédée de la réception des derniers sacrements, mais reçus sacrilègement. A la perversité incarnée de Satan, on ne peut comparer que l'endurcissement d'un prêtre impénitent. Les prêtres qui tombent, s'ils ne reviennent pas à Dieu avec plus de facilité et de promptitude que les autres hommes, peuvent en arriver à un aveuglement et à un endurcissement du cœur dont les autres pécheurs n'offrent pas d'exemple⁽¹⁾. Ils ont été si longtemps en contact familial avec toutes les vérités éternelles, ils les ont prêchées si souvent, ils ont mis la main dans le sanctuaire à tant de choses saintes, ils ont eu à leur disposition une

1. « *Quisquam vidit clericum cito pœnitentiam agentem ?* » — Auctor incert. in Matt. homil. XL, tom. VI, p. 167.

« *Laici delinquentes facile emendantur, clerici autem si semel mali evaserint inemendabiles fiunt.* » — S. Bonav. Pharetræ, lib. I, C. XXII.

telle profusion de lumières, ils ont entendu tant d'avertissements et tant d'appels au repentir, ils ont eu des grâces d'état (*gratia status*) si abondantes, et tout cela en vain, que leur fin ressemble à celle d'un moribond pour lequel on a épuisé tous les remèdes, tous les traitements et toutes les ressources de l'art et auquel la mort se cramponne avec tant de force qu'il ne lui reste plus qu'à mourir. Que de fois il a prêché, ce prêtre, les vérités qui ont converti et sanctifié les humbles, les cœurs purs, les âmes innocentes! Mais c'était un mort qui prêchait aux vivants. Que de fois il a célébré la sainte Messe en commettant le triple sacrilège — de consacrer, de se communier lui-même et de communier les autres! Le jugement prononcé contre lui était écrit et au dedans et au dehors de toute sa vie, vie qui ne fut qu'un enchaînement de profanations sacrilèges. *Sancta non sancte, sed perverse, turpiter et ad mortem.* Alors arrive la fin. Un de ses confrères est à son chevet; mais dans quelle disposition est son âme? Y a-t-il encore en lui un souffle de vie, un battement du cœur, un rayon qui l'éclaire sur son état, une volonté réfléchie de se repentir? Ce fut jadis, peut-être, un enfant innocent, un jeune homme de grande espérance, un étudiant intelligent, un séminariste plein de promesses, un prêtre aux précoces aspirations, aux intentions sincères et aux résolutions pleines de droiture. Mais, — soit péché de la chair ou de l'esprit, soit passion coupable, soit orgueil, -- une brèche se fit soudain dans son cœur. Peut-être connut-il cette passion, peut-être y résista-t-il et la maîtrisa-t-il longtemps, mais à une heure fatale où l'occasion se présenta à lui comme d'elle-même en lui aplanissant les obstacles, où la fas-

cination des sens endormit sa vigilance, à une heure de faiblesse et de tentation violente, l'ennemi aux aguets dompta sa volonté et fit de ce prêtre un esclave. Bien des années s'écoulèrent qui furent témoins de ses chutes, de ses retours et de ses rechutes, années qui lui offrirent bien des occasions et des moyens de conversion, occasions et moyens qu'il perdit par sa faute ou par l'imprudence des autres; et la racine du mal finit par s'enfoncer si avant dans son cœur qu'elle devint inextirpable; et la conscience cessa de faire entendre sa voix. Arriva alors la fin. *Recordare, JESU pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illæ die!*

II. Après la mort d'un prêtre coupable, s'offre immédiatement à nous le tableau de la mort d'un prêtre négligent. Il n'a eu dans toute sa vie qu'un seul et unique ennemi; mais le pire de tous les ennemis, un ennemi traître, un vrai Protée toujours acharné à sa perte — et cet ennemi, c'est lui-même, c'est sa volonté complaisante, accommodante et sans énergie. Il ne s'est pas créé d'autre ennemi parce qu'il n'a pas eu assez de zèle en quoi que ce soit pour blesser quelqu'un. Tous parlent de lui en termes favorables; mais le caractère sacerdotal n'est plus visible en sa personne et il en a perdu tous les traits distinctifs. C'est un visiteur qu'on reçoit avec plaisir, un joyeux compagnon, un hôte empressé et amusant, très au courant de ce que disent les journaux et lui-même une chronique vivante. Il est ce qu'on appelle vulgairement un homme populaire, qui ne blesse personne sauf lui-même et le mal qu'il se fait nul ne le connaît que Dieu, que son ange gardien, que son confesseur et quelque ami inconnu, peut-être, qui s'intéresse à lui et a l'œil ouvert

sur sa conduite. Lui ne voit rien, ou n'ouvre que difficilement les yeux sur son état. Il n'omet jamais tout à fait sa préparation à la Messe, mais il l'abrège et la précipite ; il expédie sa Messe en vingt minutes au plus et accomplit les cérémonies sans esprit intérieur, à la façon d'un automate. Quant à son action de grâces, il l'écourte et en a vite fini avec elle. Son office, il le récite sans aucune ponctualité, en courant, sans esprit intérieur et sans s'occuper des mots qu'il prononce. Minuit le surprend lorsqu'il n'a pas encore récité prime et, s'il use volontiers du privilège accordé aux missionnaires quand ils sont en mission, de remplacer l'office par le rosaire, il ne se dispense pas moins volontiers du travail de la mission. Il se rendra auprès des malades toutes les fois qu'il y sera appelé, mais il négligera de les visiter et parfois il arrivera trop tard. Au chevet des mourants, sa conscience lui dit intérieurement qu'il est là à sa place comme prêtre, mais elle lui dit aussi qu'il n'y est pas à sa place comme homme. Il administre les derniers sacrements et récite les prières du Rituel, et puis il se tait ; il n'a plus rien à dire. Et que pourrait-il dire ? Les habitudes de sa vie et le cours de ses pensées sont si éloignés de tout ce qui rappelle la mort et l'éternité ! L'âme du mourant est frustrée et les amis qui l'entourent à sa dernière heure sont attristés et froissés. Lorsque la mort surprend un tel prêtre, elle le trouve naturellement peu préparé. Il n'a pas eu peut-être assez de prévoyance pour réclamer d'avance le ministère d'un confrère, et comme tout à coup le danger devient pressant, les derniers sacrements arrivent trop tard. Comment ce prêtre pourra-t-il échapper à cette sentence du Seigneur : « Mon peuple s'est

trouvé sans parole » et pour la prière et pour la louange, « parce qu'il a été destitué de science » par la négligence de ses pasteurs ? « Parce que vous avez rejeté la science, je vous rejetterai à mon tour et vous n'accomplirez plus désormais les fonctions de mon sacerdoce (1). »

III. Vient ensuite la mort d'un prêtre qui a été durant sa vie trop large pour lui-même et pour les autres. Il y a cette différence entre le relâchement et la négligence : un prêtre négligent peut se former dans l'esprit un haut objectif de perfection et se tracer à lui-même théoriquement les règles précises du devoir, mais, à cause de sa négligence, il reste dans la théorie et ne met pas en pratique les principes qu'il connaît parfaitement. Un prêtre trop large pour lui-même tend, lui, à abaisser son objectif et à diminuer théoriquement ses obligations. Il défend toutes les opinions qui favorisent la liberté humaine et est porté à taxer de rigorisme et de jansénisme ceux qui s'en tiennent strictement aux principes. Il use largement de la première partie du texte de saint Paul : *omnia mihi licent* ; mais il passe à pieds joints sur le reste : « *sed non omnia œdificant.* » Il soutient qu'il n'y a que deux états de vie en ce monde : l'un où on conserve sa liberté et l'autre où on enchaîne sa liberté par les trois vœux de religion ; que l'état de liberté convient aux âmes qui n'aspirent pas à la perfection et que l'autre, où on s'engage par un triple vœu, convient à tous ceux qui veulent arriver à la vie parfaite. A ceux qui se mettent sous sa conduite spirituelle, il apprend à éviter deux choses : le péché et la stricte

1. Os., IV, 6.

observance : le péché cela va de soi, et la stricte observance parce qu'elle conduit, dit-il, aux scrupules et entrave la liberté. De tels prêtres s'excusent de bien des choses en s'abritant derrière ce prétexte : « Je ne suis pas un religieux », ou : « je ne suis qu'un prêtre séculier ». Sur tous les cas qui les gênent, ils ont vite trouvé des docteurs « aux sentiments probables », ou des « opinions variées » qui les tirent d'embarras. Ils ont toujours en toute rencontre une *communis opinio*, et *sine periculo tenenda*. On ne saura qu'au jour de la révélation du secret des cœurs quels ravages causent de tels prêtres dans la vie spirituelle de ceux qui sont soumis à leur direction, ou subissent leur influence ! L'effet direct d'un pareil relâchement dans les principes est de rebuter de toute aspiration à la vie parfaite les fidèles que leur vocation condamne à vivre au milieu du monde. Et cependant tous les chrétiens sont appelés à la perfection dans quelque condition qu'ils se trouvent. Que ces prêtres veuillent sérieusement détourner du péché les âmes dont ils ont la charge et qu'ils fassent des efforts dans ce but, nous n'en disconvenons pas, mais ils les laissent volontairement dans le terre-à-terre d'une vie vulgaire, irréprochable peut-être, mais qui n'éprouve pas cette « faim et cette soif de justice » que Dieu a promis de rassasier. Une telle vie, fût-elle sans péché, ne se heurte que trop souvent à toutes les occasions du péché, au risque de trébucher dans la fange. Cette liberté qui se déploie au milieu du monde, se donnant libre carrière, et ne s'arrêtant qu'aux limites qu'elle ne peut franchir sans un péché formel, est un danger pour les âmes dans un monde où l'occasion du péché leur dresse ses pièges sur tous les

chemins et qui vont ainsi se faire prendre à ce réseau de tentations dont les mailles ourdies par Satan couvrent toute la terre. Si l'une échappe pour un temps, les autres restent prises aux mailles de ce filet fatal.

Et un prêtre qui forme ainsi les âmes ne manque pas assurément d'user avant tout pour lui-même de la liberté qu'il accorde aux autres d'un cœur si léger. Mais il est certain aussi qu'un prêtre sévère dans le devoir trouve en retour toute paix et toute suavité dans les restrictions mêmes qu'il impose à sa liberté, et qu'un prêtre relâché ne trouve guère cette paix et cette suavité dans la liberté qu'il s'octroie si facilement. Ses distinctions théologiques ne le défendront pas toujours contre sa conscience : tôt ou tard il finira par soupçonner et par s'apercevoir qu'il a perdu, avec sa ferveur, ses aspirations de la première heure et cette « abondance de suavité » que Dieu réserve à ceux qui le craignent. Il s'est fait de son sacerdoce un fardeau au lieu de s'en faire « une loi de liberté », et, quand sa dernière heure sera venue, il cherchera en vain dans son cœur la sérénité, la joie ou la confiance et ne les y trouvera pas. Il ne s'est pas conduit généreusement avec son divin Maître et, à ses derniers moments, il reconnaîtra trop tard que ceux qui se sont reniés eux-mêmes pour la cause de JÉSUS-CHRIST sont ceux-là seuls qui lui ressemblent ; et que ceux-là seuls sont vraiment libres qui, par le sacrifice quotidien des choses qu'ils pouvaient se permettre sans péché, lui ont consacré leur liberté sans partage. C'est là un triste regard sur le passé pour un prêtre dont la vie va finir : *Erubescat aliquando reus videri qui semper fuerat judex.*

IV. Après la mort du prêtre relâché, s'offre à nos regards la mort d'un prêtre mondain, vrai « séculier » celui-là, et de nom et d'esprit. Il s'aperçoit trop tard qu'en servant le monde il a servi un mauvais maître et qu'en s'efforçant de servir deux maîtres à la fois il a amassé, comme dit le prophète, « des gages qu'il a mis dans un panier troué ⁽¹⁾ ». Le monde se retire le laissant les mains vides et pour le monde éternel qui s'ouvre devant lui, il ne s'est guère amassé de ces trésors que la « rouille ne peut atteindre ». Je ne parle pas ici des prêtres mondains des siècles passés, mais je parle de la mondanité qui peut, même encore aujourd'hui, dans le dix-neuvième siècle, infecter les rangs de notre clergé. Nous en avons fini sans doute avec les rivalités ambitieuses et les compétitions retentissantes qui désolaient l'Église à une autre époque, alors qu'on voyait des prêtres courtisans, alors que l'Église était riche et comblée d'honneurs. Mais le monde actuel tend au clergé d'autres pièges : la popularité, la flatterie, l'attrait des plaisirs peuvent corrompre plusieurs d'entre nous et causer plus d'une ruine. Dès qu'un prêtre se laisse prendre à ces appâts, il aime à se répandre dans les sociétés du monde, il devient partisan d'une vie facile et dissipée, il aime le confort, les plaisirs de la table, les conversations mondaines : c'est un vrai gourmet des plaisirs les plus raffinés de la littérature et de la musique, un vrai dilettante en matière d'art, un fashionable de haut ton. Mais l'effet direct que produit une vie ainsi conduite, c'est de faire trouver le séjour du presbytère fastidieux et monotone, les longues heures qu'il faut passer au confessionnal ennuyeuses à l'excès ;

1. Aggée, I, 6.

c'est de faire prendre en dégoût la visite des malades et des pauvres, c'est de rendre insipide l'étude des livres sacrés, et les rapports entre confrères sans attrait et sans intérêt. Le monde a volé le cœur de ce prêtre. Il déserte, autant qu'il le peut, sa chambre qu'il trouve trop vide, la société de ses frères, le sanctuaire et les fonctions auxquelles l'astreint son sacerdoce. Cherchez-le et vous le trouverez répandu au dehors, dans quelque maison privée par exemple, dans quelque réunion d'amis, dans quelque partie intime. Lorsque l'heure de la mort a sonné pour un tel prêtre, il n'a, devant l'éternité, autre chose à faire que de dresser le bilan de l'emploi qu'il a fait de son temps et de parcourir l'*horarium* de sa vie tout entière : combien d'heures ai-je passées au saint autel et combien dans le monde ? Combien dans la maison du pauvre et combien dans la maison du riche ? Combien d'heures ai-je consacrées à instruire les petits enfants, à consoler les affligés et à assister les mourants ? Combien en ai-je consacrées aux conversations de table et à me produire dans les salons ? Combien d'heures ai-je perdues à flaner de porte en porte et à aller là où je n'ai jamais entendu ni prononcé moi-même le nom de Dieu ? Combien de temps ai-je employé à la prédication de sa parole, prédication qui est le premier objectif de mon sacerdoce ? Combien d'heures ai-je données aux relations de l'amitié et combien à la prière et aux entretiens avec Dieu ? Faites l'addition de toutes ces heures et, quand vous en aurez la somme, divisez cette somme en jours et en années et vous verrez quel terrible total se dressera devant vous, ô prêtres mondains, à votre lit de mort ! Mais cette addition est déjà faite dans le livre écrit par

un Dieu qui n'oublie pas. Si le prêtre mondain avait dépensé à l'œuvre de sa perfection toute l'énergie et toute l'activité qu'il a gaspillées dans le monde, il eût pu devenir un Saint (1) !

V. Enfin — pour terminer — considérons la mort d'un prêtre fervent. Le monde ne l'a jamais connu, lui. Le monde a passé devant lui comme une lueur blafarde que les prêtres mondains assombrissaient encore à ses yeux. Mais, au seuil de l'éternité et en présence de Dieu, quel contraste entre lui et le prêtre courtisan du monde ! Jamais depuis son ordination, ou, si lui aussi a eu son heure de défaillance, jamais depuis sa seconde conversion à son Dieu, il n'a omis d'examiner jour par jour sa conscience et de dresser sévèrement chaque année devant lui-même le bilan de ses œuvres ; jamais omis sa confession hebdomadaire, jamais omis sa messe et jamais manqué de ponctualité et d'exactitude dans la récitation de l'office divin. Il a vécu comme s'il avait vu constamment à ses côtés son Divin Maître ; c'est en sa compagnie qu'il a commencé et fini toutes ses journées et c'est à son service qu'il a rapporté toutes les heures et tous les travaux de sa vie sacerdotale. Il s'est donné tout entier à son peuple ; sa maison a été ouverte à tous et on peut dire que les pas de tous ont usé le seuil de sa porte. Sa dernière heure enfin a sonné et un deuil profond s'empare de toutes les familles lorsque retentit la nouvelle que le père du troupeau est mourant et qu'il a reçu les derniers sacrements. Et pourtant, dans sa chambre funèbre, tout respire le calme et la

1. « *Ecce mundus sacerdotibus plenus est, sed tamen in messe Dei rarus valde invenitur operator: quia officium quidem sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus.* » — Saint Greg. Hom. XVII, in Evangelia.

paix. Pourquoi tremblerait-il ? Il a depuis si longtemps réglé devant sa conscience son compte à lui-même et celui de son troupeau ; il s'est plu si longtemps à parler familièrement de la mort comme d'une amie attendue dont la venue est prochaine. La mort, il la craint sans doute comme un passage redoutable de ce monde ténébreux au trône majestueux et éblouissant de l'éternelle clarté ; il la craint parce qu'il se reconnaît pécheur, serviteur inutile, cendre et poussière, et que l'Esprit-Saint lui a appris à connaître la sainteté de Dieu et la malice du péché. Mais c'est une sainte frayeur qui bannit la crainte servile, car elle lui donne le gage que l'Esprit-Saint, le Maître et l'Auteur de la vie, réside au centre de son âme, qu'il projette ses rayons au fond de sa conscience pour lui faire apercevoir les fautes qu'il doit confesser et pleurer, et qu'il délie son âme pénitente de tous les liens du péché et de la mort. Personne n'a une fin aussi heureuse que les pasteurs qui meurent entourés de leur troupeau. Plus ils se sont consumés au service de leurs ouailles, plus on les aime, et plus on les aime, plus ils sont soutenus à leurs derniers moments par les prières de tous ceux qu'ils ont conduits à Dieu. O admirable lien que celui que la charité crée entre les âmes ! Union plus étroite et plus vivace que celle que créent les liens du sang ! union qui, loin d'être rompue par la mort, se transfigurera dans le monde de la lumière et unira le pasteur et le troupeau pour l'éternité, alors que le nombre des brebis fidèles aura été compté et arrêté définitivement, alors que tous les Pasteurs seront réunis autour du Grand Pasteur de cet unique bercail que Dieu a établi sur les collines éternelles !

Si telle est la mort d'un prêtre fervent, elle peut le surprendre à l'improviste : elle le trouvera toujours préparé. *Ecce venio*, disait saint Charles en expirant, car toute sa vie n'avait été qu'une ascension continuelle vers Dieu. *Ipse perficiet*, disait saint Vincent de Paul, au moment où Dieu achevait par la mort son œuvre en lui. « J'ai servi un bon maître durant ces soixantedix années, disait saint Hilarion ; pourquoi craindrais-je d'aller le voir ? » Saint Bède mourut la veille de l'Ascension en récitant l'Antienne : *O Rex gloriæ, Domine virtutum* ; et saint André Avellin mourut au pied de l'autel en disant *Introibo ad altare Dei*. Au temps de la persécution qui désola l'Église d'Afrique, un diacre eut le cœur percé d'une flèche au moment où il entonnait à l'ambon les alleluias de Pâques et il alla terminer ses alleluias devant le trône de Dieu. On a vu des prêtres surpris en chaire par la mort au moment où ils prêchaient la parole de Dieu. Heureuse, trois fois heureuse, une pareille mort ! Quelque soudaine qu'elle soit, elle n'a rien de redoutable ; c'est au contraire une grande bénédiction du ciel ! Il est sage d'être pénétré toujours de la pensée de la mort, tout en laissant le temps et les circonstances de notre mort entre les mains de notre bon Maître. De quelle ferveur serions-nous remplis si, lorsque nous nous rendons à l'autel, nous nous disions intérieurement : « Cette messe est peut-être ma dernière messe ; » ou avant notre confession hebdomadaire : « Je vais peut-être recevoir ma dernière absolution ; » ou avant de monter en chaire : « C'est peut-être la dernière fois que je vais annoncer la parole de Dieu ; » ou : « C'est peut-être la dernière fois que je suis appelé auprès des malades — demain,

peut-être, on appellera un prêtre pour moi. » Combien de compagnons de mon enfance, de mon adolescence et de ma virilité ont déjà payé leur tribut à la mort ! Combien de prêtres ordonnés avec moi ou après moi sont partis de ce monde avant moi ! *Venire differt ut minus inveniatur quod condemnet.* Lavez-moi, ô Seigneur, dans votre Sang si précieux, et alors, « venez, Seigneur JÉSUS (1). »

1. Apoc. XXII, 20.

FIN.



APPENDICE.

LE CARDINAL MANNING.



MANNING (Henri-Edward) a aujourd'hui 81 ans. Il est né à *Totteridge*, dans le comté de Hertford, le 15 juillet 1808. Son père, William Manning, fut pendant longtemps gouverneur de la Banque d'Angleterre, et pendant 40 ans membre du Parlement anglais.

Le futur cardinal fit ses études, d'abord dans la grande école de Harrow ; il passa de là, en 1822, à l'université d'Oxford dont il obtint, en 1830, les grades les plus élevés. Vers la même époque, il fut élu *fellow* ou agrégé du collège de Merton.

Un moment le jeune homme se destina à la carrière politique, qui d'ailleurs eut toujours pour lui un grand attrait. Il se prépara même à y entrer, en étudiant les lois constitutionnelles du royaume et l'histoire des institutions publiques. Mais les sentiments de profonde religion qui remplissaient son cœur, le poussèrent à renoncer à la place qu'il avait obtenue dans les bureaux du ministère des colonies. Il revint à Oxford, entra dans la hiérarchie de l'église anglicane et obtint la cure de Lavington dans le comté de Sussex. Là, il épousa la fille du ministre de la paroisse. M^{me} Manning mourut jeune ; elle avait trois sœurs, dont deux sont devenues catholiques ; la troisième avait épousé l'évêque d'Oxford.

Le curé de Lavington se distingua, dès son entrée en fonctions, par son zèle, par la régularité de sa con-

duite et par une série de sermons fort goûtés. Le mouvement puséiste commençait à se faire sentir. M. Manning entra dans ce mouvement ; ce qui n'empêcha pas le très révérend docteur Shuttleworth, évêque anglican de Chichester, qui était latitudinarien, c'est-à-dire à peu près libre-penseur, de l'appeler, à cause de son mérite, à l'archidiaconé de sa ville épiscopale, en 1840. L'année suivante, désigné comme prédicateur, *select preacher*, de l'université d'Oxford, fonction dont la durée est de deux ans, il fit entendre des sermons qui le placèrent dès lors à la tête des orateurs sacrés de l'église anglicane.

A cette époque, le Rév. Manning était le champion des droits et privilèges de l'église établie, et un évêque anglican pouvait dire avec vérité : « *Il y a trois hommes sur lesquels la Grande-Bretagne peut se reposer pour l'avenir : Manning dans la chaire, Gladstone à la tribune, Hopes Scott au barreau.* »

La période qui s'écoula de 1842 à 1850 porta au comble la réputation de l'archidiacre Manning. Il publia en 1844 les sermons qu'il avait prêchés devant l'université d'Oxford, puis trois autres volumes de sermons, tous « remarquables par l'élévation des idées, « la force de la doctrine, la grâce et la beauté du style, « non moins que par les traces bien sensibles du travail « que la vérité imprimait à son esprit » (1). Il publia aussi des sermons détachés, des brochures sur les questions qui occupaient le clergé anglican, des *charges* ou mandements adressés au clergé en sa qualité d'archidiacre, et un traité sur l'Unité de l'Église, qu'il dédia à son ami M. Gladstone, aujourd'hui l'un des

1. Jules Gondou, *les Récentes Conversions de l'Angleterre*, Paris, 1852.

hommes d'État les plus considérables de l'Angleterre, le grand vieillard (*great old man*) comme l'appellent dans leur admiration nos voisins d'Outre-Manche.

Pendant l'archidiacre de Chichester se sentait de plus en plus poursuivi par des doutes sur la légitimité de l'établissement ecclésiastique auquel il appartenait. Il était attiré vers la religion catholique par ses méditations, ses études sur les saints Pères et la droiture de ses intentions. Chacun des livres qu'il écrivit à cette époque dénote un pas fait en avant vers la vérité complète et infaillible. Un incident qui eut lieu en 1850, orienta définitivement l'archidiacre vers l'Église catholique. Le révérend Gorham, socinien, avait été, en 1847, nommé par le gouvernement curé d'une paroisse anglicane. En sa qualité de socinien, il rejetait la divinité de JÉSUS-CHRIST et la nécessité du baptême. L'évêque anglican d'Exeter, dans le diocèse duquel se trouvait la paroisse, refusa de l'instituer, pour cause d'hérésie manifeste. Gorham porta sa cause devant un premier tribunal, la Cour des Arches, qui se prononça en faveur de l'évêque. Gorham appela à un second tribunal, institué par les ministres de la reine, chef suprême de l'église d'après la loi. Ce tribunal décida : 1° qu'il n'avait ni juridiction, ni autorité pour décider quelle est la doctrine de l'église anglicane ; 2° que la doctrine de Gorham sur le baptême n'était pas contraire à la doctrine de cette Église. On dit que cette déclaration fut rédigée par l'archevêque anglican de Cantorbéry. L'évêque d'Exeter protesta, mais il fut condamné par le conseil privé de la reine, et finit par signer la nomination du curé hérétique. « C'est alors, dit le *Tablett* (n° d'avril 1881), que Manning aperçut

l'étoile qui devait le conduire à Bethléem, et qu'il se mit en route pour la suivre. »

Après l'arrêt du conseil privé, qui faisait sortir l'église anglicane du christianisme même, l'archidiacre Manning, avec quelques autres qui revinrent comme lui au catholicisme (le rév. Dodsworth, le rév. Henry W. Wilberforce, frère de l'évêque d'Oxford, et le jurisconsulte M. Hopes), crurent devoir à leur conscience de protester publiquement ; ils signèrent un document dans lequel l'archidiacre déclarait « que l'Église anglicane se trouvait liée jusqu'à ce qu'elle eût rejeté ouvertement et expressément la doctrine énoncée qui s'y trouve sanctionnée. » Il ajoutait que le silence de l'église anglicane aurait pour effet de la séparer d'une manière formelle du christianisme. Cette église ne fit rien ; le docteur Manning et ceux de ses amis que nous venons de citer se montrèrent conséquents et abandonnèrent une église qui se trouvait ainsi placée sous le joug séculier, et qui renonçait à soutenir la nécessité du baptême. D'autres docteurs avaient signé avec eux, entre autres le docteur Pusey, qui n'eut pas le courage d'être aussi conséquent.

Une fois entré dans cette voie, Manning se convainquit bientôt que *l'Église catholique seule a conservé la tradition du vrai christianisme*, qu'elle offre dans son unité une garantie sûre de sa fidélité à garder la tradition. Un dernier point restait à éclaircir : « L'Église catholique n'est-elle qu'un témoin humain, un dépositaire faillible ? Son témoignage doit-il être soumis à un examen préalable comme un simple témoignage historique ? — Ou bien, est-elle par elle-même un témoin divin ? Offre-t-elle sur son front la marque lumineuse

d'une origine céleste? Est-elle un fait surnaturel posé dans le monde et qui porte en lui-même sa preuve?... En un mot, l'Église est-elle en quelque sorte la *révélation du christianisme continué visiblement sur la terre ?...»*

Quand il fut évident pour Manning que l'Église catholique est manifestement la vérité surnaturelle, rayonnant ici-bas, il n'hésita pas à faire les sacrifices que demandait une telle conviction. Il occupait une grande et importante position officielle ; il l'abandonna immédiatement. Pour un homme consciencieux, honneurs et dignités ne pèsent point dans la balance quand il y a dans l'autre plateau, la *vérité*.

Cependant l'abjuration de l'archidiacre de Chichester ne se fit pas immédiatement. M. Manning ne renonça à l'anglicanisme que lorsqu'il lui fut bien démontré que cette église était l'esclave du pouvoir séculier. D'accord avec M. Wilberforce et un autre ministre anglican, il fit un appel au clergé en demandant aux ecclésiastiques anglicans s'ils adhéraient à la proposition suivante : « Nous avons reconnu jusqu'ici et « nous reconnaissons, par la suprématie de la cou-
« ronne en matières ecclésiastiques, simplement une
« puissance civile sur les personnes et les choses, dans
« les affaires temporelles et les accidents temporels
« des choses spirituelles. Nous ne reconnaissons pas, et
« en conscience, nous ne pouvons reconnaître dans la
« couronne la puissance, récemment exercée, de juger
« en appel des questions spirituelles touchant la doc-
« trine et la discipline, question dont la loi de JÉSUS-
« CHRIST confie la solution à l'Église seule. Nous dé-
« clarons par la présente, pour l'acquit de notre con-

« science, que nous entendons la suprématie royale
« dans le sens ci-dessus exposé, et non dans un autre
« sens. »

Cet exposé était une tentative désespérée pour concilier la suprématie royale avec la liberté de l'Église ; mais il resta sans résultat ; les adhésions furent peu nombreuses ; le clergé ne se montra pas plus empressé de fixer des limites à la suprématie royale que l'épiscopat n'avait été jaloux de défendre la doctrine de la régénération baptismale.

On était en 1850 ; Pie IX venait de rétablir en Angleterre la hiérarchie épiscopale, et les clameurs contre l'*agression papale* se faisaient entendre de toutes parts. Le clergé de l'archidiaconé de Chichester pria M. Manning de convoquer un meeting afin d'adresser une pétition à la reine contre cette prétendue agression. M. Manning convoqua en effet la réunion et la présida, mais il exposa franchement à l'assemblée des sentiments qu'elle était loin de partager et fit entendre en terminant qu'il se trouvait probablement pour la dernière fois avec ses confrères en qualité d'archidiacre. Presque immédiatement après le *meeting*, il donna sa démission d'archidiacre et de curé, à la grande douleur de ses paroissiens qui lui étaient fort attachés ; puis il passa quelques mois dans la retraite, l'étude et la prière ; et le dimanche de la Passion 1851, il quitta la secte de Cranmer et de Burnet pour l'Église de saint Augustin et de saint Anselme.

Peu de temps après sa conversion, il reçut les ordres sacrés, et fut ordonné prêtre. Puis il se rendit à Rome pour compléter ses études.

A Rome, M. Manning entra dans l'intimité de

Pie IX : et cette intimité, les années la rendirent aussi tendre que profonde.

Avant sa conversion, il était allé deux fois à Rome, et dans son premier voyage en 1848, il avait été reçu par le Souverain-Pontife qui lui avait dit : « Quand on fait le bien, Dieu donne sa grâce. Je prie tous les jours pour l'Angleterre. »

Après avoir reçu le grade de docteur en théologie, M. Manning revint en Angleterre. Il y fonda bientôt une Congrégation de prêtres séculiers nommés les *Oblats de St-Charles Borromée*. Protonotaire apostolique en 1860, le docteur Manning succéda au cardinal Wiseman, comme archevêque de Westminster, le 30 avril 1865.

Il assista au concile du Vatican où il fut très remarqué, et il en a écrit une histoire très instructive. Dans la suite, il défendit la doctrine de l'infaillibilité contre les objections fantaisistes de Gladstone.

Mgr Manning fut créé cardinal par Pie IX en 1875 avec le titre des SS. André et Grégoire *in Monte Calio*.

De son côté, le gouvernement anglais a reconnu ses services exceptionnels et sa grande compétence pour toutes les questions de charité et d'éducation, en le nommant, en 1885, membre de la commission royale pour les logements des pauvres, et en 1886, membre de la commission royale pour l'instruction publique.

Disciple de saint Charles Borromée, le cardinal Manning est austère et simple dans sa vie. Mais comme il désire toujours la gloire de Dieu, le bien des âmes et l'amélioration de la condition du peuple, il ne néglige aucune occasion de paraître en public, et de prendre la parole dans les réunions où il espère promouvoir ces grandes fins.

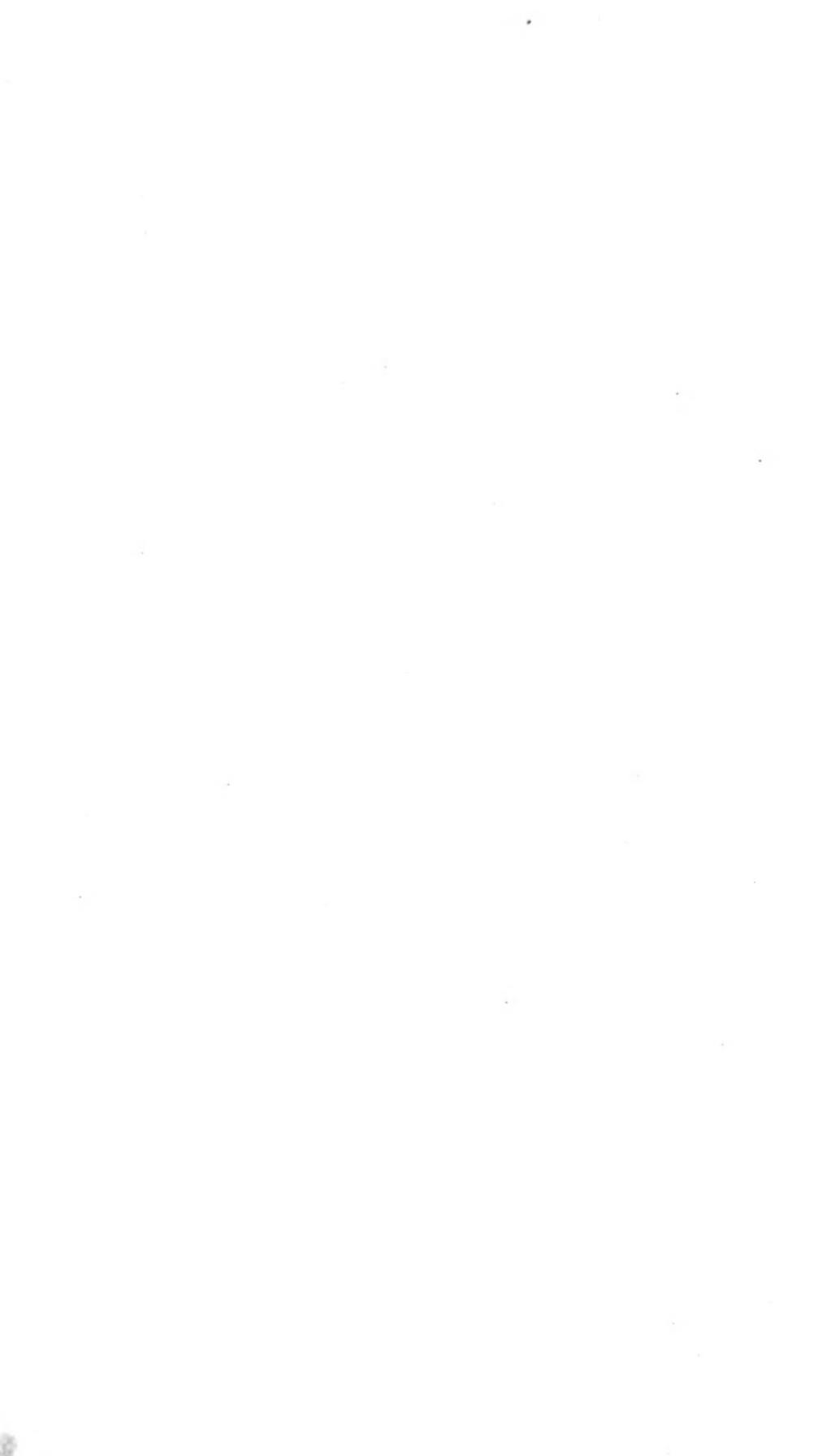
Présent dans toutes les parties de la capitale pour prêcher, et remplir les devoirs innombrables de son épiscopat, il a toujours trouvé le temps de provoquer des résolutions dans les assemblées populaires, d'envoyer des mémoires aux sociétés littéraires ou scientifiques et d'écrire des articles sur les grandes questions religieuses et sociales pour les revues anglaises, particulièrement pour la *North American Review*. Mais en tout, il n'a qu'un véritable but : ramener l'Angleterre au bercail d'où elle est sortie dans une heure déplorable de ténèbres.

Mgr Manning ne frémit, ni ne recule devant l'état social qui nous fait trembler pour l'avenir. Il sait que le prêtre doit rester jusqu'à la fin des temps « *le sel de la terre et la lumière du monde* ».

Le cardinal est l'archevêque de la démocratie (entendue dans le sens acceptable du mot), parce que, dans une société où les distinctions sociales vont s'affaiblissant de plus en plus, il possède les deux seules supériorités qu'elle accepte : celle *de la science communicative et de la vertu austère*.

« A voir ce vénérable octogénaire, écrivait dernièrement *l'Irish catholic*, on lui donnerait encore au moins dix ans de vie. Dieu veuille les lui accorder !
« Car le cardinal Manning est un des hommes les plus nobles de caractère, les plus affectueux et les plus distingués que l'Église catholique puisse revendiquer
« en ce temps. »







DA 1912 .M514 1889 SMC
MANNING, HENRY EDWARD,
1808-1892.
LE SACERDOCE ETERNAL /
AWZ-8897 (AB)



